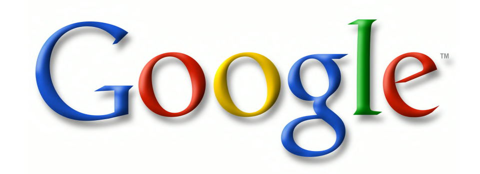
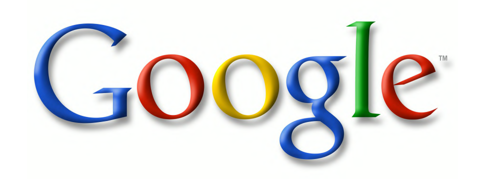
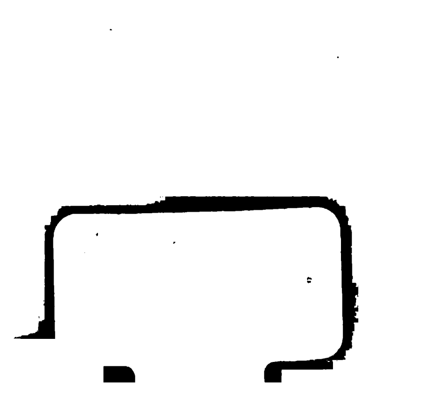
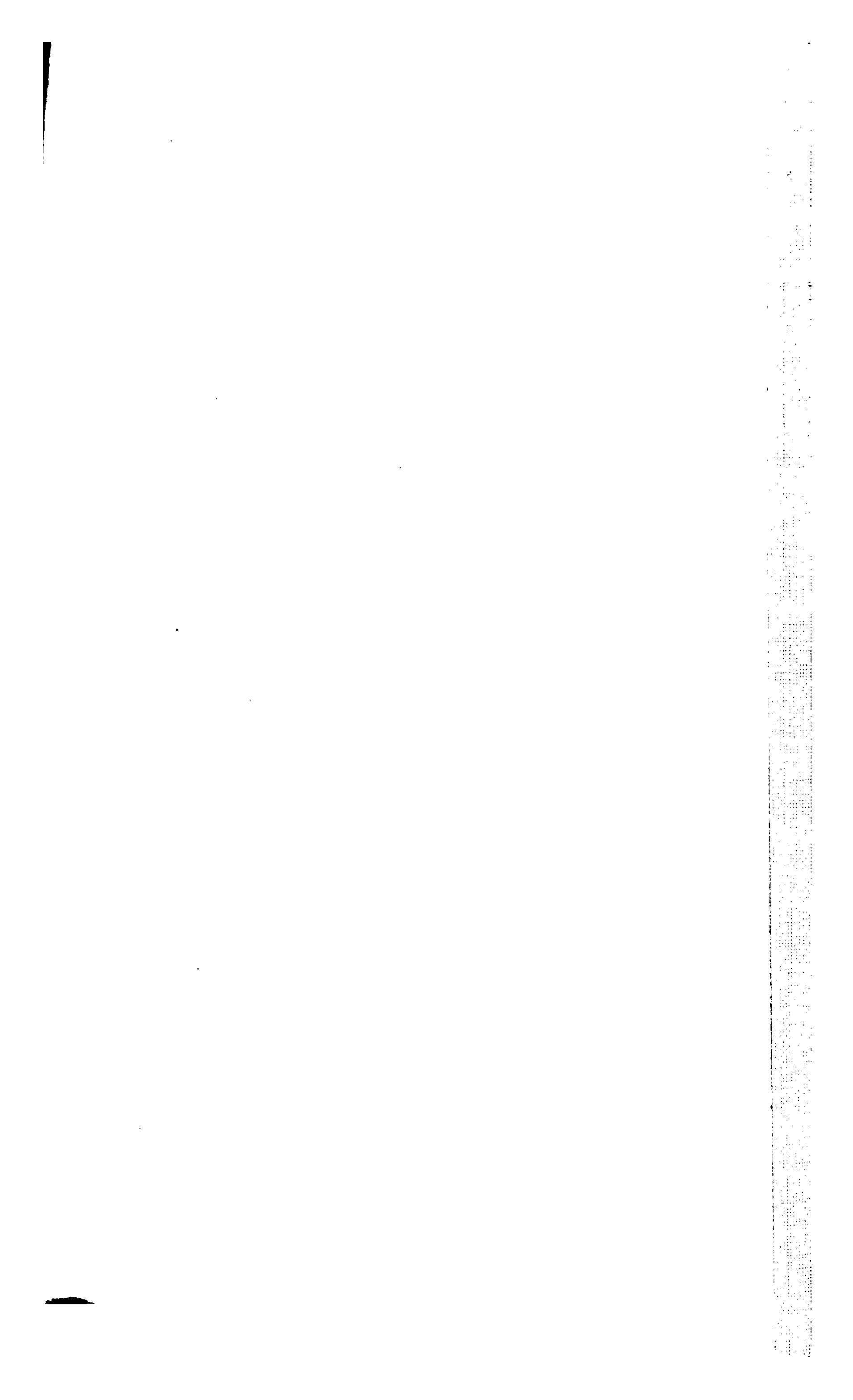








NOUVELLES ANNALES

DES VOYAGES,

DE LA GÉOGRAPHIE

ET DE L'HISTOIRE.

DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

NOUVELLES ANNALES
DES VOYAGES,
DE LA GÉOGRAPHIE
ET DE L'HISTOIRE,

OU

RECUEIL

Des relations originales inédites, communiquées par des voyageurs français et étrangers;
Des voyages nouveaux, traduits de toutes les langues européennes;
Et des mémoires historiques sur l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, ainsi que sur les productions et le commerce des pays jusqu'ici peu ou mal connus;
Accompagnées d'un bulletin où l'on annonce toutes les découvertes, recherches et entreprises qui tendent a accélérer les progrès des sciences historiques, et spécialement de la géographie.

AVEC DES CARTES ET PLANCHES,

GRAVÉES EN TAILLE-DOUCE,

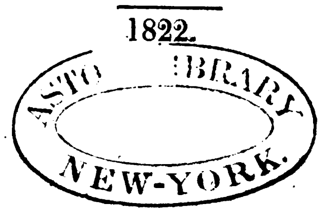
PUBLIÉES PAR

MM. J. B. EYRIÈS ET MALTE-BRUN.

TOME XIV.

PARIS,
LIBRAIRIE DE GIDE FILS,
RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N.° 20.

1822.



NOUVELLES ANNALES
DES VOYAGES,
DE LA GÉOGRAPHIE
ET DE L'HISTOIRE.

MÉMOIRE

SUR LES

HABITATIONS PRIMITIVES DE L'HOMME,

CONSIDÉRÉES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA GÉOGRAPHIE NATURELLE;

PAR M. MALTE-BRUN;

Lu à la première assemblée générale de la Société de Géographie, le 22 mars 1822.

TOUTE l'histoire de la civilisation humaine se rattache à la géographie physique; mais c'est particulièrement lorsqu'on veut discuter les questions relatives aux habitations primitives de l'homme, que l'on sent la nécessité d'étudier la nature des

climats, celle des lieux et des productions. Les premiers essais industriels de l'homme étoient circonscrits par les matériaux que lui fournissoient ses forêts et ses montagnes natales; il n'avoit pas encore acquis le pouvoir de transformer la surface de la terre, de se rendre les climats tributaires, de perfectionner, en la maîtrisant, la nature: trop heureux d'en recevoir les bienfaits! C'étoit l'enfant attaché aux pas de sa mère; mais cet enfant étoit le roi naissant de l'univers, et les premiers développemens de son intelligence présentent un des objets d'étude les plus dignes d'intéresser les savans et les philosophes.

Fidèle auxiliaire de la vraie critique historique, la géographie concourt ici comme partout à détruire les systèmes arbitraires et les théories exclusives. Beaucoup d'historiens, voulant tracer à la civilisation une marche systématique, se sont répétés en disant que l'homme a d'abord habité des cavernes naturelles ou des trous creusés dans la terre; que, sorti de ces demeures ténébreuses, il a élevé des cabanes plus ou moins éphémères, plus ou moins mobiles; que, fixé par le droit de propriété, il a construit des maisons solides, et qu'alors enfin le genre humain a commencé à marcher de perfectionnement en perfectionnement, créant successivement les arts utiles, les séductions du luxe, les jeux brillans de l'imagination, et le pouvoir régulateur des lois civiles.

Telle est la manière de voir la plus généralement reçue. Nous allons démontrer que, sous quelques rapports, elle est trop systématique, qu'elle ne se concilie pas avec tous les faits historiques et géographiques, qu'elle offre surtout le défaut de trop rétrécir l'essor libre et varié de l'esprit humain. Nous tâcherons de tracer l'esquisse d'un tableau plus vrai à la fois et plus étendu, plus diversifié. Voici les points de vue auxquels nous rattacherons nos observations. Le choix que l'homme a fait de ses habitations a dû varier selon les localités, et surtout selon les matériaux que fournissoit chaque région; l'habitude a fait persister les nations dans le choix dicté d'abord par la force des circonstances ; quelques races humaines, douées d'une intelligence supérieure, ont perfectionné les demeures en apparence les plus sauvages; d'autres races, douées de moins de génie, n'ont profité ni des bienfaits de la nature, ni des exemples de leurs voisins; la civilisation, comme la barbarie, a pris mille aspects divers; leurs effets se sont croisés, se sont mêlés ; la barbarie a pu se perpétuer dans des palais, et la civilisation a pu pénétrer dans des cavernes; long-temps avant d'avoir eu des cités semblables aux nôtres, les peuples ont eu des religions, des lois, des arts; l'industrie la plus habile a brillé dans des demeures souterraines, et l'astronomie, la philosophie, la

poésie ont trouvé un asile sous la tente des nomades.

Considérons d'abord les circonstances qui ont déterminé les hommes à vivre sous des abris légers, formés de branches d'arbres, de feuillages ou de roseaux, et à continuer ce genre de vie, même après que l'expérience de plusieurs générations eut fait naître parmi eux quelques-uns des arts de la civilisation.

La nature a doté la plupart des régions de notre globe d'une végétation plus ou moins riche en produits utiles à l'homme. Le chêne, le sycomore, le figuier, la vigne, prêtent un ombrage varié à l'habitant des zones tempérées ; le palmier et le latanier rendent le même service aux peuples de la zone torride. Content de ces abris naturels, l'homme primitif étend sur le gazon un lit de fougère, et voilà sa maison faite! Mais bientôt les insectes l'incommodent, les serpens l'effraient, les quadrupèdes sauvages lui dérobent sa provision de glands; enfin les pluies inondent sa couche. S'il n'a pas de caverne où se réfugier; s'il ne trouve sous sa main que des branches d'arbres ou des roseaux, il cherche à former son asile en élevant des parois surmontées d'un toit.

Dans les climats où le froid se fait sentir, ces cabanes deviendront bientôt des maisons, si le pays fournit des bois commodes à travailler et à

mettre en œuvre, tels que le pin, le sapin, le cèdre, et en général les arbres conifères, car leurs branches rectilignes et à angles droits donnent elles-mêmes l'idée d'une charpente. Plus tard, la hache industrieuse s'accoutume à équarrir tous les bois. Alors les maisons prennent une forme plus ou moins élégante, selon le génie de chaque tribu et selon les objets que la nature leur présente; le noble tronc du chêne ou de l'orme donne naissance aux colonnades grecques, le svelte palmier se reproduit dans les fantasques arcades de l'Inde, la forme élancée et graduellement pointue des arbres conifères fournit au Chinois ses toits en plusieurs pyramides élevées les unes sur les autres.

Mais si, dans un climat aussi doux que celui d'*Otaïti* ou de Tinian, un très-simple abri de ce genre suffit aux besoins de l'homme, pourquoi voulez-vous que, même en se poliçant, de nombreuses générations successives ne s'en contentent pas? Il est une cause naturelle qui force les peuples de la zone torride à se contenter de cabanes en branches d'arbres; c'est que les bois de leurs forêts sont en général ou trop durs, comme le *teak*, l'acajou, le bois de fer, ou trop fragile, trop cassant, comme celui du palmier; la première qualité les rend trop difficiles à mettre en œuvre, la seconde en diminue l'utilité et la durée. Ajoutons à ces circonstances la chaleur du

climat qui rend désirable l'ombrage le plus épais et la circulation la plus libre de l'air, et convenons qu'une cabane d'Otaïti, avec ses colonnades rustiques, avec son humble portique, est mieux appropriée à toutes les localités que ne le seroit une maison fermée et solide. Les peuples de l'Océanie et ceux de l'Amérique qui habitent sous ces frêles abris peuvent fort bien avoir eu, malgré la simplicité de leurs habitans, une assez longue existence sociale, comme le semblent prouver, à l'égard des premiers, leurs institutions déjà compliquées et corrompues; à l'égard des seconds, la structure ingénieuse de leurs idiomes.

Il est juste sans doute de considérer en général cette manière de se loger comme une cause qui doit limiter la civilisation en limitant les besoins et par conséquent, l'émulation et l'activité. Ce n'est pas sous un climat voluptueux, dans une plaine fertile, au milieu des fleurs et des fruits, étendu sur son hamac ou assis sous sa treille, que l'homme conçoit ces pensées fortes et sévères, sur lesquelles se fonde la société civile. Non, sans les rigueurs des saisons, sans l'aiguillon de la misère, les sociétés humaines ne seroient encore que des tribus de bergers, de pêcheurs, de jardiniers, plus ou moins hospitaliers, aimables et insoucians.

Seulement, ne tirons jamais d'une observation générale toutes les conséquences possibles aux-

quelles elle paroîtroit se prêter; rien n'est plus faux que cette logique commune des faiseurs de systèmes historiques. Les conséquences d'un fait matériel dépendent toujours d'autres circonstances physiques, qui souvent les détruisent et presque toujours les altèrent.

Ainsi, c'est sans doute un principe général que la transition successive de maisons en bois aux maisons en pierre marque les progrès de la civilisation; mais de ce principe, vrai en lui-même, la critique historique a tiré des conséquences outrées.

Il est des peuples qui, parvenus à un degré assez haut de civilisation, apprécient très-bien l'importance d'une architecture solide, mais se trouvent néanmoins forcés par des circonstances physiques à s'en tenir à des constructions très-imparfaites, et notamment à l'emploi du bois. Le Japonois, qui voit presque tous les ans des tremblemens de terre bouleverser les rochers de ses îles, n'a pas tort de préférer, à des voûtes qui l'écraseraient, ses légers pavillons en petits bâtons de bois, et dans lesquels de simples paravents de papier servent en guise de murs de séparation. Si l'empire japonois un jour est ruiné par quelque révolution politique, ces frêles édifices disparoîtront sans laisser de traces. Mais quelle seroit alors l'erreur de la fausse science qui, en se fondant sur l'absence des monumens, viendroit

nier le haut degré de perfection où sont parvenus plusieurs arts chez ce peuple industrieux! Autre exemple: Les critiques, peu judicieux, qui veulent nier la haute antiquité des institutions religieuses et civiles de l'ancienne Scandinavie, demandent pourquoi cette contrée ne présente pas des monumens en pierre qui attesteroient la vérité de ses anciennes annales? La géographie physique répond: Les blocs de granit, ou plutôt de *gneïss*, dont la Scandinavie est parsemée, ne sont de bons matériaux de construction que pour des édifices destinés à ne pas être habités; les murs qu'on en forme conservent trop long-temps l'humidité; c'est par cette raison qu'encore aujourd'hui les villes du nord, d'ailleurs très-élégantes, se construisent en bois ou en briques. Ne vous étonnez donc pas de ce que les anciens temples d'Odin et de Thor, habités par une tribu de prêtres, n'étoient que de vastes édifices en bois, fait dont vous trouvez d'ailleurs dans Snorron la confirmation positive.

Le père même de l'histoire classique, le loyal Hérodote, nous apprend qu'il existoit sur les rivages de la Baltique de grandes villes bâties en bois. « Les « *Budini*, dit-il, peuple aux yeux bleus et à cheve- « lure blonde, habitent un pays couvert d'épaisses « forêts où il y a un grand lac dans lequel on « prend des chiens de mer et des castors. Une « ville, bâtie chez eux par les *Geloni*, renferme

« des maisons élevées et des temples avec des
« statues de divinités ressemblantes à celles des
« Grecs, le tout en bois. Chacun des quatre
« côtés de cette ville a trente stades de long. »
Nous ne pouvons pas interrompre nos raisonnemens par un commentaire géographique sur ce passage curieux (1); mais, quel que soit le site des Budini, il résulte de ce témoignage que la civilisation avoit fait des progrès considérables dans le nord avant qu'on eût inventé l'art de bâtir en pierre.

Il y a eu d'autres peuples anciens auxquels leur territoire ne fournissoit pas même une matière aussi solide et aussi commode que le bois.

Que de vastes plaines, surtout en Afrique et en Asie, où le sol argileux, brûlé du soleil, couvert d'herbes grossières, ne présente à l'homme ni le refuge d'une caverne ni l'ombrage d'un bosquet! L'homme imite par nécessité le termite en élevant des cabanes de terre bien moins aérées, moins salubres, moins propres que les cabanes en bois. Les nids des oiseaux lui apprennent à mêler dans ses constructions les roseaux et les herbes un peu fortes à l'argile pétrie. Le besoin d'exclure les pluies violentes des régions tropiques lui impose la loi de donner à ces cases la

(1) Nous donnerons dans les Annales un mémoire sur ce point et sur quelques autres qui s'y rattachent.

forme d'un cône ou d'un ovale. Telle est l'architecture habituelle des nègres, et peut-être ne pourroient-ils pas, sans inconvénient, adopter les cabanes plus aérées et plus élégantes des Otaïtiens, à cause des grandes pluies et de l'extrême froid des nuits. Un trait remarquable, c'est que, ne sachant pas donner de l'extension et de l'élévation à ces édifices d'argile, les Africains même puissans et riches, tels que les Mandingo, les Assianthes ne savent distinguer le palais de leurs rois que par le grand nombre de cases rapprochées dans la même enceinte. Des villes aussi peu solides doivent facilement disparoître ou changer d'aspect, d'étendue et de forme. Probablement la cité de Tombouctou n'est qu'une réunion de huttes semblables.

Un peuple asiatique, célèbre dans l'histoire des sciences, paroît être parti de ce genre de construction incommode et ignoble.

La plaine qu'arrose l'Euphrate n'offre à l'architecture que de l'argile et du bitume ; c'est avec ces matières que, réunis sous le sceptre despotique des Ninus et des Sémiramis, vingt peuples subjugués élevèrent l'immense Babylone à une époque qui semble toucher au berceau du genre humain. Des briques durcies au soleil ne pouvoient pas former des édifices bien solides ni bien pompeux : aussi le temple de Bélus et les jardins de Sémiramis sont censés appartenir à l'époque

de la seconde fondation de cette ville par les Chaldéens, six cents ans avant notre ère. Alors on avoit appris à donner aux briques, par la cuisson, une dureté qui brave les siècles, et à les orner de ces caractères dont nous cherchons en vain à déchiffrer le sens. Cependant l'astronomie des Babyloniens paroît remonter à deux mille ans avant Alexandre-le-Grand, et la formation de leur période lunaire suppose au moins une très-longue suite d'observations non interrompues. Il sembleroit donc que la culture de l'astronomie, et par conséquent celle de beaucoup d'autres sciences chez les Babyloniens, remonte à une époque où ni les arts, ni le commerce, ni le luxe ne les avoient policés, enrichis et amollis, et où leurs villes probablement n'offroient pas d'édifice remarquable.

Pourquoi l'astronomie n'auroit-elle pas habité les cabanes d'argile de la première Babylone aussi bien que les temples indestructibles de la Thébaïde? Demandons à nos propres contemporains où demeuroit le créateur de la botanique moderne? Ce n'étoit pas dans un palais de marbre sur les quais de granit qui bordent la Néva; c'étoit dans une de ces humbles maisons d'Upsala que couvre un toit de gazon où les chèvres vont chercher leur pâture.

Si le développement de l'esprit humain, le progrès des connoissances, en un mot, si la civi-

lisation intellectuelle tient si peu à la pompe, à la magnificence des habitations des cités, ne soyons pas étonnés de l'assertion que plusieurs tribus nomades, vivant sous des tentes, ont été plus anciennement et mieux civilisées que les peuplades renfermées dans les enceintes des villes. Le fait en lui-même est bien constaté. Les Israélites et les Arabes ont eu de grands poètes et de grands législateurs, une philosophie élevée, une religion épurée, lorsque les fourbes et sanguinaires habitans de Sidon, de Tyr, de Carthage, adoroient encore des divinités avides du sang humain, et subissoient tour à tour la tyrannie des factions populaires et celle des chefs usurpateurs. Qu'est-ce que l'invention du verre et de la pourpre auprès de cette haute philosophie morale qui brille, revêtue d'images les plus sublimes, dans les chants de Job? Qu'est-ce que la politique mercantile de Carthage auprès de ces combinaisons fortes et presque éternelles du législateur des Hébreux? Les seules annales de la Palestine et de l'Arabie suffisent donc pour prouver que le choix des tentes pour toute habitation ne caractérise point une nation étrangère aux plus nobles efforts de l'esprit humain. Au contraire, ce détachement du sol, ce dédain pour les demeures fixes, s'allie souvent à un génie poétique et philosophique.

Ne nous croyons donc pas obligés à chercher

exclusivement la première civilisation dans les premières villes; ne refusons pas toute croyance à ce que l'histoire primitive nous raconte obscurément sur les sages et les héros qui ont paru à la tête d'autres peuples pasteurs. Les Gymnosophistes ont pu écrire leurs *veda* sur des feuilles de palmier; Anacharsis et Zoroastre ont pu répandre de grandes idées morales et religieuses parmi les Scythes et les Bactriens sauvages; Orphée a pu créer, au son de sa *lyre*, des institutions mystérieuses au milieu des peuplades qui n'avoient encore d'autre asile que les vastes ombrages des forêts du Mont-Hémus.

Le spectacle imposant de la voûte étoilée, spectacle si familier aux nomades, ne devoit pas seulement faire naître le goût de l'astronomie, comme on l'a déjà souvent fait observer, mais encore porter l'ame vierge de ces peuples à des méditations sur l'univers et son auteur. D'autres développemens de l'esprit humain paroissent encore appartenir aux nations nomades. Dans leurs courses ils observent les cris divers de beaucoup d'animaux, de là ces onomatopées dont leurs idiomes abondent; dans leurs longs et fréquens loisirs, ils s'ingénient à inventer ces formes grammaticales si compliquées, mais si belles, qu'on retrouve dans des poèmes d'une haute antiquité, et que souvent les langues perdent dans des siècles plus policés.

La géographie, ou plutôt une réunion de notions topographiques très-étendues dans un certain sens, est un des premiers produits de la vie nomade; les hommes qui savent dormir sous une tente qu'ils portent avec eux, sont d'excellens voyageurs; rien ne les arrête; leurs bœufs, en traversant à la nage les détroits qui en tirent le nom de *Bosphore*, leur montrent le chemin de nouvelles régions; les hautes chaînes de montagnes ne leur opposent pas toujours un obstacle invincible, témoin le Caucase, traversé par les Scythes; mais généralement ils suivent le cours des fleuves. C'est ainsi que les Cosaques ont si rapidement parcouru et conquis la Sibérie. Nous devons regarder les notions géographiques, recueillies dans la Genèse, comme formant la mappemonde des anciens Arabes, et probablement cette mappemonde étoit plus étendue que jamais ne le fut celle des Égyptiens; car un peuple industrieux et habituellement sédentaire ne cultivoit guère que la topographie et la géodésie locale. Si même on vouloit soutenir que la mappemonde de Moïse représente les contrées subjuguées par Sésostris, nous demanderions à notre tour quel étoit le genre de vie des Égyptiens à cette époque? N'est-il pas probable qu'ils étoient en grande partie nomades?

Le goût des peuples pasteurs pour le changement de demeures et la facilité qu'ils ont d'emporter leurs tentes, ou, à l'instar des Californiens,

de brûler leurs cabanes, nous rendent très-intelligible et très-croyable une partie de l'histoire primitive, injustement rejetée par une critique trop dédaigneuse. Ces grandes expéditions, ces immenses conquêtes, attribuées à Bacchus, à Hercule, à Sémiramis, à Sésostris, s'expliquent par la facilité qu'une nation nomade, animée du goût d'aventures héroïques, a dû trouver pour mettre en mouvement une masse incalculable d'autres tribus, aussi peu attachées au sol qu'elle, et qui redoutoient aussi peu les hasards d'une vie errante. Pourquoi le monde naissant n'auroit-il pas eu ses Gengis-Khan, ses Tamerlan? Mais la géographie physique nous apprend que beaucoup de nations, protégées par l'élévation de leurs montagnes, par l'épaisseur de leurs forêts, ont dû échapper aux regards peu attentifs de ces conquérans vagabonds; de là, ce singulier mélange de races et de langues, si mal expliqué par les partisans d'une marche systématique du genre humain. On doit aussi attribuer aux invasions des peuples nomades ces lacunes, ces contradictions dans la chronologie des dynasties et des empires; lacunes que la vraie science ne doit pas chercher à remplir, contradictions que la saine critique ne doit pas essayer de concilier, parce que ces imperfections même sont de précieux monumens de la chronologie usuelle d'une époque où la domination des nomades ne laissoit rien de stable ni de fixe.

Si la vie des peuples pasteurs, remplie de loisir et de mouvement, devoit développer l'imagination et le sentiment, elle n'excluoit pas un certain progrès des arts industriels. Depuis le livre de Job jusqu'aux voyages de Pallas, d'innombrables témoignages nous retracent le tableau uniforme du luxe domestique des peuples nomades; ce luxe se borne à la couverture de la tente et au mobilier; on commence à couvrir la tente de peaux, on invente ensuite l'art de faire des tissus de laine, et on finit par teindre ces couvertures ordinairement en noir pour se dérober aux regards des ennemis; on orne de tapis l'intérieur de la tente, on la partage par des rideaux, on la remplit d'ustensiles de cuisine et de coffres renfermant des habits, ou même des trésors. Pallas a vu les Kalmouks étendus sur des sofas munis de coussins de soie; mais le peuple nomade ne pense guère à fabriquer lui-même ces objets de luxe; il les achète de ses voisins, et il aime encore mieux les enlever comme butin. Les *Ring* des Huns et des Avares, remplis des dépouilles du monde romain, nous représente très-probablement l'image exacte du camp de Sésostris, ou même de celui de Cyrus. La fabrication des armes et des ustensiles est celle dont l'utilité frappe le plus un peuple nomade; mais il trouve souvent moyen de faire exercer ces arts par des prisonniers de guerre. De même que les Mongols emmenoient des colonies entières de mineurs, de

forgerons et d'orfévres, les nomades conquérans des siècles primitifs transportoient à de grandes distances des peuplades entières, qui peu à peu répandoient le goût de l'industrie parmi leurs nouveaux maîtres.

C'est surtout en fixant leurs tentes sur des chariots, et en perfectionnant successivement ces maisons roulantes, jusqu'au point de les rendre propres, saines, élégantes, que les peuples pasteurs ont exercé leur industrie. Rubruquis nous a laissé la description des voitures des Mongols de son temps; elles portoient une maison circulaire de trente pieds de diamètre; il falloit une vingtaine de bœufs pour les traîner. Une semblable maison ne montre-t-elle pas plus d'industrie, plus de richesses, plus de puissance que les chétives cabanes de maint peuple agriculteur? Et pourtant, tel est l'empire de l'habitude et des circonstances locales, ces nomades riches et puissans dédaignoient de fixer sur le sol leurs maisons mobiles. Ils raisonnoient précisément comme leurs frères les Huns, lorsqu'assis sur leurs infatigables coursiers, ils voyoient les Romains toucher humblement à leurs étriers et les engager à entrer dans les villes. Quoi! s'écrioit Attila, vous voulez que des hommes vivans aillent s'ensevelir dans de semblables tombeaux?

En résumé, les peuples *Scénites* ou habitant sous des tentes sont avec raison regardés comme

peu amis des arts mécaniques, de la civilisation matérielle; mais quelques-uns d'entre eux n'en ont pas moins atteint une haute civilisation intellectuelle.

Le phénomène opposé se présente chez les peuples habitant les cavernes ou les *Troglodytes*. Nous ne craignons pas de dire que c'est à eux qu'on doit en grande partie les arts mécaniques. Sans doute cette assertion heurtera l'opinion commune qui attache à ce genre d'habitation l'idée de la malpropreté, de l'insalubrité, de la misère. Mais la géographie physique nous apprend que les cavernes dont la surface du globe, dans plusieurs endroits, est pour ainsi dire criblée, varient infiniment d'après le climat des divers pays et d'après l'espèce de roche ou de terre où elles se trouvent.

Dans nos régions septentrionales, la plupart des cavernes ne présentent que des idées de désolation et de mort. Les immenses amas d'ossemens d'animaux qui remplissent les cavernes du pays de Bareuth, les aiguilles de lave noirâtre qui tapissent celles de l'Islande, les énormes colonnes de basalte par lesquelles est soutenu le dôme de celle de Staffa, les glaciers souterrains de la Sibérie, ces lacs de la Carniole qui ne réflétèrent jamais les rayons du jour, tout dans ces grandes cavités du globe attire le regard de l'observateur des anciennes catastrophes de notre monde; mais l'homme qui vient y admirer de sublimes horreurs, n'est pas

tenté d'y fixer sa demeure. Cependant ces traits sombres et sévères s'adoucissent dans les latitudes plus méridionales, surtout dans les montagnes composées de grès, de tuf et de calcaire. Exemptes d'humidité, les cavernes dans ces régions présentent un abri frais et salubre contre les ardeurs du soleil. Les vers de Théocrite et le crayon de M. Castellan nous retracent ces riantes grottes de la Grèce et de l'Italie, où les bergers font encore retentir leurs chansons rustiques. Si nous arrivons jusque dans la région des tropiques où les mimosas et les dattiers jettent à peine l'image illusoire d'une ombre sur un sol toujours brûlant, toujours aride, où voulez-vous que les races humaines trouvent un asile, si ce n'est dans les entrailles de la terre? Aussi les deux chaînes de montagnes qui bordent le golfe arabique et qui se rattachent à celles de la Palestine, ont-elles toujours été le séjour des peuplades diverses désignées sous le nom de *Troglodytes*.

Voisins des Égyptiens, des Phéniciens, des Arabes et des Israélites, ces peuples figurent dans l'histoire la plus ancienne, et nous allons démontrer jusqu'à l'évidence que quelques-uns d'entre eux ont fortement dû influer sur la civilisation matérielle, et particulièrement sur l'architecture des nations les plus célèbres. Nous savons que Diodore, Strabon, et, dix siècles avant eux, l'auteur du livre de Job, ont tracé une peinture

très-défavorable des Troglodytes. « Je ne voudrois
» pas, dit Job, pour les derniers de mes valets,
» ces hommes qui rampent dans la poussière des
» cavernes, qui ne connoissent pas le frein de la
» pudeur, et parmi lesquels le fils ne sait jamais
» le nom de son père. » Ces reproches, probablement justes à l'égard de quelques tribus, n'étoient généralisés que par la violente antipathie qui a toujours séparé les peuples adonnés à des genres de vie opposés. Les habitans des tentes, comme nous le voyons dans l'histoire des Israélites, étoient dans une guerre perpétuelle avec les habitans des cavernes. Il est pourtant échappé aux écrivains arabes des aveux positifs sur la civilisation de quelques tribus troglodytes. L'Alcoran rapporte l'histoire d'un ancien prophète, antérieur à Mahomet, et qui, voulant convertir au culte d'un seul dieu les Arabes Thémudènes, leur tint ce langage :
« Vous possédez des jardins, des fontaines, des
» champs de blé, des bosquets de palmier, des
» maisons ingénieusement creusées dans les ro-
» chers; mais croyez-vous que rien de cela soit
» éternel? » Les Thémudènes, dit le Koran, refusèrent d'obéir au prophète, et trois jours après un tremblement de terre les ensevelit tous dans leurs villes souterraines. Le voyageur Bruce représente comme n'étant pas dépourvus d'intelligence et d'industrie les Schangallas, peuple abyssinien, qui passe la saison pluvieuse dans des grottes, ou

plutôt des chambres taillées dans les rochers de grès sablonneux. Mais, ce qui vaut mieux que tous les témoignages écrits, ce sont les monumens encore existans qui prouvent l'industrie des Troglodytes. A trois lieues de Sidon, le voyageur Maundrell vit une caverne creusée, ou du moins arrangée de main d'homme, et qui renferme deux cents chambres, chacune de douze pieds en carré, ayant des cellules qui n'ont pu servir que d'armoires, et qui d'ailleurs n'offroient aucune trace d'avoir été employées comme sépultures. Maundrell soupçonna que c'étoit une ville souterraine; et une observation semblable, faite de nos jours en Sicile, prouve la justesse de sa pensée.

Dans la vallée d'Ispica, à six lieues de Modica, un éboulement a mis à découvert une suite d'habitations, taillées avec beaucoup d'art dans une montagne qui est formée d'un seul rocher. Le profil de ces excavations étant mis à découvert, on distingue trois rangs de chambres, communiquant entre elles et avec une très-grande salle qui paroît avoir servi de place publique à cette peuplade souterraine. On y aperçoit plusieurs ornemens de sculpture, et on a trouvé dans les environs des débris de vases, semblables à ceux de l'Etrurie. Les armoires, les bancs, les escaliers taillés dans le roc, démontrent que cette ville, susceptible d'une population de quelques milliers

d'habitans, n'étoit pas étrangère à quelques-unes des commodités de la vie policée.

Tel est le récit d'un savant antiquaire, le prince Biscari. Nous n'avons pas besoin de discuter si la ville souterraine d'Ispica est l'ouvrage des Sicaniens ou des Phéniciens. Quelque système qu'on adopte sur son origine, elle est la preuve et le modèle d'un genre d'architecture souterraine, poussé à un certain degré de régularité.

Après des faits aussi positifs, pourroit-on nous accuser de témérité, si nous regardons l'idée mère des labyrinthes, des pyramides, de toute l'architecture égyptienne comme puisée dans l'art de creuser des cavernes habitables, et si par conséquent nous regardons les Égyptiens comme une nation anciennement accoutumée à vivre à la manière des Troglodytes? Remuer de grandes masses de roches, les tailler en cubes, en prismes, les entasser dans la position la plus solide, tirer de ces masses même quelques ornemens gigantesques, voilà, si je ne me trompe, les principes distinctifs de l'architecture égyptienne; mais toutes ces opérations ont dû peu à peu entrer dans la pensée d'un peuple qui habitoit des cavernes creusées à main d'homme. Que sont même les temples souterrains si remarquables de la Nubie, sinon des cavernes richement ornées?

Nous pouvons même indiquer des monumens

intermédiaires qui marquent la transition des villes souterraines aux villes bâties à découvert. Le voyageur Della-Cella assure que les maisons et les rues de Cyrène sont en grande partie creusées dans le roc vif. Des rues entières, formées de cette manière, subsistent encore et présentent l'image d'une ville pétrifiée. Lors de la domination des Ptolémées, on commença peu à peu à substituer aux pilastres taillés dans le roc des colonnades dégagées du sol. Cette fameuse cité, troglodytique par le bas, grecque par le haut, ressembloit donc à la Galathée de Pygmalion au moment où, animée par l'amour, elle se dégage du néant de la matière inerte.

D'autres témoignages non moins positifs semblent donner le même caractère à d'autres villes, voisines de l'Égypte, particulièrement à celle de Petra, ancienne capitale de l'Arabie pétrée, et dont les ruines portent actuellement le nom de *Ouadi-Mousa*. Le voyageur Bankes y a trouvé de vastes galeries, de longues suites d'habitations et même des amphithéâtres entièrement taillés dans le roc.

Nous laisserons à M. Jomard, à M. Champollion le soin d'approfondir et d'étendre ces aperçus qui doivent jeter un jour nouveau sur l'histoire des constructions égyptiennes.

Les bords de la Méditerranée ne sont pas les seuls qui nous offrent de grandes constructions souter-

raines; celles de l'Inde ont même quelque chose de plus gigantesque, et en même temps de plus difficile à expliquer. Les célèbres temples d'Ellora, creusés dans le roc le plus dur, présentent une rue souterraine de plus d'une lieue de long, et on n'a pu compter la quantité d'images sculptées qui les décorent. Les cavernes des îles Elephanta et Salsette, formées par la nature, mais arrangées par l'art, renferment des figures colossales à physionomie nègre. Rien dans la religion braminique, rien dans le bouddisme ne fournit une explication suffisante de ces figures, de ces excavations, de tout ce culte souterrain. Des savans, tels que M. Jones, M. Hamilton, M. Langlès, en conviennent. Ces constructions doivent donc appartenir à une nation qui a précédé les Hindous, et qui, pour arriver au degré de puissance et de civilisation relatives qu'annoncent de semblables ouvrages, a dû elle-même parcourir une longue série de générations. Peut-être la physionomie nègre des figures de salsetté nous autorise-t-elle à conjecturer que les auteurs de ces excavations appartenoient à cette race nègre océanique qui, sous le nom d'Alforès et d'Haraforas, existe encore dans les îles Moluques, dans la nouvelle Guinée, et qui a dû habiter les parties les plus méridionales du continent de l'Asie. Ce qui nous suffit ici, c'est que les pagodes de l'Inde portent, comme les temples de l'Égypte, tous les carac-

tères d'un système d'architecture qui a commencé par l'imitation des rochers et des cavernes.

Mais il n'entre pas dans notre plan de suivre de contrée en contrée les traces du *tryglodytisme* en Syrie, en Arménie, en Grèce, en France, en Scandinavie; partout où l'homme primitif a trouvé des grottes aérées, spacieuses, sèches, il y a cherché un abri contre la chaleur et contre l'intempérie des saisons; si un ruisseau murmuroit à côté, si quelques vignes ou lierres retomboient en festons sur l'entrée, si sa vue s'étendoit sur un lac, sur un bras de mer, sur une vaste prairie, il a pu se croire maître d'un palais. Plus tard, sa postérité multipliée a cherché à creuser de nouvelles habitations dans le grès, dans le calcaire, dans la craie, dans le tuf volcanique. Si une nation continue à demeurer dans ces habitations souterraines, son caractère doit sans doute en recevoir une teinte particulière. Le troglodyte n'aura pas l'imagination vive, la pensée libre et fière de l'habitant des tentes; il aura plus d'adresse dans les arts mécaniques, plus d'attachement aux lieux qui le virent naître, plus de patience à perfectionner ses édifices; tandis que le scénite lève ses regards pieux vers les astres de la nuit, ou adore une image en bois, en osier, placée sur un autel portatif, le troglodyte taillera ses rochers en dieux, en symboles sacrés; il placera les gigantesques et bizarres statues de

ses divinités sous des voûtes ténébreuses; l'un cherchera dans les cieux l'origine des choses terrestres, l'autre fera descendre les cieux dans les cavités souterraines; le génie indépendant de l'un inventera le subtile édifice des langues éloquentes et poétiques, avec l'instrument flexible d'un alphabet; le talent mécanique de l'autre se contentera d'un idiome prosaïque et de la ressource bornée des hiéroglyphes; l'un sera un Israélite, un Perse, un Arabe; l'autre sera un Egyptien: leur civilisation suivra dans sa marche deux routes opposées. Ni l'un ni l'autre ne possédera cette variété d'idées, cette diversité de sensations, cette universalité de la pensée qui seules conduisent les peuples à la civilisation parfaite, but réservé aux nations moins dominées par la nature dans le choix de leur genre de vie.

Quel seroit le terme de ce discours, si je voulois examiner en détail tous les genres d'habitation que les hommes se sont choisis? Il faudroit vous entretenir de ces peuplades de l'Orénoque dont les nids, suspendus aux arbres, flottent au-dessus de la rivière; il faudroit vous parler de ces Esquimaux de la terre de Labrador dont les maisons sont construites de neiges durcies et n'en sont pas moins chaudes; il faudroit vous montrer ces villages aquatiques des Papous de la Nouvelle Guinée construits sur des pieux dans les eaux même de la mer, et qui, comme les demeures des castors,

ont une issue sur l'eau et une autre sur la terre; il faudroit vous peindre cette ville de Bornéo qui, composée pour la plus grande partie de bateaux habités, monte et descend la rivière, lève l'ancre et met à la voile, tandis que les géographes en cherchent inutilement la place; il seroit surtout intéressant de suivre la marche de ces *Orang-Badchou*, de ce peuple entier de pêcheurs errans, sans patrie, sans origine connue, et dont les flottes nombreuses parcourent l'Océan depuis les îles de la Sonde jusqu'aux îles de la Polynésie. Mais il n'entroit pas dans notre intention de composer un traité sur ce vaste sujet; nous voulions seulement faire sentir la nécessité de le soumettre à un nouvel examen fondé sur des vues de géographie naturelle, trop négligées par les historiens; nous voulions démontrer par quelques exemples que les vérités positives de la géographie naturelle peuvent même jeter quelque jour sur les questions obscures de l'histoire primitive, et suppléer au silence des monumens écrits. Si nous y avons réussi, ce sera une nouvelle preuve de cette liaison intime de toutes les sciences humaines que tous les esprits justes se sont plus à reconnoître.

NOTICE

SUR

LE ROYAUME DE QUEDAH,

(Faisant suite à la Notice sur l'île Poulo-Penang).

PAR M. LARÉNAUDIÈRE.

Le royaume de Quedah (1) fait partie de cette péninsule de Malaca, ou Malaya, si mal connue des Européens; pays couvert de vastes forêts primitives, presque impénétrables, et dont la perfidie des Malais éloigne plus encore l'Européen que les serpens venimeux, les tigres, les rhinocéros et tous les animaux féroces dont elles sont l'asile héréditaire.

Vue de l'île du prince de Galles, la contrée occidentale de Quedah se présente aux yeux comme une vaste forêt, dans la clairière de la-

(1) J'ai suivi, dans tous les noms de lieux, villes, rivières, etc., l'orthographe angloise.

quelle on voit par intervalles serpenter une large rivière. Le tableau se termine à l'est par des montagnes boisées, derrière lesquelles le soleil se lève pour les habitans de Penang.

Le pays de Quedah étend ses frontières orientales jusqu'au commencement de ces montagnes qui courent du nord au sud à travers le vaste empire des Birmans, et s'abaissent à la pointe de la presqu'île de Malaca, après l'avoir partagée dans toute sa longue étendue. Les terres de Ligor le bornent au nord, celles de Perak au sud, et le vaste Océan indien à l'ouest. Ses frontières maritimes comprennent toutes les côtes depuis Trang 7° 30′ longit. nord jusqu'à Crean, 5° 18′ longit. nord, se prolongeant ainsi dans une étendue de 150 milles. Sa largeur varie de 20 à 30 milles; il est impossible de la déterminer avec précision, ses frontières orientales étant à peu près inconnues. On peut évaluer à 20 milles les terres cultivées de ce royaume. Une longue suite d'îles s'élèvent le long de ses rivages, et semblent les défendre des vagues de l'Océan. Des bas-fonds, des rochers de corail environnent à leur tour ces différens petits archipels, parmi lesquels on distingue les îles de Lancavi ou Ladda. La grande Ladda est habitée par une race de Malais, fameux par leurs pirateries et par leur audace; Quedah les gouverne despotiquement. Ces îles sont montagneuses, peu couvertes de pâturages et peu propres à la culture du riz.

Leurs richesses consistent dans leurs forêts; leurs côtes offrent d'excellens mouillages et des anses où les vaisseaux peuvent aisément se reposer. Plus d'une fois dans la guerre de 1778 elles furent utiles aux deux nations. Les François, entre autres, vinrent y faire de l'eau et se remettre de quelques avaries à la suite d'un engagement avec le commodore Barnet. L'aspect du pays de Quedah varie à chaque instant; au nord, ses côtes sont basses, de vastes forêts primitives y déploient un épais feuillage. Vis-à-vis de Penang, dans le district Cedé, on voit de belles rizières, des plantations de poivre, des jardins parés de toutes les fleurs du pays et d'opulens pâturages. Vers l'est le terrain s'élève en amphithéâtre, et va gagner insensiblement la chaîne de montagnes qui sépare la presqu'île, et qui sert de limites aux états de Quedah. De cette chaîne s'avancent vers la mer quelques branches secondaires qui, au nord et au sud, coupent horizontalement les terres de ce royaume. Le centre du pays ressemble à un vaste bassin, ouvert seulement aux brises de l'Océan. C'est près de Purlis, au nord, et dans le voisinage de Crean, au sud, que les montagnes ont le plus d'élévation. Quedah est au centre de la plaine qui se prolonge jusqu'au pied des montagnes de l'est. Le climat de cette contrée est sain, quoique chaud; des vents de terre et de mer, qui soufflent périodiquement, enlèvent les

exhalaisons que le séjour des eaux sur les plaines pourroit occasionner. Le sol, gras et humide dans la plaine, est couvert d'un sable léger sur la hauteur; il paroît en général formé de débris de végétaux. Les bords de quelques rivières offrent des bancs d'argile, particulièrement près de Limboon. A l'est, dans les parties où les rivières sont plus rapprochées, on aperçoit quelquefois de vastes marais qui s'étendent d'une rive à l'autre, avec leurs petites forêts de joncs et de bambous. Comme tous les pays situés sous l'équateur, Quedah est sujet à des pluies continuelles et à des sécheresses non interrompues; ce qui partage l'année en deux saisons naturelles. Dans le temps des pluies, les plaines sont couvertes d'une eau limoneuse qui double leur fertilité.

La nature a tout fait pour l'entretenir. Vingt-quatre rivières, toutes navigables pour des *prows* ou barques du pays; et quelques-unes pour de plus grands bâtimens, descendent des montagnes orientales, parcourent le bassin de Quedah, dans la direction des branches secondaires dont nous venons de parler, et finissent par apporter à la mer le tribut de leurs ondes.

La Lingoo, la Sillout, sur les bords de laquelle on construit la plupart des barques du pays, coulent au nord; au sud, on trouve la Qualla-Morba, rivière profonde et rapide, dont les eaux sont douces jusqu'à la mer, à l'embouchure de la-

3*

quelle commence un banc de sable très-dangereux, et qui se prolonge jusqu'à la Qualla-Moorda, rivière également rapide, peu profonde et très-intéressante à cause de sa communication avec les mines d'étain. Mais, de toutes les rivières du pays, celle qui, par la profondeur de ses eaux et l'étendue de son cours, offre le plus de facilités à la navigation, est la Qualla-Bartrang, qui compte sur ses bords les villes les plus importantes de la contrée. Nous allons, en remontant cette rivière jusqu'au point où elle cesse d'être navigable, prendre une idée rapide de ces différentes villes ou villages.

La première qui se présente à nos yeux, à quelques milles de l'embouchure de la rivière, est Quedah, que les naturels appellent Qualla-Bartrang. Elle est située par le 6° de long. nord. Son port peut recevoir des navires de 300 tonneaux; ceux qui tirent plus de cinq à six brasses sont obligés de rester à 4 milles de la rivière obstruée par un banc de vase, et que défendoit autrefois un petit fort, bâti en briques, armé de quelques canons mal montés. La plus grande partie de cette pitoyable forteresse est tellement en ruines, que les vagues y entrent au plein de la mer. Le port de Quedah étoit visité, avant l'établissement anglois, sur l'île de Pulo-Penang, par un assez grand nombre de vaisseaux européens et du Bengale qui venoient y chercher de l'étain, des dents d'éléphant, du

betel et du poivre. Son commerce n'est plus rien aujourd'hui que ces différens articles sont portés dans les magasins de Penang, et que les Anglois, au moyen du district cédé ont le pied dans le royaume, et sont les véritables exploitateurs des mines d'étain. Ici, la rivière a environ 300 verges de largeur. Ses rives sont vaseuses, couvertes de roseaux jusqu'à 3 milles au-dessus de Quedah, où commencent les terres unies et labourables; on ne les quitte plus jusqu'à *Allestar* ou Allistaa, résidence royale, située également sur la rivière de Quedah. Tous les vaisseaux qui ont pu franchir la barre, peuvent remonter jusqu'ici. La rivière est étroite, mais profonde; l'air est pur, le pays bien cultivé. Le roi réside dans un fort, bâti il y a une cinquantaine d'années par un marchand européen, nommé Jomal. La mer monte à Allestar; et, comme dans la saison sèche l'affoiblissement du courant ne lui permet plus d'entraîner toutes les eaux salées, on est obligé d'aller chercher de l'eau douce dans des bateaux pendant les mois de mars et d'avril. Cet inconvénient existe à Quedah pendant huit mois de l'année.

La population d'Allestar se compose de Chuliars, de Chinois et de Malais. Cette ville fut saccagée et brûlée en 1770 par les Buggesses, aidés de quelques-uns des propres parens du roi; depuis cette époque elle n'a pû se relever. Son seul

commerce est avec Sangoon ; celui qu'elle faisoit avec Paltany n'existe plus, cette dernière ville ayant été détruite par les Siamois.

Quatre milles au-delà d'Allestar on trouve Limboon dont les Chuliars composent presque toute la population. Le sol des environs, formé d'argile et de sable, est extrêmement fertile et produit une grande abondance de fruits et de végétaux. Ici, la rivière devient plus rapide ; ses bas-fonds et ses cascades plus fréquentes, un peu au-dessus de Limboon, la plaine se déploie de nouveau, et laisse apercevoir plusieurs milles de terres labourables. La rivière continue toujours à se rétrécir; son canal finit par n'avoir plus que dix pieds de largeur, et la rapidité de son courant augmente tellement que les barques les plus plates et les plus légères n'osent se hasarder sur ses ondes.

A l'entrée de cette plaine on voit un fort destiné à défendre le pays contre les Siamois ; et, à l'extrême frontière, à l'est, on aperçoit çà et là quelques petits villages avec leurs jardins et leurs champs de blés. Ils sont disséminés sur une assez longue étendue. Si l'on se détourne vers le S. E., en suivant une des branches de la rivière de Quedah, on trouve, à 6 milles d'Allestar, la ville d'Apabookit, habitée par des Chuliars, et dont le territoire sablonneux est fertile en blé.

Trang, Purlis et Creang sont, avec la ville de

Quedah, les principaux ports de ce royaume. Purlis est située dans une vallée d'un mille et demi de circonférence, et enfermé par des collines assez élevées; son commerce est nul; elle est cependant l'apanage d'un des fils du roi. A l'entrée de sa rivière est une île sablonneuse où des pêcheurs font leur résidence et qui est défendue par quelques pièces de canon. Creang, placée à l'extrémité méridionale des états de Quedah, se trouve dans les limites du territoire cédé à la Compagnie. Les terres voisines sont fertiles en riz, et les joncs et les bambous croissent en abondance dans ses environs. Près de cette ville commencent les états de Perack; tel est le rapide tableau de la topographie de Quedah.

Ce royaume voit croître toutes les plantes des contrées au-delà du Gange. Une succession périodique de température humide et de soleils ardens donne à la végétation une magnificence inexprimable, et tout-à-fait inconnue à nos climats européens. Les forêts renferment les mêmes espèces que les bois du Pegou et de Pulo-Penang. Le Theak ou Thek toutefois ne paroît point indigène. C'est un arbre étranger qui a été importé à une époque éloignée et inconnue (1). Les productions végétales, les arbres fruitiers surtout, y sont à peu près les mêmes que dans le reste de la péninsule. Nous

(1) Hamilton, East. Ind. Gaz. V. *Malaca*.

avons déjà dit que l'étendue de terres cultivées ne s'élève pas au-delà de 20 milles (1) ; on sera très-porté à ajouter foi à cette estimation lorsqu'on observera que des marais couverts de joncs occupent tous les bords de la mer et souvent l'intervalle que les rivières laissent entre elles, et que les forêts commencent à 25 ou 30 milles dans l'est, pour ne plus former dans cette partie qu'une chaîne non interrompue.

Tout le pays situé au nord de la Qualla-Bartrang est beaucoup mieux cultivé que celui qui se trouve au sud de Quedah jusqu'à la Qualla-Mooda (environ dix lieues) ; il doit en partie sa fécondité à l'excellente distribution des eaux dans cette terre grasse et humide. Les moissons de riz et les plans de poivre y sont d'une richesse peu commune.

Les environs de Purlis abondent aussi en riz, en pâturages et en beaux jardins. C'est là qu'on élève la plus grande partie des troupeaux du pays, et que se trouvent les fruits les plus exquis, ce sont les mêmes espèces que celles de Penang. Ici, le mangoustan tient le premier rang entre les plus recherchés.

Mais de toutes les productions de Quedah, celles qui constituent éminemment sa richesse sont les dents d'éléphant et l'étain. Ce métal se

(1) Orient. Repertory, Tom. I, pag. 399.

trouve dans les rivières, sur la surface de la terre; et, en filant dans les montagnes granitiques, la Qualla-Mooda et la Pry en roulent une assez grande quantité. Quant aux mines exploitées, elles gisent principalement dans le voisinage de Gunnong-Jerry, haute montagne que l'on aperçoit de Penang. M. Topping porte leur produit à 1,000 péculs année commune (1). D'après cette estimation, on seroit tenté de croire que ces mines sont peu importantes; cependant on s'est assuré que le minérai y étoit très-abondant. Le petit nombre de travailleurs employés à l'extraction est la seule cause de ses foibles résultats. Si ces mines appartenoient à des particuliers, elles seroient bientôt la source d'immenses richesses; mais, quoique l'étain en soit plus blanc et plus pur que celui d'Angleterre, le roi qui les possède néglige leur exploitation. La forme du gouvernement, les institutions et les préjugés des Malais, les éloignent de l'agriculture. La noblesse, toujours armée et toujours en guerre intérieure ou extérieure, laisse à ses vasseaux le soin de cultiver ses terres, et ceux-ci s'en acquittent assez mal. Il faut dire aussi que la population n'est point en rapport avec le territoire; ce n'est plus le temps où Qûedah fournissoit son contingent dans ces grandes

(1) Orient. Repertory. Tom. I, pag. 402.
Le pécul est de 100 cattys ou 133 liv. ang. av.. du p.

migrations des peuples malais, qui portèrent leur langue, leurs mœurs et leurs lois dans presque tous les groupes de la Polynésie. Aujourd'hui la presqu'île de Malaca manque d'habitans, et, de toutes ses parties, Quedah n'est pas celle qui en a le plus.

Des Malais, quelques descendans des familles arabes, des Chinois venus de Siam, et des tribus de *Chuliars*, composent sa population. Les *Menancabows*, venus originairement de Sumatra, et qui conservent le nom de la contrée d'où ils sont sortis, sont répandus dans toute la péninsule; on ne les distingue guère des Malais de Johore. Mais un peuple très-remarquable de cette péninsule est ce peuple nègre qui habite l'intérieur des terres, les montagnes et la lisière des forêts du Centre. Ces nègres ont la peau d'un noir de jais, la chevelure et tous les traits distinctifs des Africains et la taille en général moins élevée que celle des Malais. Ceux-ci les nomment *Samang*, et les distinguent en *samangs* de la plaine et en *samangs* des montagnes. Les premiers, par leurs rapports avec les Malais, ont fait quelques pas dans la vie civilisée. Les seconds sont encore au dernier degré de la vie sauvage. Ceux-ci ont des habitations fixes, se livrent à la culture du riz, et échangent avec les Malais la résine, le miel et la cire qu'ils recueillent, contre des habits et des toiles grossières. Ceux là, continuellement à la chasse, sont

divisés en tribus toujours en guerre entre elles, n'ont aucune demeure fixe, vont nus, et parcourent sans cesse les forêts à la recherche des plantes, des racines et du gibier, qui leur servent de nourriture. Leurs abris sont l'épais feuillage des arbres, et leur indépendance est tout leur bonheur. Sans besoins, sans désirs de nos produits, ils fuient l'abord de l'habitant civilisé; leur langue diffère beaucoup de celle des Malais, qui regardent celle des Samangs comme un jargon qu'on ne peut comparer qu'au ramage d'oiseaux privés du don de l'harmonie.

On parle à Quedah le malais dans une très-grande perfection; on y reconnoît, comme dans tous les dialectes de cette langue en usage dans la péninsule, une infinité de mots tirés du sanscrit et de l'arabe; sa douceur la fait surnommer l'italien des Indes. Nulle part il n'est plus agréable dans la bouche des femmes qu'à Quedah. Les caractères dont se servent les Malais sont une modification des caractères arabes, auxquels on a ajouté six lettres. Il est à remarquer que cette langue si douce, si sonore, si flexible, si facile à prononcer, n'a point éprouvé de variations depuis trois siècles. Le malais parlé à Tidor, lorsqu'en 1521 cette île fut visitée par Pigafetta, est le même que le malais actuel. C'est dans le javanois, dans le *kelling*, parlé sur la côte occidentale du golfe du Bengale, et dans l'arabe, qu'on trouve les prin-

cipales sources des légendes poétiques des Malais. Leur littérature consiste en versions du Koran, en commentaires sur la loi mahométane, et en romans historiques, en prose et en vers. Un grand nombre de ces fables offrent des compositions originales; d'autres ne sont que des traductions de contes populaires qui ont cours en Arabie, en Perse, dans l'Inde et dans l'île de Java. Les Malais ont aussi quelques ouvrages purement historiques. Un de ceux là, intitulé *Hikarat Malaca*, raconte la fondation de cette ville, par un aventurier javanois, l'arrivée des Portugais, et les combats des Malais contre Albuquerque et ses successeurs.

On n'a que des notions confuses et incertaines sur l'ancienne religion des Malais, antérieurement à leur conversion au mahométisme. C'étoit probablement une modification de la religion des Indous, et de leur théogonie, mêlée d'idolâtries particulières à leur contrée primitive. Les Malais semblent n'avoir point eu de chronologie; ils paroissent aussi avoir ignoré la division du temps en jours, en semaines, en mois, en années; division bien connue cependant de leurs voisins les Javanois dès-lors civilisés. Aujourd'hui même les moins ignorans sont incapables de déterminer leur âge et l'année de leur naissance avec exactitude.

Les Malais modernes sont mahométans, de la

secte de Souni, et beaucoup moins intolérans, beaucoup moins bigots que les autres musulmans de l'occident. Les hommes des classes supérieures parmi eux ont des périodes de dévotion, pendant lesquelles ils prient, ils jeûnent et accomplissent leurs devoirs religieux; mais cela ne dure pas long-temps, et ne revient pas souvent.

On a cru long-temps les Malais originaires de la presqu'île de Malaca; mais il est reconnu aujourd'hui qu'ils sont sortis du royaume de *Palembang*, dans l'île de Sumatra, et qu'ils viennent primitivement des bords de la rivière *Malayn*. Un grand nombre d'entre eux émigra vers 1160, et s'établit sur la côte opposée de la péninsule. Ils y fondèrent d'abord la ville de Sincapour, et bâtirent celle de *Malaca* vers 1250. Les princes malais restèrent païens jusqu'en 1276, époque à laquelle Mahomed-Shah, premier prince mahométan, monta sur le trône et s'acquit une grande célébrité en propageant la nouvelle religion pendant un long règne de cinquante-sept ans. Il paroît avoir exercé la plus grande influence sur le royaume de Quedah, de Patany, de Johore, et même sur les îles voisines de Lingen et Bintang dont les habitans prirent alors le nom de Malais.

Le gouvernement à Quedah ressemble à celui de toutes les autres contrées malaises, et l'on sait que c'est à peu près l'état social de notre Europe aux 10e et 11e siècles; mais les mœurs de la pénin-

sule n'ont rien de ces couleurs chevaleresques qui couvrirent de leur brillant éclat les jours du moyen âge. Les peuples malais ont le courage et l'audace du désespoir; ils manquent de cette bravoure froide et réfléchie des hommes civilisés, et surtout de cette humanité qui fait absoudre la victoire. Il est peut-être réservé aux destinées de l'Angleterre d'adoucir un jour ces mœurs farouches, et de faire connoître les bienfaits de la liberté sur cette vieille terre de l'esclavage; elle sait que l'introduction du christianisme est le plus sûr moyen d'arriver à ce noble but; la religion lui en fait un devoir non moins impérieux que la politique.

NOTICE

SUR

LA CALÉDONIE OCCIDENTALE,

Nouvelle colonie angloise, sur la côte nord-ouest de l'Amérique, avec un aperçu des différends existans entre l'Angleterre et la Russie, par rapport à cette côte.

Il y a peu de nos lecteurs qui ne connoissent pas les découvertes de Behring, de Tchirikof, de Cook, de la Pérouse, de Quadra et de Vancouver sur les côtes nord-ouest de l'Amérique. On peut en trouver l'analyse dans le *Précis de la Géographie universelle*, Tome V. Même en consultant la *Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde*, Vol. XIV, on pouvoit déjà prévoir, il y a bien des années, que cette côte, une des régions les plus intéressantes pour le commerce des fourrures, deviendroit nécessairement l'objet d'une discussion entre la Russie, l'Angleterre et les États-Unis.

La crise que les géographes avoient prédite paroît s'approcher; les deux grands empires européens se

sont rencontrés à 3000 lieues de leurs capitales, et dans des contrées naguère inconnues ; un intérêt commercial très-important doit amener une vive discussion, et peut-être une guerre entre la cour de Londres et celle de Saint-Pétersbourg.

Un *oukase* récent de l'empereur de Russie, rendu en faveur de la compagnie américaine-russe, déclare que la Russie a pris possession des côtes occidentales de l'Amérique, depuis le cap Glacé, au nord du détroit de Bering, jusqu'au point où le 51[me] parallèle de latitude coupe la côte ; que les peuples habitans de cette région, étant placés sous la protection de la compagnie russe, il est défendu aux autres nations de faire du commerce avec eux, et que même les navires étrangers, sauf le cas de nécessité, doivent s'abstenir d'approcher de ces côtes à 100 milles nautiques. L'oukase prescrit des règles dictées par l'humanité pour le maintien du bon ordre entre les sauvages indigènes et les employés de la compagnie.

Cette ordonnance a pour but d'organiser définitivement une compagnie de commerce des plus riches et des plus importantes du monde. Elle a vendu près de 8000 actions, à 500 roubles chacune, ce qui fait un capital de 4 millions de roubles. Elle a exporté, depuis 1797 jusqu'en 1818, dans l'espace de vingt-un ans, pour 16 millions de roubles en fourrures, qui ont, en très-grande partie, été vendues à la Chine, et

qui ont payé à la douane de Kiachta plus de deux millions et demi de droits. Outre Kodiak et d'autres établissemens anciens, la compagnie a fait construire un fort, avec une petite ville, sous le nom de *Sitka* ou *Nouvelle-Archangel*, dans l'île du roi Georges, à l'entrée du Norfolk-Sound de Vaucouver, et elle a même placé, du moins temporairement, un poste dans le port de *Bodega* en Californie, à 38 degrés de latitude; mais l'*oukase* ne comprend pas ce poste dans le territoire que la Russie revendique. D'un autre côté, la compagnie a fondé la colonie *Ross*, dans *le golfe Romanzoff*, que nous ne connoissons pas, mais que nous croyons être une nouvelle dénomination pour l'entrée Nortou, ou pour le golfe de Kotzebue. Une expédition russe a cherché, dans le courant de la dernière année, à doubler le cap Glacé, pour atteindre l'embouchure du fleuve Mackenzie, et pour assurer ainsi la possession des côtes septentrionales de cette grande étendue, qu'on appelle *Amérique-Russe*.

La Russie attache donc le plus vif intérêt à ces possessions; mais l'Angleterre n'en attache pas moins à la prospérité de ses deux compagnies réunies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest. Les chasseurs de ces compagnies ont, depuis plusieurs années, dépassé la chaîne des montagnes *Rocky*, et ont même fondé au-delà de ces monts, non loin du rivage de l'Océan-Pacifique, une colonie

nommée *Nouvelle-Calédonie*, et dont plus loin nous allons donner la description. C'est dans ces contrées qu'on cherche aujourd'hui les animaux à fourrures, devenus rares dans les parties orientales du continent américain.

Enfin, le *Voyage de l'embouchure de la Colombia à Saint-Louis*, insérée dans ces *Annales*, et la carte de M. Lapie qui l'accompagne, montrent que les Etats-Unis pensent sérieusement à prendre leur part dans ce commerce lucratif, et qu'ils regardent le *District de Colombia* comme faisant une appendice à leur territoire missourien. Il est certain qu'ils ont les premiers découvert le fleuve Colombia avec toutes ses branches.

L'*oukase* russe est donc un objet des discussions vives et universelles. Voici comment s'exprime à cet égard le *Quarterly Review*, journal scientifique et littéraire, connu pour être en communication avec le gouvernement anglois.

« Quant à la légitimité de la prise de possession d'un territoire non occupé, à l'exclusion de celui qui en a fait la première découverte, certains doutes, à ce que nous apprenons, existent encore chez les publicistes. Il est bien temps, dans notre opinion, d'en venir à une décision quelconque sur un point d'une aussi haute importance ! Mais, en attendant, qu'il nous soit permis d'examiner en partie de quel droit raisonnable la Russie s'arroge le territoire en

question ? Pour ce qui regarde les deux côtes du détroit de Behring, nous admettrons volontiers qu'elle a le droit d'y prétendre, attendu sa priorité de découvertes ; celle du côté de l'Asie, ayant été côtoyée par Deschneff en 1648, et celle de l'Amérique ayant été visitée par Behring, en 1718, jusqu'à la lat. de 59°, où s'élève la montagne à pic, connue généralement sous le nom de *Cape Fairweather;* mais, au sud de ce point, la Russie n'a pas l'ombre d'une prétention. Les Espagnols ont visité la partie septentrionale de cette côte en 1774, lorsque don *Juan Pérez*, dans la corvette *Santiago*, le traça depuis la lat. 53° 53′, jusqu'à un promontoire, en lat. 55°, auquel il donna le nom de *Santa-Margarita*, et qui est l'extrémité nord-ouest de l'île Reine Charlotte, dans nos cartes. Lors de son retour, il toucha à Nootka, sujet pour lequel nous avons été autrefois sur le point d'entrer en guerre avec l'Espagne. L'année suivante, la *Santiago* et la *Felicidad*, sous les ordres de don *Juan Bruno Heceta* et don *Juan de la Bodega*, s'étant avancées le long de la côte nord-ouest, découvrirent, à la lat. 56° 8′, des montagnes très-élevées, couvertes de neige, auxquelles ils donnèrent le nom de *Jacinto*, et encore un promontoire élevé, en lat. 57° 2, qu'ils nommèrent *Engana*. S'étant élevé au nord jusqu'à la latitude 57° 52, ils retournèrent au Mexique. »

« Trois années après ces voyageurs espagnols, le

capitaine Cook reconnut cette côte avec plus de précision, et remonta par le Détroit jusqu'au cap Glacé. Dans la suite, elle a été visitée par beaucoup de navires anglois, pour affaires de commerce; et, bien que chaque portion en a été inspectée, avec la plus grande précision, par l'excellent et persévérant navigateur Vancouver, jusqu'au fond de *Cooks' Inlet*, à la lat. 61° 15', rien n'est plus clair qu'en raison de priorité, l'Angleterre n'a aucun droit à la possession territoriale. D'après ce principe, elle appartiendroit conjointement à la Russie et à l'Espagne ; mais encore, d'après ce même principe, la Russie seroit déboutée complétement du droit à tout ce qui s'en trouve au sud de la latitude 59°. On lui a accordé tacitement la liberté de former un établissement, nommé *Sitka*, au fond de Norfolk-Sound, en latitude 57°, et c'est là ce qui l'aura apparemment induit à présumer qu'on ne s'opposeroit aucunement à l'extension de son territoire jusqu'au cinquante-unième degré de latitude; ce qui comprendroit l'ensemble des découvertes de détail faites par Cook et Vancouver, c'est-à-dire la *Nouvelle-Hanovre*, la *Nouvelle-Cornouaille*, la *Nouvelle-Norfolk*, tout comme les îles du *Roi Georges*, de la *Reine Charlotte* et du *Prince de Galles*, qui sont sur la côte. »

«Il y a maintenant à remarquer une seule petite circonstance, que nous sommes persuadés que

Sa Majesté Impériale ignoroit lorsqu'elle lança ce fameux oukase ; savoir, que la totalité de la contrée, à partir de la latitude 56° 30′ jusqu'aux frontières des Etats-Unis, en latitude 48° ou environ, est actuellement et a été depuis longtemps dans la possession effective de la compagnie angloise du nord-ouest. »

« La communication avec ce vaste territoire s'effectue par la *rivière de la Paix* (1), qui, traversant les montagnes *Rocky*, dans la lat. 56° et long. 121° O., s'écoule dans la mer polaire par la grande rivière de Mackenzie. Le pays, sur les derrières de ces montagnes, a été nommé par les premiers colons la *Nouvelle-Calédonie* : l'étendue du nord au sud est d'environ 500 milles, et la largeur de 300, de l'orient à l'occident. D'après la description, c'est un pays d'une rare beauté, abondant en belles forêts, rivières et lacs magnifiques, l'un desquels n'a pas moins de 300 milles en circonférence. Ce lac est entouré de montagnes pittoresques, revêtues, jusqu'à leurs sommités même, de bois à charpente des plus grandes dimensions. De ce lac il sort une rivière qui, descendant vers l'occident, tombe dans l'océan pacifique, soit par le port Essington, soit par *Observatory Inlet*, là où Vancouver découvrit l'embouchure de deux rivières, l'une en latitude 54°

(1) Rivière d'Oungigan, selon les indigènes.

15′, et l'autre à 54° 59′. Pendant l'été, elle abonde en saumon, ce qui constitue une portion considérable de la subsistance des naturels du pays. La compagnie du nord-ouest a un poste sur ses bords, dans la lat. 54° 50′ N., et long. 125′ O., à environ 180 milles de l'*Observatory Inlet*, de Vancouver, baie dont le sommet se trouve en lat. 55° 15′ N., et long. 129° 44′. Dans cet endroit, les compagnies unies du nord-ouest et de la baie d'Hudson auront très-probablement, au moment où nous sommes, formé un établissement, et ouvert ainsi une communication directe entre l'Océan pacifique et l'atlantique, entièrement par eau, à l'exception de quelques peu de milles, à travers les pays élevés qui séparent les sources des rivières, et leur donnent des directions en sens contraire. »

« Il est par conséquent évident qu'attendu que nous avons actuellement possession des six degrés de la côte usurpée par la Russie, sa prétention, dans son dernier manifeste à cette partie, est parfaitement insignifiante. Dans le fait, comme nous l avons déjà remarqué, l'assertion russe a été faite dans l'ignorance la plus complète de ce fait; chose d'autant moins étonnante, que cette partie du monde figure jusqu'à présent entièrement n blanc sur nos dernières et meilleures cartes. »

Cette dernière phrase peut être vraie à l'égard

des cartes angloises ; mais dans la carte du district de Colombia, par M. Lapie, publié dans le tome XI de ces *Annales*, on trouve la *rivière Calédonie*, ainsi que le grand lac d'où cette rivière sort. Les noms du Nouveau-Norfolk, de Nouvelle-Géorgie, et autres, avec tous les détails découverts par Vancouver et Mackenzie, se trouvent sur toutes nos cartes. Il n'y manque que le nom de la *Nouvelle-Calédonie*, très-récemment imposé à la partie intérieure.

Nous croyons faire un véritable plaisir à nos lecteurs en leur offrant les seuls détails jusqu'ici connus sur cette nouvelle colonie angloise. La source première de ces notions est l'ouvrage intitulé :

Journal of voyages and travels in the interior of north America between the 47th. and the 58th. degrees of North latitude, extending from Montreal nearly to the Pacific Ocean, etc., etc. By *D. W. Harmon. Andover* (Vermont, North-America) 1820.

L'auteur de ce voyage, M. Harmon, est un des actionnaires de la compagnie du nord-ouest ; il a passé *dix-neuf* années dans des courses par terre et par eau, depuis Montréal jusque dans la Nouvelle-Calédonie ; il a demeuré huit années dans ce dernier pays et ses environs ; simple, modeste et pieux, il paroît mériter une confiance entière ; mais son livre, imprimé dans une ville

à peine connue, au fond des États-Unis, n'est pas parvenu en France; les extraits que nous en donnerons sont tirés des journaux anglois.

La descente de la rivière de la Paix, à travers un ravin profond dans les *Rocky-Mountains*, présenta à quelques aventuriers écossois au service de la compagnie du nord-ouest le premier passage pour entrer dans le pays inconnu à l'occident de ces montagnes, et auquel ils donnèrent le nom de Nouvelle-Calédonie, dénomination déjà affectée à une grande île de l'Océanie, et qui doit être remplacée par celle de *Calédonie-Occidentale*. Ce passage se trouve à la latit. 56° 30 '. Mackenzie avoit traversé la chaîne de rochers, plusieurs années avant, sous la latit. 54° $\frac{1}{2}$, en descendant une grande rivière qui se dirige vers le sud, et qu'on nomme *Tacoutche-Tesse*, qu'il croyoit être la Colombia; mais on voit maintenant qu'elle se décharge aux environs de la baie nommée *Birchs-Bay* par Vancouver, dans la latitude 49°, tandis que l'embouchure de la Colombia gît 46° 15 '. Une autre rivière, nommée la *Caledonia*, qui tient une course parallèle à celle de la Tacoutche-Tesse, tombe dans la mer, auprès de l'*Admiralty-Inlet* de Vancouver, en latitude 48° (1), et forme une frontière naturelle

(1) Ces détails diffèrent de ceux que nous avons cités plus haut, pag. 53; mais ceux-ci nous paroissent préférables.

entre le nouveau territoire et celui des États-Unis, frontière qui coïncideroit avec une ligne prolongée parallèlement au *lac des Bois*, en laissant deux degrés environ de latitude entre elle et la Colombia. On pourra fixer la frontière septentrionale, à la latit. 57°, tout près des établissemens les plus méridionaux des Russes. Par conséquent, sa longueur peut être évaluée à 550, et sa largeur, à partir des montagnes de l'Océan-Pacifique, seroit de 300 à 350 milles géographiques. L'élévation du passage de la rivière de la Paix n'est guère estimée au-dessus de 1000 pieds; mais les deux bords en sont tellement élevés, qu'ils se trouvent ordinairement, et même *éternellement*, d'après M. Harmon, couverts de neige. La rivière n'est guère rapide; il n'y a que peu de chutes, et le portage ne s'étend pas au-delà de la distance d'une douzaine de milles. Deux branches, dont l'une arrive du nord, et l'autre du sud, se réunissent à l'entrée du passage; la dernière, après avoir baigné le pied des montagnes, pour l'espace de deux cents milles; et la première, ou la *branche Finlay*, qui prend sa source dans le *Muskqua-sakyegun*, ou lac du Grand-Ours, à peu près dans une direction occidentale du point de réunion, jusqu'à la distance supposée d'environ 150 milles. Ce lac n'a point été visité jusqu'à présent, mais on le représente comme étant d'une

étendue immense, s'étendant très au loin vers le nord, tout comme vers l'occident.

La totalité de ce vaste pays est tellement entrecoupée de rivières et de lacs, que M. Harmon estime que la sixième partie de sa surface est couverte d'eau. Le plus grand de ces lacs, qu'on ait visité jusqu'à présent, se nomme *Lac-Stuart*, que l'on croit avoir 400 milles en circonférence. On a établi un poste sur ses bords, lat. 54° 30′ N., et long. 125° O. A cinquante milles vers l'occident se trouve le lac de *Frazers*, qui a de quatre-vingts à quatre-vingt-dix milles de circonférence; et là, aussi, un poste fut établi en 1806. Un troisième lac, qui a de soixante à soixante-dix milles de tour, a été nommé lac de *Mac-Leod*, au bord duquel on a bâti un fort en latit. 55° N., et long. 124° O. Les eaux de ce dernier lac entrent dans la rivière de la Paix; et celles qui sortent des deux autres, s'épanchent, à ce qu'on croit, dans l'Océan pacifique, et forment, suivant toutes les probabilités, les rivières indiquées par Vancouver auprès du port Essington.

L'immense quantité de saumons qui fréquentent annuellement ces deux lacs, ne laissent pas le moindre doute sur leur communication avec l'Océan pacifique; et l'absence de cette espèce de poisson dans le lac de Mac-Leod, ne nous permet guère de douter qu'il ne se décharge pas

dans l'Océan. La rivière du Lac-Stuart passe par les tributs populeuses des *Nate-ote-tains*, qui affirment que des hommes blancs y viennent dans de grands bateaux, pour trafiquer avec les *A-tenas* (nation qui habite entre leur tribu et la mer), ce qui a été pleinement confirmé par les fusils, les marmites de fer, le gaudron, le drap et autres objets qu'on a trouvés en leur possession.

La plupart des montagnes de la Calédonie occidentale sont couvertes de bois jusqu'au sommet; ces bois consistent principalement en pins d'Ecosse et d'autres espèces semblables, en hêtres, bouleaux, peupliers, trembles, cyprès, et, généralement parlant, en tous les genres d'arbres qui se trouvent sur la côte opposée des montagnes rocailleuses. Les grands animaux, si communs dans l'Amérique septentrionale, tels que les buffles, l'élan, la *moose*, le renne, les ours, etc., ne sont pas nombreux dans ce territoire nouveau; mais, par contre, il n'y manque pas des castors, des loutres, des martins, des renards de plusieurs espèces, et tous les autres animaux à fourrure, pas plus que des loups, des blaireaux et des fouines. Les oiseaux de toutes les espèces qu'on trouve dans l'Amérique septentrionale, abondent dans la Calédonie occidentale; les grues y viennent en nombre prodigieux, tout comme les cygnes, les butors, les oies et les canards. M. Harmon fait mention d'un petit animal qui est

propre aux montagnes rocailleuses. Les naturels du pays le nomment *quis-qui-sou*, ou le sifleur, à cause du genre de bruit qu'il fait lorsqu'on le surprend. Il est de la grandeur ordinaire d'un blaireau, ayant une belle queue, bien garnie, et son corps est couvert d'une bonne fourrure gris argenté. Il s'enfouit en terre et se nourrit de racines et d'herbes, la chair en est regardée comme une friandise, et l'on se sert de sa peau pour des vêtemens. La température de l'atmosphère est plus élevée que du côté oriental des montagnes. Le temps, dit M. Harmon, n'y est jamais excessivement froid, si ce n'est pendant un petit nombre de jours dans l'hiver; alors le mercure baisse jusqu'à 32 degrés au-dessous de zéro; sur le côté opposé, elle est souvent de 40° à 50° au-dessous de zéro. L'été y est très-agréable, car il n'y fait jamais trop chaud pendant le jour, ni trop froid la nuit; on prétend néanmoins qu'il y gèle plus ou moins dans tous les mois de l'année, et que la terre y est couverte de neige depuis le mois de novembre jusqu'au milieu de mai. Les natifs de la Calédonie occidentale s'appellent *Ta-cullics* (ce qui veut dire voyageur par eau), attendu qu'ils se transportent d'un village à un autre en canots. Les hommes sont de la taille moyenne, et bien proportionnés; mais, pour les femmes, elles sont, généralement parlant, d'une stature épaisse et raccourcie,

ayant leurs membres inférieurs d'une grosseur très-disproportionnée à leur taille ; elles ne sont pas plus propres qu'il ne faut dans leur ménage, leurs alimens et leurs vêtemens. Les peaux du castor, du blaireau, du lièvre, tout comme de plus petits animaux, découpées en lanières et tressées ensuite en forme de manteau, leur servent d'habillement. Les femmes portent en outre un tablier de peau de daim ou de saumon, qui a de 12 à 16 pouces de large, et qui descend à peu près jusqu'aux genoux. Dans l'été, les hommes vont assez souvent sans aucun vêtement. Ceux qui demeurent auprès des habitations se laissèrent persuader de faire usage d'une espèce de culotte ; mais, dit M. Harmon, leurs sentimens de délicatesse sont encore si peu enracinés que, lorsqu'un jour les culottes se trouvent à leur place, le lendemain souvent on les voit roulées autour de la tête, ou bien de toute autre partie du corps. Les femmes comme les hommes perforent le cartilage du nez, auquel les hommes suspendent des morceaux de cuivre rouge ou blanc ; mais les jeunes femmes y passent une brochette de bois, à chaque extrémité de laquelle elles suspendent une coquille d'un pouce et demi environ en largeur, et de la grosseur de la tige d'une pipe à fumer. Ces coquilles leur sont apportées par les *A-te-nas*, et constituent une espèce de monnoie ; car une vingtaine représentent la valeur

d'une peau de castor. Les jeunes femmes, lorsqu'elles trouvent l'occasion de se procurer des verroteries européennes, les assemblent en houppes, dont elles attachent une à une boucle de leurs cheveux, derrière chaque oreille.

Comme ces sauvages tirent leur subsistance principalement des eaux, leurs filets sont d'une rare excellence; ce sont les femmes qui les nattent avec l'écorce inférieure du saule; elles font d'abord un cordage très-fort, et elles se servent parfois, à cet effet, des orties; mais ces derniers ne servent qu'à prendre les plus petites espèces de poisson. La pêche commence ordinairement vers le premier d'avril dans les petits lacs qui leur fournissent de la truite, des carpes, etc. C'est là leur nourriture pendant les deux ou trois mois qui s'ensuivent; et, aussitôt que la saison est passée, ils retournent dans leurs villages, où ils ramassent une grande variété d'herbes de racines et de baies pour manger avec leur poisson séché. Cette provision leur sert jusque vers le milieu d'août, lorsque le saumon commence à paroître en quantités incroyables. Ces poissons, après avoir passé les lacs, remontent les rivières qui y versent leurs eaux, et quelquefois jusqu'à une telle hauteur, que la baisse des eaux qui a lieu ensuite les empêche de descendre; et, dans ces cas-là, ils périssent en nombre si considérable, que l'air en est infecté jusqu'à

une grande distance. A l'instant qu'ils paroissent, tous les naturels du pays, hommes, femmes et enfans, s'élancent de leurs cabanes en s'écriant : *Voilà le saumon ! voilà le saumon !* Ils se mettent à l'instant à les prendre pour en faire leur provision d'hiver. La manière ordinaire de les pêcher consiste à jeter une digue à travers la rivière, en y plaçant de grands paniers d'osier : l'entrée du panier est un cône dont la pointe est tournée vers l'intérieur comme nos souricières. Cinq ou six cents à la fois se prennent souvent dans ces paniers. Les femmes et les enfans s'occupent alors à les vider et à les suspendre par la queue à des gaules pour les sécher. Au bout d'un jour ou deux, on les descend, on les ouvre, et puis on les suspend au grand air pendant un mois environ; alors ils se trouvent si bien séchés, qu'on peut les conserver pendant plusieurs années. Le brochet, si commun dans tous les lacs, sur le côté oriental des montagnes rocailleuses, n'est point connu dans le territoire occidental; mais, pour l'en dédommager, il y a la plus grande abondance du plus bel esturgeon qu'il y ait au monde. M. Harmon assure qu'il n'est pas rare de trouver de ces poissons qui pèsent 250 livres, et qu'il en a vu un qui avoit été pris dans le lac Frazer qui avoit douze pieds deux pouces de long et quatre pieds onze pouces en circonférence, et qui a dû peser de 550 à 600 livres. Les diverses

espèces de quadrupèdes qui fourmillent dans cette partie de l'Amérique, servent tant pour la nourriture que pour le vêtement. On les attrape dans des filets très-forts faits de lanières de cuir, ou bien on les tue à coups de flèche; quelquefois on les prend dans des trappes construites de gros morceaux de bois, dressés debout, de manière qu'ils les écrasent en tombant au moment qu'ils mordent à l'amorce qui se trouve au pied. Le castor est regardé comme le plus précieux de ces animaux; ils le servent dans les festins qu'ils célèbrent à la mémoire de leurs parens décédés. Des baies de plusieurs espèces constituent aussi une partie essentielle de leur nourriture; ils les conservent en les rangeant couche sur couche alternativement avec des cailloux chauffés au feu dans des vases faits de l'écorce du pin, et en les pétrissant à l'eau en forme de tablettes qu'ils laissent sécher ensuite: c'est dans cet état qu'ils les mangent avec de l'huile de saumon. Lorsqu'il leur arrive de manquer de toute autre espèce de nourriture, ils ont recours à une espèce de lichen qui se trouve en abondance sur les flancs de leurs rochers.

Ils construisent leurs canots avec l'écorce du pin ou du hêtre; et, dans ces frêles embarcations, deux hommes font à leur aise, avec leurs pagayes ou rames à double coup, cinquante milles par jour. En hiver, ils voyagent au moyen des sou-

liers à neige qui consistent en deux bâtons courbés et entrelacés avec des lanières de peau de daim, ou bien dans des traîneaux tirés par des chiens. « Un couple de ces animaux dociles, dit M. Harmon, traîne une charge de deux quintaux et demi, sans compter la provision pour eux-mêmes et leur conducteur, à raison de vingt milles dans l'espace de cinq heures. Il ajoute que les habitans du côté occidental des montagnes paroissent éprouver autant d'affection pour leurs chiens qu'ils en ont pour leurs enfans ; ils font la conversation avec eux tout comme avec des êtres doués de raison, et les appellent fréquemment leurs fils et leurs filles. Lorsqu'ils viennent à mourir, il n'est pas rare de voir leur maître placer leur cadavre sur une pile de bois, et le consumer au feu tout comme ils font avec les corps de leurs parens défunts, en lamentant et hurlant tout comme ils feroient pour un individu de leur propre famille. »

Du côté oriental de ces montagnes, les Indiens enterrent toujours leurs morts ; mais, sur le côté opposé, ils les brûlent. M. Harmon s'est trouvé présent lorsqu'on brûla les restes d'un de leurs chefs : le corps étoit paré de ses plus riches habits, tous ses bijoux étoient placés à ses côtés sur le bûcher. Ses deux femmes se placèrent, l'une à la tête, et l'autre aux pieds du corps, et elles y restèrent jusqu'à ce que leurs cheveux fussent brûlés

par les flammes et elles-mêmes presque étouffées par la fumée, et alors elles s'éloignoient presque sans connoissance. Aussitôt qu'elles reprenoient leurs sens, elles se mettoient à frapper le corps qui se consumoit, aussi souvent que l'ardeur du feu leur permettoit d'y toucher, et l'on continua cette dégoûtante cérémonie jusqu'à ce qu'il fût presque entièrement consumé. Alors on ramassa les cendres et les os, et on les mit dans des sacs que les veuves devoient porter sur elles jour et nuit pendant deux années : à la fin de cette époque, les parens doivent faire un festin, et alors on dépose les os et les cendres dans une boîte qu'on place sous une toiture au milieu du village. Jusqu'à l'expiration de ces deux ans, les veuves sont tenues dans une sorte d'esclavage; leurs figures sont barbouillées avec du noir; on rase leurs têtes, et elles n'ont d'autre vêtement qu'une ceinture de peau autour du corps. Ceux de ces naturels qui meurent pendant l'hiver sont gardés dans leurs cabanes jusqu'au retour de la belle saison; alors on livre leurs corps aux flammes, et leurs restes sont enfin déposés dans de petites constructions qui ont six pieds environ d'élévation, ayant une couverture d'écorce d'arbre, et entourées de planches sur lesquelles sont dessinées grossièrement les images du soleil et de la lune, ainsi que de divers animaux.

Ils paroissent avoir quelque notion vague sur

un état futur; et c'est leur ferme opinion que l'ame d'un défunt a le pouvoir de revenir à volonté sur terre sous une forme humaine ; ils croient même que leurs prêtres ou sages ont le pouvoir de faire passer l'ame du mort dans le corps d'un de ses parens, et, dans ce cas-là, le premier enfant de celui-ci viendra au monde avec cette ame dans son corps; ils croient aussi que la terre a été autrefois entièrement couverte d'eau, et que tout ce qu'il y avoit dessus a été détruit, à l'exception d'un *rat musqué*, qui, ayant plongé jusqu'au fond, en rapporta un peu de boue qui, ayant augmenté continuellement, prit enfin la forme du monde, c'est-à-dire de la Calédonie occidentale. Ils ne s'embarrassent pas de la manière dont le monde a été originairement peuplé; mais un grand feu, à ce qu'ils prétendent, se répandit sur toute sa surface, et détruisit jusqu'au dernier des êtres humains, à l'exception d'un seul homme et d'une femme qui se sauvèrent en se retirant dans une caverne profonde des montagnes jusqu'après l'extinction des flammes.

Les Calédoniens occidentaux sont très-gais et très-bavards. « Les hommes, les femmes et les enfans, dit M. Harmon, ne laissent jamais reposer leur langue un seul instant, à moins qu'ils ne s'endorment; car ils sont toujours prêts à parler ou à chanter. Il y a plusieurs de leurs airs qui sont agréables, et ressemblent beaucoup à la musique

des églises catholiques; ils sont très-adonnés au jeu, particulièrement les hommes; mais les femmes, et même les enfans, passent aussi une grande partie de l'hiver à jouer, et ils parient quelquefois jusqu'au dernier chiffon qu'ils ont sur le corps. Les hommes sont très-attachés à leurs femmes et portés à la jalousie; mais ils accordent une liberté illimitée à leurs filles, « dans la vue, à ce « que me disoit l'un de ces hommes, d'empê- « cher que les jeunes hommes ne fréquentent « pas leurs mères! » Les familles consentent à une espèce de mariage temporaire entre leurs filles et les chasseurs de fourrure canadiens. Au surplus, ils paroissent être un peuple tranquille, gai et innocent, et, à ce qu'on nous assure, toujours disposés à travailler pour les hommes blancs. Il faut espérer que ces hommes blancs les instruiront dans l'art de l'agriculture (pour lequel le pays est très-convenable), jusqu'à ce qu'ils parviennent à un degré de civilisation plus parfait et aux connoissances plus précieuses, pour la réception desquelles leurs douces et paisibles manières paroissent les rendre particulièrement susceptibles.

TRAITÉ

DES

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES DES HINDOUS,

Particulièrement de celle des *Brâhmanes ;*

Lu par H. J. Colebrooke *à la Société asiatique de Calcutta; communiqué par* M. Langlès, *membre de l'Institut*, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

Les derniers travaux dont j'ai été chargé m'ayant conduit à étudier la loi civile des Hindous, qui renferme des allusions continuelles à leurs cérémonies religieuses, je me suis appliqué à la lecture des divers traités sur cet objet, et à traduire beaucoup de passages du *Sanskrit*, afin de les éclaircir et de les corroborer. L'information que j'y ai puisée est d'autant plus digne des regards de la *Société asiatique*, qu'il est impossible de vaincre la réserve des Hindous sur tout ce qui con-

cerne leur culte. Je me suis borné, dans cette première communication, à lui soumettre la traduction littérale de quelques-unes de leurs prières et à une description de leurs cérémonies dégagée de toutes réflexions, qui deviendront le sujet d'une discussion ultérieure. La *Société* peut, d'ailleurs, se reposer sur le zèle et le talent de notre collègue, *M. W. C. Blaquière*, pour des renseignemens plus étendus et d'un intérêt plus direct.

Un *Brâhmane* est astreint à son réveil, sous peine de perdre tous les avantages qui résultent de l'exécution des devoirs de sa religion, de se frotter les dents avec une branche du figuier racémifère, et de réciter la prière suivante : « Ecoute, » Seigneur de la forêt ; *Soma* (1), le roi des herbes » et des plantes, s'est approché de toi ; puissiez-» vous ensemble nétoyer ma bouche avec de la » gloire et de bons auspices, afin que je mange une » nourriture abondante. » Cette autre prière peut remplacer la précédente : « Seigneur de la forêt, » accorde-moi de la vie, de la force, de la gloire, » de la splendeur, des rejetons, du bétail, des ri-» chesses en abondance, de la vertu, des connois-» sances et de l'intelligence. » Si la branche exigée ne peut se rencontrer, il faut qu'il se rince la bouche douze fois de suite avec de l'eau ; cet acte de propreté doit aussi s'observer toutes les

(1) C'est un des noms de la lune. (L-s.)

fois que l'usage de la branche est défendu, c'est-à-dire le jour de la conjonction, et les premiers, sixièmes et neuvièmes jours de chaque moitié de mois lunaire.

Dès qu'il a jeté la branche dans un endroit purifié, il doit se baigner, en se tenant debout, soit dans une rivière, soit dans quelque autre lieu rempli d'eau. Un maître de maison ne peut pratiquer ce devoir moins de deux fois par jour, c'est-à-dire le matin et à midi; mais s'il est, en outre, membre d'un ordre religieux, il faut qu'il le répète le soir; la stricte observance de cette cérémonie est aussi efficace que la plus sévère pénitence pour l'expiation des péchés; les bains pris le matin aux mois de *Magha*, *Pholgouna* et *Kartika* (1), ont ce pouvoir au plus haut degré. En cas de mauvais temps ou d'infirmités, il lui est permis de faire cette ablution salutaire dans sa propre maison, mais en s'abstenant de l'usage des prières, à moins qu'un devoir religieux ou une affaire urgente n'exige sa présence de bonne heure, quand il peut abréger la cérémonie et les prières. Son bain régulier consiste

(1) Magha, et, par corruption, Mah, commence du 9 au 13 janvier; Phagoun, du 9 au 13 février; Kartika, et, par corruption, Katic, du 9 au 13 octobre. L'année solaire, bengalie, commence ordinairement vers le 10 mars; mais l'année civile, luni-solaire, peut commencer du mois de février au mois d'avril. (L-s.)

en ablutions, suivies du récit à voix basse du *Gâyatrî* et des noms des mondes, en suivant les trois oraisons suivantes, après avoir bu de l'eau à petites gouttes et s'en être répandu sur le corps, et pendant l'ablution qu'il se fait, en jetant de l'eau à huit reprises sur sa tête ou vers le ciel, et qu'il termine par en répandre sur la terre, afin de détruire les démons qui font la guerre aux dieux. —Première oraison. — « Eaux! qui apportez tant » de délices, accordez-nous le bonheur présent et » la vue ravissante du Dieu suprême. » —Deuxième oraison. — « En tendres mères, faites-nous participer » à votre essence heureuse. » —Troisième oraison. — « Nous nous approchons avec avidité de votre » essence, qui soutient la demeure céleste. Eaux! » accordez-la nous. » — L'ablution n'est pas la même dans l'*Agnî pourâna* (1) : « Il faut réciter » avec attention les prières adressées à l'eau, et » faire l'ablution en jetant de l'eau sur la couronne » de la tête, sur la terre, vers le ciel; encore vers le » ciel, sur la terre, sur la couronne de la tête, sur » la terre; une troisième fois sur la couronne de la » tête, et finalement sur la terre. » Cette ablution étant finie, il faut prendre de l'eau dans la bouche, sans l'avaler, en disant tout bas ces paroles : « Seigneur du sacrifice! ton cœur est au

(1) Le Pourâna du feu, un des dix-huit pourânas ou poèmes religieux. (L-s.)

» milieu des eaux de l'Océan ; puissent les herbes
» et les eaux salutaires te pénétrer ! C'est avec
» des hymnes de sacrifice et d'humbles salutations
» que nous invoquons ta présence : fais que cette
» ablution soit efficace. » — L'adorateur peut se contenter de prendre de l'eau en prononçant sourdement les noms mystérieux des sept mondes ; ensuite, en se plongeant trois fois dans l'eau, il doit répéter le texte expiatoire qui renferme le récit de la création ; et, après avoir terminé son ablution, il peut se couvrir de son manteau après l'avoir lavé, et s'asseoir pour adorer le soleil levant.

Cette cérémonie commence ainsi : Il lie la boucle de cheveux qui est sur la couronne de sa tête, et en même temps récite le *Gâyatrî* (1), en tenant à sa main gauche une grande quantité de l'herbe nommée *Koaya* (2), et trois brins de la

(1) Gâyatrî, prière sacrée parmi les Hindous, qui renferme la profession de foi brahmanique. On y reconnoît les principes fondamentaux de cette religion héliaque, à la fois si sublime, si simple, si naturelle dans son origine ; mais les Brahmânes, intéressés à entretenir l'ignorance, la superstition et l'abrutissement de leurs sectateurs, sont parvenus à la rendre inintelligible, absurde et même sanguinaire. Cette prière, qui termine le quatrième véda, se trouve dans le Discours sur la religion des Hindous, T. I, p. 174, des *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan*.

(L-s.)

(2) Herbe dont on se sert dans plusieurs cérémonies.

même à sa droite, ou en en portant un anneau sur le troisième doigt de cette même main droite. Il prend dans sa bouche quelques gouttes d'eau, et répète le gâyatrî de nouveau, en le faisant précéder des noms mystérieux des mondes, et en se frottant les mains comme s'il les lavait; il porte ses mains ainsi mouillées à ses pieds et sur sa tête; il en touche sa poitrine, ses yeux, ses oreilles, son nez, son nombril et ses deux épaules quand, suivant une autre injonction, il faut qu'il prenne encore de l'eau trois fois, et qu'il prononce à basse voix les paroles expiatoires, qui sont l'histoire de la création. S'il lui arrive d'éternuer ou de cracher, il ne doit prendre de l'eau qu'après avoir touché son oreille droite, conformément à la maxime suivante : « Il est défendu de prendre » de l'eau dans sa bouche, après avoir éternué, » craché, mouché, dormi, mis ses vêtemens ou » versé des larmes, sans avoir eu la précaution » de toucher son oreille droite. » — *Paraçara* dit » que le feu, l'eau, les vêdas, le soleil, la lune » et l'air résident tous dans les oreilles des Brah- » mânes. *Ganga* (1) est dans leurs oreilles droites,

solennelles et religieuses : c'est pourquoi on la nomme vulgairement herbe des sacrifices (*Poa cynosuroides.*) *Voyez* Wilson's *Sanscrit and english Dictionary*, pag. 206.) (L-s.)

(1) La rivière du Ganges, à laquelle préside une déesse et non un dieu. (L-s.)

» le feu de sacrifice dans leurs narines ; et, quand » ils touchent ces parties, toute sorte d'impureté » est dissipée. » Ceci explique l'usage de suspendre le bout du cordon sacerdotal sur l'oreille droite, pour le purifier de la pollution, qui est la conséquence d'une évacuation d'urine. Tout acte religieux est rendu vain, s'il n'a été précédé de la cérémonie d'humecter la bouche avec de l'eau ; il n'y a pas de rit, dit le *Samba Pourâna*, qui n'exige cette introduction indispensable. Cette purification étant faite, le prêtre passe sa main vivement autour de son col, en récitant cette prière : « Puissent les eaux me préserver ! » Il ferme ensuite les yeux et médite en silence, en se figurant « que *Brâhma*, avec de beaux visages » et un teint rouge, réside dans son nombril ; » *Vichnou* (1), ayant quatre bras et un teint noir, » dans son cœur ; et *Siva* (2), avec ses cinq

(1) Seconde personne de la trinité indienne, la puissance conservatrice qui sauva le monde en s'incarnant sous la forme d'une tortue. Vichnou s'est déjà incarné neuf fois. Les Hindous attendent la dixième incarnation (*Avatâra*, descente), laquelle doit avoir lieu sous la forme d'un cheval. (L-s.)

(2) Siva, la troisième personne de la trinité des Hindous, porte aussi le nom de *Mahâ dêva*, grand dieu. C'est à la fois la puissance destructrice et productrice, c'est-à-dire qui préside aux changemens des formes ; car les Hindous n'admettent pas l'anéantissement absolu de la ma-

» visages et son teint blond, dans son front. » Ses méditations se reportent après sur les paroles les plus sacrées pendant la durée de trois suppressions d'haleine. Cette suppression doit se faire en bouchant la narine gauche avec les deux plus longs doigts de la main droite, en aspirant son haleine par la narine droite, en bouchant cette narine avec le pouce, et en retenant l'haleine pendant la méditation ; alors les deux doigts sont retirés de la narine gauche, et l'haleine supprimée est rejetée. Pendant cette suppression, il faut que le *Gâyatrî* et les noms mystérieux des mondes, ainsi que le monosyllabe de trois lettres et les paroles sacrées de Brahmâ soient prononcées. Cette description de la suppression d'haleine est tirée de leur ancien législateur *Yâdjnyawalkya*, et comporte la méditation suivante : « *OM* (1) terre ! » ciel ! firmament ! région du milieu ! lieu de » naissance ! demeure des élus ! séjour de la » vérité ! »

« Nous méditons sur la lumière adorable du » générateur resplendissant qui gouverne nos en- » tendemens, qui est l'eau, l'éclat, la saveur,

tière, ni même sa *création* dans le sens que nous attachons à ce mot. (L-s.)

(1) Et, plus correctement, *âum*. Ce nom mystique de la divinité, qui se trouve au commencement de toutes les prières, se compose de trois lettres ; savoir : *a*, qui désigne Vichnou ; *ou*, Siva, et *ma*, Brahmâ. Ce mot est

» la faculté immortelle de la pensée; Brahmâ (1),
» la terre, le firmament et le ciel. » Ces paroles signifient ce que renferme le commentaire dont nous allons joindre un extrait : « Cette puissance
» éclatante qui gouverne nos entendemens, est
» l'élément primitif de l'eau, l'éclat des pierres
» précieuses et d'autres matières luisantes, la
» saveur des arbres et des plantes, l'ame pen-
» sante des êtres vivans ; elle est la créatrice, pré-
» servatrice et destructrice, le soleil et toutes
» les autres divinités ; enfin, tout ce qui remue
» et tout ce qui est fixé dans les trois mondes,
» appelés la terre, le firmament et le ciel. Le
» suprême Brâhme, ainsi manifesté, illumine les
» sept mondes ; puisse-t-il unir mon ame à son
» propre éclat (c'est-à-dire à sa propre ame, qui
» réside dans toute sa beauté dans le septième
» monde ou le séjour de la vérité !) »

En une autre occasion, l'oraison finale, qui

l'emblême sacré de la trinité hindoue. *Voyez* les *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustân*, T. I, p. 201. (L-s.)

(1) Qu'il ne faut pas confondre avec Brahmâ, la première personne de la trinité hindoue. *Brahm*, la cause divine et l'essence du monde, de laquelle toutes les choses sont supposées procéder et émaner, et à laquelle elles doivent retourner, le dieu inconnu. Brahmâ est la première personne de la trinité hindoue et le créateur actif du monde. *Voyez* Wilson's *Sanscrit and english Dictionary*, p. 607. (L-s.)

est le *gâyatrî* de *Brahm*, est omise, et les noms des trois mondes inférieurs sont seuls insérés ; en voici le texte : « Je médite sur cette puissance » éclatante, qui est *Brahm* lui-même, et se » nomme la lumière du soleil rayonnant ; il gou- » verne la lumière mystérieuse qui réside au-de- » dans de moi et qui me fait penser ; cette lu- » mière est la terre, l'éther subtil et tout ce qui est » contenu dans la sphère créée ; elle est le triple » monde, qui renferme tout ce qui est fixe et tout » ce qui est mobile ; elle existe intérieurement » dans le cœur, et extérieurement dans l'orbe du » soleil ; étant la même que cette puissance écla- » tante, moi-même je suis une émanation du su- » prême *Brahm*. » C'est avec de semblables ré- flexions, dit le commentateur, que ces paroles doivent être récitées.

Cette exposition est justifiée par un très-long commentaire appuyé de nombreuses autorités. Le commentateur a ajouté plusieurs passages d'anciens légistes et de poètes mythologiques, pour démontrer l'efficacité de ces prières dans l'expiation des péchés. Comme les précédens éclaircissemens du texte sont fondés principalement sur la glose d'un ancien philosophe et législateur *Yâdjnyawalkya*, l'extrait suivant ne consistera qu'en une traduction littérale de sa glose *métrique*.

« Le père de tous les êtres produisit tous les » états de l'existence, car il crée et conserve

» toutes les créatures ; voilà pourquoi il est dé-
» nommé le générateur : il s'appelle également
» resplendissant ou divin, et est loué de toutes
» les divinités, parce qu'il brille, aime et rayonne.
» Nous méditons sur la lumière qui, existant
» dans nos esprits, gouverne continuellement
» nos entendemens dans la poursuite de la vertu,
» de la richesse, de l'amour et de la béatitude.
» Par la raison que l'être qui brille avec sept
» rayons, et qui, en prenant les formes du
» temps et du feu, mûrit les productions, est
» resplendissant, illumine tout, et finalement
» détruit l'univers, il est distingué par le nom
» de *lumière*, ou la puissance resplendissante.
» La première syllabe dénote qu'il illumine les
» mondes ; la seconde consonne veut dire qu'il
» colore toutes les créatures, et la dernière syl-
» labe signifie qu'il remue sans jamais cesser.
» C'est de sa propension à tout chérir qu'il reçoit
» le titre de *préservateur radieux*. »

Quoiqu'il paroisse, d'après les termes du texte (« lumière du générateur ou soleil »), que le soleil et la lumière sont distincts, cependant, en méditant ces paroles sublimes, ils ne le sont pas ; cette lumière est le soleil, et le soleil est la lumière ; ils sont identiques. « La même puissance res-
» plendissante et rayonnante, qui anime les êtres
» vivans, puisque leur ame existe au ciel, comme
» l'être mâle réside au milieu du soleil. » Il n'y a,

en conséquence, aucune distinction; mais cette effulgence, qui existe dans le cœur, gouvernant les entendemens des animaux, doit être seule méditée comme une et la même, néanmoins avec le pouvoir lumineux qui réside dans l'orbe du soleil.

« Ce qui est dans le soleil, et que nous appe-» lons *lumière* ou puissance resplendissante, est » adorable, et doit être adoré par ceux qui crai-» gnent les naissances et les morts successives, » et qui soupirent ardemment après la béatitude. »

La prière est précédée des noms des sept mondes, qui dénotent son efficacité, signifiant » que cette lumière pénètre et illumine les sept » mondes, qui, placés les uns au-dessus des au-» tres, forment les sept demeures de tous les êtres : » ils sont nommés les sept demeures, existant » d'elles-mêmes dans le temps passé, et renou-» velées dans le temps présent. Ces sept paroles » mystérieuses sont célébrées comme étant les » noms des sept mondes. L'endroit où existent » tous les êtres, soit fixes, soit mobiles, est appelé » la terre, et est le premier monde. Celui dans » lequel les êtres vivent une seconde fois, mais » sans sensation, en attendant la fin du période » assigné pour la durée de l'univers actuel, quand » ils la reprendront, est le monde de *re-existence*. » Le séjour des bons, où le froid, le chaud et la » lumière sont perpétuellement produits, se nomme

» *le Ciel*. La région intermédiaire, entre le monde
» supérieur et le monde inférieur, *le monde moyen*.
» Le ciel où les animaux détruits dans une confla-
» gration générale à la fin du temps assigné naissent
» une seconde fois, prend de là la dénomination
» *de monde des naissances*. L'on nomme *séjour des*
» *élus* celui qu'habitent *Sanaca* et d'autres fils
» de Brahmâ, qui se sont justifiés par une dé-
» votion austère, et qui sont exempts de toute
» domination. La vérité est le septième monde,
» et le séjour de Brahm est élevé sur le sommet
» au-dessus des autres mondes; on l'atteint à force
» de vraies connoissances, en remplissant exacte-
» ment ses devoirs, et en professant toujours la
» vérité; une fois qu'on y est parvenu, on n'en
» descend pas. La vérité est, en effet, le septième
» monde, et appelée, par cette raison, *le séjour*
» *sublime*. »

Les noms des mondes sont précédés du monosyllabe de trois lettres, pour éviter la mauvaise conséquence annoncée par *Menou*. Quand un Brâhmane commence ou finit la lecture du vêda ou la répétition de quelque passage sacré, il faut qu'il prononce tout bas la syllabe *Om*; car, si cette syllabe ne précède pas, sa science lui échappera; et si elle ne suit pas, il ne pourra plus rien retenir long-temps; cette syllabe doit également précéder les divers noms des mondes, pour désigner que les sept mondes sont des éma-

nations de la puissance qu'elle indique. « Comme » la feuille du *palaça*, dit *Yâdjnyawalkya*, est » soutenue par une seule pétale, de même l'u- » nivers est soutenu par la syllabe *Om*, symbole » du suprême Brahm. » « Tous les rits ordonnés » dans les vêdas, les oblations au feu, et les sacri- » fices solennels passent; mais ce qui ne passe » pas, dit Menou, c'est la syllabe *Om*, appelée » *Akchara*, parce qu'elle est un symbole de Dieu, » le seigneur de tous les êtres créés. »

La prière finale est ajoutée pour faire connoître les différentes émanations de cette lumière, qui n'est autre que le soleil lui-même. C'est Brahm, l'âme suprême; « le soleil, dit *Yâdjnyawalkya*, » est *Brahm;* cette vérité nous est révélée dans » les *Oupanichads* sacrés et dans différens *sâtchâs des vêdas*, » aussi le *Bhawichya pourâna*, en parlant du soleil, dit, « comme rien n'a été, ni » est, ni sera plus grand que lui, il est célébré » comme l'ame suprême dans tous les *vêdas*. »

Cette lumière par excellence, qui existe dans le soleil, existe aussi, comme principe de la vie, dans les cœurs de tous les êtres. Elle brille extérieurement au firmament, intérieurement dans le cœur; on la trouve dans le feu et dans la flamme. Ce principe de la vie, reconnu de tous les bons pour exister dans le cœur et au firmament, luit extérieurement dans la région éthérée, sous la forme du soleil. Il brille dans l'éclat

des diamans, des perles et des métaux; il donne le goût aux arbres, aux plantes et aux herbes; cet être radieux, enfin, qui est une forme de Brahm, se manifeste dans tous les êtres qui ont du mouvement, dans les dieux, les démons; les hommes, les serpens, les bêtes, les oiseaux; les insectes, et toutes les autres créatures; dans certaines substances fixes, telles que les pierres précieuses et les métaux, par leur éclat, et, dans d'autres, comme les arbres, les plantes et les herbes, par leur saveur. Tout ce qui meut, comme tout ce qui est immobile, est pénétré de cette lumière, qui existe dans les choses mobiles, en qualité d'ame suprême et d'immortelle faculté pensante. Ainsi le vénérable commentateur dit: « Au milieu du soleil est la lune; » au milieu de la lune est le feu, au milieu de la » lumière est la vérité; et au milieu de la vérité » est l'être impérissable. » Et encore: Dieu est » l'être impérissable, qui habite la demeure sa- » crée; l'ame pensante est la seule lumière, elle » brille d'une splendeur naturelle. » Cette ame pensante, nommée le principe immortel, est une émanation de cette puissance rayonnante, qui est l'ame suprême.

Cet univers, composé de trois mondes, fut produit par l'eau. « D'abord il créa les eaux, d'un seul » jet de sa pensée, et y plaça une semence génératrice. » (*Code de Menou*, ch. I, v. 8.) L'eau;

l'élément duquel sortirent les trois mondes, est cette lumière en même temps cause directe de la création, de la durée et de la destinée, manifestée avec ses pouvoirs, dans la forme de *Brahmâ*, *Vichnou* et *Roudra* (1); et, pour désigner cela, on ajoute les mots, *la terre*, *le firmament* et *le ciel*, comme épithètes de la lumière. Ces termes font allusion à ces trois qualités, la vérité, la passion et les ténèbres, correspondant avec les trois manifestations de la puissance, comme *créatrice*, *préservatrice* et *destructrice*; par là, il est également annoncé que l'être radieux se manifeste comme *Brahmâ*, *Vichnou* et *Roudra*, qui sont doués des qualités de vérité, passion et ténèbres, ce qui veut dire que cet être radieux, qui est le supreme *Brahm*, manifesté sous trois formes de puissance, est la cause efficiente de la création de l'univers, de sa durée et de sa destruction. Aussi, dans le *Bhawichyapourâna*, *Crichna* dit : « Le soleil est le dieu de la perception,

(1) Nom d'une forme de Siva ou demi-dieu, manifestation inférieure de Siva, et, suivant une légende, un être né du front de Brahmâ. La racine de ce nom, *roudra*, signifie pleurer, et on le donne à Siva, parce que ce dieu, d'après sa propre assertion, fait couler les larmes des mortels; on le donne aussi aux demi-dieux, parce qu'ils pleurent à leur naissance ou parce qu'ils font pleurer les ennemis des dieux. *Voyez* Wilson's *Sanscrit and english Dictionary*, p. 739. (L-s.)

» l'œil de l'univers, la cause du jour. Il n'existe » aucun être plus grand que lui parmi les puis-» sances immortelles. Cet univers procède de lui, » et c'est par lui qu'il sera anéanti; il est le temps » mesuré par des instans. » Ainsi l'univers, composé de trois mondes, qui renferment tout ce qui est fixe ou mobile, est l'être radieux, créateur, préservateur et destructeur de cet univers; en conséquence, rien ne peut exister qui ne soit cette puissance rayonnante.

Ces extraits de deux très-longs commentaires, suffiront pour expliquer les paroles qu'on médite pendant la suspension d'haleine dont nous avons parlé. Immédiatement après cette méditation, le prêtre doit prendre de l'eau dans sa bouche et réciter la prière suivante : « Puissent le sacrifice » du soleil, le régent du firmament et les autres » divinités qui président aux sacrifices, me garan-» tir du péché de ne pas remplir avec exactitude » des cérémonies religieuses! puissent les péchés » que j'ai pu commettre la nuit, soit dans la pen-» sée, soit dans les paroles, soit dans les actions, » être effacés avant le jour! puissent les germes » de corruption que renferme mon corps en être » expulsées! J'offre cette eau au soleil, dont la » lumière éclaire mon cœur, et dont l'existence » provient de l'essence immortelle. Puisse cette » oblation être efficace! » Ces oraisons doivent être suivies de trois ablutions et de la prière déjà trans-

prite en ces mots : « Eaux, puisque vous nous » procurez tant de délices, etc. ! » l'accompagnant de huit ablutions d'eau, soit sur sa tête, soit vers le ciel, et une seule sur la terre; et, terminant par de semblables ablutions répétées encore une fois, en priant ainsi : « Comme un homme fatigué » laisse des gouttes de sueur au pied d'un arbre; » comme celui qui se baigne est nettoyé de toute » impureté; comme une oblation est sanctifiée » par l'herbe sacrée : ainsi puisse cette eau me » purifier du péché! » L'ablution doit être répétée de nouveau avec le texte expiatoire qui récite l'œuvre de la création; ensuite se remplissant la paume de la main d'eau, et la présentant à son nez, il doit aspirer le fluide par une narine, et, après l'y avoir gardé un peu de temps, le rendre par l'autre, en le faisant jaillir vers le nord-est. Cette ablution est interne et lave tous les péchés; il finit par prendre de l'eau en récitant ce qui suit: « Eau! tu pénètres tous les êtres; tu sondes » les plus profondes retraites des montagnes; tu » es la bouche de l'univers; *tu es sacrifice*; tu es » la parole mystique, nommée *vacha*; tu es la » lumière, le goût et le fluide immortel. »

Ces cérémonies étant terminées, il adore le soleil, se tenant sur un pied, et appuyant l'autre contre sa cheville ou son talon, regardant vers l'est, et en mettant ses mains ouvertes devant lui de manière à représenter un creux. Dans cette

attitude, il dit tout bas les prières suivantes : Première. « Les rayons de la lumière annoncent » le soleil brillant et plein de feu, qui se lève avec » beauté pour illuminer l'univers. » Deuxième. « Il » se lève d'une manière étonnante, l'œil du soleil, » de l'eau et du feu, pouvoir collectif des dieux ; il » remplit le ciel, la terre et le firmament de son filet » lumineux ; il est l'ame de tout ce qui est fixe ou » mobile. » Troisième. « Cet œil, d'une suprême » bienfaisance, se lève pur de l'orient : puissions-» nous le voir pendant un siècle ! puissions-nous » vivre un siècle ! puissions-nous entendre un » siècle ! » Quatrième. « Puissions-nous, préservés » par la divine puissance, en contemplant le ciel » au-dessus de la région des ténèbres, nous ap-» procher de la divinité, le plus brillant des lumi-» naires ! » La prière qui suit peut être ajoutée : « Tu existes de toi-même ; tu es le *plus excellent* » rayon ; tu donnes la splendeur, accorde-la-moi. » Ceci fait allusion aux sept rayons du soleil, dont quatre sont supposés se diriger vers les quatre points ; l'un en haut, l'autre en bas, et le septième au centre, comme le *plus excellent* de tous : on adresse au dernier une prière particulière, dont voici l'explication : « Puisse le gouverneur su-» prême, qui engendre tout, dont le rayon lumi-» neux existe par lui-même, qui est la cause su-» blime de la lumière, et par qui les mondes sont » illuminés, nous être favorable ! » Après avoir pré-

senté une oblation au soleil, de la manière dont la description sera donnée plus bas, on invoque le *Gâyatrî*, en prononçant ces mots : « Tu es la » lumière ; tu es la semence ; tu es la vie immor-» telle ; tu es splendide, tu es aimé des dieux, tu n'es » diffamé par personne ; tu es le sacrifice le plus saint. » On le récite ensuite mesure par mesure : après, les deux premières mesures comme un hémistiche, et la troisième mesure, comme l'autre ; enfin, on dit les trois mesures sans interruption. Le même texte est invoqué ainsi : » Texte divin, qui exauces nos meilleurs souhaits, » dont le nom est trisyllabique, dont la signifi-» cation est le pouvoir de l'Être-Suprême, viens, » mère des *vêdas*, toi qui sors de Brahm, sois » toujours ici. » Alors le *Gâyatrî* est récité à basse voix, avec le monosyllabe de trois lettres, et les noms des trois mondes inférieurs, cent ou mille fois, ou autant de fois que possible, en comptant les répétitions sur un rosaire en or garni de pierres précieuses ou de graines sauvages. Les semences du *Poutradjiva* (1), nommées vulgairement *Pitonhia*, sont préférées. Les prières suivantes, tirées du *Vichnou-pourana*, terminent ces

(1) Arbre dont les fruits servent à faire des colliers auxquels on attribue une vertu prolifique (*Nagelia putrandjiva* de Roxburgh). Ce mot est composé de *Poutra*, fils, et *Djiva*, la vie. *Voyez* Wilson's *Sanscrit and english Dictionary*, p. 539. (L-s.)

répétitions (1). Première. « Salut au soleil, à ce » luminaire; ô *Brahm*, qui est la lumière de celui » qui pénètre et qui engendre l'univers, la cause » des rits efficaces. » Deuxième. « Je me prosterne » devant la grande cause du jour (dont l'emblême » est une fleur épanouie de l'arbre Yava (2)), le

(1) J'omets l'ennuyeux détail des péchés qui sont expiés au moyen d'un nombre déterminé de répétitions; un seul cas suffira pour satisfaire la curiosité du lecteur. « La » satisfaction prescrite, lorsqu'on a bu ou mangé quelque » chose de défendu, consiste à répéter huit cents fois le » *Gâyatrî*, après avoir suspendu l'haleine trois fois et en » touchant de l'eau pendant que l'on dit les paroles qui » suivent: « Le taureau mugit; il a quatre cornes, trois » pieds, deux têtes, sept mains, et est lié par une triple » ligature; il est le puissant être resplendissant et pénètre » dans les mortels » — Le taureau est la justice personnifiée: » ses quatre cornes représentent le *Brahma* ou prêtre sur» intendant; l'*Oudgatrî* ou chantre du *Samavéda;* l'*Hotii* » ou lecteur du *Rygvéda*, qui exécute la partie essentielle » d'une cérémonie religieuse, et l'*Adhwarin*, qui s'assied » dans l'enclos sacré, et chante l'*Yadjourvéda*. Ses trois » pieds sont les trois *védas;* ses deux têtes, qui mugissent » d'une manière effrayante, sont les oblations et le sacri» fice; ses sept mains sont les prêtres qui officient dans des » occasions solennelles: la ligature qui le retient est adorée » le matin, à midi et le soir. » (*Note de l'auteur.*)

(2) Je ne connois pas d'arbre qui, en sanskrit, se nomme *yava;* ce mot est le nom de l'orge. Suivant quelques écrivains, il a été donné à la principale île de la Sonde, *Java*, parce que cette plante céréale y étoit très-

» puissant luminaire qui est sorti de *Kacyapa* (1),
» l'ennemi des ténébres, le destructeur de tout
» péché. » Quelquefois le prêtre fait un tour au
sud, en prononçant un texte court : « Je suis
» le cours du soleil, » lequel s'explique ainsi :
« Comme le soleil, dans son cours, tourne autour
» du monde par le chemin du sud ; de même, en
» suivant ce grand luminaire, je me procure le
» bien qui résulte d'un voyage autour de la terre,
» en suivant le chemin du sud. »

L'oblation dont nous avons fait mention se
nomme *Arg'hâ*, et consiste en *tila* (2), fleurs, orge,
eau et bois de *sandale rouge*, mis dans un vase
de cuivre bien propre fait en forme de bateau ; le
prêtre le place sur sa tête et le présente ainsi, en
prononçant le texte suivant : « Celui qui voyage
» dans le chemin assigné (nommément le soleil)
» est présent dans ce pur orbe de feu et dans la
» région éthérée ; il est le sacrificateur aux céré-
» monies religieuses ; il s'assied dans l'enclos sa-
» cré, mais ne demeure jamais un seul jour dans

abondante. Peut-être faudroit-il lire ici yâvaka, espèce de haricot (*Phaseolus*), espèce de légume particulier au Kachemyr (*Dolichos biflorus*). (L-s.)

(1) Saint nommé aussi Konda, qui fut le guide spirituel du fameux Paraçourâma. (L-s.)

(2) Plante qui produit une graine huileuse (*Sesamum orientale*). On fait usage de cette plante et de son huile pour la préparation des alimens dans l'Inde. (L-s.)

» le même endroit ; cependant, il est présent dans
» toutes les maisons, dans le cœur de tous les êtres
» humains, dans la plus sainte demeure, dans
» l'éther subtil ; il est produit dans l'eau, dans la
» terre, dans le séjour de la vérité et dans les mon-
» tagnes de pierres ; il est ce qui est à la fois infi-
» niment grand et infiniment petit. » Ce texte est
ainsi interprété : « Le soleil est une émanation
» de l'Être-Suprême, partout présent, partout
» produit et pénétrant partout. » Cette oblation est
terminée, en adorant le soleil et en prononçant
ces mots : « Ses rayons, causes éfficientes de la
» science, illuminent les mondes et paroissent
» comme des feux de sacrifice. »

Il faut renouveler les ablutions dans l'ordre
prescrit pour les bains de midi, avant de faire
aucun acte de religion. L'usage de se baigner à
midi est aussi enjoint comme très-nécessaire à
la propreté, à la santé, et efficace dans les puri-
fications spirituelles et corporelles. Les malades
ne doivent pourtant pas l'observer ; et il est même
défendu à une personne saine de le faire après un
repas, ou avant de s'être dépouillé de ses bijoux
et autres ornemens. S'il n'existe point d'obtacles
de ceux de la nature de ceux que nous venons de
désigner, ou de ceux dont nous avons fait men-
tion en parlant des ablutions du matin, on peut
se baigner dans de l'eau tirée d'un puits, d'une
fontaine ou du bassin d'une cataracte, mais en

préférant toutefois l'eau qui se trouve au-dessus de la surface, un courant à un étang, une rivière à un ruisseau, un courant sacré à une rivière ordinaire, et les eaux du Ganges à toutes les autres. En traitant du bain, leurs auteurs en distinguent plusieurs sortes; d'abord, la friction du corps avec des cendres, ce qu'ils appellent le bain consacré au feu; l'acte de se plonger dans l'eau fait en l'honneur du régent de cet élément; des ablutions accompagnées des prières : « Eaux, puisque vous procurez des délices! etc. » qui constituent le bain sacré; de se tenir dans la poussière soulevée par les pieds des vaches; lequel bain tire son nom du vent et de l'air; de rester, exposé à la pluie qui tombe pendant le jour, en adoration du firmament et de l'atmosphère. L'ablution, ou bain proprement dit, est environnée des cérémonies suivantes, après s'être baigné et lavé en prononçant cette promesse: « Je veux maintenant faire » des ablutions. » Le baigneur doit invoquer les rivières sacrées; il doit y ajouter la prière radicale composée de ces mots : « Salut à Narayana. » On emploie souvent, dans cette occasion, une oraison extraite du *Padma pourâna* (Pourâna du Lotus), suivie de la salutation nommée le texte radical : la cérémonie se termine en ramassant de la terre et en prononçant cette prière : « Terre » qui soutiens tout, que les chevaux foulent de » leurs pieds, que les chars traversent, et sur la-

» quelle marche *Vichnou !* quelque péché que
» j'aie pu commettre, efface-le en montant sur
» mes membres, ô toi qui es supporté par *Crichna*
» à cent bras, et qui es incarné sous la forme
» d'un sanglier. »

Alors suit le texte extrait du *Padma Pourâna:*
» Tu sortis du pied de Vichnou, fille de Vishnou,
» qui es honorée de son père; ainsi préserve-nous
» du péché, en nous protégeant depuis le jour de
» notre naissance jusqu'à celui de notre mort. Le
régent de l'air a nommé trente-cinq millions d'en-
» droits sacrés au firmament, sur la terre, et dans
» l'intervalle qui les sépare; ils sont tous renfermés
» dans la fille de *Djahnou*. C'est toi qui avances la
» croissance des dieux; on te nomme le *lotus*,
» l'habile, la femme de *Prtthou*, l'oiseau, le corps
» de l'univers, la femme de Siva, le nectar,
» l'amante de la science; on t'attribue de la gaîté;
» on t'appelle la protectrice des mondes, la miséri-
» cordieuse, la fille de *Djahnou* (1), la consolatrice.
» *Ganga*, qui coule à travers les trois mondes, se
» rendra près de celui qui prononcera ces saints
» titres pendant son ablution. »

(1) Djahnoutanayâ, surnom du Ganges. Cette rivière fut dérangée dans son cours par les dévotions de Djahnou, saint hindou, qui absorba toutes ses eaux; mais il les restitua, d'après l'invitation des dieux: voilà pourquoi on le regarde comme le père de ce fleuve. *Voyez* Wilson's *Sanscrit and english Dictionary*, p. 329. (L-s.)

Quand la cérémonie est faite avec tous ces détails, la prière régulière est un texte des *vêdas*. « *Vichnou* fit trois pas, et traversa ainsi l'univers : » par bonheur pour nous, il posa son pied sur » cette terre de boue. « Puisse cette oblation être efficace ! » Par cette prière, on veut dire : « Puisse » la terre ramassée ainsi me purifier ! » La bouse de vache est ensuite employée avec une prière, dont voici la signification : « Puisque je ramasse » de la fiente de vache pour invoquer la déesse » de l'abondance, puissé-je obtenir la prospérité ! » le sens littéral en est ainsi conçu : « J'invoque » ici cette déesse de l'abondance, qui est irrésis- » tible, toujours blanche, présente dans cette » bouse de vache, qui est la maîtresse de tous » les êtres, le plus grand des élémens, et qui dirige » tous les sens. » L'adorateur tient ensuite de l'eau dans le creux de ses mains, qu'il joint ensemble, et fait la prière, qui tire son nom du régent de l'eau ; « je suis ce chemin, parce que *Varouna*, le » roi des eaux, ouvrit un chemin au soleil. Oh ! il » fit ce chemin dans un espace, qu'aucun pied » n'eût jamais foulé, pour recevoir les pas du so- » leil ; c'est lui qui arrête les méchans qui déchi- » rent le cœur. » En voici le sens : « *Varouna*, le » roi des eaux, qui dompte les méchans, fit une » route immense dans l'autre région réelle pour » recevoir les rayons du soleil ; je suis en consé- » quence cette route. » Alors, avant de nager, il faut

méditer une courte prière. « Salut au régent de l'eau!
» les fers de Varouna sont passés, » c'est-à-dire que
le couroux de Varouna, parce qu'un homme traverse
les eaux, qui sont ses fers, peut être appaisé
par la salutation. L'action de nager doit donc être
précédée de cette oraison. Il faut que le prêtre récite
alors l'invocation aux rivières saintes, et jette
trois fois sur sa tête de l'eau renfermée dans le
creux de ses deux mains jointes ensemble, en répétant
trois textes différens : 1° « Eaux! éloignez
» ce péché, quel qu'il soit, qui est dans moi; soit
» que j'aie usé de malice envers les autres, soit
» que je les aie maudits dans mon cœur, soit
» que j'aie dit des mensonges. 2° Eaux! mères
» des mondes! purifiez-nous; nettoyez-nous avec
» le fluide répandu, vous qui purifiez par des libations;
» car vous, divines eaux, vous éloignez
» tous les péchés. 3° Comme un homme fatigué
» laisse des gouttes de sueur au pied d'un arbre,
» etc. » Après ces invocations, il se met à
nager, et, faisant un circuit par le sud, récite
cette prière : « Puissent les divines eaux nous
» être propices pour l'accumulation des biens
» et pour des traits rafraîchissans! puissent-elles
» nous écouter, afin que nous puissions nous associer
» aux bons auspices! » Se plongeant dans
l'eau trois fois, il dit ce qui suit : « O consommation
» des rits solennels, qui purifient alors
» même qu'ils sont pratiqués par les plus grands

» pécheurs ; tu invites les plus vils criminels à la
» purification, tu expies les forfaits les plus graves.
» Je satisfais les dieux en leur offrant des obla-
» tions et des sacrifices ; j'expie mes péchés en-
» vers les mortels en employant ces mortels dans
» les sacremens ; défendez-moi donc du péché per-
» nicieux d'offenser les dieux. »

Il faut ensuite prendre de l'eau dans sa bouche et dire la prière : « Seigneur du sacrifice, ton cœur » est au milieu des eaux de l'Océan, etc., » et invoquer les rivières sacrés. Le prêtre jette de l'eau trois fois, en répétant ces trois prières : « Eaux ! puisque vous nous procurez des délices, etc., etc., et y joint les trois prières suivantes : 1° « Puisse » le seigneur de la pensée me purifier avec un » épi non coupé de l'herbe *kouça*, et avec les rayons » du soleil. Seigneur de la pureté, puissé-je ob- » tenir cette innocence désirée, qui forme ton » souhait, ô toi qui es satisfait de cette obla- » tion d'eau, et de moi qui suis purifié par cette » herbe sacrée. 2° Puisse le seigneur de la parole » me purifier, etc., 3° Puisse le soleil resplendis- » sant me purifier, etc. ! » Se plongeant alors trois fois dans l'eau, le prêtre doit répéter un même nombre de fois le grand texte expiatoire dont *Yâdjnyawalkya* dit : « Il comprend les principes » des choses et les élémens, l'existence de la masse » du chaos, la production et la destruction des » mondes. » Ceci sert à expliquer le texte qui,

considéré comme l'essence des *vêdas*, est très-mystérieux. L'auteur que je consulte en ce moment, semble en entreprendre l'explication avec une sainte vénération, et déclare qu'il n'a pas la clef de sa signification, ni le secours de commentaires antérieurs; voici comment il l'éclaircit: « L'Être-Suprême existoit seul; ensuite il y eut » des ténèbres universelles; l'Océan fut produit » par la diffusion de la vertu; quand le Créateur, » seigneur de l'univers, sortit de l'Océan, et forma » successivement le soleil et la lune, qui gouver- » nent le jour et la nuit, d'où procède la révolu- » tion des années, il créa en second lieu le ciel et » la terre, l'espace d'intervalle et la région céleste. » Les deux termes qui commencent le texte, expriment la vérité, mais sont ici expliqués comme désignant le suprême Brahm, d'après l'autorité d'un texte cité du *vêda;* « Brahm est la vérité, » l'unique être immuable; il est la vérité, et la science éternelle. » Pendant la durée de l'anéantissement général, dit ce commentateur, l'Être-Suprême seul existoit. C'est alors que la nuit fut créée, ou, en d'autres mots, qu'il y eut ténèbres universelles. « Cet univers existoit seul » dans l'obscurité imperceptible, indéfinissable, » impossible à découvrir par la raison, et non dé- » couvert par la révélation, comme s'il fût entiè- » rement plongé dans le sommeil. » (*Menou, ch. I, v.* 5.). Quand la création commença, l'Océan

fut produit par un pouvoir invisible répandu dans tout l'univers ; c'est-à-dire, l'élément de l'eau fut d'abord reproduit, comme instrument de la création : « d'un seul jet de la pensée, il créa les » eaux, etc. » (*Menou*, *ch. I*, *v.* 8). Alors le Créateur, devenu seigneur de l'univers, s'éleva des eaux. Le Seigneur de l'univers, anéanti dans la destruction générale, se ranima avec sa propre création des trois mondes. On entend ici par le ciel l'étendue du firmament au-dessus de la région des astres. La région céleste est le monde du milieu et les cieux qui sont au-dessus. L'auteur que je cite a ajouté de nombreuses citations, relativement à la sublimité et à l'efficacité de ce texte, que *Menou* compare au sacrifice d'un cheval, à cause de son pouvoir d'effacer les péchés.

Après le bain et pendant cette prière, le prêtre doit de nouveau se plonger dans l'eau, en répétant ce texte trois fois : « Comme un homme fa» tigué laisse des gouttes de sueur au pied d'un » arbre, etc. » Ensuite, pour expier de plus graves offenses, il faut qu'il médite le *Gâyatrî*, etc. pendant la durée de trois suppressions d'haleine, et le réciter mesure par mesure, hémistiche par hémistiche, et finalement le texte entier sans aucune pause. Pour expier le péché de manger avec des hommes d'une caste inférieure, ou de désirer ou d'accepter ce qu'on ne devoit pas recevoir, on doit se plonger dans l'eau, en récitant

une prière, que nous citerons en une autre occasion. Celui qui a bu des liqueurs spiritueuses est tenu de traverser la rivière ayant l'eau jusqu'au cou, et de boire autant de jus exprimé de la plante de la lune, que peut en contenir le creux de ses mains, enfin de méditer le monosyllabe composé de trois lettres, et alors de se plonger dans l'eau, en récitant la prière suivante : « O » Roudra ! ne poursuivez pas nos rejetons et nos » descendans; n'abrégez pas la durée de notre exis» tence ; ne détruisez pas nos vaches ; ne tuez pas » nos chevaux; ne tuez pas les gens fiers et irritables, » parce que nous vous adressons sans cesse nos » prières en tenant des oblations en nos mains. »

Quand les ablutions sont finies et qu'il sort de l'eau, en mettant ses vêtemens bien nettoyés, après s'être lavé les pieds et les mains et avoir pris de l'eau dans sa bouche, le prêtre s'assied pour adorer de la même manière qu'après le bain de matin, en substituant néanmoins la prière qui suit à celle qui commence par ces mots : « Puisse le soleil, sacrifice, etc., puissent les eaux » purifier la terre, afin qu'étant nettoyée, elle » puisse me purifier ! Puisse le Seigneur de la » science sacrée la purifier, afin qu'étant purifiée » par la sainteté, elle me nettoie de toute im» pureté ! Puissent les eaux laver mon impureté, » de quelque nature qu'elle puisse être, soit que

» j'aie mangé de la chair défendue, soit que j'aie fait ce qui étoit illégitime, soit que j'aie accepté » des dons de gens improbes !»

Le culte du matin et celui de midi ont encore cette différence que, dans le premier cas, on se tient devant le soleil les mains jointes en forme de creux, tandis que, dans le dernier, il faut lever ses bras. La manière d'adorer est la même sous tous les autres rapports.

Cette cérémonie étant terminée, le prêtre, après avoir marché en rond, en commençant au sud et en saluant le soleil, peut étudier une partie du *vêda*, en observant les formes prescrites, c'est-à-dire en se tournant le visage vers l'est, sa main droite dirigée vers le sud, et sa gauche vers le nord, s'asseyant avec de l'herbe *Kouça* devant lui, tenant deux brins d'herbe sacrée aux bouts des doigts de sa main gauche, et appuyant sa main droite dessus, la paume en haut. Lorsqu'il aura ainsi étudié le *Gâyatrî*, il doit réciter le texte convenable avant de commencer sa lecture, qui doit être la plus longue possible; il poursuivra cette lecture tous les jours, jusqu'à ce qu'il ait parcouru la totalité des *vêdas*, et à la fin recommencer sa course.

Il faut que cette prière soit récitée au commencement de la lecture du *Rigvêda*: » Je loue le feu » flamboyant qui est brûlé dans les cérémonies

» religieuses, qui les rend efficaces au bien-être
» de l'adorateur, qui fait la partie essentielle du
» rit, et qui donne la plus grande quantité de
» perles précieuses; » et, avant de lire l'*Yadjourvêda*,
celle-ci : » Je te cueille, ô branche du *vêda*, pour
» l'amour de la pluie; je te cueille pour l'amour
» de la force! Veaux! vous ressemblez à Vaïr,
» c'est-à-dire que, comme le vent remplit le monde
» par le moyen de la pluie, ainsi vous remplissez
» les sacrifices en tétant les vaches). Puisse le géné-
» rateur lumineux des mondes vous faire réussir
» au meilleur des sacremens! » En commençant le
samavêda : « Régent du feu qui effectues toutes les
» cérémonies religieuses, approche pour goûter
» offrande; toi qui es loué en faveur des obla-
» tions, viens t'asseoir sur cette herbe. »

Nous avons déjà transcrit le texte qui se répète pour se préparer à la lecture de l'*atharvavêda* : « Puissent les eaux nous être propices! etc. »

Ces formalités préliminaires ne doivent jamais être omises à la lecture des *vêdas* ou des *vêdângas* (1), des poëmes sacrés, de l'histoire mytho-

(1) La partie théologique des vêdas. Considérée collectivement, elle est contenue dans les très-nombreux passages ou chapitres des vêdas, intitulés *Oupanichada*, qui inculquent un culte monothéiste, abstrait et spéculatif. Ces passages ont été expliqués plus amplement et éclaircis par des écrivains postérieurs. Le fondateur de l'école *Védânga* est Vyâça, et le plus grand docteur est Sanka-

logique de la loi et des autres branches de la saine littérature. Après cette lecture, le prêtre doit faire une offrande d'orge, de tila et d'eau aux mânes des défunts; et en tournant son visage vers l'est, et mettant la corde de sacrifice sur son épaule gauche, il doit s'asseoir et étendre devant lui l'herbe *kouça*, ayant les bouts élevés vers l'orient. Prenant ensuite des grains d'orge en sa main gauche, il faut qu'il invoque les dieux : « Ô » dieux assemblés ! écoutez ma prière ; venez vous » asseoir sur cette herbe. » Puis, jetant quelques grains d'orge, et posant ses mains l'une sur l'autre, il fait cette prière : « Dieux ! qui habitez » la région éthérée, le monde qui est près de nous, » et le ciel qui est au-dessus ; vous dont les lan» gues sont des flammes, et qui sauvez tous ceux » qui observent les sacremens, écoutez ma prière; » venez vous asseoir sur cette herbe, et soyez » gais. »

Il étend l'herbe *kouça*, en dirigeant les bouts vers l'est ; en y posant sa main gauche et sa droite par-dessus, il offre des grains d'orge et de l'eau des bouts de ses doigts (qui sont consacrés aux dieux) ; et, tenant trois brins d'herbe sans courbure, et de manière à ce que les bouts se dirigent vers son pouce, il répète cette prière : « Puissent

râtcharya. Voyez Wilson's, *Sanscrit and english Dictionary*, p. 853. (L-s.)

» les dieux être satisfaits ! Puissent les vers sacrés,
» les écritures saintes, les sages dévots, les poèmes
» sacrés, ceux qui les enseignent et les chantres
» célestes, être satisfaits ! Puissent les autres dé-
» monstrateurs, les êtres humains, les minutes
» de temps, les momens, les instans qui se me-
» surent par un mouvement de l'œil, les heures,
» les jours, les quinzaines, les mois, les saisons
» et les années, et toutes les parties qui les com-
» posent, être satisfaits de mon offrande ! » A
chacun de ces termes se répètent les mots : « Puis-
» sent les vers sacrés être satisfaits ! puissent les
» *vêdas* être satisfaits ! etc. » Il se met alors le
cordon de sacrifice autour du col ; et, se tournant
vers le nord, il offre du *tila* ou des grains d'orge
avec de l'eau sur le milieu de sa main (partie con-
sacrée aux humains). Il y tient l'herbe kouça,
dont le milieu doit reposer sur la paume de sa
main. Il présente cette oblation sur de l'herbe,
dont les bouts se dirigent vers le nord, en pro-
nonçant ces mots : « Puisse *Sanaka* (1) être satis-
» fait ! Puissent *Samandana*, *Sanâtana* (2), *Ka-*

(1) Un des compagnons de Vichnou, le quatrième fils de Brahmâ, qui habite le Djanaloka ; c'est aussi un législateur inspiré. (L-s.)

(2) Hôte, convive des mânes, ou celui qu'on nourrit partout où il lui convient pour assister aux *srâddhas* ou obsèques. Ce nom désigne aussi la trinité hindoue, les déesses Lakchemî, Dourgâ, etc. (L-s.)

» *pila* (1), *Açouri* (2), *Bodhou* (3) et *Partchasitcha*,
» être satisfaits de mon offrande ! » Il porte le cordon, etc. sur son épaule droite ; et, se tournant au sud, il offre du tila et de l'eau avec la racine de son pouce (partie consacrée aux procréateurs du genre humain), en tenant de l'herbe attachée dessus ; cette oblation doit être présentée sur un vase de corne de rhinocéros, posé sur l'herbe, dont les bouts doivent être dans la direction du sud; il dit alors « : Puisse le feu, qui reçoit les oblations que » l'on présente à nos pères, être satisfait ! puissent » la lune, juge des différens, le soleil, les procréa- » teurs purifiés par le feu, ceux qui sont dénom- » més d'avoir bu le jus de la plante lunaire, et » ceux qui s'asseyent sur l'herbe sacrée, être satis- » faits de mon offrande ! » En présentant une oblation semblable, il doit faire une oraison, et il offre à la suite de cette oraison trois oblations d'eau mêlée avec du *tila*, dans le creux de ses mains jointes, en répétant cette formalité quatorze fois,

(1) Célèbre saint (*mouni*), fondateur de la secte Sânhita. *Voyez* ces mots à la table des matières des *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustân*. (L-s.)

(2) Açouri est un démon femelle de l'espèce des Açoura, qui sont dans un état d'hostilité avec les dieux. Les Hindous les invoquent par un sentiment de terreur. (L-s.)

(3) Ce mot m'est inconnu. Seroit-ce le même que Bouddha, ancien législateur de l'Inde, dont j'ai amplement parlé dans les *Monumens de l'Hindoustân* ? (L-s.)

accompagnée des différens titres d'*Yama* (1), qui sont considérés comme autant de formes distinctes de cette divinité. « Salut à *Yama*, salut à » *Dhermaradja* (2), le roi des dieux à la mort, à » *Antaca* ou le destructeur, à *Vaivaswata* ou l'en- » fant du soleil, au temps, à celui qui tue tous » les êtres, à *Audhembara* ou *Yama*, qui naît » du figuier racémifère, à celui qui réduit tout en » cendres, à la divinité dont le teint est bleu foncé, » à celui qui habite la demeure suprême, à celui qui a le ventre comme celui d'un loup, à l'être » diversifié, à l'étonnant être qui inflige les pu- » nitions. » Prenant des grains de *tila* et les jetant, il s'adresse ainsi au feu : « Nous te plaçons et te » supportons avec ardeur; nous t'offrons de l'ali- » ment avec ardeur; invite avec instance les pro- » créateurs qui t'aiment, à goûter de cette pieuse » oblation. » Pour invoquer les procréateurs, il emploie ces paroles : « Puissent nos procréateurs, » qui sont dignes de boire du jus de la plante » lunaire, et ceux qui sont purifiés par le feu, » venir à nous, en traversant le chemin des dieux, » et se trouvant contens de la nourriture qui leur » est offerte au sacrement ! puissent-ils en rede-

(1) Roi juste, le dieu de la mort, le Pluton des Hindous. *Voyez* ce mot à la table des *Monumens de l'Hindousân*. (L.-s.)

(2) Autre nom d'Yama. *Voyez* l'ouvrage cité dans la note précédente.

» mander et nous préserver du mal! » Le prêtre doit offrir de semblables oblations à son aïeul et bisaïeul paternels, ainsi qu'à son aïeul maternel et au père et grand-père de cet ancêtre; d'autres également à sa mère, et de simples oblations à sa trisaïeule et bisaïeule paternelles; trois nouvelles oblations sont destinées chacune à trois personnes, comme l'oncle paternel, le frère, le fils, les petits-fils, le fils de sa fille, le gendre, les oncles maternels, le fils de sa sœur, le fils de la sœur de son père, la sœur de sa mère et autres parens. Le texte employé à cette occasion emporte ce sens. « Eaux! soyez l'élément de nos » pères; satisfaites mes parens, vous qui trans- » portez la nourriture, qui êtes la boisson de l'im- » mortalité, le fluide des libations, la liqueur » laiteuse, la nourriture renfermée et promise des » mânes des défunts. »

La cérémonie peut se terminer par trois oblations volontaires; la première, à l'instar des oblations faites à la divinité, en regardant vers l'est, et posant le cordon de sacrifice sur l'épaule gauche; la seconde, comme celle des procréateurs, en fixant le sud et passant le cordon sur l'épaule droite. Les prières suivantes doivent les accompagner. Première. « Puissent les dieux, les démons, » génies bienveillans, les grands serpens, les » chantres célestes, les géans féroces, les sauvages » altérés de sang, les gardiens *inmélodieux* du

» trésor du ciel, les génies heureux, les esprits
» nommés *Kouchmanda*, les arbres et tous les ani-
» maux qui meuvent dans l'air et dans l'eau, qui
» vivent sur la terre et se nourrissent au-dehors,
» bientôt obtenir le contentement, au moyen de
» l'eau que je présente! » Deuxième. « Pour satis-
» faire tous ceux qui sont enfermés dans tous les
» enfers et autres lieux de torture, je présente cette
» eau. » Troisième. « Puissent tous ceux qui me
» sont alliés de parenté, et ceux qui m'étaient al-
» liés dans une existence antérieure; enfin, tous
» ceux qui ne sont pas de ma famille, mais qui
» désirent mes oblations, obtenir parfait con-
» tentement! » Le premier texte extrait du *sama-
vêda* diffère un peu de *Yadjourvêda*; il est ainsi
conçu: « Dieux, génies bienveillans, immenses ser-
» pens, nymphes, démons, êtres méchans, vipères,
» oiseaux d'ailes puissantes, arbres, géans, et vous
» tous qui traversez la région éthérée, génies qui
» aimez les sciences, animaux qui nagez dans l'eau
» ou volez dans l'atmosphère, créatures qui n'avez
» aucune demeure, et vous tous êtres qui vivez
» dans la pratique de la vertu ou dans celle du
» vice, c'est à vous que je présente cette eau. » Le
prêtre doit tordre son vêtement inférieur en di-
sant ces mots: « Puissent ceux qui ont pris nais-
» sance dans ma famille, et sont morts sans lais-
» ser de fils ou de parens qui portent le même
» nom qu'eux, être contens de cette eau que

» j'extrais de mon vêtement pour le leur présen-
» ter ! » Alors posant le cordon sur l'épaule gauche, prenant de l'eau dans sa bouche, et levant ses bras, doit contempler le soleil, et réciter une prière citée plus haut : « Celui qui voyage dans » la route assignée, etc. » Il faut que cette prière soit suivie d'une oblation d'eau au soleil, en prononçant le texte du *Vichnou pourâna* déjà mis sous les yeux du lecteur. « Salut au soleil, etc. » Finalement, toute la cérémonie se termine par cette prière au soleil. « Tu existes de toi-même, etc. » par un circuit fait en traversant le sud, pendant le récit de cette prière. « Je suis le cours du soleil, » et par offrir de l'eau du creux de sa main, au même instant qu'il salue les régens de l'espace et d'autres divinités, en ces mots : « Salut à l'espace;
» aux régens de l'espace, à *Brahmâ*, à la terre,
» aux herbes salutaires, au feu, à la parole, au
» seigneur de la parole, à celui qui pénètre tout et à la puissante divinité.

BULLETIN.

I.

ANALYSES CRITIQUES.

Constantinopolis und der Bosphoros, c'est-à-dire *Constantinople et le Bosphore, description topographique et historique;* par M. DE HAMMER. — Deux volumes en allemand. — Vienne, 1822.

Les regards de l'Europe sont tournés depuis une année sur la ville de Constantin. Restera-t-elle la capitale des sultans? verra-t-elle se relever le trône des Césars d'orient? Telles sont les questions que répète partout cette impatiente curiosité, pour laquelle la marche naturelle des événemens n'est jamais assez rapide. L'observateur plus calme se demande quels sont les moyens de défense militaire de cette capitale, les obstacles qu'on rencontreroit en chemin, les avantages que le conquérant pourroit tirer de sa possession. Sous tous les points de vue, une bonne topographie de Constantinople est un besoin pour tous ceux qui s'intéressent aux affaires de la Grèce; et qui ne s'y intéresse pas?

On possédoit déjà un grand nombre d'ouvrages où Constantinople est décrite avec plus ou moins de détail. Sans parler des relations générales de voyages en Turquie, depuis le docte et judicieux Busbecq jusqu'à l'éloquent

et spirituel Choiseul-Gouffier, nous avons des topographies savantes et méthodiques de la capitale seule. Gylles ou Gyllius a frayé le chemin, et reste encore après deux siècles un modèle. Ducange recueillit avec un soin unique les passages des écrivains byzantins; mais, faute d'avoir été sur les lieux, il n'en fit pas toujours la plus juste application. Banduri ouvrit des sources nouvelles. Grélot, Bull, Dallaway, Murhard et autres sont intéressans lorsqu'ils parlent de ce qu'ils ont vu; mais leur érudition grecque et byzantine n'est quelquefois que de seconde main. Outre ces topographies, nous avons des auteurs qui se sont spécialement consacrés à l'examen d'un objet particulier. Ainsi, Toderini a visité les bibliothèques, Sestini a recueilli les plantes des environs. Andréossy a étudié la géographie physique. Castellan et Pertuisier ont saisi avec esprit ce que les scènes de la vie offrent de plus piquant. Enfin les superbes vues de Melling, et les plans de Kauffer, perfectionnés par Barbié-du-Bocage, nous font pour ainsi dire voguer à notre gré sur les flots du Bosphore, ou errer parmi les cyprès et les platanes qui en couronnent le rivage.

M. de Hammer, qui a séjourné près de cinq années à Constantinople, avec un caractère diplomatique, a été à même, en vérifiant les assertions de ses devanciers, d'en corriger plus d'une, et surtout de remplir les lacunes entre les différentes relations. Il a tiré de *la Byzantine* un nombre considérable de passages négligés avant lui, et qui éclaircissent plusieurs localités importantes. Il a eu de plus l'avantage de pouvoir compulser dans la langue originale les écrits des Turcs sur la topographie et la géographie; or, bien différens des autres orientaux, les Turcs écrivent sur ces matières, avec une sorte de précision et clarté qui rendent leurs témoignages sur les

localités de leur pays très-instructif. Muni de tant d'avantages, M. de Hammer a pu donner un ouvrage en grande partie neuf, sur un sujet qui paroissoit épuisé.

Il est toutefois de notre devoir d'avertir le public que cette topographie n'offre rien de neuf ou d'important sous les rapports de l'art militaire et de la statistique; le premier point de vue paroît étranger aux études de M. de Hammer, et peut-être aussi la situation délicate d'un *interprète impérial* lui défendoit-elle d'y toucher; l'autre point ne sauroit être approfondi dans un pays où l'on ne tient registre de rien et où les géographes indigènes s'amusent à donner des nombres fabuleux. Ainsi *Ewlia*, auteur turc, assure gravement qu'il y a dans Stamboul 6,666 mosquées, 6,890 palais de visirs et d'autres grands, 999 fontaines, 3,000 magasins, etc., etc. M. de Hammer s'est livré principalement à des recherches purement topographiques sur l'emplacement des édifices, des statues, des portes, et peut-être descend-il quelquefois à de simples curiosités. Les cent vingt inscriptions arabes, persanes, et turques qu'il a copiées et traduites, n'enrichiront pas notre poésie; mais c'est un trésor pour les orientalistes, et elles servent à peindre les mœurs.

Les recherches historiques de l'auteur, sur les siéges que Constantinople a essuyés, nous apprennent que cette ville, vingt-quatre fois assiégée, a été conquise six fois; savoir: par Alcibiade, par l'empereur Sévère, par l'empereur Constantin, par les Croisés, sous le doge Dandolo, par les Grecs, sous Michel Paléologue, et par les Turcs, sous Mahomet II. On a généralement des idées peu exactes sur les suites de ces divers siéges. Ce fut Sévère qui détruisit les temples et autres monumens de l'ancienne Byzance; il en rasa les murs, et plaça la ville, comme simple bourgade, sous l'autorité municipale de Périnthe.

L'ancienne Byzance étoit toutefois une ville populeuse, trop riche et trop importante pour rester dans cet état d'humiliation. Sévère lui-même en releva les murs, la regardant avec raison, comme devant être la grande place d'armes de l'empire romain, contre les peuples voisins de la mer Noire et de l'Euphrate. C'étoit en apprécier au juste la valeur; mais vouloir en faire la capitale de l'empire, déplacer ainsi la force publique centrale, et exiler le gouvernement dans une province, peu éloignée des frontières, au milieu de peuples peu accoutumés à la langue et aux mœurs des Romains, c'étoit exagérer l'idée de Sévère, c'étoit préparer la chute de l'état.

Constantin doubla à peu près l'enceinte de l'ancienne Byzance; mais c'est une erreur de croire que cette ville ancienne n'occupoit que l'emplacement actuel du sérail; elle s'étendoit sur un espace trois fois plus grand. Les murs extrêmement solides de Théodose et les aquéducs de Valens sont les plus beaux ouvrages de Byzance chrétienne; car les églises, les palais, les colonnes, les statues, tout l'ensemble de la nouvelle capitale, sous le rapport des arts, paroît être resté infiniment au-dessous même de ce qu'on pouvoit attendre d'un siècle dégénéré. On conserva très-long-temps le goût bizarre des colonnes isolées, surmontées d'une statue; et, comme chaque empereur, chaque impératrice brûloit de voir son image élevée dans les airs, on multiplioit si rapidement ces monumens de mauvais goût, qu'on étoit obligé de renoncer à la solidité et à la richesse. De toutes les divinités de l'antiquité païenne, la *Fortune* seule obtint le privilége d'avoir des statues au milieu d'une ville chrétienne : on la considéra probablement comme un être allégorique ; nulle part elle n'a exercé un empire plus tyrannique; les statues impériales ont été renversées les unes après les autres, et traî-

nées ignominieusement dans les rues; celles même de la Vierge ont été brisées par la main des infidèles; la Fortune reste debout dans un coin du sérail, et attend de nouveaux maîtres.

La ci-devant église de Sainte-Sophie a été si souvent décrite, que M. de Hammer n'a pu y ajouter de nouveaux détails; mais il discute savamment l'histoire de la construction de ce grand édifice. Les croissans dorés qui ornent les minarets de Sainte-Sophie, y ont été placés par les Ottomans; mais au fond, c'est l'ancien symbole de la ville de Byzance; on le trouve comme tel sur les anciennes monnoies de cette ville grecque. Ce symbole faisoit allusion au superbe port, nommé *Chryso-Keras* (la Corne d'or) qui donnoit à la ville tant d'importance nautique et commerciale. Le croissant du principal minaret est aperçu, par un temps clair, à 100 milles de distance, du haut du mont Olympe en Bithynie.

Parmi les autres mosquées, celle d'*Ayoub* (Job) n'est pas accessible aux chrétiens, étant réputée particulièrement sainte. M. de Hammer en a traduit la description d'un voyageur turc, nommé *Ewlia*.

Dans la mosquée de la sultane Validé (reine-mère) on voit une colonne de marbre jaune d'or, qui coûta la vie à son premier possesseur, Joussouf-Pacha, conquérant de Canée. Il fut accusé d'avoir soustrait une colonne d'or pur; sa tête étoit déjà tombée avant qu'on ne reconnût la fausseté de l'accusation; alors la tête du dénonciateur fut également tranchée et mise sous le piédestal de la colonne.

Les hommes instruits savent depuis long-temps que ce ne sont pas les Turcs, sous Mahomet II, qui ont le plus contribué à ruiner les édifices, les monumens et les bibliothèques de Constantinople. La grande destruction date de la prise de la ville par les Croisés. M. de Hammer re-

trace avec force les excès commis par les guerriers ignorans et féroces de l'Europe occidentale ; ils allèrent jusqu'à insulter et mutiler les images de la Sainte-Vierge, que, sans doute, ils ne reconnurent pas, à cause de quelques différences dans le costume. Après ce trait, on ne s'étonnera plus de la destruction des bibliothèques, qui, jusqu'à cette époque funeste, conservoient encore tant de restes précieux de l'antiquité classique. La ville devint un désert sous les empereurs latins ; et lorsque les Grecs l'eurent conquise, ils n'avoient plus les moyens de la rétablir, de sorte que Mahomet II la trouva dans le plus grand délabrement. Ainsi les ruines des édifices de l'ancienne ville de Constantin n'ont rien de cette empreinte de la grandeur tombée, mais encore majestueuse dans sa chute, que nous offrent les monumens de Rome. C'est l'architecture turque-moresque qui domine à Constantinople ; et, après un coup d'œil fugitif sur ses mosquées, ses minarets et ses kiosks, on la croiroit une ville tout-à-fait moderne, fondée par les Musulmans.

Ce genre d'architecture, quoi qu'en disent les partisans exclusifs du système grec, a des beautés réelles qui lui sont particulières. Une d'elles est de frapper de loin par l'éclat et la hardiesse des flèches élancées en l'air, dominant sur des masses d'arbres et de verdure. Ou peut s'en convaincre en regardant les charmantes vues de M. Melling. Aucune ville ne réjouit autant l'œil par la quantité d'arbres qui s'y trouvent; ce ne sont pas seulement des cyprès et d'autres arbres conifères, mais des pêchers, des abricotiers, des figuiers, chargés de fruits délicieux. Nous ne saurons que louer ce goût dominant des Turcs pour la verdure, l'ombrage, les fleurs et les fruits; certes, c'est un trait qui semble attester la douceur habituelle de leur caractère; mais, de même que cette douceur fait place à

des accès de fureur et n'exclut pas la grossièreté des manières, on voit dans les édifices turcs, en les contemplant de plus près, les preuves d'une bizarre absence de tout sentiment d'élégance, de symétrie et de grâce. Quatre pilastres d'une épaisseur énorme supportent et défigurent les coupoles de leurs mosquées qui ne laisseroient pas d'avoir quelque chose d'imposant, si elles étoient soutenues par des colonnades. Les marbres les plus précieux abondent dans les mosquées, mais ils sont employés sans ordre et sans symétrie. Les minarets sont rarement égaux sous tous les rapports. Même les pupîtres, sur lesquels on étale des exemplaires magnifiques de l'Alcoran, ne correspondent pas les uns avec les autres.

C'est dans les *turbés* ou chapelles funéraires que les beautés de détail de l'architecture arabesque se développent sans mélange de grossièreté turque. Les *volutes* innombrables qui en forment le caractère, paroissent à M. de Hammer être des imitations, soit des feuilles de palmiers entrelacées, soit des valves de coquillages. C'est un objet digne de l'étude d'un architecte savant.

M. le général Andréossy avoit décrit avec un soin particulier les aquéducs de Constantinople, et cependant il n'a pu connoître tous les détails historiques, relatifs aux réservoirs ou *bends*, que M. de Hammer a décrits d'après un écrivain turc, Tchélébi-Zade. Les principaux de ces réservoirs se trouvent à une distance de trois à quatre heures des murs de la ville, dans la forêt de Belgrade; et par conséquent une armée ennemie qui occuperoit le rivage européen du Bosphore, et qui viendroit camper à l'endroit nommé la *Promenade des eaux douces*, priveroit d'un des premiers besoins l'immense population de cette capitale.

Personne n'a encore pu lever un plan topographique de

l'intérieur du *sérail d'hiver ;* et, quoique les aperçus donnés par M. Melling et par quelques anciens voyageurs paroissent exacts sous un point de vue général, il seroit possible que les appartemens inaccessibles présentassent des détails d'un grand intérêt. L'auteur regarde comme possible que ces appartemens, très-étendus, renferment quelques restes de la bibliothèque particulière des empereurs byzantins. Les recherches de Sevin et de Carlyle n'ont pas décidé cette question aux yeux de M. de Hammer. Il nous a tracé un petit plan topographique du *sérail d'été*, palais qui, malgré l'irrégularité de l'ensemble, doit offrir un séjour charmant à cause de sa belle position vis-à-vis l'ouverture du Bosphore.

Plusieurs voyageurs célèbres, entre autres Pouqueville et Clarke, avoient visité ce sérail, mais aucun avec autant de loisir et de liberté que M. de Hammer. Il nous conduit de chambre en chambre, de salon en salon. Tous les appartemens donnent sur des parterres de fleurs ou sur la mer; les glaces et la dorure y paroissent prodigués, mais l'ensemble est irrégulier. Les dames du sérail y doivent être couchées à l'étroit ; mais elles ont une salle de danse d'une longueur considérable.

Le terme *Porte*, sous lequel nous désignons la cour et le gouvernement du sultan, a diverses significations dans les langues orientales, qui la plupart se rattachent à celle de *maison*. Il faut distinguer la *Haute-Porte* ou *Bab-Ali*, la cour du grand-visir, de la *Porte impériale* ou *Bab-Houmayoun*, l'entrée du sérail, et, par métaphore, la cour du sultan. Il y a encore la *Porte de félicité*, entrée du harem et des appartemens réservés.

Les bibliothèques publiques turques sont au nombre de plus d'une douzaine, et plusieurs d'entre elles offrent un aspect agréable et toutes les commodités désirables ; mais

on n'y trouve qu'un nombre borné d'ouvrages turcs, persans et arabes.

Notre savant auteur ne s'en tient pas à des recherches topographiques, nécessairement arides; il a semé dans son ouvrage beaucoup de traits amusans sur les mœurs des diverses classes d'habitans de Constantinople. Il rend justice au caractère de ces infortunés Grecs, doublement desservis par d'habiles détracteurs et par des panégyristes ineptes. « Les Grecs, dit-il, présentent encore ce mélange » de vices et de qualités brillantes que nous retrouvons à » chaque page de l'histoire ancienne...... Ils conservent » l'esprit de liberté, le goût et la finesse de leurs ancêtres.... » Ceux qui les accusent de fausseté et de perfidie, sont » souvent des esprits épais, qui, faute de posséder eux-» mêmes une intelligence fine et active, confondent la » finesse avec la fausseté, et l'habileté avec la perfidie. »

On reconnoît dans cette observation l'habile auteur du *Mémoire sur la politique des Comnènes*, inséré dans les *Mines d'Orient* et dans ces *Nouvelles Annales*. M. de Hammer, dans ce Mémoire, a démontré que les préventions des Européens contre les Grecs remontent à l'ignorance et à la crédulité extrême des Croisés. Ces guerriers, qui marchoient sans carte, et qui ne savoient pas la langue du pays, s'égaroient-ils dans quelque désert, dans quelques défilés dangereux? c'étoient les Grecs qui leur avoient donné de faux renseignemens. Fournissoit-on du pain mal cuit, ou des alimens médiocres à cette innombrable foule d'hôtes non invités? les Grecs avoient voulu les empoisonner. Enfin, les chaleurs du climat et les suites d'une vie déréglée amenoient-elles dans le camp des Croisés une épidémie, une peste? ah! pour le coup, c'étoit l'effet de quelque *maléfice* des Grecs. C'est là l'origine de ces pré-

jugés contre le caractère des Grecs, qui a fait devenir leur nom même un synonyme de fraude et de duplicité.

Mais si M. de Hammer est assez indulgent pour les véritables Grecs qui habitent le quartier du *Fanal* (le *Phanari*), il ne ménage guère ces pseudo-Grecs de Pera, qui, au fond, descendent d'une colonie italienne établie par les Génois. Ce quartier étoit le treizième de l'ancienne Constantinople, et portoit le nom de *Sycène*, quartier des figues. «En effet, on pourroit encore l'appeler avec raison la » ville des Sycophantes. Les *Pérotes*, c'est ainsi qu'ils s'appellent, réunissent à des manières affectées, à un costume ridicule, les vices ordinaires d'une nation privée de l'indépendance, et n'ayant d'autre chemin ouvert aux honneurs et aux richesses que celui de la duplicité et de la bassesse. Leur démarche, dit M. de Hammer, trahit tour à tour l'orgueil et le défaut de courage. Leurs *bambougi* ou pantoufles leur donnent un air de mollesse asiatique, tandis que leur *kalpak* ou bonnet, toujours suspendu obliquement sur la tête, semble une marque de folie. Une dame européenne disoit avec raison que le *kalpak* de Pera est «l'éteignoir du sens commun». Ramasser de l'or, en jouir au milieu de tous les plaisirs des sens, est le but de tout Perote qui se croit de l'habileté. Ils s'en croient tous; ils se regardent principalement comme les agens nés de la diplomatie turque et européenne; et, comme ils forment entre eux une coterie, ils réussissent souvent à se rendre indispensables aux ambassadeurs chrétiens. M. de Hammer se livre à une dissertation très-curieuse sur les *dragomans* ou interprètes de Pera; il retrace la biographie de quelques célèbres *dragomans* qui ont obtenu de la Porte-Ottomane des honneurs insignes, et qui ont constamment trahi leurs maîtres, et livré pour de l'argent comptant les

secrets de l'empire aux puissances étrangères à la solde desquelles ils ne manquoient jamais de se mettre. C'est de cette digne école que sont sortis ces hospodars de Moldavie et de Valachie, toujours occupés à dépouiller leurs malheureux peuples, et toujours en correspondance secrète avec la Russie. Les circonstances de la vie *Maurocordato*, de *Panayoti*, de *Scarlati* et autres sont assez connues ; mais M. de Hammer a enrichi l'histoire de quelques traits inconnus de la vie de *Graziani*, qui mourut *hospodar de la Valachie*, *duc de Naxos*, *comte de Paros*. Il paroît prouvé que c'étoit un individu, nommé *Chrunitz*, né à Grætz dans la Styrie ; il conserva, dans son rang élevé, des liaisons secrètes avec l'Autriche. M. de Hammer cite plusieurs passages des auteurs turcs, entre autres de *Soubhi*, sur la manière dont les hospodars sont décapités ; c'est devant le kiosque d'*Alaï*, où le sultan lui-même est présent.

M. de Hammer insiste sur le devoir de tout ambassadeur européen de tenir à une distance convenable les Grecs de Pera, et de ne jamais leur accorder sa confiance; mais, pour s'en passer, il faut avoir des Européens habiles dans les langues d'orient, et surtout doués de cette finesse, de cette patience, de cette souplesse qui fait tout le talent des dragomans de Pera. Les Turcs sont facilement choqués, «surtout, disoit un mufti, par ces maudits ambassadeurs anglois *à gros nez* et aux paroles hautaines. » Il est d'autres ambassadeurs qui, menés par des femmes grecques, deviennent eux-mêmes « des *demi-Perotès* », et qui, plongés dans la mollesse et la volupté, nuisent à leurs cours plus qu'ils ne leur servent.

Les dames de Pera, montées sur leurs *galoches*, et couvertes de divers genres de fard, n'échappent pas à la sévère censure de notre voyageur. Il révèle, avec une indiscrétion plus naïve qu'aucun autre voyageur, les aimables

mystères du *tandour*. On sait que ce meuble favori des belles grecques est une table carrée, sous laquelle on place un réchaud, et que l'on couvre d'une pièce de drap; les heureux qu'on invite à s'asseoir autour de ce foyer peuvent établir les correspondances les plus intéressantes. On met un billet doux dans un soulier; et, moyennant une certaine manière de presser le pied qu'on rencontre sous le *tandour*, on avertit la personne intéressée de l'arrivée invisible de ce courrier d'amour. Il existe une langue complète de conversation pédestre.

Un des chapitres les plus originaux de cette description de Constantinople, c'est le tableau *de six cents corporations* qui figurèrent, selon des historiens turcs, dans une fête de l'empereur Amurat IV, et qui, en grande partie, existent encore légalement dans cette capitale. Cette classification de tous les genres d'industrie est minutieuse, mais quelquefois assez amusante. La *tribu* des médecins, par exemple, renferme huit corporations, parmi lesquelles on distingue celle des *faiseurs de jus de réglisse* et celle des *fabricans de cosmétiques*. N'avons-nous pas à Paris de quoi former deux corporations nombreuses de ce genre? Ne seroit-il pas avantageux pour les véritables médecins d'être délivrés, grâce à cette classification, d'un certain nombre de soi-disant confrères? Souvent les Turcs rapprochent, dans une même *tribu*, les criminels et ceux qui les surveillent. Ainsi leur deuxième *tribu* comprend douze corporations, parmi lesquelles se trouvent les bourreaux, les officiers de police, les banqueroutiers, les coupeurs de bourse. Il paroît que plusieurs de ces corporations, quoique représentées dans une procession solennelle qui passe devant le sérail, n'existent que de nom, comme des êtres allégoriques; car, comment supposer que la loi eût reconnu une corporation de coupeurs de bourse? Celle des

pirates étoit mêlée avec les capitaines de l'Archipel, et n'étoit pas déplacée; mais elle n'existe plus. On tolère ouvertement à Constantinople même, et plus encore dans les faubourgs, une corporation plus infâme que celles que nous venons de nommer; elle se compose d'une classe de *danseurs* publics, qui ont conservé la danse des anciens *Kinaidoi*, et qui continuent le même métier. Ces sales voluptés ont leurs temples publics dans des espèces de cafés et de tabagies. En cela, comme dans le supplice du pal, les décapitations arbitraires, les *avanies* et mille autres choses atroces, les Turcs ne sont que les imitateurs et les disciples de ces fameux Grecs et Romains dont une imbécille ignorance veut comparer la civilisation à la nôtre.

L'énumération de ces six cents corporations, indiquant tous les métiers des Turcs, tous les genres de marchandises vendues dans les rues de Constantinople, nous fourniroit encore d'autres citations; mais nous nous en abstenons, attendu que nous croyons qu'on s'occupe de traduire l'ouvrage entier de M. de Hammer. M. B.

II.

MÉLANGES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES.

Caractère des Anglois, suivi d'un parallèle entre eux et les François en 1727; par le baron D'HOLBERG. — Traduit du danois (1).

Les Anglois, pour dire vrai, ne sont ni anges, ni dé-

(1) Holberg est un des esprits les plus distingués du dix-huitième siècle. Créateur du théâtre comique danois, il approche de Molière

mons ; et ce peuple cependant ne conserve que rarement un juste milieu en quoi que ce soit. Chez eux, les vertus comme les vices se trouvent portés au plus haut degré possible. Il n'y a aucun pays qui nous présente autant d'exemples d'une vertu exemplaire et héroïque, ni autant d'actions marquées par une perfidie atroce. Son parlement même parfois fait tout ce que dont la sagesse humaine est capable pour avancer la prospérité de la nation, et trahit totalement, dans d'autres momens, ses intérêts les plus chers.

La religion, la superstition, la piété, la licence, le savoir, l'ignorance, l'industrie, la paresse, les vices et les vertus sont poussés à l'extrémité dans ce pays ; de sorte qu'au moment même, qu'il nous est impossible de trou-

plus qu'aucun autre moderne. Il a écrit l'histoire sans profondeur, il est vrai, mais avec esprit, avec intérêt ; sa manière tient le milieu entre Rollin et Voltaire. Comme auteur de Vies parallèles, il n'est pas loin de Plutarque. Son poème de *Pierre Pors* vaut mieux que Hudibras; mais il est, comme celui-ci, trop rempli d'allusions locales pour pouvoir obtenir le succès européen de Don Quichotte. Constamment occupé à former le goût de sa nation, Holberg a pris toutes les formes et tous les tons, excepté ceux de la tragédie et de la métaphysique qu'il abhorroit. Il a développé une philosophie enjouée et sagement hardie dans des romans, des satires, des lettres. Ce grand homme avoit fait plusieurs voyages en France et en Angleterre; les relations de ses voyages sont écrites avec impartialité et avec esprit, mais d'une manière rapide ; on lira, nous le pensons, avec plaisir le parallèle qu'il a tracé, il y a un siècle, entre deux nations déjà alors rivales et égales. Ce parallèle est précédé d'un caractère des Anglois où perce, il est vrai, l'admiration pour leurs institutions politiques; mais il faut observer que la France alors ne présentoit rien de digne d'estime sous ce rapport. Holberg admiroit profondément la littérature du siècle de Louis XIV ; il aimoit les manières et la langue des François. C'étoit tout ce qu'on pouvoit demander alors.

(*Note du rédacteur.*)

ver des expressions dignes de rendre justice à la noblesse de certains caractères, il s'en présente d'autres dont l'avilissement consommé met en défaut l'énergie du langage. Il n'existe pas de nation au monde à la fois aussi dissipée et insouciante, et en même temps aussi assidue et aussi laborieuse. Mais, chez les Anglois, ceux qui sont vraiment paresseux ne peuvent être rappelés au travail, ni par le besoin, ni par aucune punition quelconque; rien n'est capable de leur faire faire un pas dès qu'ils ont pris la résolution de se livrer à l'indolence. Rien n'est plus ordinaire que de voir dans la plus grande pénurie et dans les prisons publiques des artistes et des ouvriers qui seroient en état, non seulement de s'acquitter envers leurs créanciers, mais encore de gagner une honnête aisance, s'il étoit possible de les engager à exercer leurs talens.

Tout au contraire, ceux qui s'adonnent à l'industrie, ne souffrent pas qu'un obstacle quelconque s'oppose à l'exécution de leurs desseins; ils n'épargnent ni peines ni soins pour y parvenir. Ils s'exposent aux plus grands dangers en parcourant les mers; ils visitent les royaumes et les états étrangers, et pénètrent jusqu'aux pays les plus éloignés de la terre; ils tentent tout, l'impossible comme le possible; et, dans le fait, ils sont parvenus à l'accomplissement de projets dont l'idée même n'est jamais entrée dans l'esprit d'aucun autre peuple; et tout cela, soit pour satisfaire leur curiosité, soit pour accroître leur fortune. C'est ce qui a donné lieu de dire que les Anglois périssent, tantôt par la paresse, et tantôt par l'excès du travail.

En fait de science même, ils ignorent également la modération, ou ils renoncent totalement aux livres et aux connoissances; ou bien ils poussent leurs études avec une ardeur tellement infatigable, qu'il leur arrive souvent, en cherchant

trop à perfectionner leur esprit, de le perdre tout-à-fait. Il n'y a peut-être point de pays au monde entier où il se trouve autant d'ecclésiastiques d'une rare érudition, et en même temps d'autres d'une aussi grande ignorance. En matière de religion, ou ils l'accueillent avec toute l'énergie de leur ame, ou bien ils la repoussent avec la dernière animosité. La superstition, l'incrédulité, le fanatisme et le scepticisme dominent tous à tour de rôle en Angleterre. Les sceptiques anglois sont de profonds naturalistes; mais les catholiques anglois sont encore plus bigots et intolérans que ne le sont les Espagnols et les Italiens; car, chez les premiers, il s'en trouve qui ne balanceroient pas un instant à risquer leur vie, leur fortune, leur honneur personnel, ni même à trahir leur pays pour le pape de de Rome. Par contre, il se trouve des Anglois qui mettent le pape et le diable toujours sur la même ligne. D'une part, un zèle frénétique, et, de l'autre, le plus grand relâchement, sont cause que nulle part au monde la religion ne se trouve plus exposée aux attaques les plus violentes de ses adversaires, en même temps qu'elle est défendue avec la plus invincible opiniâtreté par ses partisans.

Rien n'est donc plus évident que l'inconséquence de ces écrivains qui, en faisant le portrait des Anglois, ont attribué à la nation entière ces vertus et ces vices, qui n'appartiennent, pour bien dire, qu'à une portion de ce peuple. On peut dire que la nation angloise est à la fois ce qu'il y a de plus parfait, de plus détestable entre les peuples. Les autres nations ont leurs vertus et leurs vices; mais chez elles, la proportion de ces qualités se trouve mieux mesurée que chez les Anglois; elles n'y sont jamais portées aux mêmes excès.

Il existe toutefois certains traits caractéristiques qui n'appartiennent qu'à la nation angloise entière. Les An-

glois sont, généralement parlant, imbus d'un genre de suffisance qui les porte à mépriser tout ce qu'ils regardent comme étranger; mais il ne nous est guère possible de ne pas leur pardonner cette opinion favorable d'eux-mêmes, lorsque nous réfléchissons sur les richesses naturelles et les priviléges glorieux dont est doué leur pays. Les hommes, généralement parlant, sont intrépides, et les femmes belles; les hommes ont la direction complète de *l'extérieur*, et les femmes celle de *l'intérieur* de la maison. Ces mêmes Anglois, qui ont essayé de subjuguer tant de nations étrangères, chez eux, se laissent gouverner par leurs femmes; ils ressemblent, à cet égard, au lion, la terreur de tous les animaux, qui se laisse effrayer à son tour par une foible souris. Il n'y a pas long-temps que nous avons vu ici un duc, dont le nom seul faisoit trembler toute l'Europe (1), et qui, pour ce qui regardoit ses affaires domestiques, se laissoit gouverner de la manière la plus absolue par sa femme, et cet exemple n'est rien moins qu'unique dans ce pays-ci.

Les Anglois sont bien loin des François en fait de vivacité de conception; mais, par contre, leur jugement est bien plus solide. Ils ne parlent pas beaucoup; mais le peu de mots qu'ils articulent sont mûrement réfléchis. Ils ont porté l'éloquence politique, à ce qu'il me paroît, au plus haut degré de perfection; aussi, de toutes les nations européennes, l'Angleterre est parvenue, avec le plus de succès, à imiter et même à égaler les anciens Grecs et les Romains. Dans d'autres pays, on entend des discours remplis de beautés et très-bien composés, mais en même temps ils manquent d'énergie et d'entrailles. La raison en est que ces orateurs se trouvent privés de la véritable

(1) Marlborough.

liberté ; il ne reste à leurs discours que les ornemens de la rhétorique pour les rendre dignes d'attention. Mais les discours prononcés par les membres du parlement d'Angleterre sont, sans contredit, les imitations les plus parfaites qui existent des anciens Grecs et Romains. Tout comme ceux-ci, ils prennent pour objet les plus hauts intérêts de leur patrie. Les orateurs anglois ne sont nullement des déclamateurs ; les pointes insignifiantes, les tournures épigramatiques, les expressions recherchées leur sont étrangères ; ils n'en ont pas besoin, car le fond du sujet est assez fécond en intérêt. Les orateurs anglois sont de véritables orateurs. C'est la grande liberté d'écrire et de parler qui permet aux Anglois de surpasser tous les autres peuples dans ce genre de littérature, tout comme en ce qui concerne la religion et la moralité. Les François, cependant, passent pour être de meilleurs historiens (1) ; car, bien que les Anglois ne déguisent jamais la vérité par crainte, ils ne s'assujétissent point à cette méthode, à cet ordre que les écrivains françois observent dans leurs compositions ; la conséquence en est que leurs histoires ressemblent plutôt à des chroniques ou à des annales qu'à un recueil de faits rédigés avec maturité : d'ailleurs, attendu la domination alternative de tous les partis en Angleterre, la vérité historique n'y est que trop souvent mise hors de question par l'esprit de parti.

Quant à la langue angloise, comme elle se compose de plusieurs autres, elle est copieuse et riche au plus haut degré ; et c'est à cette richesse, jointe à la manière exaltée de penser, que nous sommes redevables de ces sublimes poèmes épiques, que l'Angleterre a produits ; car, depuis

(1) Qu'on se rappelle que ceci étoit écrit en 1727, avant l'époque des Robertson, des Hume. (*Note du rédacteur.*)

les siècles d'Homère et de Virgile, il n'a pas existé d'écrivains qui aient porté la poésie épique plus haut que Milton et Pope. Quant à l'art dramatique, le goût qui y domine est tellement national et local, qu'il ne sauroit plaire aux autres peuples. Il n'y a pas long-temps que, m'étant amusé à traduire plusieurs comédies angloises en danois, je les ai produites sur la scène à Copenhague; mais elles ne furent nullement goûtées par le public. Ce n'est pas que ces pièces étoient dépourvues de sel, d'intérêt, d'originalité; mais l'enjouement, qui est l'ame d'une comédie, y manquoit.

Les Anglois, généralement parlant, sont doués d'un esprit si méditatif, qu'on pourroit donner au pays entier la dénomination de l'école aux philosophes; et, ce qui plus est, leurs philosophes sont tout aussi respectables dans leur vie privée qu'ils se montrent dans leurs écrits. Il n'y a, pour bien dire, d'autre distinction à établir entre eux et les anciens, si ce n'est qu'ils ne les imitent, ni dans leur orgueil, ni dans leur bizarre extérieur, ni dans l'absurdité de leur conduite. En Angleterre, on peut dire qu'on trouve partout des philosophes sans qu'ils soient affublés de grands manteaux ni distingués par la longueur de leurs barbes. Les progrès des Anglois, dans les sciences mathématiques, peuvent être comparés au degré de perfection où ils ont poussé leurs recherches dans les sciences morales.

Le goût des Anglois, en fait de littérature, a varié souvent; et, à ce sujet, sir Richard Blackmore observe: « Autrefois, mes compatriotes dévoroient avec avidité les fables les plus extravagantes, dont le sujet étoit des géans, des monstres et des chevaliers errans. Les jeux de mots eurent leur tour ensuite; ils s'introduisoient jusque dans

la chaire à prêcher. Un genre plus libre et plus fleuri s'établit ensuite; mais on porta la manie de comparaisons et d'antithèses au point de bannir le naturel. Enfin, un style plus pur et plus chaste domine aujourd'hui; à peine s'aperçoit-on maintenant d'une prétention absurde qu'elle n'est livrée à la censure et à la dérision. »

Il n'est pas étonnant que les littérateurs anglois aient joui ainsi du pouvoir de changer le langage de leur patrie, tout comme de faire des progrès continuels dans les sciences, puisque leurs efforts sont récompensés à la fois par la fortune et par les distinctions honorifiques.

Les ministres d'état, les généraux et les rois même n'ont pas dédaigné de faire imprimer des ouvrages et d'augmenter le nombre d'hommes de lettres. Il n'y a que peu de temps qu'on a célébré les obsèques de sir Isaac Newton avec une magnificence vraiment royale, car un grand nombre de personnages les plus distingués du royaume ont fait partie du cortége funéraire; et, lorsque l'évêque Burnet mit la dernière main à son histoire de la réformation, il a reçu les remercîmens de la chambre des communes, aveo toutes les formalités usitées dans de pareilles occasions. Dans un pays où les sciences sont respectées à ce point, il n'est nullement surprenant que la nation ne s'arroge le privilége de se mettre au-dessus de tous les autres peuples; car on peut dire que les arts et les sciences ont établi leur résidence dans la Grande-Bretagne. En fait de préjugés, généralement parlant, il n'y a pas de nation qui en soit moins imbue que l'Angleterre, et l'on pourra comparer l'esprit d'un Anglois à une tablette parfaitement nette et unie, qui reçoit à l'instant la moindre impression que font à sa surface le bon sens et la raison; tandis que, chez les autres peuples, la routine et l'habitude sont

d'ordinaire si profondément enracinées, qu'on seroit disposé de croire qu'ils ne sont point partie de la même race d'êtres.

Si, par exemple, l'on s'avisoit de vouloir convaincre un Espagnol d'une vérité quelconque, il faudroit commencer d'abord par le guérir de tous ses préjugés; et par conséquent sa conviction exigera un double effort, tant pour détruire d'abord ses erreurs anciennes que pour lui imprimer ensuite la conviction d'une vérité nouvelle. Mais, tout au contraire, donnez à l'Anglois communication d'un objet quelconque avec lequel il n'a jamais eu de rapport, non seulement il vous écoutera, mais il en fera l'examen avec la plus grande candeur; et, pour peu qu'il l'approuve, il l'adoptera et la défendra sans le moindre scrupule.

Les Anglois ne sont guère disposés à adopter une idée quelconque, à moins d'en avoir la conviction intime, mais ils ne balancent jamais à avouer ce dont ils sont intimement convaincus, et voilà pourquoi nous rencontrons parmi eux autant de sceptiques qu'il se trouve d'hypocrites dans d'autres pays; car, bien qu'en Italie, les athées et les sceptiques ne paroissent qu'en petit nombre, il y en a très-certainement plus qu'ailleurs, attendu que le plus grand nombre portent le masque de la piété par crainte. Généralement parlant, rien n'est plus facile à distinguer, en Angleterre, que le caractère des individus; et l'homme religieux y est ordinairement ce que son extérieur le fait présumer. C'est là un résultat général de la liberté angloise, qui, malgré ses inconvéniens, produit une plus grande somme de bien que de mal pour la société entière.

Les Anglois ont beaucoup de charité pour les malheureux, et ils ne vouent jamais à l'exécration ceux qui n'ont

que des défauts légers ; ils comprennent dans leur tolérance les Juifs, les Turcs et les Païens ; mais il n'en est point ainsi, lorsqu'il s'élève quelque différence d'opinion entre eux et leurs compatriotes, en fait de religion et même sur des affaires réellement indifférentes ; alors souvent leur haine et leur intolérance ne connoissent pas de bornes ; par conséquent, en Angleterre, l'homme qui veut vivre en paix doit se déclarer parfaitement orthodoxe, ou bien parfaitement hétérodoxe. Chez eux, il faut que l'étranger se montre crédule ou incrédule en tout ; ces antipathies religieuses cependant ne leur sont nullement particulières ; car un Turc déteste le Persan bien plus que le chrétien, et un catholique hait un janséniste bien plus encore qu'un calviniste.

Le clergé n'est point aussi réservé dans sa manière de vivre en Angleterre que dans plusieurs autres pays. Les ecclésiastiques ne craignent point d'être vus au spectacle, ni de fréquenter les cafés ; mais leur conduite dans la chaire n'en est pas moins édifiante. Pour l'ordinaire, ils se tiennent debout sans faire le moindre geste en débitant leur sermon, et, les yeux baissés, ils expliquent et commentent leurs textes avec ordre et perspicacité. A cet égard, ils diffèrent totalement des prédicateurs du continent, dont l'action dramatique, extravagante, accompagnée de frappemens de pieds et de contorsions de bras, est certainement plus faite pour exciter le sourire que la contrition de leur auditoire. Certaines personnes blâment les ecclésiastiques anglois de ce qu'ils lisent leurs sermons ; mais on ne réfléchit pas que c'est là le moyen de ne pas perdre de vue la liaison naturelle d'idées, et d'éviter les répétitions oiseuses et fatigantes. Mes oreilles ne furent pas peu offensées, lorsque j'assistai au

premier sermon sur le continent, après mon retour de l'Angleterre. Je n'étois plus accoutumé à tant de déclamation oiseuse.

Voici les comparaisons que mes observations m'ont fait établir entre les Anglois et les François: — Les François parlent plus; mais les Anglois raisonnent davantage. Les François ont plus d'esprit, mais les Anglois ont le jugement plus solide. Les François aiment un extérieur brillant, les Anglois l'aiment simple. Les François mangent plus de pain, les Anglois plus de viande; tous les deux ont de la chaleur, « mais la chaleur du François est dans le » sang, et celle des Anglois dans la rate, et c'est là la raison » peut-être pourquoi la colère du François est plus vive, » mais celle de l'Anglois plus durable. » Un François dépense sa fortune pour sa vanité personnelle; mais l'Anglois songe plus sérieusement à son ventre qu'à toute autre chose. Le François se laisse toujours gouverner par la mode; l'Anglois, par son propre caprice. Le François se laisse toujours aller avec le courant, mais l'Anglois se pique de lui tenir tête. Le François ne balance point de contracter amitié, mais il ne tarde pas à s'en dégager. L'Anglois s'éloigne de son ami peu à peu; le François rompt tout d'un coup avec le sien. Les François montrent du respect envers leurs supérieurs; mais les Anglois portent plus de respect à eux-mêmes. « Les François sont meilleurs citoyens, mais » les Anglois des hommes plus respectables. » Les François ont plus d'étendue dans leurs facultés intellectuelles, mais les Anglois les surpassent en profondeur; tous les deux font souvent preuve d'héroïsme, les François pour l'amour de la gloire, et les Anglois par amour de la vertu. Les François trouvent leur récompense dans l'approbation de leurs compatriotes; les Anglois, dans l'action même. Les

François, tout comme les autres peuples, violent les lois dans l'espoir d'éviter le supplice; mais l'Anglois y fait souvent infraction, alors même qu'il est convaincu de l'impossibilité d'échapper à la justice. Là où le Francois diroit: « Je ferois volontiers telle ou telle chose si ce n'étoit » que la loi le défend; » l'Anglois diroit: « Je n'y aurois » jamais songé, si ce n'étoit que la loi me défend de le faire. » Le François ne se refuse à peu près rien, mais l'Anglois encore moins. En fait de nourriture, le François fait attention à la qualité; mais le grand objet de l'Anglois, c'est la quantité. Le François, en fait de cuisine, suit son caprice, et l'Anglois consulte son goût. Les François boivent pour appaiser la soif ou pour s'égayer; l'Anglois, uniquement pour boire. Le François prend parti avant d'avoir examiné; l'Anglois scrute tout avant de rien croire. Les Françoises sont certainement très-libres dans leur conduite, sans que cela excite la jalousie de leurs maris; les Angloises sont encore moins réservées que les Françoises, bien que leurs maris soient fous de jalousie. L'esprit est d'une rare fécondité tant chez les Anglois que chez les François: toutefois les François ont plus d'ordre et de méthode que les Anglois qui franchissent trop souvent toutes les bornes. Les François, généralement parlant, passent la vie gaîment au milieu des chagrins, des besoins et de la misère; les Anglois, qui ont abondance de tout, ont l'air cependant de ne mettre aucun prix à la jouissance de la vie. Chez eux il n'est nullement besoin de traîner les criminels à l'échafaud; ils y vont en chantant, riant aux éclats, ou adressant des jeux de mots aux passans; et si par hasard le bourreau refusoit de faire son devoir, ils se pendroient eux-mêmes. Il n'est pas étonnant alors qu'une haine profonde existe entre deux nations dont l'esprit et les mœurs

sont tellement éloignés. Il est évident que les traits distinctifs du caractère anglois ne se trouvent pas ailleurs (1).

Mais quelques personnes pourront me taxer d'exagération, dans ce tableau des vices et des vertus des Anglois. Je leur répondrai qu'en parlant d'un peuple qui ne veut jamais lui-même garder le juste milieu, «rien n'est plus difficile pour l'historien que d'en parler avec mesure.»

Les Caraïbes de Saint-Vincent.

Un journal des Indes occidentales vient de raconter le trait suivant:

«On dit que les Caraïbes ou naturels de Saint-Vincent sont si habiles au tir, qu'avec un fusil ordinaire ils abattent un écu fixé dans le bouchon d'une bouteille, et qu'ils font d'autres choses encore plus extraordinaires. Mais cette adresse ne leur servit de rien en 1796, lorsqu'on fit une chasse contre eux dans les bois de cette île. Dans ces escarmouches, excepté lorsqu'ils étoient cachés derrière des arbres ou des rochers, ils tiroient mal. Un officier anglois, voulant vérifier ce qu'on lui avoit dit à ce sujet, donna un jour un fusil chargé à un Caraïbe qui avoit été fait prisonnier, en lui ordonnant de tirer sur une orange placée au-dessus d'une bouteille, à 200 verges de distance. Au premier coup, il manqua; au second, il cassa la bouteille; et au troisième il atteignit l'orange. Le colonel lui de-

(1) Ils se retrouvent en grande partie chez les anciens Scandinaves; mais Holberg n'étoit pas versé dans la lecture des *saga's*, qui, à la vérité, n'étoient lus par personne de son temps.

(*Note du rédacteur.*)

manda pourquoi il n'avoit pas visé aussi bien en tirant sur les soldats; il répondit : — « Maître, l'orange n'a ni fusil ni balle pour tirer sur moi, ni baïonnette pour me percer. »

Voitures à vapeur.

Les amateurs de curiosités nous sauront gré de leur faire connoître cette fameuse découverte.

« M. Griffith de Brompton, qui est connu dans le monde par ses *Voyages dans l'Asie-Mineure* et par d'autres ouvrages, a obtenu dernièrement une patente pour l'invention de *voitures à vapeur, capables de transporter des marchandises, ainsi que des passagers, sur les routes ordinaires, sans l'aide de chevaux.* Il a résolu ce problême conjointement avec un professeur de mécanique du continent, et il fait construire actuellement une voiture de ce genre dans les ateliers de MM. Bramah, mécaniciens célèbres de Londres. La force adaptée à la mécanique sera égale à celle de six chevaux. La voiture, avec tout l'appareil, aura vingt-huit pieds de longueur; la largeur des roues sera de trois pouces et demi; elle pourra porter le poids de trois tonneaux et demi (700lb.), et sa vélocité variera à volonté, de trois à sept milles par heure. L'épargne sur les frais de transport des marchandises sera de cinquante pour cent, et les voyageurs ne paieront pas plus pour les places du dedans qu'ils ne paient maintenant pour celles du dehors dans les voitures ordinaires. M. Griffith a pris des patentes en France et en Autriche, et une voiture de cette espèce a été établie à Vienne et fait le service avec succès. Toutes les précautions sont prises pour prévenir les difficultés des routes montueuses et le danger des explosions. Il y aura sur le devant de chaque voiture

un directeur du train, et sur le derrière un directeur de la machine à vapeur, et le corps de la voiture sera placé entre le train de devant et la machine. »

Le bon sens dit que de semblables voitures seront très-dangereuses partout ailleurs que sur un large chemin en plaine, même là elles causeront de l'embarras.

Vente d'enfans par leurs propres mères.

« Les enfans malabars sont un article de peu de valeur à Anjengo. Vers la fin d'une saison pluvieuse, lorsqu'il n'y avoit pas une grande disette d'alimens dans l'intérieur du pays, je fis emplette d'un petit garçon et d'une fille, de huit à neuf ans, pour en faire cadeau à une dame de Bombay, et cela à meilleur compte que je n'aurois pu acheter un couple de cochons en Angleterre. Je leur achetai pour deux mois des provisions salées et du riz, et je leur donnai à tous deux quatre habillemens complets en coton, le tout pour la bagatelle de vingt roupies, ou environ 50 shillings sterling (60 fr.). Il ne faut pas que l'humanité condamne cette transaction; ce fut, au contraire, une circonstance des plus heureuses pour ces pauvres enfans : elle les arracha aux horreurs du besoin et du dénuement. Je les envoyai à une dame pleine de bonté, qui les éleva avec la plus grande tendresse, et qui, avant de quitter l'Inde, eut soin de pourvoir à tous leurs besoins futurs; tandis que si j'eusse refusé d'en faire l'emplette, ils auroient été certainement vendus à quelque autre, et condamnés peut-être au plus triste esclavage, chez quelque chrétien portugais, qu'on ne compte pas pour ce qu'il y a de plus humain en fait de maîtres. »

« Il m'est arrivé une autre aventure en ce genre. Me trou-

vant un matin assis dans ma *veranda*, une jeune poissarde m'apporta pour vendre un panier de mulets ; et, pendant que mon domestique s'occupoit à les recevoir, elle me demanda si je ne serois pas disposé à acheter un beau garçon de deux ans, qu'elle tenoit dans ses bras. Là-dessus, je lui reprochai son peu d'affection maternelle ; mais elle répliqua, en souriant, qu'elle attendoit un autre enfant dans quelques semaines, et que, comme il lui seroit impossible de prendre soin de deux à la fois, elle me faisoit l'offre de son petit garçon, pour lequel elle ne demandoit qu'une roupie. Quelques jours après, elle revint encore avec un panier de poisson, et me dit qu'elle venoit de vendre son enfant au signor Manuel Rodriguez, l'interprète portugais, qui, bien qu'à son aise et chrétien, n'avoit pas moins exigé une réduction dans le prix, car il ne l'avoit payé qu'une demi-roupie. C'est ainsi que cette jeune femme s'est défait de son enfant, sans remords, pour la valeur de 30 sous. » (*Forbes*, Mém. orient.)

Population de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Les résultats du dernier recensement de la population de la Grande-Bretagne sont publiés dans les journaux anglois ; en voici les principaux :

	En 1801.	*En* 1811,	*En* 1821.
Angleterre	8,331,434	9,538,827	11,260,555.
Galles	531,546	611,788	717,108.
Ecosse	1,599,068	1,805,688	2,092,014.
	10,472,048	11,956,303	14,069,677.
Armée et marine.	470,598	640,500	310,000.
	10,942,646	12,596,803	14,379,677.

La population s'est accrue, dans le premier *decennium*, de 14 pour cent, et dans le second de 17 pour cent; toutefois, l'incertitude qui règne sur le nombre d'étrangers et d'Irlandais, servant dans l'armée et la marine, en 1811, empêche d'arriver à un résultat absolument exact.

Le total de l'accroissement est d'environ un million et demi dans les premiers dix ans, et de deux millions dans les dix années suivantes.

La population des petites îles est, pour l'année 1821, ainsi qu'il suit : île de Man, 40,084; Guernesey et annexes, 20,287; Jersey, 28,600; Scilly, 2614. Total: 92,122 habitans.

Suivant un extrait du dernier recensement, imprimé par ordre de la chambre des communes, la population de Leinster, en 1821, étoit de 1,785,702 ames; celle de Munster, de 2,005,363; celle d'Ulster, de 2,001,966, et celle de Connaught, de 1,059,918. Total de la population de l'Irlande : 6,846,949.

L'empire britannique en Europe auroit ainsi plus de 21 millions d'habitans; mais le recensement de l'Irlande est regardé, par quelques Anglois, comme peu digne de confiance.

Population des Etats-Unis.

Suivant le dernier recensement de la population des Etats-Unis d'Amériqne, elle est actuellement de 9,644,737 individus.

Ce total comprend 1,531,436 esclaves; 53,655 étrangers non naturalisés; 2,065,499 cultivateurs; 72,387 commerçans, et 349,247 manufacturiers et artisans.

Accroissement de la population dans le Nord.

La Russie continue régulièrement à gagner un demi-million par année, l'une portant l'autre.

La Suède a gagné 140,000, et la Norvège 60,000 habitans depuis leur réunion en 1814.

L'accroissement de la population du Danemarck doit s'élever à 20,000 au moins pour l'année dernière, d'après les listes partielles du Holstein et de la Fionie.

Population des états de l'Eglise.

Le gouvernement pontifical a publié officiellement le tableau suivant, destiné à servir de base à la conscription militaire.

Provinces.	*Population.*
Rome	146,000
Comarca de Rome	116,000
Légation de Bologne	290,000
— de Ferrare	176,000
— de Forli	165,000
— de Ravenne	145,000
Délégation d'Urbino et Pesaro	197,000
— d'Ancone	160,000
— de Fermo	89,000
— de Frosinone avec Pontecorvo	164,000
— de Macerata	182,000
— de Perugia	183,000
— de Spoleto	105,000
— de Viterbo	117,000
— d'Ascoli	70,000

Provinces.	*Population.*
— de Benevento	20,000
— de Camerino	42,000
— de Civitavecchia	24,000
— de Rieti	69,000
TOTAL	2,460,000 h.

Etat actuel de Trieste.

L'Autriche cherche à favoriser cette ville, dont elle veut faire le centre de son commerce ; elle y réussit assez bien, comme le fait voir une lettre récente que voici :

« L'agitation qui tourmente la Turquie fait un peu languir notre commerce ; on peut en juger par le relevé des importations et des exportations de l'année 1821. On évalue le montant des marchandises importées à 40 millions de florins argent, et celui des exportations à 37 millions. Les années de 1806 à 1810 ont offert un revirement de plus du double de cette somme. Au total, cependant, la prospérité de ce port s'accroît, comparativement avec Venise, Livourne et Gênes.

» Notre population est de 50,000 ames ; la ville s'agrandit et s'embellit d'un grand nombre de nouveaux édifices ; on distingue surtout ceux de la bourse et du théâtre. L'on jouit ici de la liberté la plus complète. L'administration municipale ne paie que 60,000 florins d'impôts à l'Etat. Les habitans sont exempts de la conscription militaire ; de sorte que Trieste semble former une petite république, protégée par le gouvernement monarchique et paternel d'un grand empire. Assurément cette situation est digne d'envie. Le climat est d'ailleurs doux et sain.

« Les maisons allemandes, françoises et angloises étant

pour la plupart des commandites, ne possèdent pas des capitaux aussi considérables que les maisons grecques, arméniennes et juives. On cite comme les plus riches, la maison grecque Carciotti, la maison arménienne Jussouf, qui est l'agent du pacha d'Egypte, et la maison juive Hirschel, dont on évalue la fortune à 5 millions de florins, argent. »

Manuscrit de Napoléon Buonaparte.

Le comte polonois Dzialinski, homme très-instruit, qui travaille avec la plus grande activité à faire différentes collections, a rapporté dernièrement, à son retour d'un voyage à Paris, une curiosité des plus remarquables. C'est un livret de trente à quarante feuilles petit in-folio, écrit de la propre main de Napoléon, et dont l'authenticité est mise hors de doute par les témoignages du comte de Montholon, du baron Mounier et du duc de Bassano, dont le dernier a écrit le sien de sa propre main, et y a apposé son cachet. Cet écrit contient, en partie, des pièces du plus grand intérêt pour l'histoire de son temps, depuis la période où, comme général de brigade, il se trouva tout-à-coup hors d'activité, jusqu'au commencement de la guerre. On y lit un projet d'amélioration de l'artillerie turque, écrit en entier de sa main, ainsi que plusieurs actes concernant les campagnes d'Italie. Mais la pièce la plus remarquable et la plus importante est le projet de la première campagne d'Espagne qu'il avoit dicté au duc d'Abrantès, auquel il a ensuite ajouté en marge un grand nombre de notes de sa main, et qui peut servir à la connoissance de ses plans secrets, par exemple relativement aux frontières de

la France et de l'Autriche. Le comte de Dzialinski n'a pas aussi bien réussi dans un autre but de ses voyages, celui d'acheter, moyennant une rente annuelle, la bibliothèque de M. Renouard. Celui-ci a déclaré qu'il ne lui étoit pas possible de vivre sans ses livres, et a refusé toutes les offres.

L'île d'Annobon.

M. Robertson, négociant de Liverpool, affirme que cette petite île est un paradis terrestre, un jardin plein de productions agréables et utiles, le séjour le plus salubre du monde.

Sir George Collier, contre-amiral, déclare que l'île d'Annobon, dont le mouillage est très-dangereux à cause des rochers, ne produit que des végétaux communs et de mauvaise qualité; que les habitans sont dans un état de misère sauvage et que les équipages y gagnent les fièvres les plus pernicieuses.

Les autres navigateurs ne sont pas mieux d'accord sur ce point. Nous le recommandons à l'attention de ceux qui auront l'occasion de l'éclaircir.

Etat de la Bucharie.

On a déjà parlé de l'ambassade russe auprès du khan de la Bucharie, partie d'Orenbourg le 10 octobre 1820; elle est arrivée le 20 décembre de la même année à Bochara, après avoir mis soixante-douze jours à faire une route de 1590 *werstes* à travers la steppe des Kirguis. Le manque d'eau étoit

la plus grande difficulté qu'avoit à vaincre cette ambassade, escortée par deux cents Cosaques, deux cents fantassins russes, vingt-cinq Baschkirs, deux pièces de canon, avec trois-cent-cinquante fusils. L'ambassade est repartie de Bochara le 22 mars 1821, et est arrivée à Orenbourg en cinquante-cinq jours. Voici quelques remarques sur le pays :

A environ 80 *werstes* en avant de Bochara, près le village de Kagatan, le désert se termine, et un paysage charmant s'offre tout-à-coup à la vue du voyageur. De cet endroit jusqu'à *Bochara-y-Scherif*, la résidence du prince, on ne voit que des champs fertiles, entrecoupés d'allées et de canaux, semés de maisons et ornés de vergers. La Bucharie s'étend du 37e au 40e degré de latitude nord, et du 61e au 67e degré de longitude est de Paris. Les habitans sont principalement des Tatars-Usbecks ; ils forment la classe libre et dominante. Les *Tadjiks*, descendans des anciens Sogdiens, sont cultivateurs serfs. La population est actuellement comme il suit :

Uzbecks	1,500,000
Tadjiks.	500,000
Diverses tribus . .	500,000
	2,500,000 habitans.

Le prince régnant se nomme *Emir-Haydar ;* il prend le titre *Emir-al-Moumenin*, prince des croyans. Le gouvernement, quoique despotique, est tempéré par la prudence ou par la crainte. Les revenus s'élèvent à dix millions de francs. L'armée se compose de 25,000 cavaliers, seulement en temps de guerre. Comme mahométans de la secte des Sunnites, les Bucharîens entretiennent une

liaison amicale avec la Porte-Ottomane, et sont ennemis des Persans. Leur commerce avec la Russie s'élève à la valeur de vingt millions de roubles.

On espère une relation de ce voyage par M. Eversman, naturaliste.

III.

NOUVELLES.

Nord-est de l'Asie.

L'expédition russe, sous les lieutenans Wrangel et Danjou, n'a pas pu doubler le cap *Schelaginsky* par mer à cause des glaces; mais s'étant mis dans des traîneaux attelés de chiens, M. Wrangel a atteint sur les glaces cette pointe du continent de l'Asie, en a déterminé la latitude à 70 degrés 5 minutes, latitude doublée, et a continué sa route une journée plus à l'est. Il a vu de tous les côtés une mer glacée, et il garantit que le continent d'Asie ne se joint pas à celui de l'Amérique dans cet endroit, comme feu M. Burney l'avoit conjecturé.

Un Anglois, M. Cochrane, convaincu de l'existence de l'isthme supposé par M. Burney, étoit parti avec un rare courage, dans l'intention de passer à pied d'un continent à l'autre. Il s'est arrêté au cap Schelaginsky, et il paroît avoir reconnu l'erreur de l'opinion qu'il soutenoit.

Amérique russe.

Une expédition partie de Kamtchatka examine de nouveau toutes les parties de cette vaste côte, et particulièrement celles où l'on peut croire qu'il y a des détroits. Une chaloupe, sous les ordres de M. Wasiliew, a exploré le *Norton-Sound* et les parages voisins, où le peu de profondeur de l'eau n'avoit pas permis aux vaisseaux d'entrer.

On ne parle d'aucun passage découvert dans ces lieux.

Tatouage hiéroglyphique.

Le capitaine Mamby, qui a voyagé dans les îles du Grand-Océan, va publier à Londres un ouvrage pour prouver l'identité des figures employées dans le tatouage (dessin creusé dans l'épiderme) dont les insulaires se décorent. Ce dessin est un langage hiéroglyphique, entendu par les chefs et les prêtres, d'un bout de l'Océanie à l'autre. Chaque individu tatoué porte sur son corps l'histoire des initiations auxquelles il a été admis.

DÉTAILS

SUR

L'ÉTAT ACTUEL DE DEHLY;

Par le lieutenant-colonel GUILLAUME FRANCKLIN (1);

Traduits du quatrième volume des Mémoires de la Société asiatique de Calcutta, avec des notes, et communiqués par M. LANGLÈS, membre de cette société et de l'Institut royal de France, etc.

LA cité de Dehly, jadis célèbre capitale de l'empire musulman dans l'Hindoustân, et, dans des temps plus reculés, siége de la domination hindoue dans l'Inde septentrionale, a exercé la plume de divers auteurs tant asiatiques qu'européens; néanmoins on ne me saura peut-être pas mauvais gré de publier les détails suivans sur l'état actuel de cette ville. Ils sont extraits d'un journal des observations que j'ai faites pendant une tournée dans le Dou-âb (2) et les districts voisins, où j'ai été accompagné par le capitaine Reynolds de

l'établissement de Bombay, chargé, en 1793, par le gouvernement de Bengale, de visiter cette partie du pays.

On ne s'attendra pas à y trouver beaucoup de renseignemens nouveaux sur des objets déjà décrits; mais je crois que l'exposé fidèle de l'état actuel de la métropole, jadis florissante d'un grand royaume, et maintenant en ruines, méritera l'attention de la Société asiatique.

L'étendue des ruines de l'ancienne ville de Dehly comprend au moins une circonférence de vingt milles (six à sept lieues), depuis les jardins de Châlimar, au nord-ouest, jusqu'au Cothoûb-Minâr (3), au sud-est, et de là traversant le milieu de l'ancienne cité par le chemin qui conduit au mausolée de Nizâm-êd-dyn, et sur lequel est placé le tombeau d'Humâïoun (4), et par le vieux fort de Dehly, sur les bords du Djemnah (5), jusqu'à la porte d'Adjemyr, dépendante de Châh-Djihân-âbâd.

Les environs du côté du nord-ouest sont remplis des débris des jardins spacieux et des maisons de campagne de la noblesse. Ces maisons étoient autrefois abondamment fournies d'eau par le moyen du magnifique canal creusé par Aly-Merdân-khân et qui venoit du pays au-dessus de Panipet jusqu'à Dehly, rejoindre le Djemnah, arrosant et fertilisant dans son cours un espace de plus de quatre-vingt-dix milles (ou trente

lieues) de longueur. Ce canal qui traversoit les faubourgs de *Moghol-Parah*, longs d'environ trois milles, avoit vingt-cinq pieds de profondeur et à peu près autant de largeur; il étoit creusé dans les carrières de pierres de taille, qui ont aussi fourni les matériaux de la plupart des maisons du voisinage. Des ponts, bâtis sur ce canal dans divers endroits, communiquoient aux pavillons des jardins de la noblesse.

L'empereur Châh-Djihân (6) fonda la cité et le palais actuels nommés Châh-Djihân-âbâd, en l'an 1041 de l'hégire (1631-2 de J. C.), il en fit sa capitale pendant le reste de son règne. La nouvelle cité de Châh-Djiân-âbâd est située sur le bord oriental du Djemnah, par 28° 36′ de latitude septentrionale. Cette ville a environ sept milles (deux grandes lieues) de circonférence, et est entourée, de trois côtés, d'un mur de briques et de pierres, avec un parapet et des barbacanes pour la mousqueterie; mais il n'y a pas de canons sur les remparts. La ville a sept portes, nommées portes de Lahore, d'Adjemyr, des Turkomans, de Dehly, de Mour, de Kâboul et de Kachemyr; elles sont toutes en pierres de taille, et ont de jolies entrées en forme d'arcades, où sont placés les gardes de la ville. Il y a, près de la porte d'Adjemyr, un *médréééh* ou collége, fondé par Ghâzy-êd-dyn-khân (7), neveu de Nizâm âl-Moulk: il est construit en pierres rouges, au

centre d'une place carrée et spacieuse; il est orné d'une fontaine de pierres. A l'extrémité supérieure de l'aire est une jolie mosquée en pierres rouges, incrustées de marbre blanc. Les appartemens des étudians sont sur les côtés de la place; ces chambres séparées, quoique petites, sont commodes. Le tombeau de Ghâzy est, au coin de la place, entouré d'une rampe de marbre blanc treillissé. Le collége est maintenant fermé et sans habitans. Il y a dans le voisinage de la porte de Kâboul un jardin appelé *Tys-Hézâry-Bâgh*, renfermant le tombeau de la reine Malkah-Zémâny, femme de l'empereur Mohhammed-Châh (8). Une tablette de marbre, placée à la tête de la fosse, porte quelques stances persannes indiquant l'époque de sa mort en l'an 1203 de l'hégire (1719 de J.-C.); il y a encore près de ce tombeau celui de la princesse Zéyb oul-nicâ-Beygum (9), fille d'Aureng-Zeyb. On trouve sur un tertre élevé près de ce jardin, d'où on jouit d'une belle vue de Châh-Djihân-âbâd, deux colonnes brisées de marbre brun, de huit pieds de hauteur et de deux pieds et demi de diamètre, sur lesquelles il existe des inscriptions dans un ancien caractère.

L'intérieur de la nouvelle Dehly offre les restes de plusieurs palais magnifiques, appartenant aux *Omrâ*, ou grands de l'empire. Les principaux sont ceux de Camar êd-dyn-khân (10), vézyr de Mohhammed-Châh; de A'ly-Merdân-Khân, le

Persan; du Nabâb Ghâzy êd-dyn-khân, de Ssef-der-Djeng (11); le jardin de Coudsyah-Beygum, mère de Mohhammed-Châh; dont MM. Daniell ont donné des vues aussi exactes que belles. Le palais de Sa'adet-Khân, et celui du sulthân Dârâ-Chekouh (12). Tous ces palais, entourés de hautes murailles, occupent une grande étendue de terrain; on y entre par des portails élevés et voûtés en briques et en pierres, surmontés de galeries pour la musique (13). Il y a devant chaque porte une cour spacieuse pour les éléphans, les chevaux et la suite de ceux qui viennent rendre leurs hommages au monarque. Chaque palais a aussi un appartement des femmes (14), qui est séparé de la salle du conseil (*Dyvân-Khânéh*) par un mur, et communique au moyen de passages dérobés. Ils avoient tous des jardins avec des réservoirs de pierres très-vastes, et des fontaines au centre; on avoit élevé une grande terrasse tout autour de chaque palais particulier, et le mur d'enceinte renfermoit aussi des maisons et des appartemens pour les domestiques et les suivans de toutes les espèces, outre des écuries pour les chevaux, des étables pour les éléphans, et tout ce qui compose la suite d'un grand. Chaque palais étoit également pourvu de bains et d'un *Téh-Khânéh* (15) souterrain. Les bains de Sa'adet-Khân composent une suite de belles salles pavées et revêtues de marbre blanc; ils consis-

tent en cinq appartemens séparés; la lumière y pénètre par des fenêtres vitrées, percées au haut des dômes. Le *Téh-Khânéh* de Ssefder-Djeng forme une suite d'appartemens de la construction la plus légère et la plus élégante; une salle longue renferme un réservoir de marbre dans toute sa longueur; tout auprès est une petite salle assez élevée et ornée de balustrades de chaque côté; les façades de ces deux salles sont en beau marbre blanc.

Châh-Djihân-Abâd est embellie par plusieurs mosquées, pour la plupart d'une parfaite beauté et dans un bel état de conservation. Voici celles qui méritent d'être distinguées, je citerai d'abord la grande cathédrale (*Djâm'i Mesdjid*), dont on trouve un magnifique dessin dans les vues de l'Hindoustân, par MM. Daniell. Cette mosquée est située à environ un quart de mille du palais royal; elle est construite sur un rocher élevé, nommé *Djedjélah-Pahar* (16); on y monte par un escalier en pierres de trente-cinq marches, qui aboutit à un beau portail en pierres rouges. Les portes de cette entrée sont entièrement couvertes de plaques d'airain ciselé que M. Bernier prit pour du cuivre. La terrasse sur laquelle la mosquée est située, est une esplanade en pierres rouges d'environ quatorze cents verges (600 toises); au centre est une fontaine revêtue de marbre, destinée aux ablutions qui précèdent la prière.

Une colonnade voûtée en pierres rouges entoure la totalité de la terrasse, qui est ornée de pavillons octogones séparés par des distances convenables et garnis de siéges. Le temple même est d'une forme oblongue, de deux cent soixante-un pieds anglois de longueur surmontée au sommet par trois dômes magnifiques en marbre blanc rayé de noir, et flanquée de deux minâréhs de marbre noir et de pierres rouges alternativement, qui s'élèvent à la hauteur de cent trente pieds anglois. Chacun de ces minâréhs a trois galeries saillantes en marbre blanc, et leurs sommets sont couronnés de pavillons en marbre, légers et de forme octogone. Toute la façade de cette mosquée cathédrale est revêtue de grands carreaux d'un beau marbre blanc; et la corniche est partagée en dix compartimens de quatre pieds de long et de deux pieds et demi de large, couverts d'inscriptions arabes en marbre noir et en caractère neskhy (17); on prétend qu'elles renferment la majeure partie, sinon la totalité, du Corân. L'intérieur de la mosquée est d'une beauté recherchée, et entièrement pavé de grands carreaux de marbre blanc, ornés d'une bordure noire: les carreaux de marbre ont trois pieds de long et un pied et demi de large. Les murs et le toit sont garnis de marbre blanc poli; il y a, près du Qiblah, un joli *Thâo* (18) ou niche, orné d'une frise très-riche. Tout auprès est une chaire de marbre (19),

avec un escalier de quatre marches et des balustrades. On monte aux minâréhs par un escalier tournant de cent trente marches de pierre rouge ; du sommet de ces minâréhs, on jouit de la belle vue du palais royal, de tout le Cothoub-Minâr, du Kern-Minâr, du tombeau d'Humâïoun, du palais de Feyrouz-Châh, du fort de l'ancienne Dehly et du fort de Loni, situé vis-à-vis du Djemnâh. Les dômes, couronnés de bandes de cuivre richement dorées, et à une certaine distance, paroissent très-brillans. Cette mosquée fut commencée par Châh-Djihân dans la quatrième année de son règne et achevée dans la dixième. Les dépenses de la construction montèrent à dix laks de roupyes (20); elle mérite, sous tous les rapports, d'être la grande cathédrale de l'empire de l'Hindoustân.

Non loin du palais est la mosquée de Rauchen êd-Daulah, célèbre parmi les Dehlyens qui n'ont pas oublié que Nâdir-Châh s'y retira avec ses principaux officiers pendant le massacre des malheureux habitans. Les historiens attribuent cet acte d'inhumanité à une sédition qui éclata dans le marché principal, et dans laquelle avoient péri deux mille Persans. Nâdir, en apprenant cet événement, sortit du fort pendant la nuit, à la tête d'un petit nombre de troupes, et se rendit à la mosquée de Rauchen êd-Daulah, où il fut assailli de coups de fusils tirés d'une terrasse voisine, et

eut un de ses officirs tué à côté de lui. Il donna ordre sur-le-champ de massacrer indistinctement tous les habitans ; et ses troupes, s'étant répandues dans toutes les rues, avoient tué, avant l'après midi, cent mille personnes. « Le roi de » Perse, dit Ferichtah, resta assis, pendant cette » scène d'horreur, dans la Mosquée de Rauchen êd- » Daulah. Ses seuls esclaves osoient l'approcher, » car sa contenance étoit sombre et effroyable. A » la fin, le malheureux empereur Mohhammed- » Châh, accompagné d'un grand nombre de ses » principaux officiers, résolut de se rendre auprès » de lui, les yeux baissés vers la terre. Les offi- » ciers qui le précédoient se prosternèrent devant » Nadir-Châh, celui-ci leur demanda d'une voix » terrible ce qu'ils vouloient ; ils s'écrièrent tous » au même instant : Épargnez la ville. Mohham- » med ne proféra pas une parole, mais ses larmes » couloient abondamment ; et le tyran, ému pour » la première fois, remit son épée dans le four- » reau, et dit : Je pardonne, par égard pour le prince » Mohhammed. » Ce quartier est dépeuplé depuis cet horrible événement. La mosquée de Rauchen êd-Daulah, d'une médiocre étendue, est située à l'entrée du marché nommé *Tchandney-Tchoke* ; elle est bâtie en pierres rouges et surmontée de trois dômes richement dorés.

La *Zéybôul-Mésâdjid*, ou l'ornement des mosquées, bâtie en pierres rouges, marquetée en

marbre, sur le bord du Djemnah, est une fondation d'une fille d'Aureng-Zeyb, nommée *Zéyb-âl-Niçâ* (l'ornement des femmes). La façade donne sur une terrasse spacieuse, avec un grand réservoir garni de marbre. La princesse, qui la fit bâtir, n'ayant pas voulu contracter de mariage, y dépensa des sommes immenses; et, quand l'édifice fut terminé, elle fit ériger un petit cénotaphe de marbre blanc, entouré d'un mur de semblable matière, dans l'angle occidental de la terrasse. Elle fut enterrée daus ce tombeau l'an 1122 de l'hégire (1710-11 de J.-C.). On avoit assigné un revenu annuel de cent mille roupyés, hypothéqué sur des terres pour l'entretien et les réparations de ce monument. Mais ces terres ont été toutes confisquées pendant les troubles dont la ville a été le théâtre. Indépendamment des mosquées dont nous avons fait la description, il y en a encore quarante autres dans Châh-Djihân-âbâd et ses environs; mais, comme la plupart de ces mosquées sont plus petites et du même genre de construction que les précédentes, il est inutile d'entrer dans aucun détail à leur égard.

La ville moderne de Châh-Djihân-âbâd est rebâtie, et contient plusieurs maisons solidement construites, principalement en briques. Les rues sont en général étroites, comme presque toutes celles des grandes villes de l'Asie: il y avoit autrefois deux rues magnifiques, dont la première

conduisoit de la porte du palais à travers la ville jusqu'à la porte de Dehly, dans la direction du nord au sud. Cette rue étoit large et spacieuse, et garnie de belles maisons de chaque côté avec des boutiques remplies des marchandises les plus riches de toutes les espèces. Châh-Djihân fit construire un aquéduc en pierres rouges, pour transporter l'eau dans toute la longueur de la rue, et de là dans les jardins royaux, par un réservoir souterrain. On voit encore quelques débris de l'aquéduc ; mais il est rempli presque partout de décombres. La seconde grande rue alloit pareillement du palais jusqu'à la porte de Lâhor, de l'est à l'ouest ; elle égaloit la première sous plusieurs rapports ; les habitans les ont gâtées toutes deux, en élevant une rangée de maisons dans le milieu, et en travers de ces deux rues, de sorte qu'on peut à peine reconnoître leur ancienne situation. Les bazârs de Dehly sont à présent fort mal fournis, et la population de la ville a souffert une diminution effrayante depuis quelques années. On y fabrique toujours des toiles de coton, et les habitans exportent de l'indigo. Les importations principales se font par les karavanes septentrionales, qui viennent une fois par an ; elles apportent du Kâboul et du Kachemyr des châlles, des fruits et des chevaux ; on se procure les deux premiers articles à Dehly à un prix modique. Il y a aussi une manufacture de pipes nommées

beydry- hhouccah. Les environs de la ville sont principalement cultivés sur les bords du Djemnah, dont le voisinage produit du blé, du riz, du millet et de l'indigo. Les limes (espèce de limon) sont très-grosses et très-belles. On se procure également à Dehly des pierres précieuses d'une bonne qualité, et particulièrement des cornalines rouges et noires ; on vend des turquoises (*peyrozah*), dans les bâzârs.

La cité est partagée en trente-six quartiers (*Mahhl*), dont chacun est nommé d'après le Grand (l'Omrâ) particulier qui y réside, ou d'après quelque circonstance locale relative à l'endroit même. Il paroît que la cité moderne de Châh-Djihân-âbâd a été bâtie pour la plus grande partie sur deux rochers nommés l'un *Djeléh-Pahâr* (21), et l'autre *Bedjéléh-Pahâr*. Sur le premier est construite la Djâm'i-Mesdjed ou mosquée cathédrale, et sur l'autre se trouve le quartier des vendeurs d'huile. Du haut de ces deux éminences on jouit de la vue du reste de la ville. Des historiens rapportent que l'ancienne ville de Dehly fut construite par le râdjah Délu, qui règnoit dans l'Hindoustân à l'époque de l'invasion d'Alexandre-le-Grand; d'autres affirment qu'elle fut bâtie par le râdjâh Pettourah, qui florissoit à une époque bien moins reculée. Le nom samskrit de cette ville est *Indrapet*, ou la demeure d'Indra, dieu du firmament (22); et on

la distingue même ainsi dans les diplomès royaux des bureaux de la chancellerie. Il est difficile de déterminer si la ville est de l'antiquité présumée; mais il est évident, par le nombre immense des édifices qu'on trouve aux environs dans un espace d'environ sept lieues, aussi bien que par la grandeur et le style de leur architecture, qu'elle fut jadis riche, florissante et populeuse.

Nous fûmes présentés au monarque Châh-A'âlem (23) le 11 du mois de mars 1793. Après être entrés dans le palais, nous fûmes conduits à la salle d'audience (Dyvân-Khânéh), au milieu de laquelle il y avoit un trône élevé à environ un pied et demi de la terre. Au centre de cette élévation étoit placé un fauteuil en velours cramoisi, attaché avec des agrafes en or, et couvert d'une toile de fil d'or et d'argent, enrichie de broderies; au-dessus de ce fauteuil de cérémonie, on voyoit un joli dais ou impériale (*châmyânéh*) (24), supporté par quatre colonnes incrustées d'argent. Le prince étoit alors dans son oratoire (*Tesbihh Khânéh*), appartement où il se tient habituellement. Après avoir passé devant une file de gardes indiens, nous nous mîmes vis-à-vis du *Tesbihh-Khânéh*; et, étant arrivés en présence du roi, chacun de nous fit trois salutations, en baissant la main droite très-bas et en l'élevant ensuite jusqu'au front; nous avançâmes alors vers le trône (*mesne i*) sur lequel Sa Majesté étoit assise, et

nous offrîmes nos présens (*nezr*) sur des mouchoirs blancs, chacun de nos noms étant annoncé au moment de faire notre offrande. Le roi reçut tout, et remit nos présens à Myrzâ-Akbar-Châh (25), et à deux autres princes qui étoient assis à sa gauche. Nous reculâmes ensuite, le visage toujours tourné vers le roi, en réitérant nos salutations, et nous retournâmes auprès du trône. Après une courte conversation, on nous dit de sortir de l'enceinte et de mettre les robes d'honneur (*khila'at*) que Sa Majesté nous destinoit; elles consistoient en légers habillemens indiens; un turban, une robe (*djâmah*), un ceinturon (*kemer-bend*), tous en coton avec de petites franges d'or. Ainsi vêtus, nous retournâmes au Tesbihh-Khânéh, et l'on nous donna notre congé quelques minutes après que le capitaine Reynolds eut reçu une épée de Sa Majesté; des domestiques eurent ordre de nous accompagner pour nous faire voir le palais.

Le grand moghol actuel (en 1793), Châh-A'âlem, a environ soixante-douze ans; il est d'une taille imposante, et son teint est rembruni; sa démarche est noble, et ne perd rien de sa dignité par l'état de cécité dont il est affligé depuis cinq ans. Les rides de son visage sont très-apparentes, et sa barbe est courte et blanche. Sa Majesté, lors de notre arrivée, paroissoit de très-bonne humeur. Il nous dit qu'il étoit charmé de notre visite, et

nous invita à voir son palais et le fort de Sélym-Ghor; il étoit vêtu d'une riche étoffe nommée *khîmkâb*, et appuyé sur des coussins de la même étoffe (26).

J'ai cru lui voir un air pensif, comme s'il réfléchissoit à sa situation actuelle et à sa grandeur passée.

Le palais de la famille royale de Tamerlan (Tymoûr) fut bâti par l'empereur Châh-Djihân, à l'époque où il acheva la nouvelle ville. Il est situé sur le bord occidental du Djemnah, et environné de tous les côtés d'un mur de pierres rouges; il me parut avoir environ un mille de circonférence. Les deux figures de pierre placées à l'entrée du palais dont Bernier fait mention (27), et qui représentoient Séméł, Râdjah de Tchitor et son frère Polta, assis chacun sur un éléphant de pierre, n'y sont plus, elles en furent retirées par l'ordre d'Aureng-Zeyb comme des monumens d'idolâtrie. Il entoura l'endroit où elles avoient été placées en pierres rouges, ce qui a défiguré l'entrée du palais. Le premier objet qui frappe les regards après qu'on est entré dans ce palais, est la salle publique d'audience destinée à toutes les classes du peuple (Dyvân-A'mm). Elle est située à l'extrémité supérieure d'une place spacieuse; c'est un édifice beau, quoiqu'aujourd'hui très-dégradé. De chaque côté de cette salle, et tout autour de la place, il y a des appartemens de deux étages de hauteur,

dont les murs et la façade, à l'époque de la splendeur de l'empire moghol, étoient ornés de riches tapisseries de velours et autres étoffes de soie; les nobles qui les habitoient rivalisoient entre eux dans ce genre d'ornement, surtout aux jours de fête et de réjouissances publiques; il y a cependant long-temps que ces décorations ont été mises de côté, et que l'on ne voit que les murailles nues. Du Dyvân-A'mm nous pénétrâmes par un joli portail dans la salle du grand-conseil (*Dyvân-Khâss*) dont nous avons déjà parlé. Le bâtiment est situé à l'extrémité supérieure d'une place spacieuse et élevée sur une terrasse de marbre d'environ quatre pieds de hauteur. Autrefois le *Dyvân-Khâss* étoit orné avec beaucoup de magnificence; et, quoiqu'il ait été pillé et ravagé par divers brigands, il mérite encore d'être visité et admiré. Je présume que ce bâtiment a cent cinquante pieds anglois de long et quarante de large. Le toit en est plat, et fut jadis soutenu par beaucoup de colonnes de marbre blanc, richement ornées de fleurs faites en belles pierreries; les corniches et les bordures furent aussi embellies de beaucoup de frises et de sculptures, et le plafond incrusté d'un beau feuillage d'argent, qui régnoit dans toute la longueur; mais tous ces ornemens ont été emportés. La délicatesse de la marqueterie dans les compartimens des murs est digne d'admiration; et on ne voit qu'avec un

regret profond les ravages qu'ont faits ceux qui, pour en arracher les différentes cornalines, ont brisé tout le marbre. Sur la corniche qui règne tout autour de l'intérieur du Dyvân-Khâss, une inscription persanne est tracée en lettres d'or sur un fond de marbre blanc. En voici la traduction :

« S'il y a un paradis sur la terre, c'est ici qu'il » existe, c'est ici. »

La terrasse sur laquelle le Dyvân-Khânéh est bâti, se compose de grands carreaux de beau marbre blanc, et l'édifice est couronné par quatre pavillons ou coupoles du même marbre.

Les bains de l'empereur construits par Châh-Djihân, sont situés un peu au nord du *Dyvân-Khâss;* ils consistent en trois grands appartemens surmontés de dômes de marbre blanc. L'intérieur des bains est revêtu, jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, de marbre orné d'une belle bordure de cornalines et autres pierreries disposées en fleurs avec beaucoup de goût. Le pavé consiste en carreaux de marbre, et il se trouve au centre de chaque salle de bains une fontaine à plusieurs tuyaux. On a établi de grands réservoirs en marbre, d'environ quatre pieds de profondeur, dans différentes parties des murailles. La lumière est introduite du toit par des fenêtres de verres de diverses couleurs ; et, au-dessous de chaque appartement séparé, on a placé de grandes pierres avec des treillis en fer. Il y a à côté une belle mosquée,

entièrement de marbre blanc, et construite de la manière que nous avons décrite plus haut.

Le *Châh-Bâgh* ou jardin royal renferme une salle octogone d'où l'on voit la rivière de Djemnah. Cette salle porte la dénomination de *Châh-Bourdj* ou la tour royale; elle est revêtue de marbre; c'est de la fenêtre de cet appartement que le défunt héritier présomptif, Myrzâ-Djevân-Bakht, échappa, en 1784, et s'enfuit à Lacknau (28). Il en descendit au moyen d'une échelle faite avec des turbans; et, comme la hauteur n'en est pas considérable, il effectua son dessein sans difficulté. Une grande partie de ce beau palais a souffert des ravages des derniers envahisseurs. Les Rohyllahs surtout, qui y furent introduits par Gholâm Câdir (29), ont dépouillé plusieurs salles de leurs ornemens et de leurs pavés de marbre, et ont même arraché les pierreries des bordures de la plupart de ces planchers. La forteresse de Selym-Ghor, à laquelle on arrive par un pont de pierre, bâtie sur un bras du Djemnah, y est contiguë; mais le fort est en ruines. Nous vîmes à l'extrémité orientale l'issue par laquelle Gholâm-Câdir-Khân échappa avec toute sa suite, lors du siége de la place par les Mahrattes en 1788. Comme le Djemnah coule immédiatement au-dessous de ce bastion, le scélérat le traversa et partit pour Mérét dans le Dou-âb.

L'observatoire (*Guentour-Menter*), qui est dans le voisinage de Dehly, a été décrit par les voya-

geurs qui m'ont précédé (30). Il fut bâti dans la troisième année du règne de Mohhammed-Châh, par le râdjah Djéy-Singh, aidé de plusieurs savans de la Perse, de l'Inde et de l'Europe, célèbres par leurs connoissances astronomiques. Ce prince mourut avant qu'on eût achevé l'édifice, qui a été depuis ravagé et presque détruit par les Djâttes sous Djéwâher-Singh.

Je n'ajouterai que quelques détails succincts concernant les jardins royaux de Chalimâr. Ces jardins, faits par l'empereur Châh-Djihân, furent commencés dans la troisième année de son règne, et achevés dans la quatrième; à cette occasion, selon le colonel Dow, l'empereur donna une grande fête à sa cour. Ces jardins furent arrangés avec beaucoup de goût et coûtèrent l'énorme somme d'un million sterling : on ne s'imagineroit pas à présent qu'ils aient jamais pu tant coûter, car la majeure partie des matériaux les plus précieux en a été enlevée. On y entre par un portail en briques; un canal, garni de pierres, et ayant des promenades de chaque côté avec un pavé en briques, conduit au Dyvân-Khânéh, salle d'audience publique, dont la presque totalité est maintenant abattue : de là, par un beau canal qui a au centre une fontaine, on passe aux appartemens des femmes, qui couvrent une grande étendue de terrain. Sur le devant, il y a une salle ouverte (*Eyvân*), avec des appartemens contigus,

dont l'intérieur est orné d'une belle bordure en or et en peinture blanche sur un fond du plus beau *Tchounam* (31). Il y avoit autrefois, à l'extrémité supérieure de cet êyvân, un trône de marbre élevé à environ trois pieds de la terre. De chaque côté du même êyvân, qui est environné de hauts murs, sont les appartemens des femmes, bâtis les uns en pierres rouges, et les autres en briques recouvertes de ce beau tchounam et ornées de peintures de fleurs de diverses formes. Il y a dans tous ces appartemens des couloirs qui communiquent les uns avec les autres et avec les jardins par des portes particulières. Le Chalimâr ne paroît pas avoir été d'une grande étendue ; je présume que tous les jardins ensemble n'ont pas plus d'un mille (un tiers de lieue) de circonférence. Ils sont entourés d'une haute muraille de briques, très-dégradée dans plusieurs endroits ; les extrémités en sont flanquées de pavillons octogones de pierres rouges, les jardins sont encore remplis d'arbres d'une énorme grosseur et très-vieux. Au sud du Chalimâr, la ville de Dehly ne présente que des vestiges de vastes jardins, de pavillons, de mosquées, de sépultures abandonnées ou en ruines qui s'étendent à perte de vue. Les environs de cette ville, autrefois si magnifique et si célèbre, ne sont couverts que de débris d'édifices défigurés et méconnoissables ; et, à une grande distance, le pays est dévasté et abandonné (32).

NOTES.

(1) Un des membres les plus recommandables de la Société Asiatique de Calcutta, par ses excellens ouvrages. Il s'est fait connoître d'abord par son *Voyage du Bengale en Perse*, imprimé à Londres en 1790, in-8°, et que j'ai traduit, avec des notes, en 2 vol. in-18, en 1798. On doit en outre à ce savant voyageur une excellente *Vie de l'infortuné Châh-A'âlém* : Londres, 1798. — *Des Recherches sur le site de l'ancienne Palibothra* (*Imquiring concerning the site of the ancient Palibothra*). Londres, 1815-1817-1820, trois parties in-4°. La seconde partie renferme en outre le journal d'une reconnoissance faite le long de la rivière de Tchender (que l'on croit être l'Erannoboas des Grecs), depuis la ville de Tchamponaghor, auprès de Bhâglepour jusqu'à ses sources dans le voisinage de Déoghor, avec des détails sur l'état présent du Djengletery, des cartes et des vues. M. Franklin croit avoir retrouvé les ruines de Palibothra, dans le district de Djengletery ; il trace même les limites de cette ancienne capitale des Prasii ou *Pratchi*, auprès de la ville de Bhâglepour. Il cite, à l'appui de son opinion, plusieurs passages des Pourânas, et une inscription samksrite qui date de plus de cinq cents ans avant J. C. (L.-s.)

(2) Le *Dou-âb* (les deux eaux, les deux fleuves) est un canton de l'Hindoustân supérieur, renfermé entre le

Ganges et le Djemnah, et dont l'extrémité méridionale est terminée par le confluent de ces deux fleuves, auprès d'Allah-âbâd, par 25 deg. 27 min. de latitude. Il y a plusieurs cantons de l'Inde nommés Dou-âb, à cause de leur situation entre deux fleuves. (L.-s.)

(3) Et, plus correctement, Cothb-Minâr, c'est une colonne de mosquée (un minâréh) haute de 242 pieds anglois, et construite avec le plus beau granit rouge par Cothb ou Cothoub-ed-dyn, *chấh* ou monarque musulman, qui régna à Dehly depuis 1205 jusqu'en 1210 de l'ère chrétienne. Son règne, comme on voit, ne fut pas d'une assez longue durée pour qu'il eût le temps de terminer une mosquée aussi vaste que celle dont il paroît avoir conçu le plan, et qui auroit été située à 3 lieues sud-ouest de la mosquée cathédrale de Dehly. Cothb ed-dyn est enterré à deux cents toises de ce monument. Voy. *Asiatic Researches*, tom. 4, pag. 313 et suiv. Le Cothoub-Minâr est le but de promenade du Grand-Moghol actuel, Akbar II, parce que son malheureux père Châh-A'âlem est enterré dans le voisinage.

Je ne terminerai pas cette note sans remarquer qu'en parlant des monumens voisins de Dehly, M. Franklin n'auroit pas dû oublier le *Lâti Feyrouz-Chấh*, ou canne du roi Feyrouz, espèce de colonne antique consacrée probablement au culte des Hindous. On ignore l'époque de son érection : plusieurs des inscriptions qu'on y voit sont d'un vieux caractère aujourd'hui inconnu : celle qui est en langue samskrite et en caractère dêvanâgarys fait mention des conquêtes d'un râdjah ou roi de Iakambarî, pays aujourd'hui inconnu; cette inscription date de 1164 de l'ère chrétienne. Il paroît que, par mépris pour la religion des Hindous, le souverain musulman Feyrouz-Châh, qui régna à Dehly de 1351

à 1388 de J. C., fit entourer cette antique colonne d'un bâtiment à trois étages destiné à une ménagerie pour la chasse. Le rez-de-chaussée étoit occupé pour les quadrupèdes, et les étages supérieurs par les oiseaux destinés au plaisir du souverain. On trouvera des vues, des plans et des coupes géométrales de ces monumens, ainsi que des copies des inscriptions qu'on y a gravées, dans le 1er et le 7e vol. des *Asiatic Researches*. (L.-s.)

(4) Nassyr êd-dyn Mohhammed Humâyoun, deuxième empereur musulman de la race de Tymoùr, succéda à Zéhyr êd-dyn Bâbour son père, arrière-petit-fils de Tymoùr (Tamerlan), sur le trône de l'Hindoustân, en 1530, et mourut en 1556. Il eut pour successeur le sage Akbar, l'un des plus grands monarques de l'Orient, et qui doit, il faut l'avouer, une grande partie de sa gloire à l'heureux choix qu'il sût faire d'Aboul-fazl pour son premier vézyr. (L.-s.)

(5) Yamouna ou Djemnah, rivière qui sort du flanc méridional des montagnes d'Himâla, à peu de distance nord-» ouest des sources du Ganges, auquel il vient se joindre im-» médiatement au-dessous d'Allâh-âbâd, après avoir par-» couru environ 260 lieues communes. Suivant la théologie » indienne, cette rivière personnifiée est la fille de Soûrya (le soleil), et la sœur d'Yama, le dieu des morts. » *Sanscrit and english diction.*, p. 705. La montagne où le Djemnah prend sa source, se nomme Djâmentrî; elle est située par 30 deg. 68 min. de latit. « Il y a dans l'Inde plusieurs rivières qui portent ce nom. » (L.-s.)

(6) Chéhâb êd-dyn Mohhammed Djihân-Chàh, cinquième empereur moghol de Dehly, monta sur le trône en 1038 de l'hégire (1628-29 de J. C.), et mourut en 1069

(1658-59 de J. C.), après avoir langui dans une prison, où son coupable fils, l'hypocrite, le sanguinaire et astucieux Aureng-Zeyb l'avoit fait enfermer pour s'emparer du trône, dont il avait écarté ses deux autres frères en les faisant massacrer. (L.-s.)

(7) Grand vézyr de l'empire moghol de Dehly sous les fantômes de souverains Ahhmed-Châh et A'âlem-guyr deuxième, dont il étoit à la fois le tuteur et le persécuteur. Poursuivi par l'indignation générale, il quitta le timon des affaires en 1761, après s'être montré le digne fils de Nizâm âl-Moulk, ce perfide ministre du foible Mohhammed-Châh, qui attira Nâdir dans l'Hindoustân. *Voyez* l'article de Nizâm âl-Moulk que j'ai inséré dans la *Biographie universelle.* (L.-s.)

(8) Nâsser êd-dyn Mohhammed-Châh, fils de Djihândâr-Châh, monta sur le trône de Dehly au mois de chéwwâl 1130 (sept. 1718 de J. C.), et son règne forme l'époque la plus malheureuse de la dynastie moghole dans l'Inde. La marche titubante de son gouvernement inspira au premier vézyr et aux autres gouverneurs l'idée de se rendre indépendans ; et, pour mieux réussir dans leur dessein, ils appellèrent Nâdir-Châh à leur secours. Après un règne désastreux de trente années, il expira sur son trône, pleurant la mort de son premier vézyr, le 8 de Raby'i, second de l'an 1160 (le mercredi 12 avril 1747), laissant la réputation d'un monarque aimable et bon, mais dépourvu d'activité, d'énergie et de fermeté. (L.-s.)

(9) La princesse, ornement des femmes. Ce beau nom convenoit d'autant mieux à cette princesse, qu'elle cultivoit la poésie avec succès. Nous possédons, à la bibliothèque du Roi, sous le n° 3 des Mss. de Polier, un bel exemplaire du

Dyvân, ou Recueil des poésies de Zéyb ôul-niçâ. Suivant l'usage de tous les poëtes arabes, turks et persans, elle prit un nom de poésie, et ce nom étoit *moukhfy*, caché, anonyme. Cette modestie n'étonne pas de la part d'une femme dont les poésies respirent la piété la plus extatique.
(L.-s.)

(10) La lune de la religion. Il succéda au perfide Nizâm âl-Moulk, et justifia pleinement la confiance de son maître, non seulement par sa sage administration, mais encore par sa valeur; il fut tué en combattant des rebelles. L'infortuné Mohhammed-Châh étoit assis sur son trône quand on vint lui annoncer cette funeste nouvelle. « Cruel destin, » s'écria-t-il, tu brises ainsi le bâton de ma vieillesse! Où » trouverai-je maintenant un serviteur aussi fidèle? » Et il expira. Voyez ma note précédente (7). (L.-s.)

(11) Mohhammed âboûl-Manssour Sséfder Djeng, nabâb d'Aoude, mourut en 1754, et laissa sa vice-royauté, ou, pour mieux dire, sa souveraineté à Choudja'a êd-Daulah, le fidèle allié et ami des François. (L.-s.)

(12) Frère de l'ambitieux Aureng-Zeyb (*voy.* note 6), qui le fit emprisonner et massacrer en 1659, et feignit de pleurer en recevant sa tête. Voyez l'article que je lui ai consacré dans la *Biographie universelle.* (L.-s.)

(13) Cette espèce d'orchestre, appelé *naubét-khânéh*, est un des attributs de la puissance chez les Indiens. Des musiciens placés dans cet orchestre jouent des instrumens toutes les fois que le prince sort et rentre. Depuis le siècle dernier, cette prérogative a éprouvé le sort des décorations en Europe. (L.-s.)

(14) Cet appartement se nomme dans l'Inde, 1° *mahhl*,

mot arabe qui signifie lieu, quartier, demeure; 2° *zén-â nah*, mot persan qui désigne tout ce qui dépend des femmes (*zén*); 3° *hharem sérâï*, maison du sanctuaire.

(L.-s.)

(15) Ce mot persan composé signifie littéralement maison creuse, et désigne l'étage inférieur d'une maison, un cellier, un appartement souterrain et voûté où l'on se retire pendant les grandes chaleurs. *Voy.* Tailor and Hunter's *Dictionary Hindoostanee and english* : Calcutta, tom. i, p. 399. (L.-s.)

(16) C'est-à-dire la large montagne. *Pahâr*, en hindoustâny, signifie montagne, et *djadjal* désigne d'amples mamelles. Ce dernier mot dérive du samskrit *tchoucha*, suivant l'*Hindoostanee Diction.* de MM. *Tailor et Hunter*, publié à Calcutta en 1808, réimprimé avec d'importantes additions par M. Shakespear, à Londres, en 1817 et 1820.

(L.-s.)

(17) C'est le nom qu'on donne au caractère arabe moderne inventé, ou plutôt formé d'après l'ancien koufyque par le célèbre vézyr Ebn-Moclah, au commencement du quatrième siècle de l'hégire. Ce caractère est, comme on sait, un perfectionnement du koufyque, dont on a rendu les lettres plus concises et plus distinctes. Le koufyque, adopté par les Arabes peu de temps avant l'apostolat de Mahomet, dérive évidemment du stranghelo, l'ancien caractère syrïaque ou chaldéen, lequel donna aussi naissance aux caractères oïghours, d'où dérivent les caractères moghols, mantchous et kalmouks, que l'on a rangés, autant que possible, suivant l'ordre alphabétique des Indiens, dont les différentes nations que nous venons de nommer ont adopté les chiffres et le système numérique. Ces faits,

dont je crois pouvoir garantir l'exactitude, formeroient, ce me semble, une assez belle série de questions académico-philosophiques. (L-s.)

(18) Cette niche, qui se nomme *mihhrâb* en arabe, indique aux musulmans la direction de la Mekke, et conséquemment le point vers lequel ils doivent se tourner en faisant leurs prières. Ce point se nomme *qiblah*. Les galans musulmans disent à leur maîtresse qu'elle est le qiblah de leur âme. (L.-s.)

(19) Cette chaire, nommée *mimber* en arabe, sert au molâ ou curé, qui y monte pour faire le prône (khothbèh) au nom du souverain régnant, et pour prêcher les fidèles. (L.-s.)

(20) Deux millions cinq cent mille francs. (L.-s.)

(21) Voyez ma note ci-dessus (16).

(22) Voyez le nom de ce dieu secondaire à la *Table des matières des Monumens anciens et modernes de l'Hindoustân*. (L.-s.)

(23) Fils d'A'âlem-Guyr second. Il se nommoit A'ly-Goher avant son avénement au trône de Dehly, qui eut lieu au mois de Réby'i second, 1173 (nov. 1759 de J. C.). Le 10 août 1788, un infâme Rohyllah lui creva les yeux. Depuis cette époque, l'infortuné monarque s'estima heureux de vivre et de jouir des honneurs d'une vaine souveraineté sous la protection des Anglois. Il charmoit les ennuis de sa triste situation en cultivant les lettres, et faisoit d'assez bons vers persans. Le 16 novembre 1806, il mourut à Dehly, et sa mort fut annoncée à Calcutta par quatre-vingt-deux coups de canon, nombre égal à celui des années qu'il avoit vécu. (L.-s.)

(24) Ce mot, indiqué comme persan dans le Dictionnaire

hindoustâny-anglois de MM. Taylor, Hunter et Shakespear, ne se trouve ni dans celui de Méninski ni dans le *Borhâni-Câth'é.* (L.-s.)

(25) Un de ses fils, qui lui succéda au mois de novembre 1806, et qui végète pompeusement à Dehly par la munificence et sous le bon plaisir de la Compagnie angloise des Indes orientales. (L.-s.)

(26) Kimkhâb, brocard, étoffe de soie brochée en or. « *Kimkhâ* ou *kimkhâb*, robe brodée de différentes cou»leurs; *kamkhâ* ou *kamkhâb*, robe brodée d'une seule »couleur, » page 740 ou *Borhâni câth'é* (Dictionnaire persan, expliqué dans la même langue et publié à Calcutta en 1818, grand in-4°). (L.-s.)

(27) Tome 2, page 33. Ce sont ces deux braves qui, avec leur mère encore plus brave qu'eux, donnèrent tant d'affaires à Akbar. (*Bernier.*)

(28) Pour se soustraire aux insultes qu'il recevoit du ministre de son père, et se mettre sous la protection des Anglois. *History of the reign of Shah-Aulum*, pag. 116.

(29) Dans la matinée du 10 août 1788. Voyez les détails que j'ai donnés sur cette lamentable catastrophe dans la traduction du *Voyage du Bengale à Saint-Pétersbourg*, etc.; par G. Forster, tom. 3, p. 280 et suiv. Voyez aussi *the History of the reign of Shah-Aulum*, etc. pag. 175 et suiv. (L.-s.)

(30) Cet observatoire, situé par 28 deg. 37 min. 37 sec. à une petite demi-lieue sud-ouest de la grande mosquée de Dehly, hors des murs de la ville, a été construit vers 1725, d'après l'ordre du foible et infortuné Mohhammed-Châh, par Djaya-ingha, descendant des anciens râdjahs ou souve-

rains hindous d'Ambhere. Il hérita de cette petite principauté en 1750 du sambat (l'ère de Vikramaditya) correspondant à l'an 1693 de J. C. Au lieu de végéter avec pompe et ennui dans sa petite principauté, Djéysingh, comme on le nomme vulgairement, se livra tout entier à l'étude. Secondé par les mathématiciens de l'Inde et par le P. Manuel, missionnaire, il fit de tels progrès dans l'astronomie, que Mohhammed-Châh le chargea de rectifier l'almanach qui n'étoit plus d'accord avec l'apparence des astres. Il commença donc par construire cinq observatoires; savoir, à Dehly, à Djâypour, à Mathourâ, à Bénârès et à Oudjéïn, et dressa des tables astronomiques auxquelles le souverain permit d'inscrire son nom. Elles sont en effet intitulées *Zéydji Mohhammed-Châhy*. (Tables de Mohhammed-Châh.) Un savant orientaliste et médecin anglois, à la mémoire de qui j'ai payé un juste hommage dans la *Biographie universelle*, M. William Hunter, a inséré dans le Ve volume des *Asiatic Researches*, un Mémoire curieux sur les travaux astronomiques de Djaya-singha, renfermant le texte persan et la traduction angloise de la préface du Zeydji-Mohhammed-Châhy; je ne peux m'empêcher de remarquer ici que, dans la réimpression in-8° de ces Mémoires à Londres, ce texte a été défiguré par des fautes typographiques aussi grossières que nombreuses. (L.-s.)

(31) Stuc, composé de porcelaine pilée et d'écailles de poisson. Voyez de plus amples détails sur ce stuc dans mon ouvrage sur les *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustân*, tom. II, p. 3, 4, 44, 62, etc. (L.-s.)

(32) Triste et fidèle emblème de la situation où languit le souverain nominal du ci-devant empire moghol 'Akbar II. Cette ombre des plus puissans monarques de l'Asie, foible et

timide rejeton de l'invincible Tamerlan, au quatorzième degré, fut placée par la compagnie angloise des Indes orientales sur le coussin impérial, et installé dans le palais dégradé de ses superbes ancêtres, au mois de novembre 1806, après la mort de son malheureux père. Akbar II, que les écrivains anglois décorent du titre de souverain régnant, est un vieillard d'une figure vénérable, âgé d'environ soixante-douze ans; il a un extérieur noble et mélancolique; c'est un excellent parent. Comme j'ignore et ne puis même deviner dans quelle circonstance il a pu exercer l'autorité suprême, je ne répéterai pas ici le reproche de vacillation et de foiblesse que lui adressent quelques voyageurs, obligés de convenir qu'il « ne possède que l'ombre de la royauté sans un *atome* de sa substance, l'autorité du gouvernement anglois n'étant pas moins forte ni moins absolue à Dehly, dans l'intérieur même des murs du palais, qu'à Calcutta.» Il est sans doute curieux de voir un monarque qui, à son avénement au trône, délivre aux Anglois l'acte de donation d'un territoire dont ils se sont emparés, et qui reçoit d'eux en même temps, en qualité de leur pensionnaire, un salaire annuel de 12 laks de roupyes (3,600,000 de fr.) Outre cette pension, il possède dans le Mewal plusieurs fiefs (*djâhguyr*) considérables; en sorte qu'en y comprenant les présens qu'il reçoit, le revenu de Sa Majesté peut se monter à 200,000 liv. sterl., ou 5 millions de fr.

Le monarque n'a presque aucune représentation, excepté les jours de fêtes, tels que les dix premiers jours de l'année musulmane, et lorsque l'étiquette l'oblige de sortir de son palais; il mène le train le plus modeste, pour ne pas dire le plus mesquin. En effet, les nombreux descendans de ses ancêtres et autres parens ne forment pas moins de dix-neuf mille femmes et de sept cents hommes, aux besoins desquels il est obligé de pourvoir. Cette descendance de

l'émyr Tymour, en ligne directe ou collatérale, ne paroîtra pas excessive à ceux qui réfléchissent que, depuis les premières années du quatorzième siècle jusqu'à présent, le hharem des princes moghols de Samarcand et de Dehly successivement ont été abondamment pourvus des plus belles filles de l'Orient. Les enfans provenant des mariages de ces concubines et des mariages de leurs descendans, forment cette immense population dont nous venons de parler, laquelle est enfermée dans l'enceinte du palais; ce sont des espèces de prisonniers d'état que l'on garde sévèrement. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs femmes préfèrent la mort à cette dure captivité; beaucoup se précipitent du haut des murailles du Zénânah, mais aucune ne parvient à s'échapper; les mesures sont prises de manière à leur en ôter tous les moyens. Dernièrement une jeune fille étant tombée du haut de la muraille aux pieds d'un cipâye, celui-ci fut traduit devant une cour martiale pour lui avoir demandé ce qui l'avoit portée à cet acte de désespoir.

Le hharem de Sa Majesté se compose maintenant de trois cents femmes les plus belles du Kachémyr et de la Circassie. Dix des principaux personnages de la famille impériale peuvent en avoir un égal nombre, ci 3300; joignez-y les femmes attachées au service de celles-ci, et vous aurez facilement 4000 femmes gardées dans les zenânahs royaux. Tirez ce nombre des dix-neuf mille femmes dont nous avons parlé plus haut, il restera encore 15,000 prisonnières. En admettant que la moitié de celles-ci soient vieilles ou infirmes, on comptera encore six à sept mille filles, jeunes, belles et prisonnières dans un palais où elles ne trouvent ni consolations ni soulagemens.

Ce fut au mois de juin 1814 que cette ombre de souverain fut privée des derniers restes de son indépendance; on

lui enleva les clefs de son propre palais. Myrzâ Bâbâ, son troisième fils, devint père ; une de ses esclaves accoucha d'une fille, à laquelle il coupa lui-même la gorge, trois jours après qu'elle fut née, pour la soustraire d'avance à l'épouvantable débauche qui règne dans le palais. Le corps fut enlevé pendant la nuit, et enterré hors des murailles. Le vieux monarque, qui aime beaucoup ce fils, montra tant d'indifférence dans la poursuite de cette affaire, que le Résidènt anglois crut devoir y intervenir. Le nazyr, ou inspecteur général du palais, perdit ses clefs et sa place ; elles furent remises à une personne jouissant de la confiance du Résident. Le bruit couroit que le myrzâ lui-même n'échapperoit pas au châtiment. Voy. *Sketches of India, or description of the scenery in Bengal*, etc., pag. 101 et suiv. (L.-s.)

DISCOURS

SUR L'ÉTAT DE LA GÉOGRAPHIE DANS LE MOYEN AGE;

PAR M. ROUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE;

Lu à la séance générale du 22 mars 1822.

MESSIEURS,

La connoissance de la terre doit avoir, dans tous les temps et dans tous les lieux, occupé l'attention des hommes. Partout ils ont à lui demander leur nourriture, leurs vêtemens, tous les moyens de prolonger la vie; et, depuis les peuples chasseurs qui apprennent dans leurs incursions la situation des fleuves, des forêts, des montagnes, jusqu'aux agriculteurs attachés au sol qu'ils habitent, tous sont intéressés à observer la terre pour mieux y exercer leur puissance.

Comment s'est-il fait qu'au milieu de tant de recherches habituelles, nécessaires et suivies sans interruption, la géographie ait fait si lentement des progrès, que les hommes aient souvent perdu les documens recueillis par leurs pères, qu'il ait fallu reprendre leurs études et recommencer leurs découvertes ? C'est que des travaux isolés périssent aisément ; que les traditions orales se dénaturent ; que, pour en former un corps de doctrine, il faut un esprit d'observation qui s'étende au-delà des intérêts et des besoins du présent.

La géographie a eu le sort des autres sciences ; elle a suivi la marche de la civilisation ; et les empires les plus éclairés ont d'abord été les mieux décrits.

Ce fut à la puissance de Rome que la géographie ancienne dut ses progrès les plus marqués. On vit, dès le temps de Jules César, des géomètres envoyés dans toutes les provinces. Rome voulut mesurer ses conquêtes ; et, après trente années d'observations, la carte d'Agrippa en fit connoître l'étendue.

Bientôt se succédèrent plusieurs ouvrages remarquables. Strabon et Pomponius Mela étendirent leurs observations à tout le monde connu des anciens ; Pline embrassa dans les siennes la nature entière ; Arrien traça le périple de la mer Noire, et la route que Néarque avoit suivie, des bouches de l'Indus jusqu'à celles de l'Euphrate ;

Pausanias écrivit son voyage de Grèce; Ptolomée publia ses travaux, et fixa les progrès qu'avoit faits la géographie depuis son berceau jusqu'au règne des Antonins.

Il appartient aux grands monarques d'être les promoteurs des sciences, et d'y chercher une nouvelle illustration pour leur règne. L'éclat dont elles brillèrent sous Auguste, sous Trajan, sous les Antonins se fit aussi remarquer sous l'empire de Théodose; et, pour borner à la géographie nos observations, nous devons citer cet itinéraire que Peutinger a retrouvé long-temps après, et où l'on donne les noms et les distances de toutes les stations militaires de l'Empire romain.

Ces tables sont les derniers travaux de la géographie des anciens, et de longs siècles se sont écoulés entre sa décadence et le temps où elle se releva de cet abaissement.

Sans m'arrêter, Messieurs, aux foibles progrès que la géographie peut avoir faits entre ces deux époques, j'ai pensé que l'état de cette science dans le moyen âge pourroit vous paroître plus fécond en observations et en événemens dignes de votre attention.

Dès la fin du onzième siècle, les Croisades avoient attiré vers l'Orient un concours immense. L'Europe et la Méditerranée étoient mieux connues par les nations qui les avoient traversées tant de

fois : l'Asie leur ouvroit une nouvelle carrière ; et lorsque la guerre ne la dévasta plus, la piété fréquenta plus sûrement ses rivages.

L'étude de la géographie sacrée fit des progrès, et l'on observa avec plus de soin tous les lieux consacrés par l'Histoire du peuple de Dieu et par les mystères de la foi. Des pélerins avoient tracé la route ; des négocians les suivirent ; et les établissemens de tout genre que les occidentaux formèrent en Orient, depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'aux rives de l'Euphrate, et des bouches du Nil au Palus-Méotide, devinrent autant de points de départ, d'où l'on put étendre au loin ses découvertes.

Alors furent reconnues les différentes routes qu'avoit suivies le commerce des anciens avec l'intérieur de l'Asie, et surtout avec l'Inde ; des communications par le Tanaïs et le Volga ou par le Phase et l'Araxe s'ouvrirent avec la mer Caspienne, et les richesses de l'Orient y furent apportées par les eaux de l'Oxus et les chameaux de la Tartarie ; la Syrie établit au travers du désert ses relations avec les rives du golfe Persique ; et Tadmor, devenu l'entrepôt de l'Inde, s'éleva sur les débris de l'ancienne Palmyre. Le Nil, qui fit, dans tous les temps, la fécondité de l'Egypte, devint le canal d'un nouveau commerce, et versa dans la Méditerranée les tributs de l'Afrique et des rives méridionales de l'Asie.

Ces longues lignes de communication, ouvertes en différens sens, préparoient à la géographie de nouveaux succès ; la terre va s'étendre encore, et des voyageurs animés d'un autre esprit vont la parcourir et la faire mieux connoître.

Benjamin de Tudela est le plus ancien voyageur du douzième siècle dont les relations aient été publiées. Il partit de Barcelone en 1173, dans la vue de connoître toutes les synagogues des trois parties du monde. Il visita le midi de l'Europe, gagna la Syrie, la Perse, les frontières de l'Inde, revint aux bouches de l'Euphrate, d'où il se rendit par mer en Nubie et en Egypte, s'éleva ensuite vers le nord jusqu'au centre de l'Europe, et, après deux ans d'absence, revint dans sa patrie. Quelques notions sur les mœurs et le commerce de l'Orient ont été recueillies dans son voyage et donnent plus d'intérêt à ses relations.

Les troubles de l'Europe, les guerres religieuses, les conquêtes des Sarrasins, celles des Tartares apportèrent successivement de nouveaux obstacles aux progrès de la géographie, et rendirent plus périlleuses les communications avec l'Orient. Ce fut le temps où des missionnaires les rétablirent : la religion s'arma d'un nouveau courage, des routes difficiles étoient plus dignes d'elle, l'humanité entière réclamoit ses secours ; et, quand le bras de Gengiskan eut soumis l'Asie ; quand ses

lieutenans et ses successeurs eurent porté jusqu'au centre de l'Europe leurs armes invincibles, le chef de la chrétienté songea à la sauver et à détourner ou à fléchir la fureur des conquérans. Jean Carpin, Asselin et quelques autres religieux furent envoyés (1) par Innocent IV près du kan des tartares, pour le conjurer d'accorder la paix aux chrétiens. Ils eurent à parcourir dans toute sa longueur ce vaste empire; et ces voyageurs pieux et intrépides se dirigeant au nord de l'Euxin et de la mer Caspienne, traversèrent ensuite les vastes solitudes de la Tartarie pour arriver au Cathay, où le grand-kan avoit établi sa résidence.

Saint Louis, dont le nom étoit en vénération dans l'Orient, voulut aussi préserver l'Europe des dévastations des Tartares; et, soit qu'il espérât les civiliser en faisant porter au milieu d'eux les leçons de l'Evangile, soit qu'il espérât diriger leurs armes contre les ennemis du nom chrétien, il envoya dans leur pays deux légations (2) qui, à l'exemple des premiers missionnaires, visitèrent leurs principales hordes depuis les rives du Tanaïs jusqu'au nord de la Chine. Rubruquis, chargé de la seconde mission, l'accomplit honorablement, et revint en Syrie, d'où il adressa la relation de

(1) En 1246.

(2) En 1248 et 1253.

son voyage au saint roi, qui étoit alors de retour en France.

Le but vers lequel ces nobles entreprises étoient dirigées ne permit pas aux missionnaires de s'écarter des routes habituellement suivies par les caravanes ; mais, en traversant tout le centre de l'Asie, ils purent recueillir des notions sur les pays qu'ils n'avoient pas parcourus, et un champ plus vaste s'ouvrit bientôt (1) à Marco-Polo, le plus célèbre voyageur du moyen âge. Pour arriver à l'extrémité de l'Asie, il suivit une autre direction, ce fut par l'Arménie et par le midi de la mer Caspienne, par la Perse, Samarcande, le plateau de la Tartarie, le Thibet, qu'il se rendit près de Cublai-Kan, alors empereur des Tartares. Marco-Polo avoit fait de nombreuses excursions hors de sa route principale. La faveur du monarque et les missions qu'il en reçut lui donnèrent la facilité de parcourir en plusieurs sens les principales provinces de son empire. Il entra dans la Chine par les frontières occidentales, visita ses grands fleuves et ses nombreuses cités, observa ses productions, son industrie, son commerce; et, après avoir rassemblé sur le Continent de l'Asie toutes les connoissances géographiques de son temps, il s'embarqua sur la mer orientale, où les Tartares avoient conquis Zipango, gagna les

(1) En 1271.

îles de Java, de Ceylan, des Maldives, parcourut en partie les deux presqu'îles de l'Inde et le midi de la Perse, se procura des notions sur les îles de Socotora, de Madagascar, de Zanzibar, sur les royaumes d'Aden, d'Abyssinie et d'Égypte, et revint à Constantinople, dix-sept ans après son dépar.

Les relations de Marco-Polo sont aussi variées qu'instructives; elles paroissent quelquefois merveilleuses, rarement invraisemblables: il décrit avec fidélité tout ce qu'il a pu observer lui-même, il distingue ce qu'il a vu de ce qu'il ne raconte que sur le rapport d'autrui; les moussons et plusieurs courans de la mer des Indes sont indiqués dans son ouvrage. La position de quelques pays placés au midi de l'équateur, ou voisins du tropique du Cancer y est plusieurs fois remarquée avec soin: l'étoile polaire ne peut plus être le guide des navigateurs de Java et d'une partie de l'archipel des Indes, mais d'autres astres et des vents réguliers tracent leur direction.

Plusieurs cartes voisines de cette époque nous ont été conservées, elles n'indiquent ni les zones ni la division des degrés : les diverses contrées n'y gardent point leurs proportions; de grandes villes s'y trouvent au milieu des déserts, et la capitale d'un puissant empire y occupe souvent moins d'espace qu'un hameau de la Tartarie; mais ces cartes, infidèles sur quelques points, ont d'autres

caractères de vérité ; elles peignent une partie des animaux et des plantes indigènes, elles retracent les mœurs des habitans. Ce pays, couvert de tentes, nous rappelle des peuples nomades : ces chameaux chargés de bagages, indiquent les routes et les moyens de transport du commerce. Là s'étend un territoire couvert de palmiers : les éléphans naissent dans cette contrée, ces coursiers sont montés par des Arabes ou des Tartares. La terre devient une vaste scène où l'homme n'est pas seul, mais où l'on voit qu'il conserve toujours l'empire.

D'autres régions ne sont occupées que par des êtres chimériques, et l'on distingue, à la bizarrerie des images, les lieux où les voyageurs n'ont pas pénétré. Ils recueilloient dans leur route de nombreuses traditions sur des pays plus éloignés. Ceux où la nuit et le jour règnent successivement pendant plusieurs mois leur étoient représentés comme le séjour des ténèbres ; ces peuples ichtyophages paroissoient vivre dans les ondes, et l'on transporta aux extrémités de l'Asie la fable des syrènes. La guerre des pasteurs contre les oiseaux de proie, ennemis acharnés de leurs troupeaux, réveilla les vieilles traditions sur les combats des grues et des pygmées. On peignoit avec le corps d'un oiseau ces conquérans dont les incursions étoient si rapides. L'emblême et l'allégorie donnèrent naissance aux chimères ; les

griffons se mêlèrent aux aigles du Nord et à ceux des montagnes de l'Inde : des difformités individuelles furent souvent regardées comme un trait générique et firent croire aux voyageurs qu'ils touchoient aux pays des monstres. Quel ne devoit pas être le pouvoir de la prévention et de l'erreur sur des hommes déjà frappés d'un nouveau spectacle et préparés à la crédulité par les nombreuses merveilles des différentes contrées qu'ils avoient parcourues. Si Pline, l'un des savans les plus illustres de l'ancienne Rome, a quelquefois prêté la vie à des êtres fantastiques, serons-nous surpris que des hommes moins éclairés et plus simples aient pu confondre la fable et la vérité?

Souvent, au reste, ils ne présentent un prodige que sous la forme du doute ; ils ne le citent que sur la foi des traditions, et mettent ainsi le lecteur en garde contre l'invraisemblance de leurs récits.

Ces remarques peuvent spécialement s'appliquer à une carte conservée à la bibliothèque royale comme un monument précieux de la géographie du moyen âge. Elle ne s'élève au nord que jusqu'au tiers de la Suède ; elle ne comprend au midi que l'empire de Maroc ; mais elle embrasse, à l'orient et à l'occident, les deux extrémités de l'ancien monde. Les distances y peuvent être mal mesurées ; les positions sont indiquées d'une manière inexacte, mais on est averti des

découvertes ; d'autres observations rectifieront un jour les premières. La surface du monde connu s'est étendue ; on a commencé à parcourir des mers nouvelles ; et la boussole, venant à s'appliquer à la navigation, a fait entreprendre avec plus de confiance et de certitude les voyages de long cours.

De grands souvenirs historiques sont attachés à cette carte du moyen âge et la rendent plus instructive : les pavillons arborés sur ces différentes régions indiquent les peuples auxquels elles obéissoient, et règlent entre eux le partage de l'ancien monde. Paris et Lyon y sont ombragées du drapeau des lys ; les étendards de Castille, de Valence, de Catalogne couvrent le nord de l'Espagne ; mais celui des Maures flotte sur le royaume de Grenade. Les couleurs de Gênes, de Pise, de Florence, signalent l'existence de ces républiques. Les empires de Constantinople et de Trébisonde ont leur bannière ; la petite Arménie garde encore ses monarques, mais le pavillon chrétien ne protége plus les remparts de Jérusalem, d'Edesse, d'Antioche. Les héritiers de Lusignan se sont retirés en Chypre, et les chevaliers de Saint-Jean ont conquis l'île de Rhodes. Le croissant est arboré sur les murs de Damas et sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, et l'on voit que tout le nord et l'orient de l'Asie obéissent aux Tartares.

cien et le nouveau monde étoient encore fermés l'un à l'autre ; mais le désir des découvertes étoit répandu au midi de l'Europe ; celles que les Portugais avoient faites sur la côte occidentale de l'Afrique excitoient, entre les navigateurs, une noble émulation ; et, à l'époque où parut le planisphère de Fra-Mauro, Christophe Colomb avoit dix-sept ans.

A ce nom, Messieurs, vous prévoyez pour la terre de nouvelles destinées : ce n'est plus en suivant ses rivages que la géographie prolonge ses découvertes : l'immensité de l'Océan va s'ouvrir. Un homme a prévu qu'en cinglant vers l'ouest il atteindroit, par un nouveau circuit, l'extrémité des pays qu'on avoit jusqu'alors cherchés vers l'orient : on croyoit que la longueur du monde connu occupoit les trois quarts de la circonférence du globe ; Colomb veut en explorer le reste. Dans cet immense intervalle, de nouvelles terres doivent s'offrir à lui : il a consulté toutes les cosmographies, pesé toutes les probabilités, calculé les périls de l'entreprise et les chances de succès. Toutes les connoissances nautiques et astronomiques de son temps lui sont familières, et, avec trois bâtimens, il fait voile en 1492 du port de Palos pour gagner les îles Canaries, d'où il s'élance, le 6 septembre, vers les contrées qu'il doit découvrir.

Je ne le suivrai pas, Messieurs, dans cette

glorieuse navigation, maîtrisant la mer, luttant contre la sédition de ses équipages, supérieur à tous les périls. Une boussole est son guide; il en observe les variations; il lit dans les astres la mesure des distances qu'il a parcourues. Le vol de quelques oiseaux qui voyagent d'un pays à l'autre l'avertit, par intervalles, que toute cette étendue des mers n'est pas inhabitée; mais il ne cherchera point au hasard ces différens asiles: fidèle à ses projets, il se dirige constamment vers l'ouest, et telle est la précision de ses calculs et de sa direction, que les premières îles où il aborde, après trente-six jours de navigation, sont situées sous la même latitude que les îles Canaries qu'il avoit quittées.

Ce n'est point, Messieurs, affoiblir la gloire d'un si grand homme que de faire dériver son entreprise des connoissances que l'on avoit alors sur la situation de l'ancien monde. Le génie n'improvise point une science entière; mais il s'étaie des travaux commencés; il y voit le germe d'une découverte, il le féconde, le fait éclore, et acquiert d'autant plus de célébrité, que ses succès sont moins dus à la fortune qu'à la profondeur et à la justesse de ses calculs.

Soit donc que le navigateur génois ait adopté les anciennes conjectures de Pline (1) sur cette

(1) Hist. nat., Liv. I, sect. 67.

immense ceinture des mers qui partagent le globe et nous en dérobent une partie ; soit qu'il ait médité sur quelques expressions prophétiques de la Médée de Sénèque (1), annonçant qu'un jour l'Océan doit faire découvrir de nouveaux mondes, et étendre au-delà de Thulé les limites de la terre ; soit enfin qu'il se soit attaché à une prédiction analogue faite par Regiomontanus, qui vivoit comme lui dans le quinzième siècle, et dont l'autorité en géographie étoit d'autant plus grande, qu'il avoit publié quelques ouvrages de Ptolomée, et qu'il étoit lui-même habile mathématicien, Christophe Colomb a fondé ses espérances sur tout ce qu'il connoissoit : sa prévoyance, ses pressentimens ont été le résultat de sa profonde expérience et de ses méditations : qu'y a-t-il joint ? Son caractère et son génie.

Honneur au siècle qui le vit paroître et aux maîtres et aux sciences qui le formèrent et préparèrent sa gloire ! Ce siècle, au milieu duquel l'imprimerie s'élève comme le plus grand monument qu'on pût ériger au génie, avoit donné à l'esprit humain un si grand essor qu'il franchit de toutes parts ses limites. Les sciences s'étoient réfugiées de Constantinople en Italie : la terre classique avoit repris sa prééminence ; elle avoit enfanté d'autres hommes célèbres ; les regards

(1) Fin du chœur du second acte de Médée.

de l'Europe étoient fixés sur elle; ses voyageurs, ses géographes faisoient aussi une partie de sa gloire; et, tandis que des Vénitiens faisoient mieux connoître la terre, un Génois alloit en étendre les bornes.

La navigation de Colomb fut une excursion hors de l'ancien monde; celles des Portugais nous y ramènent; et, lorsqu'ils reconnurent les côtes de Guinée (1) et le Congo (2), quand Dias atteignit le cap des Tempêtes (3), quand Vasco de Gama doubla ce promontoire redoutable (4), observa les côtes orientales de l'Afrique et poursuivit sa navigation jusqu'aux Indes, il vérifia ce que le cosmographe de Venise avoit osé tracer: les flots orageux de cette mer si long-temps inaccessible furent surmontés; et ce passage, qui n'avoit été qu'entrevu et qui n'étoit signalé que par des naufrages, devint, sous de meilleurs auspices et grâce au plus grand navigateur portugais, la route habituelle de l'Occident vers les deux Indes et vers l'extrémité de l'Asie.

Alors purent être rectifiées toutes les positions assignées aux îles et aux rivages de cette partie du monde, par les voyageurs et les géographes du moyen âge. Ils avoient ouvert la carrière où leurs successeurs s'illustrèrent, et sans doute leur

(1) En 1471. (2) 1484. (3) 1486. (4) 1488.

première gloire est d'avoir produit des imitateurs et des rivaux qui les aient surpassés..

Ne soyons point superbes d'avoir obtenu sur eux des avantages que le temps et l'observation n'avoient pas encore mis à leur portée. Nos connoissances sont un supplément à celles de nos ancêtres : chaque génération y doit ajouter son tribut ; et nous serons moins présomptueux, moins ingrats envers nos devanciers, si nous pensons que nos successeurs iront plus loin que nous..

Quelle indissoluble chaîne attache donc ainsi l'un à l'autre les différens siècles ! Les générations, les espèces y tombent tour à tour ; l'esprit humain s'y élève sans cesse ; il voit toutes les autres conquêtes disparoître, les siennes sont immortelles. S'il s'applique à mieux connoître le séjour de l'homme, la terre semble s'étendre devant lui ; d'autres îles, d'autres continens sortent du sein de la mer ; les périls accroissent ses forces, son activité, son empire ; la méditation l'augmente, l'instruction le dirige, et la connoissance du passé lui donne, en lui montrant sa route, une impulsion progressive qui assure ses découvertes à venir..

SUR LES DUELS (1),

PRINCIPALEMENT EN ANGLETERRE;

TIRÉ DES DIALOGUES SUR DIVERS SUJETS,

Par M. GILPIN.

Une soirée, dans la belle saison, sir Charles et son ami, le curé Willis, se trouvoient assis sur un banc dans une partie élevée du bois, qui les cernoit par derrière, en laissant à découvert devant eux la perspective la plus belle; ils y furent joints par le baron *Brett*, comme on l'appeloit ordinairement, homme très-respecté dans le pays, et avec lequel ils vivoient en amitié intime. Ce baron Brett avoit servi, avec beaucoup d'éclat, dans l'armée

(1) Les argumens pour et contre le duel n'ont jamais été autant agités en Angleterre que depuis quelques années. La nation, devenue toute militaire par l'organisation des gardes volontaires et des milices locales, a généralement applaudi à la fréquence des duels; on a vu des ministres et des membres du parlement se battre au sortir d'une séance législative; ces duels politiques n'ont pas, il est vrai, causé de

suédoise, et il y avoit gagné un titre honorifique, bien plus respecté en Suède qu'il ne l'est en Angleterre. Tant pour cette raison qu'à cause de la modicité de son revenu, il préféra, en homme sensé, de renoncer à ce titre, et de prendre simplement celui de colonel, rang dont il avoit joui dans l'armée suédoise. Le caractère de cet homme étoit tant soit peu grave; il avoit beaucoup lu, et encore plus conversé; il étoit supérieurement élevé, et c'étoit un parfait homme d'honneur.

Aussitôt qu'il eut pris place à côté de ces deux amis, il leur demanda s'ils avoient vu les journaux du matin? Et, attendu qu'ils ne les avoient pas lus, il leur communiqua d'abord quelques détails sur les affaires étrangères; ensuite, parmi les articles de l'intérieur, il leur conta les détails d'un duel singulier qui venoit d'avoir lieu.

» Un *gentleman*, très-posé, se tenant debout

grands malheurs. Les journalistes ont été plus belliqueux encore : un homme de lettres très-distingué, M. Campbell, et un riche amateur des lettres, sir A. Boswell, ont péri dans des combats provoqués par des articles de journaux. D'un autre côté, beaucoup d'Anglois de la vieille roche ont blâmé cette mode étrangère; des officiers d'une valeur éprouvée ont refusé des cartels, d'illustres magistrats ont sévi contre les duellistes de mauvaise foi. Le *dialogue* que nous traduisons expose les argumens invoqués dans l'une et l'autre opinion.

devant le foyer d'un café, appela le garçon, et lui remit sa tabatière, en le priant de la faire remplir de tabac. Au moment où le garçon revenoit sur ses pas, un jeune étourdi d'officier, qui se trouvoit à une des tables, l'appela, et lui dit : « Mon enfant, permettez que je lève le droit d'entrée en passant », et au même instant il enfonça ses deux doigts dans la tabatière pour se munir de tabac. Le *gentleman*, ayant reçu sa tabatière, l'ouvrit nonchalamment, et, après l'avoir renversée dans le feu, donna ordre au garçon de la remplir de nouveau. Le jeune officier (qui s'appeloit, je crois, *Ingram*), prenant ceci pour un affront, demanda le nom de ce *gentleman*; et, ayant su qu'il s'appeloit *Forbes*, il lui envoya sur-le-champ un cartel. M. Forbes lui répliqua qu'il ne se soucioit pas de se battre pour un motif aussi insignifiant, qu'il n'avoit eu aucune intention de l'insulter ; mais il avoua en même temps qu'il s'étoit trouvé tant soit peu piqué d'une familiarité pareille de la part d'une personne qui lui étoit parfaitement inconnue. Rien ne put satisfaire Ingram ; et sa conduite devint enfin tellement injurieuse, que Forbes se trouva dans la nécessité d'accepter le rendez-vous. Tous deux tirèrent au même signal ; et la balle de Forbes ayant porté juste, Ingram tomba mort à l'instant.

Cette petite histoire fit naître une conversation

sur le duel. M. Willis observa d'abord qu'il avoit entendu parler de nombre de duels qui avoient eu lieu pour des raisons très-absurdes, mais que, jusqu'à présent, il n'avoit pas vu deux personnes risquer la vie pour une aussi misérable bagatelle qu'une prise de tabac.

« Sans doute (répliqua le colonel) le fond de la querelle étoit très-insignifiant, et je pense que l'affaire auroit été facilement arrangée par l'intervention de leurs amis. Mais, dans ces cas-là, *l'occasion* n'est que l'étincelle ; c'est *le point d'honneur* qui souffle la flamme. »

M. Willis alors pria le colonel de vouloir bien lui dire ce qu'il entendoit par le point d'honneur.

« Peut-être (dit le colonel) que ce ne sera pas chose très-facile que de rendre le point d'honneur une chose évidente à un homme de votre profession religieuse et pacifique ; mais quant à nous autres soldats, nous l'apercevons tout aussi clairement que nous voyons le disque du soleil à midi. »

« Vous ne voulez pas dire, j'espère (répliqua M. Willis), que le militaire doit obéir à un motif quelconque, que la religion désavoue ? »

« Point du tout (repartit le colonel) ; j'ai voulu dire tout bonnement que les personnes de votre état ne voient pas toujours les choses sous le même point de vue que nous autres soldats. »

« Je dois penser, par conséquent (répliqua M. Willis), que vous croyez pouvoir justifier le duel d'après les principes du christianisme bien entendus. »

« Eh bien ! oui (dit le colonel), voilà justement ce que j'ai voulu dire. Je vois d'abord que tous les ecclésiastiques sont d'accord sur la légitimité de la guerre ; et je ne vois pas que le duel ne puisse être défendu d'après les mêmes principes. Les guerres, comme les duels, peuvent quelquefois être très-injustes. Tout ce que je veux dire, c'est que les mêmes principes dirigent les unes comme les autres ; et, d'après ces principes, tous deux peuvent être ou approuvés ou condamnés.

« Je ne vois pas ça du tout (dit M. Willis) ; car il me semble que la guerre et le duel sont fondés sur des principes totalement opposés. Le cœur du vrai soldat est animé par le véritable honneur : il tire son épée sans animosité personnelle ; il presseroit contre son cœur l'homme que son devoir lui ordonne de frapper ; tous ses sentimens sont nationaux. Le cœur d'un duelliste, tout au contraire, est comme une caverne obscure, remplie de haines personnelles, de malveillance et de vengeance. Combien est grande encore la différence du motif pour lequel ils se battent ! Il est vrai que la cause de l'état peut être ou juste ou injuste, mais ce n'est pas au

soldat à en décider : sa patrie, voilà sa cause à lui. C'est pour *elle* qu'il expose sa vie sans balancer ; c'est pour sa défense qu'il tombe ; c'est la patrie qui tire son épée, c'est la patrie qui la remet dans le fourreau. Le motif du duelliste n'est qu'un misérable affront, que l'homme sage méprise et que l'homme de bien pardonne. Est-ce que vous ne voyez pas la différence qu'il y a entre une action motivée par le grand sentiment du bien public, et celle qui est produite par un sentiment étroit et personnel ?

« Je suis bien éloigné de ravaler le mérite d'un brave militaire (dit le colonel) ; mais cependant vous me permettrez de croire qu'un homme peut se battre en duel avec de plus nobles sentimens que ceux que vous venez de peindre. »

« Je ne vois pas comment (répliqua M. Willis). Vous convenez d'abord que le duelliste a reçu une injure, et que le soldat n'en a reçu aucune. Quel est l'effet d'une injure ? Comme chrétien, vous le pardonnez, et voilà qui est fini ; mais dans l'esprit du duelliste, qui ne l'a pas pardonnée, elle fermente comme un poison, elle envenime tous les sentimens, elle éteint jusqu'à la dernière étincelle de l'humanité. Dans quelques cas rares, un cœur élevé peut se battre sans être animé de vengeance; mais lorsqu'il est question d'une thèse générale, il faut calculer d'après le terme moyen. Je ne crois pas que vous veuilliez nier que la

haine et la vengeance sont les motifs ordinaires qui font tirer l'épée des duellistes, et que ces sentimens-là sont bien indignes d'un chrétien.»

« Je vous accorde volontiers (dit le colonel) que la querelle du duelliste n'est que trop souvent fondée sur ces principes, sans contredit contraires au devoir d'un chrétien ; mais, généralement parlant, j'ose affirmer que l'homme d'honneur est dirigé par de meilleurs principes. Il est certain que l'honneur d'un soldat est quelque chose d'une nature plus délicate que vous ne voulez en convenir, et que les provocations auxquelles il est exposé peuvent être bien autrement compliquées qu'il ne vous paroît. Quel est le soldat, par exemple, qui peut s'entendre appeler poltron ? Quelle est la disgrâce qui en résulteroit pour lui ? Le mépris du corps entier dans lequel il sert. J'ai ouï parler de quelques infortunés qui ont été traités avec tant de mépris par leurs frères d'armes, à cause d'un simple soupçon d'avoir agi mollement dans de pareilles occasions, qu'il leur a fallu renoncer absolument à leur état. Il faut avouer cependant que voilà un cas des plus cruels. »

« Eh ! oui (dit M. Willis), c'est là un cas bien cruel; mais c'en est un bien plus cruel encore, lorsqu'un homme souffre le supplice de martyr par motif de conscience. La religion nous place cependant parfois dans ce cas. Mais, colonel, vous avez

changé la question ; ce n'étoit pas la difficulté du cas que nous examinions, mais bien son rapport avec la religion. Si vous abandonnez le rapport avec la religion, je vous accorderai volontiers tout ce qu'il vous plaira, quant à la difficulté d'une pareille position : cependant, je vous prie de songer que ce n'est là rien de plus que le soldat n'endure tous les jours ; car, quelque pénible et désagréable que puisse être le service imposé par votre chef, toujours vous faut-il obéir. Vous marchez droit sur une batterie, vous entrez par la brèche de vive force, et ne vous semble-t-il pas singulier de dire que vous feriez plus pour votre commandant que vous ne feriez pour le Dieu tout-puissant? Ne croyez-vous pas que Dieu ait autant de droit d'imposer des tâches difficiles à ses serviteurs, que n'en un commandant? Ne vous paroît-il pas, par conséquent, aussi blâmable à vous de murmurer et de désobéir dans un de ces cas plutôt que dans l'autre? Mais enfin, pour en venir à la *difficulté de la position*, je vous dirai que vous avez admis un cas qui est à peine possible ; vous me représentez un homme religieux et consciencieux engagé dans tous les désagrémens d'un duel. Un pareil homme ne pourra guère tomber dans une telle position ; il évitera toujours toutes les petites vivacités et indiscrétions qui enfantent les querelles ; il évitera surtout les excès de la table, tout comme le jeu ;

deux causes qui donnent lieu à presque toutes les querelles. J'oserois presque affirmer, mon cher colonel, que non seulement vous ne vous êtes jamais battu en duel, mais, qui plus est, que vous ne vous êtes jamais trouvé dans aucune difficulté de ce genre. »

« Tout heureux que j'aie été à cet égard (dit le colonel), l'homme le plus pacifique du monde est quelquefois exposé au désagrément de se trouver dans ces difficultés-là. »

« Dans tous les cas (répliqua M. Willis), l'homme religieux doit éviter de se battre, pour peu qu'il prenne les principes du christianisme pour sa règle ; car le duelliste n'a d'autre alternative que le crime d'homicide d'une part, ou celui de suicide de l'autre, et, pour bien dire, il est coupable de tous les deux. *J'obéirai plutôt à Dieu qu'aux hommes* étoit le mot d'un homme qui ne manquoit nullement de courage dans toutes les occasions convenables. Je maintiens toujours qu'un homme de bonne réputation pourra toujours éviter une dispute, s'il le juge à propos. Pour peu qu'il reste persuadé d'avoir eu tort, il n'hésitera pas à faire une excuse convenable; et, s'il croit que c'est son adversaire qui se trompe, il tâchera d'amener l'affaire à un arrangement amical par l'intervention de quelques amis. Si, après avoir tout tenté, son adversaire refuse d'écouter la raison, cet adver-

saire ne pourra qu'être un individu si vil, que tout ce qu'il y aura de gens honnêtes dans le corps ne pourront que le repousser.

« D'ailleurs (dit *sir Charles* en les interrompant), il y a plus d'un moyen ingénieux pour se tirer de difficultés de cette nature, lorsque des moyens plus directs n'ont pu réussir. J'ai entendu conter récemment d'un officier général dans notre service le trait suivant qui m'a fait beaucoup de plaisir. A la réception d'un cartel, il se rendit chez la personne qui le lui avoit envoyé, et lui dit qu'il étoit persuadé que son intention étoit de se battre à conditions égales ; mais, dans l'état actuel des choses, ajouta-t-il, rien n'est plus inégal que notre position. « Quant à moi, j'ai une femme et cinq enfans qui n'ont d'autres moyens d'existence que mes appointemens : mais vous, vous possédez une fortune considérable, et vous n'avez pas de famille : mettons-nous donc sur un pied égal; venez avec moi chez un homme de loi, et faites transport, par acte légal, en faveur de ma femme et de mes enfans, de la valeur de mes appointemens au cas que je vienne à succomber. Alors, après avoir dûment signé le contrat, nous nous battrons ensemble.» Le ton décidé avec lequel le général prononça ces paroles, joint à la justice de sa demande, fit faire des réflexions sérieuses à son adversaire sur l'idée d'exposer une femme et cinq enfans à la mendicité; et le diffé-

rend ne méritant à peine un instant de réflexion, il n'en fut plus question.

« Votre histoire, dit le colonel, me rappelle un vieux capitaine de marine, qui, en recevant un cartel, répondit à son antagoniste qu'il s'étoit assez battu dans sa vie, et qu'il en étoit maintenant très-las. Mais, ajouta-t-il, si vous êtes absolument décidé à vous battre, il faudra que nous prenions chacun le coin d'un mouchoir entre les dents, et que nous tirions en nous tenant par la main. Il me seroit impossible, à moi, de me battre autrement à présent; car je suis bien âgé, et ma main tremble; de sorte qu'à moins de serrer mon adversaire de près, je pourrois très-bien le manquer. » Cette effroyable manière de se battre, proposée d'une voix rauque et concentrée, amena une petite explication qui se termina par un accommodement.

« Pour moi (dit sir Charles), j'ai lu quelque part une anecdote semblable du brave amiral hollandois, *Van-Tromp*. C'étoit un homme très-gros et très-pesant; il fut provoqué en duel par un officier françois très-maigre et très-leste. « Nous ne sommes pas ici sur un pied égal, lui dit Van-Tromp, attendu que nous n'avons que nos épées; mais, si vous voulez venir me trouver demain matin, nous pourrons finir l'affaire infiniment mieux. Lorsque l'officier françois se présenta le lendemain pour se battre, il trouva

l'amiral hollandois à cheval sur un baril de poudre à canon : « Il y a assez de place là pour vous à l'autre bout du baril, dit Van-Tromp; asseyez-vous, voilà une mèche allumée; et comme c'est vous qui m'avez envoyé le cartel, mettez-y le feu. » Le François fut frappé comme d'un coup de foudre, en voyant cet appareil redoutable; mais l'amiral hollandois, l'ayant assuré qu'il ne se battroit pas autrement, l'affaire fut bientôt arrangée. »

« Maintenant, Messieurs, que vous avez tous deux conté votre histoire (dit M. Willis), j'espère que vous me permettrez de vous conter la mienne à mon tour. Un de nos officiers, distingué par son courage, ayant dernièrement reçu un cartel, le jeta de côté sans plus y penser; le lendemain, étant allé se promener comme de coutume dans le parc, son adversaire vint au-devant de lui, et lui demanda pourquoi il n'avoit pas répondu à son billet. Eh! répondit l'officier, comment en seroit-il autrement, je n'ai jamais songé ni à vous ni à votre billet. Mais, répliqua l'agresseur, n'est-il pas vrai que vous avez tenu des propos sur mon compte......? Que je les ai tenus, dit l'officier? très-certainement! et je les répéterai encore, car tout le monde en dit autant. — « Monsieur, j'en demande satisfaction. » — Je n'en ai pas à vous donner, et c'est dans votre propre conscience qu'il faut la chercher. Alors,

répliqua l'autre, vous n'êtes qu'un infâme poltron, et il lui porta la main sur la figure. » C'est très-bien, l'ami, repartit l'officier froidement; nous arrangerons ceci bientôt, et il continua sa promenade. L'autre qui s'attendoit à recevoir un cartel pour cette dernière injure, reçut en place la copie d'un acte d'accusation devant la cour du banc du roi. Le grand juge se saisit de l'affaire avec un soin tout particulier : des dommages très-forts furent décernés en faveur du plaignant, et des cautions tellement onéreuses exigées pour la conduite future de l'agresseur, que, n'ayant pu se les procurer, il fut jeté en prison. Après y avoir séjourné un mois environ, l'officier le fit prévenir que s'il consentoit à demander pardon publiquement dans le parc, à l'endroit où l'insulte avoit été reçue, il lui feroit grâce de l'amende, et qu'il useroit de son influence pour obtenir son élargissement. Le pauvre *brave* fit d'abord l'intraitable; mais, au bout d'un autre mois, il s'adoucit et accepta la proposition.

« Si l'officier insulté n'avoit pas été connu pour un homme d'un grand courage (observa le colonel), il n'auroit jamais pu traiter une affaire d'honneur d'une manière aussi commerciale.

« J'en pense tout autrement (répliqua M. Willis);

j'y aurois toujours vu une noble preuve de son courage, d'avoir agi conformément à son devoir, en dépit de l'opinion du monde entier. Mais, mon cher colonel, permettez que je vous prie encore une fois de vouloir bien nous donner une définition du *point d'honneur;* elle pourra très-bien nous rappeler quelque devoir important, et donner une autre direction à la discussion.

« Quant à nous autres soldats, dit le colonel, nous ne nous servons pas beaucoup de la logique: je pourrois bien vous donner cette définition; mais je craindrois que vous ne m'y embarrassiez, comme les anciens *Retiarii* enveloppoient leurs antagonistes dans leurs filets, et qu'alors vous ne me missiez en pièces sans me permettre de me servir de mon épée. En un mot, le point d'honneur est plutôt une chose qu'on sent qu'une chose susceptible d'une explication quelconque; semblable au sentiment, au goût, il est au-dessus de toute définition.

M. Willis reprit : « Attendu que je ne suis pas pénétré d'un aussi profond respect pour le point d'honneur que vous, mon cher colonel, je tâcherai, si vous voulez bien le permettre, d'en donner une définition : ne vous fâchez donc pas si je le définis une lâcheté avérée. Je suis tout aussi partisan du courage que vous pouviez l'être, et tout autant ennemi de la lâcheté : car je voudrois que

l'homme n'eût jamais d'autre crainte que celle d'offenser son créateur; mais votre héros a peur du monde. Donnez-lui le titre d'honneur qu'il vous plaira, il n'est guidé très-certainement que par la crainte de ce que le monde pourroit dire sur son compte, et son motif à lui n'est par conséquent au fond que de la poltronnerie. Avouez donc franchement, mon cher colonel, que mon héros à moi est le plus brave des deux : il ne craint pas plus la mort que ne fait le vôtre; montrez-lui un devoir à remplir avec la mort pour suite inévitable, il s'élance sans hésiter ; mais, jusqu'au moment qu'il en ait reçu la mission de son maître souverain, toutes les menaces du monde sont incapables de l'émouvoir; il en défie le monde. C'est au contraire la crainte du monde, soyez-en persuadé, qui, sous les faux noms de courage, d'honneur ou tout autre, est la vraie source du duel. C'est la même crainte qui rend des hommes incrédules et qui les fait tomber dans tous les travers du siècle. Le véritable homme d'honneur est celui qui adhère toujours à la cause de la vertu, et qui brave l'opinion du monde.

« Je ne saurois que répondre à ces choses-là (dit le colonel), aussi ferai-je bien de battre en retraite. Je vois que tout ce que je pourrai dire ne suffiroit pas pour nous obtenir quartier auprès d'un ecclésiastique, à nous autres hommes

d'honneur. Mais cependant, pour parler sérieusement, bien que tout homme, dans un transport de colère, soit capable de commettre une action coupable ou irréfléchie, je déclare franchement que, de sang froid, je ne pourrois jamais me décider à lâcher mon coup de pistolet contre le cœur d'un de mes semblables. Je suis persuadé que, me trouvant dans des circonstances pareilles, je laisserai mon antagoniste tirer le premier, et je déchargerois ensuite mon pistolet en l'air. Cela vous conviendroit-il ?

« Je ne puis pas dire qu'oui (répliqua M. Willis) : vous offrir ainsi à la mort, lorsque ce n'est pas le devoir de votre état, me paroîtroit ressembler beaucoup au suicide. Votre vie n'est pas à vous : elle vous a été donnée pour des fins plus essentielles ; vous appelez dissipateur celui qui prodigue son bien en folies et en extravagances : de quel nom appellerez-vous donc celui qui prodigue un bien cent fois plus précieux ?

« Ce n'est pas mon intention de la prodiguer (répliqua le colonel) ; je ne fais que la risquer dans la défense de ma réputation, qui m'est plus précieuse encore que la vie même.

« Vous allez, je crois (dit M. Willis), vous charger de la défense de l'agresseur. Vous avez déjà abandonné, à ce que je présume, la cause de la personne provoquée en duel ? — Mais, mon cher colonel, réfléchissez si la mesure que vous

allez prendre pour la défense de votre réputation sera efficace ou non. Dans le cas où l'imputation se trouve fondée, très-certainement le moins d'éclat que vous y donnerez sera le mieux ; car le monde l'oubliera d'autant plus promptement. Mais, si elle se trouve fausse, je ne puis me figurer de quelle manière le duel pourra vous en faire obtenir justice.

« Voici le point de vüe (répliqua le colonel) sous lequel j'envisage l'affaire : ma réputation ayant été attaquée, afin de me justifier aux yeux du monde, j'offre ma propre vie pour gage de la véracité de mon assertion. Il n'est pas possible que le monde s'avise de penser que j'aurois offert un pareil gage pour corroborer un mensonge..

« Mais oui (dit M. Willis), le monde ne le croira que trop facilement, et, en le faisant, le monde n'a que trop souvent eu raison. Vous vous rappellerez facilement un fait récent, parfaitement applicable à la question. C'est le cas de sir *Nathan Ridgway*. Mais vous vous trouviez, je crois, alors en Suède. N'importe, on accusa sir Nathan de s'être approprié la fortune de sa sœur. Il se battit en duel pour la défense de sa réputation, et il mourut glorieusement, comme on dit, pour la défense de la vérité. Mais, par malheur, peu de temps après sa mort, il fut prouvé que la spoliation étoit deux fois plus considérable que le monde ne l'avoit présumé. Dans le fait, je regarde

la majeure partie de ces vengeurs de leur réputation, à peu de chose près, comme ces voleurs qu'on mène au supplice, et qui nient trop souvent, au pied de la potence, les faits qui ont été prouvés par les témoignages les moins récusables. Il faut que je demande pardon à l'homme d'honneur, pour m'aviser de le traiter avec si peu de ménagement, mais je suis intimement convaincu qu'il n'y a pas d'injustice dans ma comparaison. Le voleur nie le fait, dans l'espoir d'obtenir un sursis; l'homme d'honneur se bat, afin de faire faussement croire au monde qu'il est innocent.

« Mon cher colonel (dit sir Charles), comment est-il possible que vous, qui avez une réputation sans tache, puissiez vous constituer le défenseur de ceux qui se servent d'un moyen équivoque de justification, moyen que vous ne prendriez pas vous-même, j'en suis persuadé, si votre réputation venoit à être attaquée ? Quand un homme, injustement calomnié, a quelque chose de valable *à dire* pour sa défense, le monde est disposé à écouter la raison et à peser ses argumens; et, dans ce cas-là, est-ce qu'une balle de pistolet pourra jamais devenir le juge de la vérité ? Vous vous moquez des institutions gothiques de nos ancêtres et de leurs *jugemens de Dieu.* Vous sentez l'absurdité de forcer une pauvre femme à attester son innocence, en mar-

chant pieds nus et les yeux bandés au milieu de socs de charrue rougis au feu. Mais avouez, mon cher colonel, qu'il est tout aussi absurde de faire dépendre le mérite d'une cause, du hasard d'un coup de pistolet! Nous sommes, vous et moi, des magistrats, des juges de paix. Que diroit le monde, si, une affaire litigieuse nous étant soumise, nous nous avisions de déclarer que, franchement parlant, notre opinion étoit qu'on décidât l'affaire en tirant au sort?

« Allons, allons sir Charles (répliqua le colonel), un peu d'indulgence! Il n'est permis par aucune loi de combat de tomber deux à la fois, avec tant de vigueur, sur un seul homme. Je suis entré en champ clos avec mon ami, M. Willis tout seul; et, après qu'il m'a donné beaucoup de peine pour parer ses coups, faut-il me défendre encore contre un nouvel adversaire qui s'avance armé de pied en cape? A coup sûr, je pourrai me retirer sans déshonneur devant vous deux; mais, avant d'abandonner le terrain, je vous pousserai encore une botte. Donnons plus de latitude à la discussion; ouvrons un cercle plus large, et voyons jusqu'où le point d'honneur influe sur le bien-être du genre humain. D'abord il faut faire attention à la nature de ce genre de gouvernement, que nous nommons une armée. Il n'y a que le point d'honneur qui

le soutient. Privez-le de ce ressort vital, et tout tombera bientôt dans l'inertie.

« Vous mettez donc de côté (dit M. Willis) ma définition du point d'honneur. Le véritable honneur, ou la crainte de commettre une bassesse, est, sans doute, un principe noble, non seulement dans une armée, mais aussi dans toute autre espèce de gouvernement ; tandis que le faux point d'honneur, ou, pour mieux dire, la crainte du monde, est, si je ne me trompe, un principe avilissant dans tous les cas possibles. Mais, pour envisager l'affaire sous le point de vue où vous l'avez présentée, je croirai, moi, que si le point d'honneur, tel que vous le concevez, pouvoit être et étoit réellement le principe vital d'une armée, il devroit se communiquer, comme tous les autres principes, à la totalité des combattans; il s'en faut de beaucoup, car la masse de l'armée n'en est nullement imbue. Seroit-il possible que tous vos soldats se connussent en point d'honneur ? Pas plus qu'ils n'entendent la doctrine de la transubstantiation. Nous convenons cependant que ce sont des hommes intrépides et remplis de l'esprit militaire. Il y a plus, nos fermiers et nos paysans qui composent les corps de nos braves armées, ne connoissent pas plus le point d'honneur que les divers corps dans lesquels ils s'enrôlent. Par conséquent, s'il est vrai

que la masse d'une armée soit en état de maintenir son esprit militaire sans le secours de ce point d'honneur, n'importe en quoi il consiste, je suis autorisé à penser qu'il est tout aussi peu nécessaire parmi les chefs. »

« Je vous demande pardon (répliqua le colonel); la troupe en est aussi bien animée, à sa manière, que ses chefs. Nos soldats, il est vrai, ne le soutiennent pas à coups d'épée et de pistolet, mais ils le mettent en pratique tout aussi efficacément à coups de couteau, à coups de bâton et à coups de poing.

« Bon! mon colonel (dit M. Willis), pour vous donner une preuve de ma disposition à entrer en accommodement avec vous, je ferai la moitié du chemin, et je vous accorderai le droit d'adopter ce moyen pour maintenir le point d'honneur. Tenez vos sabres dans le fourreau; et, pour peu que la justice ne s'y oppose pas, vous aurez volontiers ma permission d'imposer silence à un drôle insolent en lui cassant le nez d'un coup de poing.

Ceci fit sourire le colonel; il répondit à M. de Willis qu'il étoit adroit à lui de ne répondre à un argument que par une plaisanterie. « Mais cependant, continua-t-il, je vous attaquerai sur un autre terrain. Vous conviendrez, je crois, que le monde est infesté de gens grossiers : on reçoit des insultes à chaque coin de rue, ou du moins

on en recevroit, s'il n'y avoit pas quelque chose pour tenir en respect la langue des gens sans éducation. Ces petites offenses, bien qu'intolérables, ne sont pas de nature à être poursuivies devant une cour de justice. Par conséquent, il me paroît clair que, pour le maintien de l'honnêteté et de la bienséance, il n'y a rien d'aussi efficace que le point d'honneur, qui, repoussant toutes les inconvenances de conduite, tient les individus à une distance respectueuse les uns des autres.

«Je crois bien (dit M. Willis) que si un homme est sûr de recevoir un coup d'épée pour chaque mot irréfléchi qu'il prononce, cela le mettra tant soit peu sur ses gardes. Mais l'offense donnée et le remède appliqué se trouvent-ils bien en rapport ensemble ? C'est une autre question. Nous avons commencé la discussion, vous le savez, M. le colonel, en examinant votre assertion, que les lois de l'honneur se trouvent tout-à-fait conformes aux préceptes du christianisme : maintenant vous sera-t-il possible de concevoir seulement que le casuiste le plus habile soit en état de mettre la loi sanguinaire que vous venez d'exposer, tant soit peu d'accord avec le précepte qui nous défend de nous venger nous-mêmes, qui nous ordonne de renoncer au contraire à l'animosité, de nourrir même un ennemi lorsqu'il a faim, et de lui donner à boire lorsqu'il a soif? Ces règles

et une infinité d'autres nous ont été données pour répandre la paix et la tranquillité parmi les hommes.

« Mais ne voyons-nous pas (dit le colonel) qu'elles ne produisent ni la paix ni le bonheur parmi les hommes ? Ne voyons-nous pas que, s'il n'y avoit pas le code des lois humaines, les lois chrétiennes n'auroient guère de force ? La conséquence en est que nous sommes dans la nécessité de renforcer les lois du christianisme par nos institutions politiques. Nous regardons la loi de l'honneur sous ce point de vue. Elle est faite pour prêter main-forte aux préceptes du christianisme ; elle protège, elle maintient cette même paix que la religion nous commande. Par conséquent, on pourra regarder l'homme d'honneur comme un magistrat qui agit, pour ainsi dire, d'après l'autorité de l'Evangile.

« Sûrement vous plaisantez (répliqua M. Willis), en faisant cet éloge de la magistrature des duels. Nous renforçons, il est vrai, les préceptes du christianisme par des lois humaines ; mais il est toujours présumé que les lois divines et les lois humaines concourent au même but. L'adultère et le vol sont défendus par le christianisme ; les cours de justice, en les punissant, renforcent cette défense : cela nous autorise-t-il à établir une coutume diamétralement opposée aux préceptes de l'Evangile ; par exemple, de brûler la

cervelle à un homme, seulement parce qu'il s'est avisé de dire un mot de travers ! Quelle absurdité de parler du maintien de la paix, en autorisant les querelles ! Pour terminer notre dispute de la manière la plus équitable, le meilleur moyen seroit d'examiner la tendance des divers principes que nous soutenons, et de chercher quel seroit leur effet, tant sur la société entière que sur les individus, dans le cas où ils fussent généralement admis ; car, pour faire l'essai d'un principe, il faut lui donner toute la latitude possible, et même le pousser jusqu'aux dernières extrémités. Supposons donc que la loi de l'honneur soit adoptée universellement, que chacun soit autorisé à venger les injures qui lui seraient adressées, quel en seroit le résultat ? Le monde entier ne deviendroit-il pas une scène générale d'injures, de récriminations, de combats et d'injures nouvelles à ne jamais finir ? Vous est-il possible de rien concevoir de plus horrible et de plus triste ? Au contraire, en faisant prédominer les paisibles doctrines de l'Evangile, le monde entier deviendroit une scène de bonheur et de tranquillité. Les plus grands malheurs qui arrivent aux hommes proviennent de leur propre faute : tous ces malheurs-là n'existeroient point, et il ne resteroit plus de peines à endurer, si ce n'est celles qui accompagnent nécessairement la condition d'un mortel. Chaque nation se lieroit avec les autres,

et l'homme s'uniroit à l'homme par les liens de la confraternité et de l'affection réciproque. En vain votre homme d'honneur prétend-il que l'on *provoque* l'injure en la *pardonnant :* je voudrois seulement demander à cet homme d'honneur s'il en a jamais fait l'essai ?

« Je commence à craindre, colonel (dit sir Charles), que vous ayez entrepris une cause qui ne peut pas être défendue. Vous avez, d'ailleurs, à combattre un adversaire peu docile. Ce brave homme (en posant la main sur l'épaule de M. Willis), manie son arme avec beaucoup d'adresse. Il m'arracha l'épée des mains, il y a quelques années ; et, pour mon honneur, je me réjouis lorsque je le vois remporter encore l'avantage sur quelque autre. Mais supposons maintenant, colonel, que nous transportons la cause en question devant une cour de justice moins élevée que celle du christianisme ; supposons que nous la déférons à un tribunal païen, je serois bien aise de savoir si vous avez jamais trouvé de traces du duel chez les Grecs et les Romains ? Je ne suis pas, je l'avoue, profondément versé dans l'histoire ancienne ; mais je ne me rappelle pas d'un seul duel dont l'histoire soit retracée par mes amis les auteurs classiques.

« C'est tout simple (dit le colonel) ; vous savez que les anciens Grecs étoient des gens très-grossiers. Ils n'avoient rien de ces sentimens

délicats et de ces mœurs polies qui distinguent les gentilshommes. Homère, qui nous a donné, je crois, un tableau exact de la Grèce ancienne, nous peint très-bien quels *gueux* étoient ces héros. Il suffit de lire les propos grossiers et injurieux dont ils se servoient ordinairement, même dans des temps postérieurs de la Grèce et de Rome, je crois qu'on y retrouvera encore la même manière grossière de repousser l'injure.

« Avec cette seule différence cependant (répliqua sir Charles), qu'à mesure que les siècles se poliçoient, la manière de s'injurier se raffinoit aussi. L'ironie tranchante, le sarcasme amer, la répartie mordante, l'insinuation perfide, ou, lorsqu'il le falloit, la réfutation solide; voilà les moyens ordinaires de combattre un ennemi. Qu'est-ce que tout cela prouve, sinon que, conformément à tous les principes de justice, chacun doit repousser l'injure avec les mêmes armes dont on s'est servi pour l'attaquer. Supposons que votre adversaire, comme un assassin, tire soudain son épée contre vous, tirez la vôtre aussi pour vous défendre. Les anciens Romains connoissoient très-bien ce système d'offense et de vengeance, se balançant l'une l'autre. Il étoit réservé aux chrétiens d'investir cet ordre naturel de choses, et de tirer l'épée pour se venger de la piqûre d'une guêpe.

« Il n'y a pas long-temps (dit M. Willis) que

j'ai trouvé dans l'histoire de Groënland une mode d'arranger les querelles qui m'a fait beaucoup de plaisir; et je me flatte, sir Charles, qu'elle vous plaira aussi, vu sa parfaite conformité avec les sentimens que vous venez de recommander. Les bons Groënlandois se disputent rarement; mais, lorsqu'il leur arrive de donner ou de recevoir une offense, ils ne se servent jamais ni d'épées ni de pistolets. Les duellistes de ce pays-là se citent réciproquement devant des juges pour vider la querelle par une espèce de combat satirique. Le provocateur commence à exposer le fond de sa plainte dans une espèce de poème burlesque; car il faut savoir que les Groënlandois ont des prétentions à l'esprit. Alors l'adversaire se défend dans le même genre de vers. On admet parfois des répliques. Enfin les juges donnent leur sentence, et celui des deux qui a eu le moins à dire en sa faveur est tenu de demander pardon à l'autre. Les adversaires se donnent alors la main, et la journée se termine par un divertissement quelconque.

«Rien de mieux (dit sir Charles); et, si le pauvre Ingram, qui a fourni le sujet de notre conversation, avoit agi avec la prudence d'un Groënlandois, tout se seroit passé à merveille. Il n'y a point de doute qu'il s'étoit rendu coupable d'une petite infraction aux bienséances, en enfonçant ses doigts dans la tabatière d'un autre sans en

avoir demandé la permission. C'étoit une action offensante ; et l'Écossois y répliqua très-convenablement par une autre action du même genre, tout comme un vieux Romain ou un Groënlandois auroit fait. Ingram auroit dû faire une petite excuse, qui, sans doute, auroit été bien reçue. Mais il s'est avisé de faire intervenir son épée; et il a payé sa sottise de sa vie.

« Il me revient très-à-propos un conte excellent, relatif à feu le général Oglethorpe. N'étant encore qu'un très-jeune officier, il se trouvoit à table, en Allemagne, chez l'un des princes de Wurtemberg. Comme on réstoit à boire quelque temps après le dîner, le prince mit le doigt dans son verre, et, d'un mouvement leste, en lança du vin dans le visage d'Oglethorpe. Celui-ci ne savoit d'abord de quelle manière il devoit se comporter; mais, après un instant de réflexion, il lui dit : « Votre altésse, je l'avoue, vient de me » faire une très-jolie farce; mais nous savons la » faire bien mieux encore en Angleterre, » et à l'instant même il jeta un verre plein de vin dans le visage du prince. Le prince en fût d'abord un peu surpris ; mais, avant qu'il n'eût le temps de parler : « Allons, allons, dit un vieux officier- » général qui se trouvoit à table, il n'y a pas de » mal ; c'ést votre altessé qui a commencé le pre- » mier ce jeu. »

Mais apprenez-moi, de grâce (dit le colonel),

de quelle manière vous auriez conseillé à M. Forbès d'agir dans l'affaire en question? Quant à Ingram, j'abandonne entièrement sa défense; mais je ne vois pas de quelle manière Forbès, poussé à bout comme il l'étoit, auroit pu agir autrement qu'il ne l'a fait.

« Je penserois, moi (répliqua sir Charles), que l'officier dont M. Willis vient de nous conter l'histoire, et qui porta sa plainte devant la cour du banc du roi, a tracé une ligne de conduite très-convenable en pareil cas. Est-ce que je dois exposer ma vie pour le bon plaisir du premier drôle auquel il prend envie de me tirer un coup de pistolet?

« Mais supposez qu'il vous donne un soufflet? dit le colonel!

Eh bien! qu'il le fasse, s'il ose (répliqua sir Charles); et, à mon tour, je prierai le grand-juge de lui en donner un autre; nous verrons lequel des deux sait mieux donner des coups. Soyez persuadé, mon cher colonel, que quelques petits exemples de ce genre, donnés par des personnes respectables, rendroient ces brouillons turbulens bien plus discrets sur l'emploi de la poudre à canon et contribueroient bien mieux que tout autre moyen à corriger leurs mœurs et à débarrasser la société de pestes pareilles.

Quant à moi (dit M. Willis), je puis toujours venir au secours du colonel avec le récit d'un

seul duel qui eut lieu du temps des Romains ; il servira au moins à nous apprendre quelle idée les Romains avoient sur ce genre de combat. Dans le temps où le camp de César se trouvoit assiégé, deux de ses officiers se prirent de querelle. Je ne me rappelle plus la cause de leur inimitié ; mais je crois que l'un des deux avoit traité l'autre de lâche. Que l'armée entière, répliqua l'officier insulté, soit juge entre nous ; et, invitant son adversaire à le suivre, il sauta aussitôt en bas des remparts au milieu d'un parti ennemi. L'autre le suivit, et tous deux se battirent comme des lions. L'un des deux se trouvant en danger, l'autre accourut à sa défense, tint l'ennemi en échec, jusqu'à ce qu'on leur eût envoyé du secours, et tous les deux furent ramenés au camp ; alors ils se donnèrent la main, se mirent gaiement à table, rirent ensemble de leur duel, et devinrent par la suite les meilleurs amis du monde. Je ne puis vous garantir que je conte cette histoire très-exactement, car je ne l'ai pas lue depuis que je suis sorti du collége.

«Vous nous en avez tracé l'esquisse (dit sir Charles), et c'est là tout ce qu'il faut. Vous pouvez ajouter encore qu'il étoit impossible aux Romains de regarder le duel avec plus de mépris que d'en faire, comme ils l'ont fait, l'occupation avilissante de leurs esclaves. L'école des gladiateurs a dû très-certainement jeter le même opprobre sur le duel,

à Rome, que l'ivrognerie, permise aux esclaves, jetoit sur l'excès en vin à Sparte; et nous autres, cependant, dans un siècle et dans un pays policés, nous regardons cette pratique barbare comme très-convenable aux personnes bien élevées.

» Mais, faites attention cependant (dit le colonel) que les chevaliers, les sénateurs et les empereurs même ne dédaignoient pas de tirer l'épée dans l'école des gladiateurs.

« Je me le rappelle très-bien (répliqua sir Charles), et je me souviens aussi des beaux éloges que l'histoire a prodigués aux empereurs de cette sorte, au sujet de leurs combats singuliers, de leurs courses de chars, et de tant d'autres hauts faits semblables. Mais, tout avilissant que pût être leur goût, il étoit toujours très-supérieur à celui des duellistes d'aujourd'hui; car ce qui les dirigeoit, n'étoit pas un cœur ulcéré d'une haine sauvage; ils étoient des fous qui s'escrimoient uniquement pour se faire un nom.

« Après tout (dit le colonel), je ne puis voir quel est l'avantage que vous tirez de la comparaison avec les Grecs et les Romains; car leur vengeance, ne pouvant se satisfaire par le combat singulier, les portoit souvent à l'assassinat, que vous regarderez sans doute comme un crime plus coupable encore que le duel.

» Je n'ai pas l'intention (répliqua sir Charles)

de défendre la vertu des Grecs et des Romains, Mais faisons attention à une circonstance; c'est que l'empoisonnement et l'assassinat étoient toujours regardés comme des actions très-noires. On ne les avouoit pas, et le crime dont nous parlons se commet hardiment en plein jour, se qualifie d'un nom honorable, et est compté même au nombre des actions honnêtes. Tout cela ne tend-il pas à corrompre les mœurs publiques? c'est là précisément ce dont je me plains. Le chrétien *justifie* un crime dont les païens *avoient honte;* car, avec le plus grand nombre des moralistes, je regarde le duel comme un crime peu différent de celui d'assassinat.

Le colonel ne répondant rien d'abord, sir Charles poursuivit son discours ainsi: Maintenant, comme il est très-clair que le duel n'est d'une origine ni chrétienne ni classique, je tâcherai de vous montrer, autant qu'il m'est possible, de quelle noble source il nous est venu. Lorsque la trompette de la guerre sainte se fit entendre dans l'Europe entière, les peuples de la chrétienté, remplis d'une ardeur effrénée pour la guerre, ne souffroient plus rien qui ne portât le caractère militaire. L'air, le costume, le langage, les amusemens, tout devint militaire. C'est alors, pour la première fois, que le tournois fut introduit, on en fit la grande école préparatoire à l'expédition projetée contre les Sarrasins; ce fut une espèce

de camp d'exercice pour discipliner les armées européennes. Soumis à des statuts réguliers, le tournois devint une institution légale. Mais à l'ombre de cette institution chevaleresque et publique, on introduisit peu à peu le combat singulier comme un mode de décider une infinité de querelles particulières. Sans être formellement permis, le duel étoit toléré pour l'honneur des armes, jusqu'à ce qu'enfin, l'habitude en étant devenue générale, on se crût forcé à le défendre par la loi; défense qui remonte, si je ne me trompe, jusqu'au règne de Richard-Cœur-de-Lion. Mais alors il n'y eut plus moyen de le faire cesser. La nation entière en raffoloit, et elle a continué à en raffoler. Voyez maintenant de quelle source gothique le duel est sorti en principe, et convenez qu'il y a long-temps qu'il auroit dû avoir honte de son origine, et fuir les regards de la société civilisée.

» J'ai entendu dire (reprit M. Willis) que le duel et le tir à l'oie ont été introduits en même temps en Angleterre, mais je n'ai nulle envie de faire des recherches sur son origine, Tout ce qu'il m'importe, c'est de démontrer qu'il n'a aucun rapport avec les principes du christianisme: A cet égard la franche confession d'un jeune homme de famille m'a fait plus de plaisir que tout ce que j'ai entendu dire jusqu'à présent en

faveur du duel. Ce jeune homme avoit été élevé sous les yeux d'un père très-religieux; mais, au lieu de profiter des avantages de sa position, il s'étoit lancé dans tous les vices à la mode; et, bien qu'il ne fût pas d'un caractère turbulent, un moment de folie l'entraîna pourtant dans une querelle qui se termina par un duel. Son père, raisonnant avec lui sur son imprudence, lui dit qu'il avoit blessé les lois de Dieu autant que celles des hommes. Ce jeune homme lui répliqua franchement : « Je sais très-bien que le duel est une infraction à la loi chrétienne. Mais qu'est-ce que le monde ne diroit pas sur mon compte si je m'étois retranché derrière son autorité, moi qui n'ai montré que trop peu de respect pour les préceptes du christianisme, dans d'autres occasions? »

Le colonel n'ayant rien répondu, sir Charles regardant sa montre, observa qu'on faisoit attendre les dames, qui probablement alloient prendre leur thé. Se levant alors, et saisissant le colonel par un bras, il pria M. Willis de le prendre par l'autre; nous allons, dit-il, le mener prisonnier chez les dames, comme perturbateur de l'ordre public, afin qu'elles prononcent sa sentence.

Le colonel pria ses deux amis de ne pas le traiter avec tant de rigueur, et promit tout ce qu'on voudroit pour peu qu'on le remît en liberté,

et qu'on s'engageât à ne dire à personne qu'il avoit abandonné la noble cause du duel.

Observations sur le dialogue précédent.

Nous avons traduit le dialogue de M. Gilpin, parce qu'il présente un aperçu des discussions existantes en Angleterre sur un point de mœurs angloises, très-mal connu en France. Il résulte de l'écrit de M. Gilpin que, malgré les raisonnemens des moralistes et des ecclésiastiques, malgré les exemples de quelques individus d'un caractère original, le principe, ou, si l'on veut, le préjugé du point d'honneur règne généralement et rigoureusement parmi les Anglois.

Maintenant nous ajouterons, en notre propre nom, que M. Gilpin, comme tant d'autres moralistes, se trompent lorsqu'ils traitent le duel de simple abus, né des tournois, ou du moins de l'esprit chevaleresque du moyen âge.

Le duel étoit un usage d'une antiquité immémoriale chez les peuples de la race gothique, scandinave et germanique, peut-être aussi chez les nations slavonnes et celtiques. C'étoit une espèce d'institution légale, qui empêchoit les querelles de s'éterniser et de devenir la source de crimes secrets, deux inconvéniens auxquels on échappera difficilement en voulant abolir le

duel. Les anciennes *Annales des voyages* contiennent une savante dissertation sur les lois et les coutumes des Scandinaves, relatives au combat singulier (1). Il y avoit le simple duel, *einvig*, et le combat judiciaire, *holmgang*. Cette manière de décider les querelles chez une nation guerrière étoit peut-être plus juste qu'on ne pense ; le plus brave y est d'ordinaire aussi le plus franc, le plus honnête ; la poltronnerie, comme Montesquieu l'a dit, est d'ordinaire liée à d'autres vices, tels que la fourberie et le vol. Née, pour ainsi dire, avec les peuples du Nord, l'institution régulière du duel remonte à ces temps antérieurs à la chronologie, mais dont l'histoire morale a été transmise par les traditions les plus respectables. Veut-on d'ailleurs des exemples tirés de l'histoire *datée*, nous pouvons en citer qui ne laissent aucun doute sur l'antiquité de cet usage. Chez les Longobardes ou Lombards, au sixième siècle, l'innocence d'une reine accusée d'adultère fut décidée par un combat judiciaire. Ce même peuple, avant d'entrer sur les terres des Romains, avoit décidé leurs différends avec les *Assipiti*, moyennant un duel entre deux guerriers choisis. Vers l'an 500, le combat judiciaire

(1) Tom. XXIV, pag. 5 et suiv. Le mémoire original est en danois ; M. Thorlacius en est l'auteur. M. Depping en a fait l'extrait françois.

existoit déjà chez les Bourguignons, d'après les lois de Gondibald, et on le trouve mentionné encore cent ans auparavant chez les Pannoniens, où le Grand Théodoric voulut l'abolir. Il étoit donc antérieur de bien des siècles aux tournois et aux croisades.

Si l'érudition de M. Gilpin est en défaut, ses jugemens ne le sont pas moins; dans son pieux zèle contre le duel, il croit flétrir cette coutume en la qualifiant de *gothique* et de *barbare*. Les Goths acceptent l'honorable imputation; ils sont sans doute les créateurs de beaucoup d'usages et de règles relatives au duel; c'est précisément une nouvelle preuve de leur supériorité intellectuelle et morale sur les peuples sauvages et barbares. Plus une tribu est dénuée de qualités estimables, et plus aussi on voit chez elle se prolonger et se propager les querelles; chaque individu cherche à satisfaire, avec le moins de danger possible, sa haine pusillanime et son ignoble vengeance.

La manière de se venger des sauvages est d'ailleurs bien plus meurtrière que le duel. Les familles entières se font de longues guerres, et se dressent des embuscades. Les Brésiliens ne séparoient point ceux qui vouloient se battre; mais si l'un d'eux étoit blessé, les parens faisoient à l'autre la même blessure; ou ils le tuoient, s'il avoit tué son adversaire. Les habitans de l'île Saint-Jean, découverte par Le-

maire, ont des sabres qu'ils n'emploient que contre leurs ennemis ; mais ils se mordent comme des chiens, lorsqu'ils sont mécontens les uns des autres. Suivant M. de Sainte-Foix, cette façon de se battre est la seule permise ; et *l'intention du législateur*, sans doute, étoit de corriger les querelleurs ou hargneux, en les assujettissant à ne pouvoir assouvir leur colère que comme les animaux. Il n'y avoit ici ni *législateur* ni *intention ;* c'est le vil caractère du peuple qui se manifeste. Lorsqu'un Scythe recevoit une injure sans pouvoir se venger, il sacrifioit un bœuf et le faisoit cuire. Après avoir étendu la peau par terre, il s'asseyoit dessus, les mains liées derrière le dos, et les bras rapprochés l'un de l'autre par-devant, au moyen d'une corde. Cette posture suppliante devenoit sacrée : quiconque avoit la moindre liaison avec l'offensé, épousoit sa querelle ; il approchoit pour couper un morceau de la viande placée près de lui ; et, mettant le pied droit sur la peau, il promettoit d'amener gratuitement des cavaliers et des fantassins pour sa défense, et jamais il ne violoit ce serment. Beaucoup d'autres tribus sauvages ont des cérémonies pareilles pour conspirer des vengeances communes.

Combien plus nobles, plus sages et plus humaines n'étoient pas les coutumes des peuples du Nord ! En légalisant le duel, ils avoient ôté à

cet usage tout ce qu'il avoit de véritablement barbare. Le duel réduisoit à deux individus le péril qui eût menacé des familles et des tribus entières. Le duel *inter - national* maintenoit souvent l'égalité entre deux peuples différens en nombre. La même coutume comprimoit l'orgueil des grands.

Le refus d'un combat singulier étoit, aux yeux des Goths, le plus grand déshonneur. Les monarques eux-mêmes obéissoient à cette loi, s'ils ne vouloient pas se couvrir d'infamie. Un festin précédoit le duel; on associoit aux plus grands hommes de la nation le vainqueur dans un duel éclatant. S'il n'étoit point marié, on lui donnoit pour épouse une belle femme, riche et noble; et, pour que le courage du vaincu ne fût pas sans récompense, on l'enterroit honorablement.

Rapprochées ainsi entre elles, les idées des Goths ou des Scandinaves sont encore en effet les idées de cette nombreuse classe d'Européens très-policés qui défendent et justifient le duel.

Quoi qu'il en soit du côté utile et brillant des anciens combats judiciaires, nous croyons que les hommes les plus sensés et les plus ennemis de la violence penseront avec nous que le duel entre particuliers ne sauroit être aboli sans de graves inconvéniens. Il ne reste à la législation que de l'organiser de la manière la plus propre à prévenir des fraudes, à contenir les spadassins et à faci-

liter les accommodemens. Tel semble être l'avis actuellement prédominant dans les cours judiciaires d'Angleterre et de France ; elles ont décidé récemment, dans un certain nombre de cas, que le meurtre, conséquence d'un duel, n'étoit qu'un homicide justifiable, lorsque, dans le combat, toutes les règles voulues par les usages et l'honneur avoient été observées. Ainsi, dans le silence des lois, la jurisprudence des tribunaux paroît, dans les deux empires les plus policés, avoir une tendance à légaliser le combat singulier.

GUSTAVE IV ADOLPHE,

ANCIEN ROI DE SUÈDE,

MÉMOIRE HITORIQUE ET POLITIQUE;

PAR M. MALTE-BRUN.

RENDRE justice au caractère public et privé d'un monarque détrôné, proscrit et qui n'a ni l'espoir ni la volonté de reprendre son sceptre; démontrer, par des preuves authentiques, que rien dans ses principes ni dans sa conduite ne mérite le reproche de tyrannie ni celui d'aliénation mentale, que ses ennemis et les usurpateurs de son trône lui ont adressés; convaincre, par cette démonstration, les cabinets et les nations de l'Europe que les raisons d'état, d'après lesquelles un peuple peut quelquefois se voir obligé d'exclure de son trône les descendans même d'un monarque flétri par l'énormité de ses vices ou par l'excès de son inconduite, n'existent point du tout à l'égard de la famille de Holstein-Wasa; que, bien au contraire, le jeune prince Gustave de Suède, en

remontant sur le trône qui, par l'abdication de son auguste père, lui est légitimement et constitutionnellement dévolu, s'y trouvera soutenu, non seulement par ses droits et par ses qualités personnelles, mais encore par l'amour et le respect que le noble caractère de l'auteur de ses jours doit inspirer et inspire réellement à l'immense majorité des Suédois loyaux et vertueux, comme à tous les amis de l'ordre politique existant de l'Europe: voilà le but de ce mémoire.

La crainte d'attirer sur nous la vengeance de plus d'une cour puissante nous auroit fait reculer devant une tâche périlleuse, si la cause que nous plaidons nous eût été étrangère ; mais l'injustice sous laquelle la maison de Wasa reste accablée, est un des premiers anneaux d'un enchaînement d'injustices qui pèsent sur les trois nations de la Scandinavie. Venger Gustave IV, c'est commencer la vengeance du Danemarck, de la Suède et de la Norvège, également victimes de la fausse politique des puissances européennes. Rétablir les droits d'une dynastie éminemment nationale, éminemment chère à l'église protestante, c'est vouloir fermer à des princes russes le chemin des trônes de la libre Scandinavie ; c'est vouloir empêcher qu'un culte étranger ne trouble cette imposante unité religieuse des trois nations exclusivement fidèles à la pureté évangélique. C'est un motif national et religieux qui

nous entraîne dans une lutte inégale contre la force combinée des armes, de l'or, de la trahison, de la fausse gloire et du machiavélisme. Lutte inégale, disons-nous, mais non pas sans espoir, car la vérité est aussi une puissance, et ses rayons concentrés peuvent allumer la foudre dans les mains d'un héros libérateur.

A l'époque où l'Afrique rejeta sur les rivages de Fréjus ce grand génie militaire et politique devant lequel tant de monarques devoient bientôt baisser leur front humilié, Gustave IV Adolphe régnoit paisiblement sur l'héritage des Wasa; et les peuples loyaux de la Suède, de la Gothie, de la Finlande et de la Poméranie auroient plaint comme un infortuné maniaque celui qui leur auroit prédit que, dans une dizaine d'années, ils verroient proscrire leur dynastie nationale, et que leurs nobles iroient sur des rives étrangères offrir à qui en voudroit la couronne des Gustave et des Charles. Le roi étoit surtout aimé de l'habitant des campagnes; sa piété, sa conduite régulière, sa scrupuleuse attention à ne jamais mentir à sa conscience, l'inflexible impartialité avec laquelle il veilloit au maintien de la justice, l'infatigable ardeur avec laquelle il se livroit aux soins du gouvernement, mais avant la haute idée qu'il avoit de la dignité et de l'indépendance de sa monarchie et de sa nation; tout, jusqu'à sa physionomie sérieuse, à sa

démarche grave, à son maintien austère, tempéré par le son de voix le plus doux, rappeloit à la masse du peuple suédois l'image chérie de Charles XII, roi qui, malgré ses infortunes, est considéré par les paysans de Suède comme le vrai modèle d'un monarque national. Une partie des classes supérieures, imbues des mœurs étrangères, plaisantoient quelquefois sur la rigidité du cérémonial qui régnoit à sa cour, sur son aversion pour les manières libres de quelques dames, sur son assiduité aux exercices du culte, sur les soins minutieux qu'il vouoit aux détails de l'armement militaire, sur quelques singularités dans son costume et dans ses manières. Mais ce qui, au fond, désoloit les courtisans, c'étoit l'abolition de ce système de faveurs, de largesses et de prodigalités qu'ils avoient cru devoir revivre. Les affaires véritables marchoient au gré des vœux des patriotes. Le royaume refleurissoit, l'agriculture s'amélioroit, la population augmentoit avec rapidité, les forêts de la Finlande se transformoient en champs fertiles, le pavillon du commerce suédois flottoit sur toutes les mers, les grandes entreprises de canaux, de ports et de forteresses se poursuivoient. Une seule chose manquoit au gouvernement de Gustave IV; il eût dû consciencieusement rétablir la constitution faussée par les entreprises despotiques, et, qui pis est, mal calculées de son père; mais la crainte qu'ins-

paroit la révolution françoise, l'effroi qu'avoit répandu l'assassinat de Gustave, les conseils d'un ministère inhabile à manier les assemblées délibérantes, et, puisqu'il faut le dire, l'indifférence de la majorité de la nation elle-même, doivent excuser dans Gustave IV l'erreur de ne pas avoir entrevu, dans les bornes que le pouvoir se donne, la meilleure garantie de sa durée. Toujours est-il juste de dire qu'après une diète où le ministère s'étoit querellé avec la noblesse, le roi donna généreusement des marques d'estime à plusieurs membres de l'opposition. Les émeutes qui, à cette époque, attirèrent les regards de l'Europe, n'avoient aucun caractère politique ; c'étoit l'énormité des prix des blés qui les causoit, et le peuple étoit si peu révolutionnaire, que l'ordre des paysans proposa naïvement à la diète « *d'inventer des peines plus rigoureuses contre le régicide.* » Rien n'annonçoit les déchiremens qui pourtant étoient si prochains. A tous les motifs d'espérance se joignoit l'heureuse et touchante union domestique entre le roi et son auguste épouse, à laquelle l'admiration des étrangers avoit donné le nom de l'*Hélène du Nord*, mais c'étoit Hélène vertueuse et spartiate. Chaque fois que la reine paroissoit environnée du groupe de ses aimables enfans, le peuple se rappeloit avec un juste orgueil que le roi, encore adolescent, avoit eu la magnanimité de refuser la main d'une jeune et

belle princesse russe qu'il aimoit, et que la Sémiramis de la Neva le pressoit d'épouser, mais en exigeant que le culte grec obtînt à la cour de Suède un hommage public. « Plutôt renoncer à » l'amour et au bonheur, dit le monarque adolescent, que de blesser les lois de mon pays et » la religion de mes aïeux ! »

L'Europe entière apprit tout-à-coup, par le *Moniteur*, que le roi de Suède étoit sujet à des accès d'une véritable folie. Quelques singularités dans sa conduite, racontées avec art, et chargées d'un coloris trompeur, sembloient donner du poids à cette assertion. La vérité est cependant que ce n'est pas son costume à la Charles XII, qui lui valut, de la part de Buonaparte, le titre *de fou*, c'est uniquement la fermeté avec laquelle il n'avoit cessé de proclamer un principe aujourd'hui reconnu par tous les monarques de l'Europe; savoir: « *que le repos et la sûreté de toutes les puissances exigeoient le rétablissement de la dynastie des Bourbons, et que ce but, solennellement proclamé, devoit être le seul avoué de toute la coalition.* »

En rapportant toutes les actions publiques et privées de l'ancien roi de Suède à ce généreux principe, on y découvre un ensemble qui peut quelquefois admettre le reproche d'une véritable imprudence politique, mais jamais celui d'une folie, et auquel il n'a manqué que le

succès pour obtenir les applaudissemens du siècle. Ce principe, au surplus, n'est que l'application de la morale que Gustave s'étoit créée, et qui est diamétralement opposée à la politique machiavélique, mise plus que jamais en vogue par Napoléon et ses amis ou disciples. « Rien n'est utile que ce qui est juste, disoit Gustave, la bonne foi doit régner entre les rois qui, tous frères et chevaliers, doivent se tenir mutuellement leur parole, avec le même scrupule que de simples particuliers. » Cette noble et généreuse maxime a dû paraître une folie à des princes qui signoient, rompoient et renouoient les traités au gré des intérêts momentanés.

Enfin, pour ne rien déguiser, il faut avouer que Gustave, très-attaché à la religion luthérienne, étoit imbu de quelques opinions théologiques particulières, chose assez commune en Suède. La rêverie tient de près à cet esprit élevé, méditatif et religieux qui distingue les peuples scandinaves. Gustave croyoit, dit-on, que les prophéties, dans l'Apocalypse de Saint Jean, étoient sur le point de s'accomplir littéralement, et que Napoléon étoit l'antechrist désigné par l'apôtre. On peut s'occuper d'une question que le grand Newton a méditée et discutée sans être aucunement atteint de folie. Mais les diplomates de l'Europe entière devoient être étonnés d'entendre un roi déclarer qu'il comptoit sur « la providence spéciale et sur

» l'intervention de Dieu, dont il suivoit les ins-
» pirations. »

Gustave ou les sages de notre siècle ont-ils eu tort? de quel côté est la folie? Nous en laisserons la décision à l'histoire; elle ne nous semble pas jusqu'ici avoir démenti les singuliers pressentimens du monarque scandinave.

Le roi de Suède, qui aimoit à attribuer aux hommes extraordinaires les purs et nobles sentimens dont son cœur étoit pénétré, s'étoit persuadé que Buonaparte, en s'emparant du pouvoir consulaire, n'avoit d'autre but que de restituer le trône aux Bourbons. Il paroît même que le rusé Corse en avoit flatté le loyal Suédois. Celui-ci, instruit des projets réels de Buonaparte, passa d'une vive admiration à une haine irréconciliable, et se lia avec les émigrés les plus actifs, notamment avec M. le duc de Pienne, M. le comte de Saint-Priest et M. le comte de la Chapelle. Gustave reprit tous les projets de son père en faveur des Bourbons.

Le long séjour de ce prince en Allemagne, depuis le mois de juillet 1803 jusqu'au mois de février 1805, avoit le but avoué de fomenter une coalition contre la France, dont on combinoit l'idée avec celle d'une contre-révolution qui, opérée par un parti dans l'armée françoise et soutenue par la présence du duc d'Enghien, eût forcé

Napoléon à tenir la promesse qu'on le supposoit avoir faite en faveur de la dynastie légitime. Le roi de Suède devoit appuyer ce mouvement en faisant une descente sur les côtes de la Flandre, de la Picardie ou de la Normandie, avec une armée suédoise de trente ou quarante mille hommes, à laquelle se seroient joints un corps anglois et un corps russe. Ce projet fut trahi.

Le cruel assassinat du duc d'Enghien sembloit rendre indispensables quelques réclamations énergiques de la part de l'empire germanique, dont le territoire avoit été si atrocement violé. Gustave, comme duc de Poméranie, adressa en vain à la diète les réclamations les plus vigoureuses. Le silence de la servitude fut la seule réponse. Tout ce sénat de rois et de princes laissa le monarque suédois seul demander vengeance d'un attentat qui renouveloit toutes les doctrines du régicide. Le *Moniteur* lui donna une leçon officielle en le traitant de *jeune homme*, mais en laissant entrevoir le désir de le désarmer (1); Gustave y répondit, en déclarant qu'il n'avoit plus de relation officielle avec « *Monsieur Napoléon Buonaparte* (2). » Les grandes cours, trouvant peut-être que le moment n'étoit pas encore venu de suivre une semblable conduite, consolèrent,

(1) *Moniteur*, 4 août 1804.

(2) Note de M. Ehrenheim, du 7 septembre 1804.

par leurs hommages abjects, l'*empereur des François*, de l'opposition d'un monarque qui osoit désapprouver le meurtre des princes. Ce fut alors que Gustave écrivit une lettre au roi de Prusse, dont voici la traduction (1) :

22 avril 1805.

« MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

« C'est avec douleur que je me vois forcé de » remettre entre les mains de V. M. l'ordre de » l'Aigle noir que votre père me conféra comme » un gage précieux de ses sentimens à mon égard. » Connoissant la valeur et les propriétés de ces » symboles solennels, transmis des siècles anciens » et nés des devoirs sacrés de la religion et de la » chevalerie, c'est bien contre mon gré que je » cède aux circonstances déplorables au milieu » desquelles nous vivons, pour faire une démarche » qui auroit été contraire à ma manière de penser » et d'agir, si des événemens récens ne m'en avoient » imposé le triste devoir. Un plus long développe- » ment me coûteroit; mais je me crois obligé » de déclarer, comme chevalier, que je ne recon- » nois pas cette dignité dans la personne de *Napoléon* » *Buonaparte* et de ses semblables. » Je suis, etc.

Signé GUSTAVE-ADOLPHE.

(1) D'après le texte officiel, publié en suédois.

Cette lettre, considérée alors comme un traité de folie, resta sans réponse de la part d'un monarque qui, dix-huit mois après, à Iena, risqua sa couronne et sa vie pour soutenir, quoique en vain, les principes de Gustave, et qui a fini, huit ans plus tard, par proclamer l'horreur que lui inspiroit Napoléon. Les rapports entre Gustave IV et Frédéric-Guillaume III présentent un singulier *imbroglio*. Les circonstances ayant, vers la fin de l'année 1806, amené une coalition entre l'Autriche, la Russie, la Suède et l'Angleterre, la cour de Berlin hésita quelque temps sur le parti qu'elle devoit prendre. Gustave, fort de la pureté de ses intentions, envoya son premier aide-de-camp, M. le comte de Lœwenhielm, avec une lettre au roi de Prusse, dans laquelle il demandoit à ce monarque des « explications franches sur ses intentions, » explications que déjà son accession secrète à la coalition rendoit superflues aux yeux des initiés. Le ministre d'état, M. de Hardenberg, de concert avec l'empereur de la Russie (alors à Berlin) cherchèrent à retarder la remise de cette lettre devenue inutile et qui pouvoit causer des embarras (1). Le roi Gustave croyant qu'on refusoit de recevoir sa lettre, par orgueil ou par mauvaise foi, conçut une extrême défiance contre les monarques prussien et russe. Il rompit les relations

(1) L'envoyé avoit, selon l'usage, une copie patente de la lettre.

intimes qu'il étoit sur le point de former avec eux, et résolut à se borner à l'exécution de son traité avec l'Angleterre. Conséquent dans ce système, il vouloit, d'un côté, rester étranger à toute coalition contre la France qui n'auroit pas pour but principal le rétablissement de la dynastie légitime ; de l'autre côté, il ne vouloit pas souffrir l'occupation des états d'Hanovre par la Prusse. De là, toutes ces marches et contre-marches, qui, en 1805 et 1806, donnèrent à la conduite de Gustave, aux yeux du public, l'apparence d'une extrême irrésolution, ou même d'une politique équivoque, lorsque, tout au contraire, il étoit au fond le seul monarque qui s'en tenoit invariablement au principe de cette coalition, paralysée avant d'avoir pu agir, par la terreur que répandit la bataille d'Austerlitz. « Vous abandonnez les Bourbons ; je ne suis « plus de la coalition ; vous prenez le Hanovre, et « vous proscrivez le pavillon britannique; je bom-« barde vos ports. » Tel étoit le double raisonnement du monarque suédois à l'époque du fameux traité de M. de Haugwitz. Plus tard, lorsque la Prusse étoit prête à tirer l'épée seule contre la France, la correspondance que le roi de Prusse ouvrit avec Gustave ne put effacer du cœur de celui-ci les idées fâcheuses qui y avoient pris racine; mais aussi les déclarations de la Prusse ne contenoient que des insinuations vagues : — « Que le roi de

« Prusse marche contre Napoléon, et aussitôt « nous sommes réconciliés ! » disoit Gustave au général Kalkreuth, envoyé pour l'appaiser et le gagner. Son ame loyale ne pouvoit s'accommoder de ce système forcé de dissimulation et de temporisation que suivoit alors la Prusse, plus encore que toutes les autres grandes puissances. D'un autre côté, ces puissances ne voulurent confier leurs secrets à un jeune prince qui prêchoit sans cesse] une guerre d'extermination contre Napoléon, contre ce chef redouté d'une grande nation égarée, enivrée de succès, et à laquelle ces puissances n'osoient demander que la paix.

Mais, dira-t-on, ce système d'une guerre à mort contre Napoléon n'étoit-il pas une preuve d'extravagance?... C'est ce qu'a voulu prouver le ministère de Charles XIII dans un mémoire justificatif de la déposition de Gustave. C'est de ce mémoire même que nous tirerons la démonstration que les vues de Gustave étoient précisément celles que tous les souverains ont adoptées dans le traité de Paris et au congrès de Vienne; que, par conséquent, toute la prétendue extravagance de Gustave consiste à avoir eu raison dix ans avant toute l'Europe continentale.

En vain les accusateurs de l'ancien roi de Suède ont-ils recours à des anecdotes et à des sarcasmes. On a parlé d'une lettre fondée sur l'Apocalypse,

et adressée par le roi de Suède au prince Gagarin, qui, en 1806, avoit une mission près de sa personne; on a prétendu qu'il avoit été ordonné aux journalistes suédois d'avoir soin d'écrire le nom du chef de la France de la manière suivante: *Napoléon Buonaparte*, afin qu'on pût y retrouver le nombre de six cent soixante-six que la bête doit porter sur son front. Mais ces traits ont bien l'air d'une calomnie; ils n'ont jamais été prouvés. Des pièces authentiques démontrent seulement que le roi Gustave regardoit Buonaparte comme ennemi de toute religion. Ce fut en conséquence de cette persuasion que le roi écrivit au duc de Brunswick-Oels ces paroles remarquables:

« Rien dans le monde ne sauroit m'engager à traiter avec *Napoléon Buonaparte*; car, en le faisant, non seulement je trahirois les devoirs et les principes sacrés pour tout homme vertueux, mais je signerois même mon malheur dans ce monde et dans l'autre. Réfléchissez sur ce que je vous écris; c'est mon amitié pour vous qui me le dicte, etc. (1). »

Si ces idées religieuses doivent nécessairement paroître ridicules aux yeux d'un siècle incrédule, abandonnons ce terrain à nos adversaires! laissons-leur ce petit triomphe! A quoi peut-il les conduire? Socrate prétendoit avoir un génie

(1) Lettre du 22 juillet, publiée en suédois.

familier, Brutus voyoit des esprits, Napoléon croyoit à la fatalité, et Gustave IV à une providence spéciale. Ce n'est pas comme théologien que nous avons à défendre l'ancien roi de Suède ; c'est comme publiciste et homme d'état. Or, ses doctrines, ses opinions se trouvent exposées dans un nombre de pièces authentiques, écrites en partie *de sa propre main* ou *sous sa dictée*.

« On avoit espéré, dit-il, que la révolution » françoise céderoit enfin la place à un gouverne» ment propre à tranquilliser l'Europe et le peuple » françois lui-même. Cette douce espérance ne fut » pas réalisée. Les gouvernans de la France changè» rent souvent, jamais leurs principes dangereux et » alarmans. Ces principes ont été maintenus par » le gouvernement consulaire. Plus le premier » consul a réuni de pouvoir dans ses mains, et » moins il a montré d'égards pour la justice et » l'équité. Tout a été sacrifié à une ambition qui » se mettoit au-dessus du droit des gens, des » traités, et même des bienséances communes. Le » sang d'un digne descendant de l'ancienne et » respectable dynastie vient d'être répandu par la » main de la tyrannie. Cette épouvantable action » doit réveiller tous les gouvernemens, etc. etc... » Il faut opposer une résistance combinée à une » puissance qui, si audacieusement, annonce un » plan de domination, et qui emploie si dé» loyalement tous les moyens pour arriver à ce

» but (1).... » « François ! rassemblez-vous au-
» tour du drapeau de votre roi légitime ; ce dra-
» peau flotte dans le camp du roi de Suède (2)...
» La paix de l'Europe ne sauroit être établie sur
» des bases sûres, tant que le trône de la France
» n'est pas rendu aux héritiers légitimes, et tant
» que la révolution françoise reste sanctionnée
» par le triomphe de la rebellion et de l'usurpa-
» tion. Le rétablissement du roi de France a tou-
» jours paru à S. M. suédoise un objet qui devoit
» armer tous les monarques de l'Europe. Le roi
» ne fonde l'espoir du succès que sur la déclara-
» tion solennelle de ce juste but et sur l'effet
» qu'une semblable mesure produiroit en France.
» Il est convaincu que toutes les vues politiques
» doivent être subordonnées à ce projet.... La
» France reprendra sa place parmi les nations
» dès qu'elle sera soumise à un gouvernement lé-
» gitime.... Le roi, ne pouvant changer d'opinion
» sur ce point, déclare que toute guerre offensive
» contre la France qui n'aura pas ce but, lui pa-
» roît sans motif (3).... Pour rétablir l'ordre et la
» tranquillité des états, je persiste à croire qu'il

(1) Proclamation du 31 octobre 1805.

(2) Proclamation de M. le *duc de Pienne*, publiée avec approbation personnelle du roi de Suède, à Stralsund, en 1806.

(3) Note de M. *Stedingk*, ambassadeur suédois, au prince *Czartironsky*, ministre russe, du 16 mars 1805.

» faut publiquement prendre parti pour la juste
» cause de la maison de Bourbon. Il ne faut pas
» laissser ensevelir dans l'oubli les principes des-
» quels dépendent l'existence de tous les monar-
» ques et de toutes les nations (1). »

Ce langage, essentiellement différent de celui de toutes les autres cours, paroît-il aujourd'hui le langage de la folie, ou bien celui d'une raison supérieure, éclairée et pour ainsi dire inspirée par l'amour le plus pur de la justice, par l'enthousiasme de la chevalerie, et par la ferme croyance à une providence divine?

Napoléon, qui, avant d'être enivré d'orgueil, a si souvent apprécié les hommes mieux que ne l'ont fait ses antagonistes, Napoléon redoutoit et admiroit en secret le monarque de Suède. Il ordonna au maréchal Mortier de faire aux généraux suédois les propositions les plus séduisantes et les plus amicales. « Une guerre entre la Suède et la
» France est impolitique, disoit le maréchal. Nous
» avons les mêmes intérêts contre la Russie; vous
» devez, comme nous, regretter la chute de la
» Pologne et craindre pour la Turquie....... Les
» traditions de notre enfance nous ont appris que
» les Suédois étoient nos anciens amis......... Du
» moins, si nous ne pouvons être amis, ne soyons

(1) Lettre de Gustave au roi de Prusse, du 2 juin 1807, publiée en suédois.

» pas ennemis....... L'empereur n'a rien de plus » à cœur que de terminer ses différends avec la » Suède, il fera tout ce qui pourra vous être » agréable. Il vous aidera à reprendre vos anciennes » limites. (1) »

Toutes ces avances, toute l'adresse du maréchal Mortier, toutes les prévenances des officiers françois envers les militaires suédois, n'arrachèrent pas au roi Gustave une seule parole de conciliation envers Napoléon; mais il déclara plus d'une fois « qu'il avoit hérité de l'amour que ses » ancêtres portoient à la nation françoise. »

La tentative que fit le roi en personne pour convertir le maréchal Brune, lui étoit dictée par cet amour des François. Un armistice conclu entre les armées de France et de Suède, avoit donné lieu à des discussions. Pour les terminer, le roi avoit invité le maréchal Brune à une conférence qui fut tenue à Schlacken le 4 juin 1807. Les journaux ayant parlé d'une manière inexacte des discours tenus par le roi, il fit paroître en suédois et en allemand une relation officielle de cet entretien mémorable. Voici les passages essentiels:

Lorsque le général Brune commença à parler de l'ancienne alliance entre la France et la Suède, et de l'utilité d'une union entre ces deux nations, le roi répliqua :

(1) Lettre du maréchal Mortier au gouverneur général, baron d'Essen, du 27 avril 1807.

«Oui, sans doute, je désire autant que vous que cette alliance puisse se renouer; mais la nation françoise n'est plus la même. Ces temps heureux sont passés, où une alliance intime contribuoit au bien des deux royaumes. L'état présent des affaires s'y oppose.

Le général.—Votre majesté, la nation françoise est toujours la même. Elle a acquis beaucoup de gloire et de puissance. La France a fait de grands progrès; elle a donné de l'extension à son agriculture, à toutes ses ressources; et si, dans d'autres temps, votre majesté avoit le loisir d'y faire un tour, elle apprendroit avec intérêt à connoître ce pays.

Le roi.—Je regarde la France à présent comme le fléau de l'Europe.

Le général.—Oui, nous avons été engagés dans beaucoup de guerres. L'empereur a un grand caractère.

Le roi.—Je ne connois aucun empereur de France.—Le général Brune ne fit aucune réplique; le roi continua: avez-vous oublié, général, que vous avez un roi légitime?»

Le général.»—J'ignore même s'il existe.»

Le roi.—«Quoi! s'il existe? il est exilé malheureux; mais c'est votre roi légitime, et ses droits sont incontestablement sacrés, il ne désire que de voir ses sujets réunis autour de son étendard.

Le général.—Où est son étendard?

Le roi. — Si vous ne le voyez nulle part ailleurs, vous le verrez toujours auprès de moi.

Le général. —On m'a dit qu'il avoit résigné ses droits au duc d'Angoulême.

Le roi. — Je n'ai jamais entendu dire cela ; au contraire, le roi a publié une proclamation, contenant une garantie de ses sentimens envers son peuple, à laquelle *Monsieur* et tous les princes du sang ont donné leur adhésion. Connoissez-vous cette proclamation ?

Le général.—Non, votre majesté, non, sur ma parole d'honnenr.

Le roi.—Le duc de Pienne (1), maréchal-de-camp au service du roi, se trouve ici ; il est possible qu'il ait apporté cette proclamation. Je vais le faire appeler, si vous le désirez. (Ici le général parut inquiet et embarrassé.) Peut-être cela vous causeroit-il de l'embarras ?

Le général. —Oui ; mais si votre majesté veut m'envoyer ce papier, sous couvert, par les avant-postes, je le lirai moi-même, et je le ferai lire à quelques officiers.

Le roi. —Dans cette proclamation, le roi promet à tous individus militaires de les maintenir dans leur rang et honneur. Pensez-vous, général, que l'état actuel des choses en France peut durer long-temps ?

(1) Aujourd'hui le duc d'Aumont.

Le général.—Tout dans ce monde est sujet à changer.

Le roi.—Ne pensez-vous pas que la Providence, qui, jusqu'à présent, vous a permis d'obtenir tant de succès, ne puisse pas un jour vous arrêter, pour laisser enfin triompher la justice et la bonne cause ?

Le général.— Mais des hommes bien intentionnés peuvent agir conformément à leur conviction, même contre les décrets de la Providence.

Le roi.—Je suppose que vous aurez encore du succès ; mais pouvez-vous penser que cela durera toujours ? Si vous aviez le choix de servir ou votre roi légitime ou la cause que vous avez adoptée, que feriez-vous ? Répondez-moi franchement.

Le général (en se frottant le front).—C'est une question qui demande de la réflexion.

Le roi.—Il me paroît, à moi, que vous ne devriez pas avoir besoin de refléchir long-temps. Dites-moi seulement si vous aimez mieux rentrer dans votre devoir ou défendre les principes que vous avez adoptés.

Le général.—En défendant ces principes, je fais mon devoir actuel.

Le roi.—Savez-vous que Buonaparte a proposé au roi de traiter avec lui sur ses droits à la couronne ? Il ne pouvoit pas donner une plus

grande preuve qu'il reconnoît lui-même ces droits.

Le général.—J'ignore cela.

Le roi.—Savez-vous que le roi s'est constamment refusé à traiter sur ses droits? Il dit comme François I[er] disoit : *Tout est perdu, fors l'honneur.*

Le général répéta ces mots avec beaucoup de chaleur.

Le roi.—Je connois intimement Louis XVIII, et je sais combien ses grandes et excellentes qualités méritent d'être connues. Vous, M. le général, pouvez-vous avoir de la tranquillité? Quel sera votre sort si tout est changé?

Le général.—Je trouverai une mort honorable l'épée à la main. Comme militaire, je suis à chaque instant exposé à ce sort. La question n'est pas de mourir, mais de mourir avec honneur.

Le roi.—Cela dépend souvent de circonstances imprévues. Il existe pourtant une félicité qui consiste dans la paix de l'ame ; on l'acquiert en remplissant ses devoirs, et en agissant conformément aux inspirations de notre conscience. Buonaparte ne sauroit jamais posséder cette paix de l'ame. Il auroit pu se rendre immortel, s'il eût restitué le trône au roi. Il pourra acquérir tous les honneurs de ce monde, une grande célébrité, de grands avantages ; mais il ne possédera jamais la paix du cœur.

Ici le *général* se mit à parler des talens de Buonaparte ; il dit au roi qu'on ne connoissoit pas encore les talens que peuvent posséder les Bourbons actuels. — « Il ne leur faut que des cir- » constances favorables, répliqua le roi ; ils sau- » ront en profiter. » Le général parut admettre cela.

Le roi. La mort du duc d'Enghien ! ah ! quel crime énorme !

Le général. Je vous assure que j'étois alors à Constantinople, et que je ne saurois m'expliquer cet événement.

Le discours roula alors sur la révolution françoise. Le général dit, entre autres, que, si le roi de Suède eût été à la place de Louis XVI, la révolution ne seroit pas arrivée.

Le roi. — Je ne ferai pas mon éloge sous ce rapport, attendu que je ne me suis jamais trouvé dans des circonstances pareilles. Louis XVI étoit trop bon, trop conciliatoire, et il a prouvé, par son exemple, que ces qualités, mal appliquées, peuvent avoir des suites funestes. Vous m'avez vous-même entraîné dans cette conversation ; je vous ai parlé avec franchise ; c'étoit mon devoir de vous dire ce que je vous ai dit. Pouvez-vous imaginer que je verrai avec indifférence des gens qui négligent leur devoir envers leur roi légitime, quand je suis moi-même roi ? Ce seroit oublier ce que je dois à moi-même.

Le général. — Votre majesté considère le roi Louis XVIII comme son frère.

Le roi. — Il me semble que les François devoient sentir leurs devoirs, sans attendre que je leur en donnasse l'exemple.....

Cet entretien peint toute la noble simplicité d'une ame trop royale pour une semblable époque. Amour héréditaire pour la France! haine aux révolutionnaires et à l'usurpation! inviolable fidélité aux traités! Telles étoient les trois maximes qui guidoient le roi scandinave. Devons-nous blâmer cette politique, parce qu'elle ne triompha pas dans le moment? Elle étoit pourtant la seule vraie, puisqu'elle étoit la seule qui eût pu ennoblir la coalition. Que n'auroit pas produit un semblable langage dans la bouche des souverains plus puissans!

Nous devons ici dire deux mots sur les rapports de Gustave avec l'empire germanique. Si le roi de Suède, n'ayant, comme tel, aucun intérêt à voir la France humiliée, étoit libre de désirer le pur et simple rétablissement de la dynastie nationale et légitime par les François eux-mêmes, ce prince, dans sa qualité de duc de Poméranie, avoit des intérêts et des devoirs secondaires, mais pourtant sacrés. Cette position explique quelques contradictions apparentes de sa conduite en 1806 et 1807. Il rompit avec la diète de Ratisbonne, devenue l'infâme marché de dépouilles du foible et de l'opprimé;

cela ne valoit-il pas mieux que d'y figurer comme tels autres qui marchandoient *un bailliage* ou une *ville libre* pour leurs protégés? Il chercha même à vendre la souveraineté de la Poméranie à la Russie, afin de ne plus avoir rien de commun avec le continent germanique; cette transaction avoit l'approbation de tous les patriotes suédois. La Poméranie avoit peu de valeur politique pour la Suède. Mais en même temps Gustave déclara que, tant qu'il en seroit le maître, « les aigles de l'em-» pire germanique y flotteroient à côté des drapeaux » de la Poméramie (1); » car, disoit-il plus tard, dans une proclamation aux armées allemandes, proclamation écrite de sa main, « l'Allemagne » est un seul état, un seul peuple; si tous vos » princes l'ont oublié, moi je ne l'oublierai jamais. » Non, jamais l'Allemagne ne sera anéantie! Le » jour viendra où la Providence la rétablira plus » grande et plus puissante. »

Paroles qui, aujourd'hui, semblent prophétiques! C'étoient la vertu, l'honneur, la religion qui s'élevoient, pleines d'une céleste confiance, au-dessus des vues étroites des hommes d'état comme au-dessus du désespoir de la foible multitude.

(1) Discours à la diète provinciale, du 7 août 1806.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

BULLETIN

I.

ANALYSES CRITIQUES.

Voyage dans la Grèce, etc., etc.; par M. POUQUEVILLE, ancien consul général de France près d'Ali-Pacha de Janina, etc., etc.; cinq volumes.

(PREMIER ARTICLE.)

L'importance de ce voyage, le plus riche en découvertes sur la Grèce qui ait paru depuis Tournefort et Chandler, nous faisoit depuis long-temps un devoir de l'analyser; mais nous avons voulu attendre la publication des cartes, afin de mieux suivre le savant voyageur dans ses infatigables excursions et ses nombreuses recherches.

Placé sur un terrain classique où l'on reconnoît plus de cinquante emplacemens d'anciennes villes, M. Pouqueville se convainquit bientôt que la connoissance exacte de l'état des lieux est une condition indispensable et préalable de toute recherche fructueuse sur la géographie ancienne. L'érudition de Paulmier et de Danville, les chartulaires des monastères, l'immense Byzantine, les conseils et les conjectures des savans fournissoient des secours à notre voyageur; mais c'étoit l'aspect même des montagnes, des vallées, des lacs et des murs cyclopéens ou pélasgiqués qui

seul débrouilloit à ses yeux les pages obscures de la géographie ancienne.

Les deux premiers volumes sont principalement consacrés à l'*Épire* et à la moyenne *Albanie*.

C'est à Dodone, comme à un point central, que se rattachent les découvertes de M. Pouqueville. Il a reconnu cette ville sacrée, d'après une indication de M. Petit-Radel, dans l'enceinte cyclopéenne de Gardiki, à peu de distance de Janina. Le souvenir des chênes miraculeux de cet ancien oracle s'est conservé dans le nom de *Dryscos* où montagne aux chênes que portent les coteaux voisins. Le bassin de Janina est l'ancienne *Hellopie*, habitée par les *Selli* ou *Helli*, qui, selon Aristote, portèrent le nom de *Græci*.

Le gisement de Dodone étant déterminé à l'endroit où se se trouve l'acropole pélasgique de Gardiki qui couronne une butte isolée, aplatie au sommet, dont les bases sont abondantes en sources, situées à l'extrémité de la Hellopie, entre deux lacs, M. Pouqueville put appliquer à sa position tous les détails topographiques qu'on connoît. Il partit en même temps de là pour fixer l'emplacement du *Hiéron* de Thémis dont l'oracle permit aux Pélasges d'admettre le culte de Jupiter, que les habitans de la première Dodone de Thessalie demandoient à introduire dans la Molosside, alors appelée Pélasgide.

La raison qui le portoit à fixer à *Hellopie* l'érection du premier autel connu dans l'Épire, puisque l'oracle de Thémis y fut antérieur à celui du fils de Saturne, étoit fondée sur l'observation de ce que les premiers chrétiens sanctifièrent toujours les oratoires des païens en les consacrant à des saints ou à des saintes qu'ils s'imaginoient avoir quelque ressemblance avec les divinités mythologiques. Ainsi il paraît probable que les fidèles eussent remplacé le Hiéron de Thémis par celui de la Vierge, comme ils ont substitué

ailleurs à ceux du Soleil, de Jupiter, de Neptune, de Pan, de Cérès et de Mercure, leurs chapelles dédiées au prophète Élie, au Pantocrator, à saint Nicolas, patron des marins, à saint Démétrius, protecteur des bergers; à saint Georges, l'ami des laboureurs, et à l'archange saint Michel, qui est, suivant la tradition populaire, le conducteur des ames. Comme notre histoire fournit des exemples de pareilles métamorphoses, M. Pouqueville pensa qu'à défaut de raisons positives, il pouvoit déduire ses conséquences des inductions qui sont aux preuves écrites ce que la tradition est à l'histoire. Sachant que le Pélasgus, comme le dit Plutarque, étant venu dans l'Épire avec Phaéton, ces chefs de colonie y fondèrent plusieurs villes, il crut reconnoître, dans l'acropole des Castritza, où l'on voit une architecture militaire en polygones irréguliers, la capitale des Pélasges, qui fut primitivement appelée *Hella*; ces points étant déterminés, ainsi que le site de la seconde Dodone en Thessalie, tout s'orienta sans peine autour de notre voyageur.

En portant ses regards à l'occident, il aperçut, en dehors du grand bassin de Janina, entre les coteaux qui le flanquent de ce côté, parallèlement aux monts Olichiniens, la *Thymphéide*, où fleurit la ville de *Passaron*, premier siége connu d'une monarchie constitutionnelle, puisque le roi et le peuple s'y juroient une fidélité mutuelle. Le canton de Pogoniani ne pouvoit être que la *Molosside*, et la vallée de Drynopolis, la *Dryopie*, dont Dicéarque place des premiers colons au voisinage d'Ambracie, enfin le Sangiac de Delvino et la partie méridionale de l'Acrocéraune retracèrent à notre voyageur la barbare *Chaonie*, dont les habitans vivoient dans l'anarchie, comme ils le font encore.

En descendant au midi de cette contrée, l'aspect de Chamouri apprit à M. Pouqueville qu'il entroit dans la *Thesprotie*, dont le territoire enchanteur est renfermé

entre le Thyamis et l'Achéron. Les Thesprotiens changèrent plusieurs fois de demeure ou plutôt d'extension ; ils paroissent être descendus des environs du Pinde et avoir été suivis ou même poussés par les Molosses vers les rivages maritimes. M. Pouqueville n'ignore pas ces mouvemens des peuples ; il doit donc reconnoître que ses divisions de l'ancienne Épire ont quelque chose de trop positif ; il faut admettre des divisions différentes selon les époques.

La méthode de chercher la circonscription des anciennes provinces par les limites naturelles et invariables des bassins et des vallées, conduit M. Pouqueville d'une manière sûre dans ses déterminations générales. Les emplacemens des villes donneront peut-être lieu à plusieurs discussions. *Ephyre* est, d'après les recherches de M. Mannert, un nom commun à plusieurs villes ; nous ne croyons pas, au surplus, que cette observation puisse affecter la découverte que M. Pouqueville a faite des ruines d'*une* de ces Ephyres. Mais, lorsque ce savant voyageur regarde Ianina comme une ville du moyen âge, il nous permettra de croire plutôt avec M. Mannert que c'est l'*Eurœa* de Procope. Il étoit difficile qu'une aussi belle position eût été négligée par les anciens.

La découverte du temple de *Cichyre*, celle d'une médaille au type d'*Aïdoneus* (Pluton), avec le chien Cerbère à l'exergue, et le nom d'Aïdonie, conservé à la partie du canton de Margareti, voisine du marais Achérusien, que les modernes nomment Vallon-Doraco ou val d'Orcus, engagèrent M. Pouqueville à y placer le séjour des *Celtes* (peuplade épirote), qui se prétendoient issus de Dis ou Pluton.

« Quoique, dit-il, Antonius-Liberalis relègue ces mêmes Celtes, dans l'Amphilochie, le temple du dieu dont ils se prétendoient les descendans, et le nom d'Aïdonie,

furent des autorités plus puissantes que le témoignage de cet écrivain, pour me déterminer à encadrer le territoire qu'ils habitoient dans cette vallée. Le synchronisme de Thesprotus et de Proserpine étant historiquement prouvé, je dus également reconnoître que le canton de Paramythia fut la région antique des ombres, par rapport à sa position aux bords de l'Achéron; la terre des ténèbres, parce que les Grecs, placés plus à l'orient, voyoient chaque jour disparoître le soleil de ce côté, ce qui fit aussi qu'ils y placèrent leurs enfers. »

Ces conjectures nous paroissent un peu hasardées. Les Celtes ne pouvoient guère connoître le nom grec *Aïdcneus*, qui est le privot de toute l'hypothèse. Nous admettrons volontiers que ce nom est conservé dans *Aidonie*, mais nous regardons la peuplade celtique comme un des débris de la grande invasion de Brennus et comme étrangers aux souvenirs mythologiques de l'Epire.

A l'est du pays des Celtes Aïdonites, M. Pouqueville crut déterminer le gisement de l'enclave des Selles, ministres de Jupiter dodonéen, dans la région des montagnes de *Souli*, que les Schypetars chrétiens de la Thesprotie ont immortalisée par leur généreuse résistance contre le dévastateur actuel de l'Epire. C'est à la destruction de ce dernier boulevard de la liberté que remonte la célébrité européenne d'Ali-Pacha, dont le nom seul feroit oublier ceux de la race criminelle des Atrides, si son histoire portoit le sceau des siècles héroïques. Nous ne pouvons accorder à M. Pouqueville cette identité entre les *Selli* et les Souliotes. Les anciens ne connoissent pas la *Selléis* comme une contrée, mais comme une rivière. Les Selli ont habité les environs de Dodone.

Au midi de la prétendue *Selléide* ou contrée de Souli, commmence, en quittant la rive gauche de l'Achéron, la

partie du *Vilaïéti* ou district de Rogous, surnommée Spiantza et Lamari, qui comprend la *Cassiopie*, ainsi que la presqu'île de Nicopolis. Au penchant oriental des montagnes qui traversent ce territoire, on retrouve la contrée fertile des *Ambraciens* ou *Ambraciotes*, nation regardée comme une des plus considérables de la vieille Epire. Il se présente ici une difficulté, résultante des conjectures même de M. Pouqueville ; il a placé les *Dryopes*, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dans le canton de Drynopolis, voisin d'Avlone ; mais Dicéarque dit positivement que les Dryopes habitoient la ville et la contrée d'Ambracie. Il faut ici, comme partout, admettre beaucoup de changemens et de migrations.

L'Aréthon, qui borne cette province à l'orient, sert de limite au canton de Rogous ainsi qu'au *Chazi* de l'Arta, plaine comprise entre ce fleuve, et d'Inachus, que les anciens appeloient *Amphilochie*. M. Pouqueville s'enfonce maintenant dans les cantons de montagnes où, en général, ses conjectures sont heureuses.

« Tite-Live et les auteurs qui ont parlé de ce district » m'ont décidé à appliquer le nom d'*Athamanie* au canton » moderne de Djoumerca, et à donner pour bordure à la » *Parorée* ou *Paravée* la partie de la vallée de l'Aréthon » qui s'étend depuis la Tympheïde jusqu'aux montagnes de » Syndeeo. Le mont *Polianos*, dont le nom s'est conservé, » me fit reconnoître la *Dolopie* dans la région du canton de » Malacassis, qui forme l'*Anovlachie* ou *Mégalovlachie* de » Nicétas, que les modernes surnomment *coli* ou contrée » de Syraco et de Calarites. La *Perrhébie* m'étoit si claire- » ment indiquée par la position de Dodone, au lieu où existe » maintenant le canton de Zagori, qu'il me suffit de le par- » courir pour reconnoître un pays qui avoit emprunté son » nom des Perrhèbes-Thessaliens. Je fixai, par une consé-

»quence naturelle, la position de l'*Atintanie*, que les »géographes anciens placent au nord de la Perrhébie, dans »les Villaïètes de Conitza et de Sesarathès. Quoique les »*Æniens* ou *Ænianes*, ainsi que les *Curytaries* et les »*Ethices*, soient rangés parmi les peuplades de l'Epire, »je dus assigner leurs cantons à la Thessalie et à l'Etolie, »provinces dans lesquelles ils sont topographiquement en»clavés. Ainsi il est probable qu'ils faisoient partie de »l'Epire, comme le comté de Neuchâtel dépend de la »Prusse, ou plutôt qu'ils appartenoient à la confédération »des états épirotes, à la manière des villes d'Allemagne »qui composoient la Haute-Germanique.»

Le point de vue général de M. Pouqueville est ici parfaitement juste; c'est le même qui nous a conduit à reconnoître dans la *Decapolis* de Palestine dix petits territoires distincts au lieu d'une province contiguë. Le bon sens nous dit que les peuplades et les villes de l'antiquité, si jalouses de leur liberté, devoient surtout, dans les pays coupés de rivières et de montagnes, former de divisions nombreuses et entremêlées. Ce principe d'*enclavement* éclaircit beaucoup de difficultés dans la géographie ancienne; mais les détails de l'application du principe exigent une critique très-judicieuse. Il y a des appellations génériques qu'il ne faut pas trop vouloir fixer à un canton spécial : par exemple, *Parorei* dit littéralement les voisins de la montagne; c'est un terme synonyme à celui de Zagora dans la Grèce actuelle; il embrassoit probablement plusieurs peuplades montagnardes; au contraire, *Paravœi*, d'après l'explication fournie par Etienne de Byzance, signifie les peuples situés aux bords de l'*Aous* ou *Aeas*, le Voioussa d'à présent. Les géographes ont donc très-évidemment eu tort de confondre ces deux noms; ils ont même très-probablement eu tort de les considérer (du

moins le premier) comme le nom d'une peuplade distincte. Notre estimable voyageur ne sort pas de ces deux erreurs communes. Les *Parorei*, à ce qu'il nous paroît, comprenoient toutes les peuplades de la Zagora actuelle, et leur nom ne signifioit probablement que les Hauts-Molosses. La dénomination des *Paravæi* est plus étendue encore; elle embrassoit probablement toute la vallée supérieure de l'Aous.

C'est avec moins d'assurance que nous exprimerons notre opinion sur les *Dolopes*. Ce nom signifie un espion, un brigand placé en embuscade, un marchand d'esclaves. Quand on voit ces Dolopes paroître en plusieurs localités éloignées l'une de l'autre, sans qu'on puisse fixer avec précision leurs limites, n'est-on pas tenté de regarder ce nom comme dénotant moins encore une tribu qu'une association des marchands brigands, semblables aux caravanes de l'Afrique? On sait que les *Tocrours* de Nigritie ont été pris pour un peuple, quoiqu'ils ne soient qu'une classe de négocians. Les Dolopes auroient, d'après cette hypothèse, été ou une peuplade vagabonde, ou bien l'ensemble de celles entre les peuplades du Pinde qui vivoient d'enlèvement d'hommes (*androlepsia*). On conçoit qu'avec les progrès de la civilisation, ils durent disparoître. En effet, ils n'existoient plus du temps de Strabon. Nous ne présentons cette conjecture qu'avec crainte; elle mérite pourtant quelque attention.

Après avoir parcouru les hautes vallées du Pinde, M. Pouqueville visita la partie boréale de l'Epire pour entrer dans la *moyenne Albanie*, qui comprend les sangiacs ou drapeaux d'Avlone ou Bérat, d'Elbassan, de Tyranne, de Croïe, ainsi que les voivodiliks de Durazza et de Pékinie. Après avoir décrit à grands traits ces départemens, auxquels il applique tous les détails con-

nus de la géographie ancienné, il entre dans la Basse-Albanie par la vallée de Drynopolis. Il énumère les peuplades anciennes en décrivant la Chaonie, dont la Buthrotum est le port principal; la Molosside, et la Tymphéide, qui se rattache à Janina, en adoptant cette ville comme point cental de ses observations.

En partant de là, il fait connoître la Thesprotie, la Cestrine et l'Aïdonie jusqu'au cap Chimœrium, territoire occupé par les *Parguinotes*, dernière tribu libre des chrétiennes épirotes, que le ministère britannique a sacrifiés aux infidèles. M. Pouqueville trace une peinture triste et touchante des malheurs de Parga, sans pouvoir tout-à-fait déguiser le genre de vie auquel plusieurs Parguinotes se livroient. Nous avons la certitude que cette bourgade maritime donnoit asile à des pirates, à des vagabonds de mer; mais ce n'étoit pas une raison suffisante pour offrir à l'Europe le scandale de la cession d'une ville libre à un tyran.

Le tome second de ces voyages commence par la description du canton de Rogous, qui comprend la *Cassiopie*. M. Pouqueville entre ensuite dans sa prétendue *Paravee*, qui confine au nord et au midi avec la Hellopie et l'Amphilochie. Il passe immédiatement dans le pays des Ambraciens, où les souvenirs historiques se pressent, et où notre voyageur ranime l'attention du lecteur, en lui montrant la capitale antique de Pyrrhus. L'emplacement de cette ville l'ayant obligé à discuter le siége d'Ambracie par Fulvius, il suit les pas de ce général pour découvrir l'Amphilochie et les ruines d'Argos-Amphilochicum, ville sur la position de laquelle tous les géographes ont été induits en erreur.

Le beau canton de l'Arta, et l'Athamanie surtout, que les géographes ne savoient où fixer, prend son empla-

cement et son aspect véritable dans les récits de M. Pouqueville. L'intérêt augmente quand on entend nommer six villes des Athamânes indigènes par Tite-Live, que notre voyageur a retrouvées au milieu des montagnes du *Coli* de Djoumerca, où l'on connoît encore de nos jours l'antique *Théoudoria* sous son nom historique. La marche de notre savant topographe le ramenant au golfe Ambracique, il en trace le portulan, la navigation, l'ichthyologie, la splendeur passée, et les beautés pittoresques.

Dans la partie orientale de l'Épire où, selon M. Pouqueville, existèrent les *Dolopes*, on trouve aujourd'hui les grands Valaques. L'histoire de cette nation étrangère à la Grèce est traitée avec beaucoup d'intérêt. Les mœurs de ces nomades paroîtroient un épisode des anciens temps, si on ne savoit pas que les hommes, dans l'état de barbarie, ont en général la même physionomie que les Grecs des siècles dits *héroïques*.

Arrivé dans l'*Anovlachie*, M. Pouqueville a dû anticiper sur la description de la Thessalie, en traçant l'orographie de la partie du Pinde qui donne naissance aux trois branches mères de l'Achéloüs ou Aspropotamos. Cette excursion en dehors de l'Épire lui donne l'occasion de parler des *Valaques Brutiens* ou *Aspropotamites*, ainsi que des différentes tribus de la langue *Vlak*, dont il énumère les hordes, les parcours, les mœurs et la population. Enfin, l'examen des sources de l'Achéloüs l'ayant conduit dans la plus haute partie du Pinde, il termine la description de l'Épire par la reconnoissance des sources de l'Aoüs, dont les eaux s'épanchent dans l'Adriatique, et de l'Inachus, qui se décharge dans le sein Ambracique.

Après avoir combiné l'emplacement des provinces et des villes anciennes de l'Epire, l'auteur donne de très-bons aperçus sur son histoire naturelle; il présente son terri-

toire divisé par bassins, et montre dans toutes ses parties la nature du sol, des eaux, de l'air et des lieux. Il rend compte des phénomènes particuliers aux tremblemens de terre, de la température, des maladies et de la condition des agriculteurs. Le naturaliste trouvera sans doute beaucoup à ajouter aux observations de notre voyageur; mais la géographie physique lui est déjà redevable d'un tableau très-neuf et aussi complet que celui d'aucune autre partie de la Grèce.

Nous nous arrêtons ici, bien déterminés à suivre de cahier en cahier l'analyse critique d'un aussi important ouvrage.

Histoire de la destruction de Moscou, en 1812, *et des événemens qui ont précédé, accompagné et suivi ce désastre;* par A. F. De B........ch, ancien officier au service de Russie; traduit de l'allemand.—Un volume in-8°.

La catastrophe de Moscou est peut-être l'événement le plus remarquable dont les annales de l'histoire fassent mention; le sac d'Athènes par Sylla et la prise de Magdebourg par Tilly, pendant la guerre de trente ans, ne sauroient lui être comparés. Jusqu'à ce moment, aucune relation détaillée n'en avoit point encore fait connoître toutes les circonstances; mais l'auteur anonyme dont nous annonçons la relation, en parle comme témoin oculaire et avec connoissance de cause. Dans son premier chapitre, il traite des événemens qui ont précédé la prise de Moscou par les armées françoises. On y voit que des François, qui exerçoient la profession d'instituteurs dans cette seconde capitale de la Russie, attendoient avec impatience leurs compatriotes, et osoient se permettre les discours les plus

insolens. Un aventurier hollandois, nommé Smid, avoit conçu le projet de construire un aérostat d'une telle force et d'une telle dimension qu'il pût transporter, au milieu des airs, un vaisseau pourvu d'une nouvelle espèce d'artillerie. Il prétendoit qu'avec une telle machine, il n'y avoit point d'armée ennemie, point de flotte, point de ville assiégée qui pût résister; car, au moyen de fusées à la congrève bien dirigées, il auroit tout réduit en cendres, et exterminé les hommes ainsi que les animaux. On acheta une quantité énorme de taffetas, de fil de soie, et autres matériaux : quarante mille aunes de taffetas de toutes couleurs, et quatre ponds de soie (environ un quintal et demi). Un millier de jeunes filles furent mises en réquisition dans les divers ateliers pour y travailler. Cependant le ballon ne réussit point, et M. Smid ne put parvenir à lui faire quitter la terre. L'auteur prétend que cet essai malheureux coûta un million de roubles. Nous ne parlerons pas de l'entrée de l'armée françoise à Moscou; il suffira d'observer qu'on évalue les troupes alliées qui traversèrent cette capitale à 150,000 hommes; mais ce qui est digne de fixer l'attention, c'étoit la haine des troupes allemandes contre leurs alliés les François; elles ne vouloient recevoir aucun ordre s'il étoit communiqué par un général de cette nation. C'est dans la nuit du 15 au 16 septembre, le lendemain de la prise de Moscou, que commença l'affreux incendie qui réduisit une grande partie de cette immense capitale en cendres. L'auteur en trace un tableau effrayant; au milieu de tous les excès, du pillage, de la désolation, il en résultoit des scènes effrayantes et d'autres risibles.

« Là, c'étoient des hommes en chemise, pieds nus, les yeux hagards, le visage à demi-brûlé par les flammes, et qui ne pouvoient verser des pleurs. Ici, l'on voyoit un homme de qualité bien vêtu, mais chaussé de souliers d'é-

corce, comme les paysans russes, parce qu'un François avoit trouvé ses bottes à sa convenance. Quelques-uns ayant perdu toute leur garde-robe, avoient été réduits à revêtir des habits de femme. On voyoit des hommes coiffés d'élégans chapeaux à plumes ou à fleurs, sortant de la boutique d'une marchande de modes, les épaules couvertes de palatines et les pieds emprisonnés dans des souliers de dames. Les officiers françois eux-mêmes prenoient part à cette ridicule mascarade. Il commençoit à faire froid; les pelisses de satin garnies de fourrures étoient fort commodes pour s'en garantir, et l'on portoit, même à cheval, ces ajustemens féminins par-dessus l'uniforme et l'attirail militaire. »

Les soldats signaloient leur vandalisme en brisant les statues, en détruisant les ponts chinois du jardin impérial. Dans leur avidité, ils enlevoient le drap qui tapissoit l'intérieur des voitures, celui des billards et l'étoffe des meubles. L'auteur observe qu'au milieu de ce pillage, les François mettoient une sorte de politesse qui présentoit de bisarres contrastes; il en cite un exemple qui est digne d'être connu :

« De simples soldats entrèrent la nuit pour piller dans la maison d'un professeur, dont la femme étoit *sur le point* d'accoucher. On les supplia de ne point l'effrayer, et ils le promirent. En effet, ils s'approchèrent du lit sur la pointe du pied, cachant leur chandelle avec la main. On leur ouvrit les commodes et tous les meubles où ils s'étoient engagés à ne rien prendre de ce qui appartenoit à la dame. Cependant, avec toute leur obligeance, ils s'emparèrent, sans scrupule, de tous les effets à l'usage du mari. »

Le second chapitre est consacré à tout ce qui s'est passé durant l'occupation de Moscou par les François jusqu'au moment de l'évacuation de cette capitale. Buonaparte ne

négligeoit rien pour faire illusion sur le nombre de ses troupes : on faisoit fréquemmcnt de grandes parades au Kremlin. Presque tous les jours il faisoit des promenades à cheval dans la ville, monté sur un petit cheval blanc arabe ; il étoit accompagné de quelques généraux, de ses aides-de-camp et de cinquante lanciers ; jamais il ne parloit à personne dans les rues. Il y avoit une comédie françoise, à laquelle Buonaparte n'assista jamais, pas plus que ses maréchaux eux-mêmes : il jouoit quelquefois, le soir, aux cartes avec Duroc, grand-maréchal de son palais ; c'étoit là son unique délassement. Le 19 octobre au soir, Buonaparte fit ordonner pour le lendemain une grande parade ; plusieurs généraux avoient commandé un grand dîner pour ce même jour ; mais, à la fin de la parade, il sembloit que tout le monde eût perdu la tête : ce n'étoit plus que désordre et confusion. L'ordre du jour étoit ainsi conçu : *Ce soir, à huit heures, tous les corps seront prêts à se mettre en marche ; chaque homme emportera avec lui autant de fourrages et de vivres qu'il pourra. Le général Mortier reste avec la jeune garde au Kremlin.* Après cet ordre du jour, on brûla cinquante mille selles de chevaux morts ; les officiers jettèrent dans les flammes toutes les pelleteries et tous les vêtemens qu'ils ne pouvoient emporter. Le butin amassé par les François au Kremlin étoit immense ; on y voyoit une multitude de ballots de thé non encore ouverts, et tels qu'ils étoient venus de la Chine ; des étoffes de soie, des schalls de Bucharie, de la soie écrue, etc. Ces richesses sont devenues la proie des flammes, lorsque le maréchal Mortier fit sauter le Kremlin.

Le troisième et dernier chapitre traite de ce qui s'est passé à Moscou après le départ de l'armée françoise. Cet ouvrage contient une foule de faits curieux qu'on ne connoissoit point encore ; il sera lu avec beaucoup d'intérêt,

II.

MÉLANGES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES.

Nouvel établissement anglois dans le golfe Persique. (Gazette de Madras, du 29 avril 1820.)

Le gouvernement de Bombay ayant décidé de faire de l'île de Kaès une station militaire dans le golfe Persique, nous nous flattons que la description intéressante qui suit ne pourra manquer d'être agréable à nos lecteurs.

« Le service dans lequel je suis actuellement employé m'a intéressé plus que je n'aurois cru, et son résultat, comme objet national, pourra devenir bien plus important, que les politiques, qui jugent d'après la grandeur matérielle, ne pourront se l'imaginer.

« Il n'y a que peu de temps que j'ai visité les deux grands siéges de l'opulence commerciale d'autrefois, Ormus et Gambroon; tous deux offrent maintenant le spectacle de l'abandon et de la désolation. Les principes qui alimentoient leur prospérité sont allés vivifier d'autres lieux. Gambroon n'est plus qu'un monceau de ruines, où l'on ne voit que les vestiges des factoreries angloise et hollandoise, en dedans de ses murailles qui tombent, et qui, dans quelques années encore, cesseront d'être visibles au milieu des sables que le vent y accumule sans cesse. Quant à Ormus ou Haramouz, sa chute est encore plus frappante; car ce n'est autre chose qu'un rocher stérile habité par quelques

misérables pêcheurs qui vous disent laconiquement qu'il ne produit rien autre chose, si ce n'est du *nimuk* et du *gilluk* (1); et voilà tout ce qui reste de ce séjour, autrefois si célèbre, de l'opulence et du luxe de ce fameux empire, qui florissoit depuis le onzième jusqu'au dix-septième siècle, et duquel nous lisons des descriptions si ravissantes. Le fort portugais reste encore debout sur un isthme qui se projette en avant de l'île. Celle-ci n'est alimentée d'eau fraîche que par les pluies, peu fréquentes.

« L'emplacement dont nous avons fait choix pour un établissement, est sans contredit supérieur à tout autre dans ce golfe, non seulement pour nos besoins immédiats, mais encore dans la vue de notre grandeur commerciale future. Puisqu'un rocher stérile, tel qu'Ormuz, a pu atteindre au plus haut degré de splendeur, grâce à sa seule position au milieu du courant commercial, qui passe entre l'orient et l'occident, par quelle raison l'île de Kaès ou de Kenn n'auroit-elle pas le même sort, n'ayant aucune rivalité à craindre, et se trouvant tout aussi bien située pour concentrer le commerce actuel? C'est Bassora et Bagdad qui, depuis plusieurs années, ont accaparé toute l'activité commerciale de ces contrées; et l'ancienne route par Gambroon, semblable à un canal desséché du Gange, ne semble guère devoir jamais se ranimer par le reflux du commerce, quand même son port deviendroit aussi commode que nous l'avons trouvé désagréable. Je pense qu'un établissement anglois rendroit cette île, en très-peu de temps, le séjour d'une population industrieuse, et en dernier résultat, l'entrepôt de tout le commerce maritime du golfe Persique; j'ajoute que le commerce de Chiras, qui se fait aujourd'hui par le chemin de Bushire, n'en souffrira aucunement, at-

(1) Du sel et de l'ocre rouge.

tendu que le trajet de l'île de Kaès à Chiras s'effectue en bien moins de temps que de tous les autres ports. De Charak, port qui gît directement vis-à-vis de Kenn, le voyage se fait en vingt jours, tandis qu'en partant de Gambroon ou Bender Abbassi, le trajet en exige vingt-cinq. Par conséquent, en abandonnant Bushire, la nouvelle route par Charak, déjà fréquentée par les commerçans, prendroit le dessus sur l'ancienne.

» Bushire une fois sous notre direction, nous pourrions toujours commander les canaux du commerce, tant par mer que par terre. Par la suite, je ne m'opposerois pas à ce que nous renoncions à Bushire, au cas qu'il se trouve destiné à tomber en décadence, vu les attraits supérieurs d'un établissement voisin. C'est là ce que le temps seul nous fera connoître, et alors notre factorerie pourra se borner à la simple correspondance qu'exigera l'étendue des intérêts que nous aurons à surveiller. Dans tous les cas, je préfère ces révolutions naturelles à des mesures intempestives qui dérangent toujours des intérêts anciens et des rapports consolidés par un long laps de temps.

« J'ai renfermé dans ma dernière lettre un échantillon botanique de l'île de *Kenn;* c'est le nom que nous lui avons donné; mais les Arabes ne la connoissent que sous celui de *Khess* ou *Kaès*. Je vous envoie quelques autres échantillons aujourd'hui. Il y a deux espèces de fougère dans cette île, et une très-belle espèce de trèfle. Le lait et le beurre y sont excellens. Il y vient un petit arbrisseau dont les Arabes sont très-friands; lorsqu'on le fait bouillir, c'est un légume fort agréable.

» Cette île est de formation maritime; les rochers de corail et les coquillages maritimes y abondent, et forment une base calcaire du terrain supérieur. La raison pourquoi cette île se trouve mieux arrosée que les autres îles du

golfe, doit être cherchée dans l'infiltration des eaux de la mer à travers ces diverses couches. Ormus, Larak, et la plupart des autres îles sont d'origine volcanique; on ne peut rien voir de plus stérile ni de plus aride; elles abondent en minérai ferrugineux dont les couches inférieures sont apparemment trop compactes pour permettre l'infiltration dont je viens de parler. Les pluies y sont trop peu fréquentes pour nourrir aucune végétation; leur surface reste dans toute sa nudité primitive. Les sables légers amassés autour des rochers qui constituent la base des autres îles dans ce golfe, et la plupart des côtes laissent passer l'eau de la mer imprégnée de ses particules salines; de là, la qualité saumâtre de l'eau le long de ces rives. Il est bon d'observer que l'eau du golfe est extraordinairement salée, comme en général celle de toutes les mers étroites, à ce que je crois.

La lettre de notre correspondant se termine ici un peu subitement. Le départ pressé du navire par lequel il expédia sa lettre l'empêcha de continuer; mais nous allons donner quelques extraits tirés d'un journal manuscrit de l'éditeur de la Gazette de Madras, écrit pendant son passage de cette île au continent de la Perse, dont elle n'est séparée que par un détroit peu large.

» Nous avions choisi ce chénal entre Kause ou Kenn, et le continent de la Perse, à cause des brises de terre qui se font sentir en longeant la côte, et nous en avions déjà profité au point que les vaisseaux de guerre qui composoient notre escadre étoient à peine visibles du haut de nos mâts, tant ils se trouvoient en arrière de notre bâtiment.

» Dans ce détroit, nous avons été abordés par un bateau de la terre qui nous apportoit un bœuf, de la volaille, quelques végétaux et du fruit. L'équipage du bateau nous rendit un service bien plus essentiel en répondant à nos

questions, relativement aux noms et aux positions des endroits qui se trouvent sur la côte; et voici les renseignemens que nous en avons obtenus.

Les noms de *Cap Bestion* ni de celui de *Certes*, marqués sur nos cartes, ne leur étoient pas connus. Le cap oriental, selon eux, s'appelle *Ras-el-Chénez* et le cap occidental *Ras-el-Nhasseeni*, d'après les noms des villes qui se trouvent peu éloignées de ces deux promontoires. Dans la baie qui les sépare, se trouvent les villes de *Boostana* et *Mogho;* la première est la plus rapprochée de Ras-el-Nhasseeni, et toutes deux se trouvent à peu près aussi éloignées de ces caps qu'elles le sont l'une de l'autre. À l'est de Raz-el-Nhasseeni étoient les villes de *Charack* et *Tauroune* que nous avions dépassé dans la nuit sans nous en apercevoir, en venant de ce cap jusqu'à l'île de Kause.

» Ce cap de Nhasseeni correspond très-exactement, en fait de distance de Chénaz au cap Tarsia, d'Arrien, là où Néarque jeta l'ancre après une course de trois cents stades, ou dix-neuf milles environ de Sididone, et avant de faire une autre course, d'égale distance, pour arriver à *Kataia* ou *Kause*. Le docteur Vincent a cru découvrir cette Tarsia des Grecs dans le nom moderne de *Dojero*, donné par Niébuhr. Il est très-certainément plus facile de trouver Tarsua ou Tarsia dans le nom moderne de *Nhasseeni*, qui est le véritable nom du cap.

» L'île de Kause, à la hauteur de laquelle nous nous trouvons actuellement, est plus petite en apparence, qu'on ne le dit ordinairement. Thévenot en parle comme ayant cinq lieues de circonférence, et Horsburg, d'après Maç-Cluer, affirme qu'elle est aussi grande que Poliar; ni l'une ni l'autre assertion n'est exacte. Sa plus grande longueur nous paroissoit d'environ quatre milles, et sa largeur moyenne de deux environ; Poliar est au moins deux fois plus

grande. Arrien, qui, d'après Néarque, la décrit comme une île basse et nue, en a tracé l'aspect bien plus fidèlement que Mac-Cluer, qui la dit très-belle et mieux boisée qu'aucune autre île du golfe. L'expression de nu, dont s'est servi Arrien, ne signifioit pas alors plus qu'aujourd'hui un endroit absolument stérile, mais bien un lieu dénué de verdure et de fertilité naturelle, bien qu'il soit en état de fournir aux besoins de la vie. Néarque écrit qu'il n'y trouva point d'habitans, qu'elle étoit fréquentée annuellement par des gens venant du continent, qui y transportoient des chèvres, et, après les avoir consacrées à Vénus et à Mercure, les y abandonnoient.

Si la grandeur, la fertilité et la beauté de Kause ont été exagérées par les auteurs modernes, il en est de même de sa distance du continent. Les cartes et les indications donnent quatre lieues de largeur à ce canal; on ajoute que c'est là la plus grande distance d'où l'on peut l'apercevoir à cause de son peu d'élévation. Ce canal cependant ne nous a point paru avoir autant de milles de largeur que l'on dit qu'il a de lieues, et ne peut être parcouru sans qu'on voie distinctement ses deux rivages, quand même le bâtiment auroit serré de près la côte opposée. Le continent, dans cet endroit, consiste en une haute montagne escarpée, de pierre grisâtre, dont toute la surface nous a paru dénuée de végétation, et dont les flancs perpendiculaires, s'élevant brusquement du sein des eaux, n'attirent les marins ni par l'appât d'un bon mouillage, ni par l'espoir de se procurer des rafraîchissemens. Il étoit par conséquent naturel que la flotte des Macédoniens, en traversant ce petit canal, visitât l'île de Caès, où la vue de quelques arbustes et de la végétation leur promettoit de l'eau en abondance.

Cette grande et stérile montagne est le *Charak* des

cartes, et le point de mire des marins pour aborder Kaës; car lorsque celle-ci gît N. N. E., l'île se trouve confondue avec elle, de sorte qu'on ne la distingue plus d'avec le continent. En passant le canal qui les sépare, nous avons trouvé vingt-cinq brasses d'eau vers le milieu, et l'on prétend qu'elle devient de plus en plus profonde en approchant le continent, et beaucoup moins, à mesure qu'on aborde l'île; mais, attendu que nous l'avons longée avec un vent frais, nous n'avons pu constater le fait par nos propres observations.

Cette île est habitée actuellement par une cinquantaine de familles, et ne produit que la quantité de provisions nécessaires à leur entretien; mais les navires peuvent s'y procurer de l'eau de bonne qualité, d'après le rapport de nos gens.

L'île de Kaës est très-certainement Kataïa; toutes les circonstances le démontrent. A *Kataia*, dit Arrien, finit la province de Kartmania, côte que Néarque avoit suivie jusqu'à la distance de trois mille sept cents stades. Les Karamaniens, ajoute-t-il, ressemblent aux Persans dans leur manière de vivre. Leurs armures et leurs équipages militaires se ressemblent; et dans les provinces voisines, leurs coutumes et leurs habitudes sont également d'accord. Ce fait est aussi vrai aujourd'hui qu'il l'étoit alors. La physionomie de ceux des indigènes que j'ai eu occasion de voir étoit parfaitement arabe; et la langue arabe leur étoit tout aussi familière que le persan; mais leur costume, leurs manières et leur caractère se rapprochoient davantage des usages des Persans; leur origine arabe paroît remonter à une époque assez reculée pour qu'ils soient devenus des Persans à tous autres égards que sous celui de la langue et de la physionomie.

Différends relatifs aux côtes nord-ouest de l'Amérique.

Nous avons donné dans notre cahier précédent un aperçu des importantes discussions, ou pour mieux dire, mésintelligences qui se sont élevées entre la Russie et l'Angleterre au sujet des côtes occidentales de l'Amérique, où les deux compagnies russe et angloise, pour le commerce des fourrures, se rencontrent enfin les armes à la main, ainsi que M. Malte-Brun l'avoit prédit, il y a plus de quatorze ans, dans la *Géographie mathématique, etc., etc.*, par M. Mentelle et lui. Nos lecteurs connoissent les argumens de l'Angleterre pour réclamer le droit de première découverte *détaillée* et *exacte* des contrées connues sous les noms de Nouveau-Norfolk, de Nouvelle-Hanovre, de Nouvelle-Géorgie. Maintenant les Etats-Unis entrent dans la lice; ils réclament la libre navigation et le libre commerce avec ces côtes, comme n'étant ni découvertes ni occupées exclusivement par aucune nation. Les Russes ont opposé à la réclamation des Etats-Unis quelques argumens assez curieux par lesquels ils veulent prouver que leurs découvertes s'étendent même bien plus loin qu'ils n'avoient d'abord prétendu; ils appuient ces prétentions sur des faits géographiques intéressans et peu connus.

Les journaux anglois et américains ont publié *in extenso* la correspondance entre M. Pierre de Politica, ministre plénipotentiaire de la Russie, et M. John Quincy Adams, secrétaire d'État américain, au sujet de la prise de possession des côtes occidentales de l'Amérique par la compagnie russe-américaine.

Voici les raisonnemens de M. de Politica : La Russie possède ces côtes par droit de première découverte, car les capitaines Béhring et Tchirikoff, en 1728 et 1741, poussé-

rent leurs découvertes le long des côtes américaines jusqu'au quarante-neuvième parallèle, où le capitaine espagnol, Haro, en 1789, trouva des familles russes, restes de l'équipage de Tchirikoff, qu'on avoit supposé avoir péri; il y avoit vingt familles, formant 416 individus (1). Divers autres navigateurs russes, tels que Chlodilof, Sherebranof, Lewacheff, Lazareff (2), etc, etc., ont depuis visité ces côtes; et si la Russie avoit pris soin de publier leurs découvertes, on ne pourroit pas seulement élever une difficulté sur le droit de première découverte appartenant aux Russes. Ensuite, le droit de première occupation leur appartient également; car déjà, en 1763, il y avoit un établissement russe à Kodiak; et sous Paul Ier, un ukase détermina le 55e degré de latitude comme limite de la compagnie russe-américaine. Les Espagnols, qui connoissoient les établissemens russes sur ces côtes, n'élevèrent aucune plainte, et le capitaine Malespina reconnoît que les possessions espagnoles ne s'étendent pas au-delà du 42e parallèle de latitude. Enfin, la défense d'approcher de ces côtes de plus de 100 milles italiens (33 lieues nautiques françoises) est une simple mesure de prévention contre les aventuriers, la plupart américains, qui se permettent d'y apporter des armes et des munitions, de vendre ces objets aux tribus indigènes, et par là de les exciter à la rebellion contre les autorités russes. « Cette défense, ajoute M. de Politica, auroit « pu être plus rigoureuse encore, car les mers en question « étant bordées de deux côtés par des possessions russes « depuis le 45e parallèle sur le rivage asiatique jusqu'au

(1) Ce fait est important, et nous espérons que les Russes l'éclairciront davantage.

(2) Tous ces noms sont tellement défigurés dans les journaux anglois, qu'on ne sauroit en rétablir l'orthographe exacte.

» 51e parallèle sur le rivage américain, ont tout le caractère
» des *mers fermées*, et la Russie auroit par conséquent pu
» y exercer les drois de souveraineté et en interdire tout-à-
» fait l'entrée. »

M. Adams est, comme de raison, fort étonné de voir que la Russie fixe de sa seule volonté les limites de ses possessions dans une partie du monde où les États-Unis, et même d'autres puissances, ont des prétentions territoriales; il pense qu'une décision de cette nature n'auroit dû être prise que d'après une convention conclue entre les parties intéressées; il fait observer à la Russie qu'elle veut étendre les limites jusqu'au cinquante-unième degré de latitude, et que cependant elle ne possède aucun établissement au delà du petit poste de *Novo-Arkangelisk*, situé à cinquante-sept degrés de latitude, et que le silence que les autres puissances ont gardé sur cet établissement vient de son peu d'importance; enfin, ce qui l'étonne plus encore que la prise de possession, c'est la défense d'approcher de ces côtes de cent milles nautiques ou italiens, défense dont l'histoire moderne n'offre pas d'exemple; il déclare que les anglo-américains, ayant navigué dans ces mers, et ayant commercé avec les tribus indigènes de ces côtes depuis l'époque où ils ont formé une nation indépendante, regardent ce droit comme faisant partie de leur indépendance nationale. Quant à l'assertion du ministre russe sur le caractère de *mer fermée*, donné à une partie du grand Océan oriental, on prie les Russes de regarder seulement une mappemonde pour se convaincre que la largeur de ce vaste Océan, entre les deux points extrêmes qu'ils réclament, est de *quatre-vingts* degrés qui, sous cette latitude, font 4,000 nautiques, ou 1,333 lieues nautiques françoises.

La prétention de regarder un vaste océan comme une

mer fermée est une véritable curiosité diplomatique et géographique. Nous soupçonnons toutefois qu'il y a erreur de rédaction de la part de M. de Politica ; car cette assertion, prise littéralement, n'offre qu'un sens tout-à-fait extravagant. C'est sans doute de *la mer de Kamtchatka*, et du *bassin de Behring* que les instructions, données au ministre russe, ont voulu parler. Ces mers sont à quelques égards des Méditerranées; elles sont cependant loin d'être des mers fermées, et l'assertion russe, réduite à ces termes, est encore la plus insoutenable et la plus ambitieuse qui ait été présentée depuis le seizième siècle.

Dans le reste des argumens, les Russes peuvent avoir un peu plus les apparences pour eux. Ils ont un droit de première découverte sur certaines parties de territoire, entremêlées avec celles que les Espagnols ont découvertes. Les États-Unis ne peuvent réclamer que le droit de commercer; mais, en le réclamant, ils nient la première occupation russe et appuient ainsi indirectement la prétention des Anglois.

Dénombrement de la population des Etats-Unis en 1820.

Le Maine	298,335	New-Jersey	277,575
New-Hampshire	244,161	Pensylvanie	1,049,398
Massachusets	523,287	Délaware	72,749
Rhode Island	83,089	Maryland	407,350
Connecticut	275,248	Virginie	1,065,366
Vermont	235,764	Caroline sept.	638,829
New-York	1,372,812	Caroline mér. (1)	496,509

(1) Le cens du district de Kershaw manque.

Géorgie	340,989	Indiana	147,178
Alabama (2)	127,901	Illinois	55,211
Mississipi	75,448	Missouri	66,586
Louisiane	153,407	Michigan	8,896
Tennéssée	422,813	Arkansas	14,273
Kentucky	564,317	Dist. de Columbie	33,039
Ohio	581,434		

Totaux généraux.

Mâles blancs au-dessous de 10 ans	1,344,263	3,992,166
de 10 à 16	612,102	
de 16 à 26	775,520	
de 26 à 45	765,546	
Au-desus. de 45	494,735	
Femelles bl. au-dessous de 10 ans	1,276,622	3,863,916
de 10 à 16	604,912.	
de 16 à 26	780,865	
de 26 à 45	736,068	
Au-dessus de 45	462,449	

Esclaves.

Mâles	784,671	1,531,436
Femelles	746,765	

Gens de couleur.

Mâles	112,703	238,029
Femelles	120,695	
Tous autres	4,631	

Total général... 9,625,547

(1) Ceux de six comtés d'Alabama sont ou défectueux ou erronés.

Naufrage de momies.

On sait que le général prussien, M. Menu de Minutoli, avoit entrepris de pénétrer d'Alexandrie à Cyrène, mais qu'il fut arrêté par les Arabes de Derné, et obligé de retourner en Egypte. Dans ce dernier pays, il a formé une très-grande collection d'antiquités. Une partie de ces antiquités fut embarquée à bord d'un vaisseau destiné pour Hambourg, mais qui a péri dans la mer du Nord; plusieurs caisses renfermant des momies furent jetées sur les côtes de l'Ost-Frise; les habitans les ayant ouvertes, furent épouvantés d'y trouver des cadavres, et, les ayant portées au cimetière, les enterrèrent de nouveau avec les cérémonies religieuses usitées en pareil cas.

Site de l'ancienne Carthage, etc., etc.

Le comte Camille Borgia avoit passé trois ans dans la régence de Tunis, et avoit, à ce qu'on assure, déterminé l'emplacement de deux cent cinquante villes ou bourgs anciens; mais au moment de retourner en Italie, il succomba à la peste. Cependant ses papiers ont été retrouvés et renvoyés à sa famille par les soins du consul danois à Tunis. La comtesse Adélaïde, sa veuve, s'occupe de la publication de ces précieux restes. Pour donner une idée de tout ce qu'on en attendra de neuf, nous dirons que le comte Borgia a reconnu que tous les voyageurs s'étoient trompés sur le site de l'ancienne Carthage phénicienne en la confondant avec la Carthage romaine. Les restes de la ville de Didon et d'Hannibal doivent être cherchés dans la partie nord-ouest de la péninsule, dont les ruines de la

Carthage romaine occupent la partie sud-est. Cette découverte du comte Borgia vient d'être développée et éclaircie avec beaucoup d'érudition dans une dissertation de M. Estrup, savant danois. Nous en donnerons l'extrait dans le cahier suivant.

Voyage de M. Cailliaud, par M. Jomard.

La première livraison de la *Relation* et de l'*Atlas* viennent de paroître. Nous nous empressons d'en instruire nos lecteurs; mais, comme nous sommes sûrs de donner dans le *Bulletin* prochain une analyse détaillée de cet ouvrage, nous n'anticiperons pas sur tout le bien que nous avons à en dire. Un mot suffit; c'est le digne complément de la description de l'Egypte.

Mort du duc de Saxe-Gotha.

Ce prince, très-lettré et très-bon écrivain, avoit fait voyager à ses frais M. de Seetzen, dont les lecteurs des anciennes et des nouvelles Annales des Voyages ont lu plusieurs notices, et qu'une mort déplorable enleva il y a onze ans à la géographie, à laquelle il avoit déjà rendu de grands services. A présent, nous avons à regretter la perte du protecteur de M. de Seetzen. Le duc possédoit, comme on sait, une précieuse collection de manuscrits orientaux formée par M. de Seetzen, et dans laquelle les géographes surtout trouveront à moissonner. Le testament du duc lègue à l'État cette collection, qui sera ainsi conservée au monde savant.

III.

NOUVELLES.

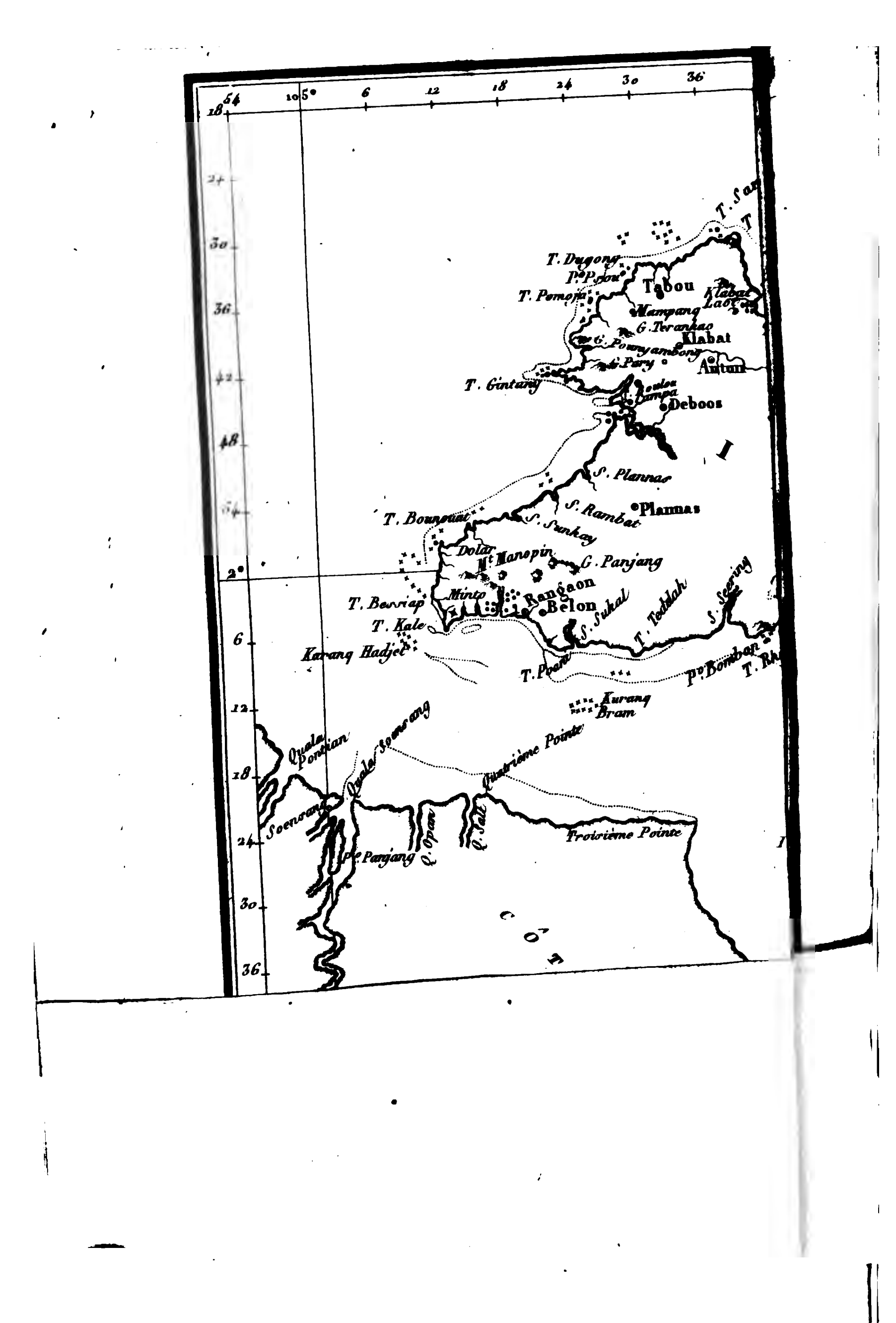
Missionnaires à Otahïti.

La députation envoyée par la *Société des Missions de Londres* dans les îles de la mer du Sud est arrivée à Otahïti le 27 septembre 1821. Elle n'a mis que quatre mois et neuf jours à ce voyage. Les lettres qu'elle a écrites sont d'octobre, mais ne font qu'arriver à Londres. Les chrétiens d'Otahïti ont reçu avec joie le renfort de livres et de missionnaires qu'on leur envoie.

Nouvelles de Sierra-Léone.

Nous avons reçu les gazettes de Sierra-Léone jusqu'à la mi-janvier. Le gouverneur Grant a établi des relations avec le roi de Foulatra, qui promettent de grands avantages, tant pour le commerce que pour la connoissance de l'Afrique. Ce royaume est situé à la distance de quelques jours de marche seulement du Niger. La mort a enlevé les personnes suivantes, sur la Côte d'Or: le gouverneur hollandois, à Elmina; le gouverneur général de l'établissement danois, à Acera; et le gouverneur Gordon, de l'établissement anglois. Il étoit arrivé à Sierra-Léone une députation envoyée par Alancy-Abdul-Kader, roi de Foulatra, à la tête de laquelle étoit un prince, un prêtre mahométan et son épouse. Cet homme singulier étoit venu d'Égypte jusqu'à la nation de Mandingo, et il avait recueilli d'importantes informations sur la géographie de l'Afrique Orientale. Il avoit passé à Tombuctou, et il étoit d'avis que le Niger et le Nil n'étoient qu'une seule et même rivière. Les François et les Portugais continuoient à faire la traite avec activité.

TOME XIV.



105°
6
12
18
24
30
36
2°
T. Dugong
T. Pomong
Tabou
Klabat
Mampang
G. Terankao
Klabat
Antum
T. Gintang
Deboos
S. Plannas
Plannas
S. Rambat
T. Bounpoat
S. Sunkay
Dolar
Mt Manopin
G. Panjang
Minto
Rangaon
Belon
T. Besriap
T. Kale
S. Sukal
T. Teddah
S. Seering
Karang Hadjet
T. Poare
Pe. Bomban
Kurang
Bram
Quala Pontian
Quala Soensang
Quatrième Pointe
Soensang
Pe. Panjang
Q. Opan
Q. Salt
Troisième Pointe

DESCRIPTION

DU

ROYAUME DE PALEMBANG,

ET PARTICULIÈREMENT DE L'ILE DE BANCA;

PAR LE MAJOR COURT,

Ci-devant résident anglois à la cour de Palembang et commandant de l'île de Banca. — Avec deux cartes géographiques. — Traduite de l'anglois (1).

Le royaume de *Palembang*, qui tient le premier rang parmi les états indigènes de l'île de Sumatra, occupe la portion de cette île au sud de l'équateur, qui est comprise entre le 2° et le 4°

(1) Le royaume de Palembang avoit, depuis deux siècles, été dans la dépendance des Hollandois, auxquels il payoit un tribut déguisé sous la forme d'une fourniture d'une certaine quantité d'étain tiré des mines de Banca; le gouvernement de Batavia envoyoit à Palembang un résident qui exerçoit sur le sultan une grande autorité. Ces pays devinrent dépendans de l'Angleterre lors de la conquête des colonies hollandoises pendant la dernière guerre;

3o' de latitude. Il est borné au nord et à l'est par les détroits de Banca ; au sud, par le pays du Lampoongs ; à l'ouest et au sud-ouest , par les chaînes de montagnes qui séparent cet état d'avec Bencoolen et ses dépendances ; du côté du nord-

mais la paix de 1814 rendit aux Hollandois toutes les annexes de Java, par conséquent le droit de suzeraineté sur Palembang; de plus, l'Angleterre ayant acquis la possession directe et immédiate des îles de Banca et de Billiton, les céda aux Pays-Bas en échange de l'établissement de Cochin, sur la côte de Malabar. L'actif et habile gouverneur anglois de Bencoulen, dans l'île de Sumatra, sir Thomas Stamford Raffles, prétend que les Hollandois, en déposant le sultan que les Anglois avoient placé sur le trône, ont usurpé un pouvoir illégitime et insulté l'Angleterre; il a osé, en son propre nom, envoyer des secours au parti anti-hollandois à Palembang; enfin, et c'est là l'essentiel, il soutient que la cession de l'île de Banca est une duperie, un trait d'ignorance du ministère anglois. Ce ministère voudroit bien revenir sur la cession; mais il reconnoît la frivolité du prétexte que sir Raffles veut trouver dans la déposition du sultan; il a toutefois demandé amicalement au gouvernement hollandois de revenir sur cette mesure. Les négociations secrètes entre les deux puissances paroissent encore rouler sur la question, si les Hollandois doivent reprendre leur ancienne influence sur divers autres royaumes de l'île de Sumatra. Le gouverneur anglois de Bencoulen leur a joué le tour de former des alliances avec plusieurs puissances indigènes de Sumatra, et cherche au moins à les circonscrire exactement dans Palembang.

L'ouvrage de M. Court, ami de sir Raffles, est destiné à

ouest, ses limites aboutissent aux territoires du sultan de Jambee. (1)

La rivière principale, qu'on appelle la *Moosee*, (*Mousy*) au bord de laquelle est situé Palembang, traverse tout le pays, dans la direction du sud-ouest au nord-est, et prend sa source dans la chaîne de montagnes qui se trouve près de Bencoolen. Toutes les autres rivières du pays se dirigent vers celle-ci, et cette masse d'eau accumulée se décharge dans le détroit de Banca par quatre embouchures, formées par autant de branches de la rivière principale, sous les noms de la *Sali*, l'*Opan*, la *Soensang* et la *Pontian* : la séparation a lieu à divers points au-dessous de la ville

exciter l'opinion publique en Angleterre contre les Hollandois, et à faire naître des regrets sur la cession de Banca; il est intitulé : *Exposition of the relations of the british government with the sultan of Palembang*, etc., *with descriptive accounts*, etc. — London, 1821. — Nous n'en traduisons que la partie géographique, qui fait connoître presque aussi bien que maint état européen des contrées dont on n'avoit que très-peu de notions; mais il nous a paru utile de donner cet aperçu succinct des différends politiques dont ces pays ont été ou sont encore l'objet.

(*Note du rédacteur.*)

(1) D'après *Radermacker* (Description de Sumatra, dans les Transactions de la Société de Batavia, vol. II, pag. 82) le royaume de Palembang touche au nord à l'état d'*Andragiri*, et à l'ouest à l'empire de *Menang-Cabo*. (*Note du rédacteur.*)

de Palembang. La Sali est l'embouchure orientale, et la Pontian l'embouchure occidentale ; celle-ci est appelée la *Kwala* par les naturels du pays.

La Soensang présente la plus prompte et la plus facile communication navigable avec la ville de Palembang, qui, en suivant tous les détours de la rivière, se trouve éloignée de la mer de 70 milles environ. La montagne Monopin, à l'extrémité occidentale de Banca, gît au nord-est, à peu près de l'embouchure Soensang, dont elle n'est éloignée que d'environ 8 lieues marines, et d'où, excepté dans un temps très-brumeux, elle est très-facile à distinguer. Le village de Soensang se trouve près de l'embouchure de la rivière, et il est placé sous la direction d'un *Demang*, qui est chargé de faire son rapport au sultan de Palembang, lorsqu'il y arrive un bâtiment de conséquence ; c'est à lui qu'il faut s'adresser pour avoir des pilotes, afin de conduire les navires ou bateaux qui remontent jusqu'à Palembang.

La ville de Palembang n'est accessible que par les côtés du nord et de l'orient, au moyen des rivières qu'on vient de nommer ; toute la côte de Sumatra, qui longe le détroit de Banca, n'offre au spectateur qu'un terrain très-bas, couvert de marais et de broussailles épaisses. On ne rencontre que très-peu de villages entre Soensang et Palembang ; et les bords de la rivière,

des deux côtés, ne présentent, généralement parlant, qu'un aspect aussi repoussant que la côte de la mer; de sorte qu'un étranger, jusqu'au moment où Palembang se découvre à sa vue, pourroit bien supposer qu'il voyage dans un pays inhabité.

La branche Soensang est navigable jusqu'à la mer par les bâtimens du plus grand port; elle est parfois resserrée, mais en général d'une belle largeur. A 4 milles environ, et à peu près droit au nord de l'embouchure de la rivière, il faut passer une barre avant d'entrer dans le canal profond sur lequel on navigue, car l'eau n'est guère profonde auprès des bords. Lors des plus fortes marées, il n'y a jamais plus de trois brasses d'eau, de sorte que les plus grands bâtimens se trouvent forcés de jeter l'ancre en-dehors de la barre.

Les bâtimens qui se rendent dans la rivière Palembang se dirigent vers cette barre; mais du point où il faut la traverser pour entrer dans le canal de Soensang, l'embouchure de cette branche de la rivière a l'apparence d'être presque fermée par la projection de la côte, et en même temps la Pontian, ouvrant une grande et belle embouchure, est souvent prise pour la branche navigable: aussi nombre de bâtimens qui s'é-

toient engagés dans cette branche, arrêtés dans leur progrès, ont été forcés de revenir.

Cette rivière est infestée d'une manière extraordinaire, dans toute sa longueur, par des crocodiles d'une espèce extrêmement hardie et vorace. Les *pantjallangs* ou bateaux passagers de rivière, dont les dimensions varient suivant le rang des propriétaires, et qui sont creusés dans le corps solide d'un seul arbre, se trouvant presque de niveau avec la surface de l'eau, exposent les rameurs très-souvent aux attaques de ces monstres. Il y a des pantjallangs, appartenant au sultan et à sa famille, qui n'ont pas moins de quarante-deux pieds de longueur, et de dix à douze dans leur plus grande largeur, et qui exigent vingt-quatre hommes pour les rames, rangés sur l'un et l'autre bord du bateau. Les arbres qui servent à la construction de ces bateaux, sont abattus dans les forêts voisines des montagnes, d'où l'on les amène avec beaucoup de peine jusqu'à Palembang. Le sultan, qui, dans tous les temps, étoit très-empressé de témoigner son respect au résident britannique, avoit toujours soin d'envoyer un de ces bateaux jusqu'à l'embouchure de la rivière, pour le conduire à Palembang lorsqu'il venoit de Banca pour faire une visite à sa hautesse. Dans deux occasions différentes, j'ai vu sortir des eaux la tête de plusieurs crocodiles

près le bord du bateau ; ils cherchoient à enlever un rameur. Les rameurs ayant eu assez d'espace pour se retourner, évitèrent leurs dents, grâce surtout à l'élévation du bord du bateau au-dessus de l'eau, bien que dans ce grand pantjallang le pont central, sur lequel les rameurs s'asseyent les jambes croisées, ne se trouvât pas élevé de plus de neuf à dix pouces au-dessus du niveau de l'eau. Pas moins de dix-sept rameurs furent enlevés de dessus des pantjallangs de moindres dimensions, par les crocodiles, pendant ma résidence à Palembang. Deux Anglois, qui remontoient la rivière pour me faire une visite, dans un petit bateau, s'étoient munis d'un panier de provisions pour le trajet : chemin faisant, un crocodile ayant levé la tête hors de l'eau, les rameurs poussèrent un cri perçant, et eurent le bonheur de se sauver, mais le panier aux provisions devint la proie de l'animal vorace.

Ces pantjallangs, qui ne se trouvent qu'à Palembang, sont également commodes et expéditifs. Celui dont nous venons de parler plus haut, qui appartenoit au sultan, avoit à l'arrière un espace couvert d'une toiture légère, faite de feuilles natées de *nipah*, assez grande pour abriter le timonnier et une place suffisante pour dormir, et une autre toiture à l'avant suffisante pour mettre à couvert huit à dix personnes assises, avec une table au milieu.

Le *prow-bideck* est une autre espèce de bateau de rivière, qui ressemble au pantjallang, si ce n'est que ses bords sont plus élevés, au moyen de planches ajoutées. On s'en sert pour le transport des bagages : on y est plus en sûreté, lorsque le temps est orageux.

Le sultan a un *prow* de parade, appelé le *prow-naga*, parce qu'il porte à la proue la tête sculptée du serpent fabuleux *naga*.

Les distinctions de rang sont soigneusement observées dans l'armement de ces bateaux et dans la couleur du *payang* ou pavillon, qui varie ici tout comme dans les autres états malais, d'après les diverses gradations de la société, en commençant par le sultan.

La ville de Palembang est bâtie sur l'un et l'autre bord de la rivière Moosee, qui, dans cette partie, a douze cents pieds environ de largeur. Plusieurs maisons sont élevées sur de grands radeaux de bois, amarrés près les bords, et qui haussent et baissent avec la marée. Derrière celles-ci, il y a d'autres maisons bâties sur des pilotis, qui sont environnées d'eau dans la marée haute; et sur les revers de celles-ci s'élève une troisième file de maisons sur les rives des divers ruisseaux qui se rendent à la rivière principale.

Le palais du sultan est un édifice magnifique, bâti en brique et entouré d'une forte muraille. Les maisons des principaux chefs sont très-com-

modes et agréables, sans être élégantes. Beaucoup de celles-ci sont comme les maisons des Arabes et des Chinois opulens, couvertes d'une toiture en tuiles, soutenues par de forts piliers de bois, et distribuées intérieurement en plusieurs chambres, par de simples cloisons de planches.

Quant aux maisons des classes inférieures, elles sont construites des frêles matériaux dont on se sert généralement dans les pays malais. Il n'y a guère plus de trois ou quatre maisons qui aient de communication entre elles autrement que par des bateaux. Ce n'est pas là une nécessité imposée par la nature du pays, mais un effet de l'habitude et du désir de se ménager un accès facile vers la rivière. Les principaux habitans, qui, pour la plupart, ont leurs maisons sur les bords du fleuve, font construire des jetées qui descendent jusqu'au niveau des plus basses eaux, afin d'avoir, dans tous les temps, une communication facile avec leurs bateaux.

La ville s'étend, à ce qu'on peut estimer, l'espace de 3 milles, le long de chaque rive, et doit contenir une population d'environ vingt-cinq mille ames, y compris un millier d'Arabes et de Chinois.

Le commerce extérieur de la ville se fait par les Chinois, les Arabes et les naturels du pays avec Java, Malacca, Banca, Penang (ou l'île

du Prince de Galles (1), Lingen, Rhio et la côte orientale de l'île de Bornéo. Deux grandes *jonques* venant de la Chine, l'une d'Amoug et l'autre de Canton, et une petite venant de Siam, arrivent annuellement à Palembang avec le mousson nord-ouest en janvier, et s'en vont avec le mousson du sud-est au mois d'août.

Les principales importations sont les draps de laine, employés pour l'habillement par tous ceux qui ont le moyen d'en acheter; les basins anglois et les cotonnades de couleur, dont le choix se fait sur l'échantillon; les *marchandises ployées* du Bengale et de Madras (comprenant mouchoirs, mousselines, etc. etc.); du cuivre, du fer, de l'acier et des objets fabriqués en ces mêmes métaux; des thés, des drogues, des soiries de la Chine; des nankins, de la poterie, du sel et des draps de Java.

Les exportations consistent en productions de Palembang, telles que poivre, coton, joncs, cire, sang-dragon, gomme, benzoin, *gambir* (2), dents d'éléphant, poudre d'or, laque de *kayoo*, et une petite quantité de nids d'oiseaux.

Des productions de Palembang, le poivre, qui y

(1) *Voyez* la description de cette île dans le cahier de février de cette année, tome XIII. (*Note du rédacteur.*)

(2) Substance végétale qu'on mâche avec le betel. (*Note du rédacteur.*)

est nommé *lahan*, et vulgairement *sadah*, peut être estimé à quinze mille *péculs* par an, qui se vendoit autrefois à raison de trois piastres par pécul, de 125 liv. hollandoises. On y récolte deux espèces de coton, l'ordinaire appelé *kapas*, et le coton soyeux qu'on nommé *kapok*. On emploie cette dernière qualité uniquement à rembourrer des matelas et des oreillers, usage auquel il est particulièrement convenable, attendu sa grande douceur et son élasticité. La production en coton étoit d'environ 4000 péculs, qui valoient brut de 2 à 4 piastres par pécul, et, étant nétoyés, de 9 à 10.

Des joncs, environ cent mille *bottes*, contenant cent joncs chacun. La première sorte, de dix-huit pieds de longueur, se vend à raison de 17 piastres la botte, et la qualité inférieure, 10, 12 et 14.

Le sang-dragon, qu'ils nomment *kamenian*, se vend de 14 à 25, et même jusqu'à 30 piastres par pécul.

Les dents d'éléphant, lorsque deux pèsent un pécul, se vendent à raison de 80 piastres; s'il en faut quatre pour faire le pécul, ils se vendent 60 piastres, et ainsi de suite.

La lacque de Kayoo est enlevé en quantités considérables par les jonques chinoises. Les Chinois s'en servent pour brûler dans leurs maisons et dans leurs temples.

La poudre d'or varie de prix suivant la qualité.

L'espèce inférieure se nomme *mooda* ou jeune, et l'espèce la plus recherchée *tooale* ou vieux. La première, coulée en lingots, a une couleur blanc mat, et la dernière est d'un jaune vif.

Le tableau suivant présente les diverses variétés qui se trouvent à Palembang, avec les prix de chaque qualité.

NOM DU LIEU d'où l'on le tire.	NOM DE L'ÉTAT.	QUALITÉ.	PRIX DE CHAQUE ESPÈCE, par *tal's*, du poids de 2 ¼ piastres
	SUMATRA.		
Leemon........	Palembang.....	Vieux.......	30, 31 et 32.
Teeke..........	*Idem*...........	Jeune.......	22 ½ et 23.
Idem...........	*Idem*...........	Vieux.......	26 et 27.
Kamareeng.....	*Idem*...........	Jeune.......	13 et 14.
Idem...........	*Idem*...........	Vieux.......	17 et 18.
Jambee........	Jambee........	*Idem*.......	30, 31 et 32.
Siak............	Siak............	*Idem*.......	30, 31 et 32.
Acheen.........	Acheen.........	*Idem*.......	30, 51 et 32.
Pahan..........	Malacca........	*Idem*.......	30, 31 et 32.
	BORNÉO.		
Selako..........	Sambas.........	Jeune.......	23 et 24.
Laro............	*Idem*...........	Vieux.......	26 et 27.

Le sultan prélève un certain droit sur chaque vaisseau ou bâtiment qui entre dans le port de Palembang, droit calculé à raison de la capacité.

Une grande jonque chinoise paie 1500 piastres

environ, une autre moins grande 1000 piastres, et les jonques siamoises qui ne dépassent pas quatre-vingts tonneaux, paient environ 75 piastres. Les droits de mouillage une fois payés, la cargaison se trouve libérée de tous autres droits, de quelle nature que ce soit.

De tous les ports de commerce des Malais, Palembang a été et est encore regardé comme le plus sûr et le mieux policé. Une fois entrée dans la rivière, la plus petite embarcation, en prenant les précautions les plus ordinaires, se trouvera à l'abri de toute exaction et de tout pillage. En dehors de la rivière, les petites barques des pirates se tiennent quelquefois cachées dans les anses et parmi les broussailles qui bordent la côte; elles tombent à l'improviste sur les petites barques marchandes qui entrent en rivière; mais ces accidens ne sont guère fréquens, car le sultan emploie tous les moyens possibles pour les prévenir.

Le contrôle du port est placé sous l'autorité d'un chef pris parmi les naturels; c'est le sultan qui le nomme, et son emploi s'appelle la *shabundara*. Toutes les disputes qui s'élèvent parmi les équipages des vaisseaux, ou sur des questions qui regardent le commerce, sont décidées par le *shabundar*, assisté, dans des cas d'importance, par d'autres chefs qui sont désignés expressément par le sultan. Leur décision, qui est tou-

jours réglée d'après les lois et usages avoués du commerce, est régulièrement soumise au sultan par le shabundar ; le monarque s'est réservé le droit de confirmer leur décision ou d'ordonner une nouvelle procédure.

La juridiction de la ville est administrée par un des principaux *Pangerangs*, qui porte le titre de *Pateh*. Il est chargé de tous les devoirs de juge et de magistrat de police; il est assisté d'un *Tumunggung*, qui a une juridiction inférieure et subordonnée. En matière de justice, les décisions du *pateh* se règlent d'après la loi commune ou *adut* du pays ; et, dans les cas extraordinaires ou d'une grande difficulté, le sultan lui envoie d'autres chefs pour l'aider dans l'enquête. Mais avant d'ordonner l'exécution d'une sentence quelconque, le *pateh* doit soumettre le cas au sultan, qui lui signifie ensuite ses ordres pour sa confirmation ou son rejet. Les disputes entre les Chinois sont renvoyées ordinairement à la décision du *Capitaine de Chine* ou chef des Chinois, pour être décidées d'après leurs propres usages ; le chef des Arabes exerce son autorité de la même manière sur les habitans arabes.

Dans les affaires qui regardent les biens et les effets des personnes décédées, ainsi que les procès d'une nature ecclésiastique, tout est jugé par le pangerang, qui a pour titre le *penghooloo* ou *cazée*;

il suit dans son jugement les lois et les préceptes du Koran. (1)

Il s'élève souvent des contestations sur la question de savoir si les points en litige devroient être décidés par l'*adut* ou loi civile commune, ou bien par le Koran. Souvent un parti croit sa cause favorisée par l'application d'une de ces lois, tandis que le parti opposé regarde ses intérêts comme mieux assurés par l'autre mode de procédure. Dans ces cas-ci, c'est le parti qui se procure de l'influence auprès du sultan, soit directement ou par l'entremise de ses conseillers intimes, qui obtient l'avantage d'être jugé d'après la loi la plus favorable à ses prétentions.

Les punitions ordinaires consistent en amendes et détentions de peu de durée. Le meurtre même peut être expié moyennant une amende ; mais, dans un cas où un domestique avoit tué son maître, le criminel fut mis à mort à coups de *kreeses* ou poignards malais (2).

Le chef qui a le malheur d'offenser le sultan, ou qui se permet quelque propos ou geste offensant vers un autre chef, est tenu d'envoyer son *krees* au sultan pour lui témoigner sa soumission à ses volontés, car autrement il encourroit la confis-

(1) *Cazee* est probablement le mot arabe *cadi*, avec une prononciation différente. (*N. du R.*)

(2) *Krees* est le même mot que les voyageurs françois écrivent *cris*. (*Note du rédacteur.*)

cation de ses propriétés et un exil dans l'intérieur du pays ; c'est la punition ordinaire des chefs pour réparation des délits de rebellion ou déloyauté ; mais dans les cas extrêmement graves, ils sont punis de mort.

Palembang est la seule ville considérable qui se trouve dans le territoire de ce sultan ; elle renferme toutes les richesses de l'état, tout ce qu'il y a de plus élevé en dignité. Les chefs qui tiennent du sultan toute leur autorité seigneuriale dans les provinces et dans les villages, ne se rendent dans leurs fiefs ou *désas*, comme ils les nomment, que lorsqu'il est question de traiter des affaires de commerce ou d'autres objets plus immédiatement liés avec leurs intérêts personnels. La majeure partie de leur temps est passée dans la capitale ; ils s'y font suivre par un nombre fixé de leurs vassaux, qui ne reçoivent ni paie ni vivres de leurs chefs respectifs pendant la durée de leur service. Le nombre d'hommes exigés de chaque village, pour le service de son chef, est noté dans les registres du pays, de même que la quote-part de contributions que doivent fournir les habitans sur le produit des terres qu'ils occupent.

Quant aux divers rangs qui composent la société, le premier, en fait de dignité, comprend naturellement les fils et les frères du sultan. Son fils aîné jouit du droit du titre de *Pangerang Ratoo* ;

mais le sultan *Najm-al-Deent* donna au sien celui de *Prabo Anam*, qui est d'une dignité égale, attendu que le fils aîné de l'ex-sultan avoit reçu celui de *Pangerang Ratoo*.

Les pangerangs sont généralement liés par le sang à la famille royale. Ils prennent le pas les uns sur les autres, d'après le rang attaché à leur titre. C'est de cette manière que le pangerang *Chitra Kasoona* fut élevé, en récompense des services qu'il avoit rendus, au rang supérieur de pangerang *Wiro de Radjo*. Les fils de pangerangs prennent le titre de *radeens* par droit de naissance.

Les chefs qui tiennent un rang inférieur aux pangerangs et aux radeens, rentrent sous la dénomination générale de *mantries*, et prennent place, suivant leurs titres, dans l'ordre qui suit : les *tumunggung*, les *rangas*, les *demangs*, les *angbhey*; ceux-ci sont choisis, sans distinction de naissance, dans toutes les classes de la population; et c'est par le bon plaisir du sultan qu'ils obtiennent leurs titres distinctifs, d'après l'idée qu'il conçoit de leur mérite personnel et l'utilité de leurs services. Les Chinois, les Arabes, les Malais et toutes sortes de personnes se trouvent dans cette classe; car la seule qualification essentielle qui soit nécessaire pour arriver au rang de mantrie, c'est celle de professer la foi mahométane.

Dans les provinces, les hommes les plus mar-

quans des villages sont choisis ordinairement par les habitans même ; le sultan confirme leur choix. Leurs titres ordinaires sont *dupattée*, *lura* et *pro-attin* (1).

(1) M. le résident anglois nous donne, pour ainsi dire, l'extrait de l'almanach royal de Palembáng, qui présente l'image d'un gouvernement régulier. Mais voici ce qu'en dit M. *Radermacher* dans les *Transactions de la société de Batavia* : « Il y a dans ce royaume un grand nombre d'of-
« ficiers publics, de magistrats et des juges ; mais toutes les
« affaires dépendant de la faveur personnelle, les lois ne sont
« pas exécutées, et tout se décide ordinairement en der-
« nière instance par un ordre arbitraire émané, soit du roi,
« soit d'un des *pangerangs*.. Les divers fonctionnaires pu-
« blics n'ayant point de traitement, montrent la plus hon-
« teuse avidité à piller leurs administrés et à vendre la
« justice au plus offrant. Pourvu qu'ils aient soin de faire
« des cadeaux au sultan et à ses courtisans, ils n'ont aucune
« punition à craindre..... Le sultan vit, inaccessible au
« peuple, dans un sérail uniquement desservi par des
« femmes, à l'exception des porteurs d'eau.... Le *Pan-
« geran Poungoulo* est le juge ecclésiastique du royaume.
« Mahométan lui-même, il cherche à attirer toutes les
« affaires devant son tribunal, toutes les contestations
« commerciales, et il les décide toujours en faveur de
« ceux de sa religion. Les *ecclésiastiques arabes* ont tout
« le commerce entre leurs mains ; ils abusent également
« de leur influence comme commerçans et de leur pou-
« voir comme ecclésiastiques..... Le peuple de la partie
« basse ou maritime de Palembang est superstitieux, cré-
« dule, voluptueux, paresseux, trompeur à l'extrême ;

Les districts et les provinces qui composent le royaume du sultan de Palembang, tirent leurs noms des principales rivières qui les arrosent, aux bords desquelles, ainsi que de leurs affluens, tous les villages sont placés. La plus riche de ces provinces est probablement celle qui se trouve à la source de la rivière Moosee, qu'ils nomment *Anak-Moosee*, dénomination qui dénote qu'elle embrasse plusieurs ruisseaux qui forment la rivière principale. Les détails suivans sur cette province, tirés des livres de Palembang feront apprécier au juste son importance pour le sultan, qui en tire des revenus considérables.

Le nombre des villages ou *campoongs* s'élève à cent trente-trois.

Le nombre d'hommes stipulé pour acquitter le service féodal est de 1332.

Les productions ordinaires de cette province consistent en riz, poivre, coton, cire, *gambir* et poudre d'or (1).

La province de *Moosee*, qui comprend les *Doo-*

« les habitans de l'intérieur vivent encore en sauvages, « et, si l'on veut en croire les gens de Palembang, dans le « dernier degré de stupidité. Il se trouve dans ce royaume « une bande appelée les *Sumbawarein*, sous l'autorité d'un « chef reconnu par le gouvernement, vivant d'assassinats « et de brigandages.... » (*Note du rédacteur.*)

(1) Nous ne donnons que le résumé du tableau formant l'appendice III de l'original. (*Note du rédacteur.*)

sons, ou districts, situés sur la rivière principale, renferme, d'après les livres, 131 *campoongs*, avec 882 hommes de service. Ses productions consistent en riz, coton, cire et poivre (1).

La province de *Lamatang* est ainsi nommée d'après une grande rivière de ce nom, qui a sa source à l'est de celle de la Moosee, avec laquelle elle se réunit à 20 milles environ au-dessus de la ville de Palembang. Elle produit du poivre, du coton et du riz. D'après les registres de Palembang, il s'y trouve 152 *campoongs*, avec 1488 hommes de service (2).

La rivière *Ogan*, qui se réunit aussi à la Moosee, à 2 milles environ au-dessus de la Palembang, a sa source dans le pays Lampoong. La province à laquelle elle donne son nom, renferme, d'après les registres de Palembang, seulement 102 *campoongs*, mais 2020 hommes de service (3).

Le district de *Rembang-Ogan* tire son nom de la rivière Rembang, qui se réunit à l'Ogan avant qu'elle n'atteigne la Moosee. C'est de ce district que le sultan tire les nattes de joncs pour la consommation de son palais. Les détails des livres de Palembang ne portent ce district qu'à 20 *campoongs* et 260 hommes de service (4).

(1) Appendice IV de l'original.
(2) Appendice V de l'original.
(3) Appendice VI de l'original.
(4) Appendice VII de l'original.

La rivière *Belida*, qui donne son nom à un petit district tenu en fief par un chef subordonné au sultan de Palembang, communique avec la rivière Ogan par un canal. La Belida entre dans la Moosee à quelques milles au-dessous de sa jonction avec la Lamatang (1).

La rivière *Banyo Asseen* embrasse la province située auprès de l'embouchure de la rivière Pontian. Suivant le rapport consigné dans les registres de Palembang, on y compte 12 *campoongs* et 320 hommes de service (2).

La *Kamareeng* est une grande rivière qui coule à l'est de l'Ogan, avec laquelle elle communique par un canal. Cette rivière prend sa source dans le pays de Lampoong, et coule, à ce qu'on dit,

(1) *Radermacher* nous fournit quelques détails sur les habitans de Belida, ou, comme il écrit, *Blida*. Ces peuples, simples et ignorans, ont l'usage de présenter les enfans nouveau-nés au père de famille, qui les jette en l'air et cherche à les saisir sur une pointe de lance : si l'enfant est blessé, il le déclare bâtard; dans le cas contraire, il le reconnoît pour sa progéniture légitime. Le canton de Blida fournit tous les mois un nombre d'hommes qui servent comme porteurs d'eau dans le sérail du sultan; ils ont seuls le privilége de voir les femmes et les concubines du prince; il y a plus, ces dames ont la permission de s'amuser en mettant à l'épreuve l'imbécillité de ces porteurs d'eau, qui jamais, dit-on, n'ont pris la moindre liberté déplacée.

(2) Appendice VIII de l'original.

à la distance de 20 milles de la *Tulang-Bawung*, qui est la principale rivière de ce pays. La province arrosée par le cours de la rivière Kamareeng, est notée dans les registres de Palembang; mais il ne paroît pas que sa population ait été réduite définitivement sous la dépendance du sultan de Palembang, attendu qu'il y a plusieurs années qu'on ne lui a payé aucune contribution. On pourra regarder cette province comme embrassant l'entière étendue de pays qui gît entre l'Ogan et les côtes du détroit de Banca. Sa population est composée d'un mélange de tribus, tels que Javanais, Buggis, etc. Les détails sur cette province, tirés des registres de Palembang, n'indiquent que le nombre de *campoongs*, qui s'élève à 307, ce qui suppose une assez grande étendue. Il n'y a que six cantons ou *doosuns*, dont on marque le nombre d'hommes (1).

Il existe dans l'intérieur des dominations de Palembang une peuplade de sauvages qui ne veut avoir de relation avec aucune autre, et qu'on nomme *Orang-Kubu*. Ils sont regardés cependant comme un peuple innocent et tranquille; mais voici de quelle manière il faut s'y prendre pour faire le trafic avec eux. On dépose les draps, le tabac et les autres articles à leur convenance, dans certains endroits peu éloignés de leurs de-

(1) Appendice IX de l'original.

meures ; le propriétaire de la marchandise bat le *gong*, en se retirant. Ces sauvages arrivent aussitôt, et enlèvent les marchandises, après avoir déposé plus que l'équivalent de leur valeur en miel, cire et autres articles qu'ils ramassent dans leurs rustiques retraites (1).

Le sultan seul jouit, dans toutes ces provinces, du monopole exclusif du commerce du poivre. Pour s'acquitter du prix fixe de cette denrée, il livre aux cultivateurs des draperies à un taux convenu, qui lui laisse toujours un bénéfice net de 50 pour 100 sur le prix d'achat de ces articles.

Ce privilége, confirmé par une longue habitude, est désigné sous la dénomination de *tiban* et *toocan* ; il réveille, d'une manière particulière, la sympathie de M. *Muntinghe*, commissaire hollandois.

Le sultan étant reconnu seigneur du territoire, confirme la cession de tel ou tels villages aux divers pangerangs et mantries, d'une valeur pro-

(1) *Radermacher* et d'autres Hollandois ont entendu parler d'une peuplade noire qui porte sur un corps très-petit et très-mince une tête énorme et qui grimpe sur les arbres. Radermacher a lui-même vu à Palembang des *Albinos* qui avoient la peau couverte d'une croûte de gale, et qui exhaloient une mauvaise odeur. Cette croûte de gale est peut-être la source des *écailles* dont quelques voyageurs ont orné une peuplade de Sumatra. (*Note du rédacteur.*)

portionnée à la faveur dont ils jouissent respectivement auprès de lui.

L'imposition assise sur chaque village est régulièrement enregistrée ; on stipule la quotité de productions que doit fournir au chef les fermiers des biens-fonds, de même que le nombre de *matagouris* ou hommes qu'un village doit fournir pour monter son bateau, et pour tout autre service requis. Voilà ce qui constitue le système de travaux forcés et de fournitures qui excite plus particulièrement l'indignation de M. Muntinghe, et qui est l'objet de ce qu'il voudroit faire appeler « l'intervention humaine du » gouvernement des Pays-Bas à Java » ; et c'est pourtant précisément le système en usage dans leurs propres établissemens à Amboyne. Ce n'est pas tout ; afin de rehausser la valeur de leur culture forcée, ils font détruire les productions naturelles des îles voisines, et privent leurs habitans des bienfaits de la nature, par le seul motif que ces bienfaits pourroient nuire à leurs propres intérêts par un surcroît de productions qui diminueroit naturellement la valeur de leur commerce.

Quelles que puissent être les objections que mérite ce système, il n'est pas moins très-évident que les contributions qu'on paie au sultan ne sont réellement autre chose que le paiement des loyers des terres. Les droits du sultan et de ses

chefs, fondés sur d'anciennes coutumes et stipulations avec les fermiers des terres, doivent être tenus pour sacrés, attendu qu'elles constituent essentiellement leurs droits de propriété.

Que ce système soit donc bon ou mauvais, le gouvernement hollandois n'a aucun droit de se mêler ni de la propriété des chefs, ni des lois et du gouvernement du pays. Envoyer un commissaire qui parcourt le pays pour proclamer l'*ipse dixit* de leur ambassadeur à la cour de Palembang ; essayer d'y introduire l'anarchie et la méfiance, en annonçant au peuple qu'il n'est plus tenu d'acquitter ses loyers, ni de remplir aucun des anciens devoirs de féodalité, c'est un outrage barbare et perfide fait aux sentimens et aux intérêts du sultan, aux chefs et au peuple même. Cette conduite a rencontré, comme elle le méritoit, l'unanime et ferme résistance de toutes les classes, résistance qui, j'espère, ne manquera pas, en dernier résultat, d'un heureux succès.

S'il eût été réellement dans l'intention du gouvernement des Pays-Bas d'améliorer la condition du peuple, et de le stimuler à tirer meilleur parti d'un sol si fertile, arrosé par tant de belles rivières, il auroit employé le temps, la conciliation et le raisonnement, afin de gagner l'esprit du sultan et des chefs, en les pénétrant des avantages qui résulteroient, tant pour eux-mêmes que pour le peuple, d'un meilleur système de

lois et d'administration. Mais il étoit trop évidemment de leur intérêt d'usurper eux-mêmes l'autorité sur le pays ; et, dans l'intention d'éloigner toute opposition à ce perfide dessein, ils ne s'occupoient qu'à soulever le peuple contre ses chefs, et les chefs du parti d'un sultan contre ceux qui en appuyoient un autre (1).

Je ne suis pas en état de faire une estimation exacte de la population générale du pays soumis actuellement à l'autorité du sultan de Palembang. D'après le relevé du nombre d'hommes enregistrés pour le service féodal, une estimation approximative pourra donner 75,000 habitans disséminés dans les provinces, et 25,000 pour la ville de Palembang, ce qui formeroit une population totale de 100,000 ames.

Les productions de l'intérieur sont amenées à Palembang sur de grands radeaux, construits avec des bambous, sur lesquels on élève des cabanes avec les mêmes matériaux, couvertes d'un toit de feuilles de népah. On appelle ces radeaux des *rackets*, et les gens chargés de la conduite des marchandises n'ont d'autre peine dans la navigation, sinon de tenir le *racket* au milieu du courant.

(1) Le lecteur sait qu'il ne faut pas croire à la lettre tout ce qu'un Anglois dit contre la Hollande.

(*Note du rédacteur.*)

Quant au véritable esclavage, il existe peut-être moins ici que dans la plupart des autres pays malais, ou même dans ceux qui constituent actuellement les autres possessions hollandoises.

Les particuliers qui se trouvent dans la nécessité d'emprunter de l'argent pour quelque besoin pressant, sont tenus de servir fidèlement leurs créanciers jusqu'à ce qu'ils aient acquitté leur obligation. Ils ne peuvent quitter leur maître, à moins d'en trouver un autre qui veuille bien avancer le montant de leur dette, et, dans ces cas-là, leurs services reviennent à leur nouveau créancier. L'obligation lie non seulement l'individu, mais sa femme et ses enfans; toutefois, il est défendu de les vendre ni de se les approprier comme esclaves. Cette loi encore a donné une nouvelle occasion à M. Muntinghe de faire parade de sa sensibilité et de sa philanthropie envers le peuple de Palembang.

Nulle considération pour les droits des particuliers, nul respect pour l'indépendance de l'état, n'ont pu arrêter l'exécution du projet de M. Muntinghe « pour améliorer le sort de l'humanité » souffrante; » et son envoyé est chargé en conséquence de proclamer, dans tout un pays où il n'a d'autre titre que la force supérieure de son gouvernement, l'abolition de cette « abominable » coutume », comme il l'appelle.

Il n'est pas dans mon intention de plaider en faveur de la moralité ou la justice d'une pareille coutume ; mais je me fais fort d'affirmer que, dans ces sortes de cas-là, il résulte un bien plus grand inconvénient pour la société, de l'emploi des moyens de violence et de fraude, dans l'attente d'un bien à venir, qu'il ne résulte du mal de l'imperfection des lois.

Quelque odieuse que paroisse cette coutume, nous y découvrirons peut-être quelques effets avantageux. Nous ne voyons jamais des malheureux sans gîte et mourant de faim à Palembang, pas plus qu'il ne s'y trouve « des individus privés » de la faculté de respirer librement l'air, ni de » jouir de l'usage de leurs propres membres. »

Ce seroit une tâche par trop difficile que de former une estimation en argent des revenus du sultan de Palembang, attendu qu'ils se composent de contributions en nature, apportées des provinces, de droits de douane, de redevances féodales et de services personnels, qui varient à l'infini, selon les circonstances.

Lors du mariage d'un fils du sultan, les principaux habitans sont tenus de planter un mât, et d'y arborer un pavillon au jour de la cérémonie. Cette coutume a lieu aussi dans toutes les grandes occasions de réjouissances à la cour (1).

(1) Ces occasions, selon Radermacher, sont l'avéne-

Avant la cérémonie du mariage, on pèse les époux, et tous les chefs sont tenus, dans cette occasion, de payer une petite somme en argent monnoyé (1).

C'est *l'île de Banca* qui étoit la source la plus féconde de revenus en argent monnoyé; l'on estime que le sultan en tiroit, il y a peu d'années, pour la valeur de 150,000 piastres par an, par la vente de l'étain, au taux de son contrat avec la compagnie hollandoise des Indes orientales.

C'est de cette possession que je vais donner maintenant une relation particulière.

ment au trône d'un nouveau sultan; la circoncision et le mariage d'un prince royal; enfin, le terme annuel du jeûne des musulmans. Dans toutes ces occasions, les provinces sont tenues d'envoyer des députations avec des présens. Mais il existe une autre institution financière plus oppressive. Lorsqu'un particulier s'est enrichi, le roi le nomme son *fexo* ou caissier, honneur que personne ne peut refuser: dès-lors toutes ses richesses sont à la disposition du monarque, qui, en échange du titre dont il l'a décoré, lui demande de l'argent, du drap, des meubles, des bijoux; il est vrai qu'il lui assigne ordinairement un canton que le *fexo* est autorisé à exploiter de son mieux.

(*Note du rédacteur.*)

(1) Est-ce au sultan qu'on paie cette contribution? M. Court ne s'explique pas clairement. Radermacher n'en parle pas. (*Note du rédacteur.*)

L'*Isle de Banca* est située au sud de l'équateur, entre le 1° 30′ et le 3° 8′ de latitude. Son extrémité occidentale se trouve au 105° 9′, et son extrémité orientale au 106° 51′ de longitude à l'est de l'observatoire de Greenwich; elle a, dans sa plus grande longueur, du nord-ouest au sud-est, 135 milles, et sa plus grande largeur est de 68 milles.

La direction de cette île, du nord-ouest au sud-est, est, généralement parlant, parallèle à la côte de Sumatra, et elle forme, avec cette dernière, le *détroit de Banca.* Il ne s'y trouve aucune chaîne de montagnes, mais de hautes collines en petits groupes sont disséminées partout. La seule haute montagne de l'île, nommée *Goonoong-Maras*, s'élève de sa propre base, sans aucune liaison avec d'autres hauteurs; sa cime se fait remarquer par deux cônes distincts, l'un desquels se trouve tant soit peu plus élevé que l'autre. Sa pointe la plus élevée est estimée à 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer; elle est à [illegible] milles environ du fond de la baie de Klabat. On l'aperçoit distinctement des côtes de l'île au nord, à l'est et à l'ouest, et même à une distance considérable en descendant le détroit de Banca.

La colline *Monopin*, nommée *Goonoong-Manumbling* par les naturels du pays, est située à l'extrémité occidentale de Banca, et c'est le pre-

mier point de mire pour indiquer la direction de la terre, tant aux européens qu'aux naturels qui fréquentent ces mers.

Elle est mieux adaptée à cet usage que *Goonoong-Maras*, attendu sa position isolée sur un terrain qui se projette en avant dans la mer sans l'interposition d'aucune colline, bien que sa hauteur et sa masse soient de beaucoup inférieures aux dimensions de la première. La hauteur de cette montagne est calculée à 1500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Tandjong-Tuon et *Tandjong-Riah*, sur la côte orientale, sont aussi des collines isolées et remarquables, égales en hauteur à Monopin, d'après mon estimation. Une colline considérable qui s'élève au-dessus d'une petite rangée de hauteurs, dans la latitude de *Tandjong-Brékat*, se voit distinctement en mer lorsqu'on se trouve en travers de cette pointe. Sa hauteur doit dépasser celle de la montagne Monopin, car elle paroît visible sous un angle tout aussi grand à une bien plus grande distance.

Beaucoup de collines de Banca présentent des sommités coniques, sans qu'il se trouve la moindre trace d'éruptions volcaniques, dans l'île entière.

Dans la matinée du 11 avril 1815, on entendit à Minto une suite non interrompue de sons, qui ressembloient à des coups de canon dans le loin-

tain. Croyant que le bruit provenoit d'un bâtiment dans le détroit qui faisoit ses signaux de détresse, les bâtimens de l'état reçurent l'ordre de descendre le détroit dans la direction d'où les bruits paroissoient arriver, et le capitaine O'Brien de la frégate *la Royale*, s'empressa de mettre sous voile à l'instant.

Il est remarquable que ces bruits ne furent point entendus par les gens qui montoient la frégate, ni par l'équipage d'aucun des bâtimens qui se trouvoient alors en rade, ni pendant leur voyage en mer. Le lendemain, un bâtiment suédois arriva du Midi, mais on ne put tirer de lui aucun éclaircissement, attendu que personne à son bord n'avoit rien vu ni entendu d'extraordinaire en remontant le détroit.

Des exprès arrivoient cependant en même temps de la part des inspecteurs de tous les districts, pour prévenir le gouvernement de leur crainte d'être attaqués par les pirates, attendu qu'on avoit entendu une forte canonnade, qui ne paroissoit pas bien éloignée. Il me vint en l'idée que l'une des collines de Banca avoit fait une éruption; mais on s'assura dans la suite que tout ce bruit provenoit de l'explosion d'une montagne volcanique dans l'île de Sumbawa, à l'est de Java, c'est-à-dire éloignée de 700 milles au moins, et plus loin encore de la ville de Palembang, dans tous les environs de laquelle on avoit entendu distinctement les mêmes

sons, étant sur la terre, mais non pas sur la mer. L'île entière de Banca se trouve abondamment pourvue d'eau de la plus belle qualité.

Les rivières principales sont celles de *Deboos* et de *Leering*, sur la côte occidentale ; celles d'*Antun* et de *Layang* dans la baie de Klabat ; et la rivière *Marawang* sur la côte orientale : on peut appeler celles-ci des rivières de la première classe. Celles du second ordre sont les rivières *Kotabrengens*, *Mindo*, *Banca-Cota* et *Salan*, à l'ouest ; *Mapoor*, *Coba-Correou* et *Kouppo* sur la côte orientale ; avec nombre d'autres de moindre importance.

Aucune de ces rivières ne peut admettre de grands bâtimens ; attendu qu'elles sont toutes obstruées à leurs embouchures par des bancs de sable.

Les villages sont tous situés à quelques milles de distance de l'entrée des rivières ; ce qui fait qu'en côtoyant l'île de Banca, on n'aperçoit aucun indice d'habitation. L'aspect de cette île est néanmoins très-agréable aux navigateurs qui remontent le détroit, par le contraste que forment les hauteurs de Banca d'avec la régularité monotone de la côte basse de Sumatra.

Les pluies sont très-fréquentes dans l'île de Banca, excepté dans les mois de mai, de juin, de juillet et d'août. Ce sont les mois où la mousson du sud-est souffle avec la plus grande

force et constance, et qui sont par conséquent les plus chauds et les plus secs de toute l'année. Mais les pluies les plus durables sont celles qui ont lieu aux mois de novembre, décembre, janvier et février, qui constituent la saison de la mousson du nord-ouest. Les calmes et les coups de vent se suivent rapidement pendant l'intervalle d'une mousson à l'autre; ces périodes de temps variable sont appelés par les naturels les saisons du *Pencharobo*.

On pourra comprendre ces deux intervalles, le premier entre le 15 du mois de mars, alors que la mousson du nord-ouest commence à se calmer, et le 15 du mois de mai, où l'on attend le retour violent de la mousson du sud-est; et le second entre le 15 septembre et le 15 novembre, époque où la mousson du nord-ouest commence à prendre toute sa force. Entre ces périodes, les bâtimens peuvent espérer de remonter ou descendre le détroit avec un succès égal. C'est dans ce moment aussi que les pirates profitent de l'occasion de sortir de leurs retraites aux environs de Lingen, de l'île de Billiton et de la côte occidentale de Bornéo, pour enlever les petites embarcations qu'ils peuvent atteindre pendant la durée des calmes et de brises légères.

C'est par suite des ravages de ces brigands que la population de Banca a été cruellement réduite; et cependant, tant que les Anglois ont possédé

l'île, ils n'ont pas osé descendre à terre qu'une ou deux fois, et seulement pour un moment. Le tonnerre et les éclairs y sont très-fréquens, et leurs explosions souvent extrêmement violentes. On voit des éclairs, pour ainsi dire, chaque soirée, et très-souvent des éclairs en double zigzags. La frégate royale *la Résistance*, qui disparut il y a quelques années dans le détroit de Banca, périt, à ce qu'on suppose, par l'explosion subite de la *Sainte-Barbe*, à laquelle la foudre avoit mis le feu.

Le climat de Banca est salubre en général; mais il s'y trouve certaines positions qui font exception à la règle.

Dans l'intérieur du pays, les nuits sont fraîches; mais, dans la saison de sécheresse, l'effet du soleil sur un sol de gravier rend la chaleur très-accablante pendant le jour. Le thermomètre varie ordinairement de 78° à 84° de Fahrenheit (1), mais il ne dépasse jamais 88° (2) à l'ombre.

Les forêts produisent une grande variété de beaux bois, parmi lesquels on fait usage du *mengaruwang* pour les mâture et vergues de navires. La première qualité de ce bois se trouve dans le royaume de Palembang. Le *pitallee* n'est guère moins estimé que le bois de *teak*, et l'on s'en sert tout comme du *sakor* et du *madang* pour

(1) 20° $\frac{45}{100}$ à 23° $\frac{1}{10}$ de Réaumur.

(2) 24° $\frac{9}{10}$ de Réaumur.

la construction. L'île de Banca possède aussi le *kayoo-bessée* ou bois de fer, nommé ainsi à cause de sa dureté, qui est telle qu'il émousse les outils des charpentiers.

Le *kayooarang* ou *ébène* abonde aux environs de la forêt de Layang et sur la côte septentrionale. Des quantités considérables sont abattues et envoyées à Palembang, pour être vendues aux Chinois. On trouve aussi un bois nommé *baller*, dans les forêts de la côte septentrionale, dont on se sert pour faire des tables ; attendu qu'on en tire des planches d'une grande largeur, d'un très-beau grain et d'une odeur agréable.

Un grand arbre qui s'élève parfaitement droit, et qui, par sa hauteur et son diamètre, paroîtroit convenir à la mâture de nos plus grands vaisseaux, a le défaut de se pourrir intérieurement ; il est facilement renversé et brisé ; on l'appelle le *dammer*, et on le trouve souvent couché par terre au milieu des forêts.

Le *lignum aloës*, que les naturels appellent *kuyao-garoo* ou *kalambek*, se trouve également à Banca, et l'on en fait aussi des envois à Palembang pour être vendu aux Chinois.

Les *trépans* ou limaçons de mer, de même que l'*agar-agar*, se ramassent dans la baie de Klabat, ainsi que sur les petites îles et bas-fonds qui bordent la côte orientale de Banca. Ces petites îles sont très-fréquentées pendant les mois de calme

qui précèdent la mousson du sud-est, par une infinité de bateaux qui viennent de Lingen et de Billeton exprès pour recueillir ces mollusques, qui se vendent très-bien aux Chinois.

Les naturels de la côte orientale de Banca et ceux de plusieurs autres endroits ont tellement souffert par les pirateries de ces gens, que leur présence ne manque jamais d'exciter une alarme considérable dans le pays.

Le *dammer*, le miel, la cire et les nattes sont aussi des articles de commerce qu'on expédie de la partie méridionale de l'île de Banca.

Le sultan de Palembang tiroit autrefois sa provision de fers d'un grand village dans la partie méridionale de l'île, nommée *Pako*, dont la population entière, il y a vingt-cinq ans, fut enlevée par les pirates. Actuellement l'importation d'une trentaine de tonneaux de fer anglois ou suédois a fait suspendre l'exploitation des mines dans ce voisinage.

A l'exception des bêtes fauves et de quelques sangliers en petit nombre, on ne trouve aucun quadrupède sauvage sur l'île de Banca. Les tigres, qui sont très-communs à Palembang, et qui se rapprochent souvent aux extrémités de la ville, sont inconnus ici. Les insectes cependant y abondent, de même que les couleuvres, dont quelques-unes, d'une petite espèce, sont très-venimeuses; d'autres, d'une grandeur considérable

et qui s'y trouvent en nombre, sont éventrées par les Chinois pour en extraire le fiel, dont ils se servent comme médecine.

Les chevaux et les buffles de Java se portent ici très-bien. La chair du buffle est à peine inférieure à celle du bœuf, et il n'auroit pas été très-difficile d'en élever une quantité suffisante pour subvenir aux demandes casuelles des navires venant de l'Angleterre et destinés pour la Chine.

Les canards, les poulets, le poisson et le porc sont les seules espèces de nourriture animale qu'on peut se procurer dans cette île. Le poisson et le cochon y sont passablement abondans et de bonne qualité; mais, à Minto, on dépend des importations de Palembang pour bien s'approvisionner de canards, d'autres volailles, de noix de coco et toutes sortes de fruits de première qualité.

Les naturels de l'île, qu'on nomme *Orang-Goonoongs*, cultivent, dans l'intérieur du pays, une petite quantité de riz, dans des plaines qu'on débarrasse de bois, au moyen du feu, et où la cendre seule sert d'engrais; mais ce riz suffit à peine pour leur propre consommation.

Si cette île se trouve peu productive en objets nécessaires à la vie, on ne doit pas l'attribuer à la pauvreté du sol, mais bien plutôt à ce qu'une population trop nombreuse est employée à des travaux plus lucratifs, attendu

que leurs besoins soit amplement pourvus par les importations de dehors.

Les habitans de *Mintok*, comme on les appeloit avant l'établissement des Anglois dans l'île, étoient originaires de Lingen et des îles adjacentes, d'où les naturels y venoient dans l'intérêt de leur commerce, ce lieu étant propre à favoriser leur objet principal, la contrebande de l'étain qu'ils tiroient de Banca.

La population de *Mintok*, lorsque nous nous sommes mis en possession de l'île, se bornoit à un petit nombre de familles principales et à une classe inférieure, qui s'occupoit de temps à autre de la pêche, et d'autres fois du cabotage et du commerce de contrebande pour les chefs.

L'ancien nom de la ville fut changé en celui de *Minto*, en l'honneur de ce respectable seigneur, dont l'administration dans l'Inde est marquée par l'importante acquisition de toutes les colonies hollandoises. La ville de Minto se trouve à 3 milles environ à l'est de *Tandjong-kalton*, sur une petite rivière qui prend sa source sur la montagne Monopin. Le terrain commence à s'élever immédiatement derrière la ville ; le sol participe au caractère général du sol de Banca, qui est léger et graveleux. Le pays entre la ville de Minto et Mont-Monopin est élevé et entrecoupé par des ravins profonds, qui sont bien plus flatteurs à l'œil que favorables à la construction des che-

mins. Il est couvert partout de broussailles, de *lalang* ou herbe forte et haute, de noirs rochers, et, par-ci par-là, d'arbres. L'eau y est, comme dans toute autre partie de Banca, d'une rare douceur et d'une parfaite limpidité.

L'établissement du résident et celui des troupes sont fixés à environ un quart de mille de la ville, dans un lieu ouvert et élevé, d'où l'on jouit d'une belle perspective sur le Détroit et sur les côtes de Sumatra. Les établissemens du garde-magasin et du premier commis sont construits sur le bord de la mer, où l'on a élevé des magasins convenables pour la prompte réception et exportation des provisions.

Sur un promontoire, en face de la maison du résident, on a construit une batterie d'où l'on fait les saluts et les signaux d'usage; mais il n'y a aucun emplacement auprès de la ville, qui soit bien adapté à la construction d'un fort, attendu qu'on y est dominé toujours par les hauteurs du voisinage.

On avoit fait d'abord une tentative pour établir la résidence à *Tandjong-Kaléon*, à l'extrémité occidentale de Banca; c'est une position extraordinairement pittoresque; et si ce n'étoit son excessive insalubrité, elle auroit été, à tous égards, admirablement adaptée à la construction d'un fort et de tous les bâtimens nécessaires au gouvernement. Les navires peuvent y jeter l'ancre à

un quart de mille de la ville, et en faisant choix tantôt du mouillage au sud, tantôt de celui à l'ouest du promontoire, ils se seroient parfaitement garantis contre les orages des moussons du sud-est ou du nord-ouest. Comme la langue de terre se projette vers l'île de Sumatra, cette position commande l'entrée de la rivière Palembang et une grande étendue de navigation, tant en remontant qu'en descendant le Détroit; ainsi cet établissement paroissoit surtout propre à comprimer le système de contrebande qui y existoit avant notre prise de possession.

A la vue d'un lieu aussi agréable offrant une mer ouverte au sud, au nord et à l'ouest, avec tant d'avantages pour expédier les affaires du gouvernement, par la facilité de communiquer avec la marine, on ne fit d'abord aucun cas des observations des naturels qui prétendoient que *le démon de la mauvaise santé* hantoit sans cesse cet endroit, et l'on pensa, au contraire, qu'ils avoient le dessein de nous détourner de former un établissement sur un point qui dominoit aussi complétement la navigation des environs. On traça en conséquence le plan d'un fort, on y éleva des bâtimens provisoires pour loger le résident, les officiers de l'établissement, les troupes et les munitions; mais déjà, pendant leur construction, beaucoup de monde tomba malade, et l'on éprouva bientôt beaucoup de diffi-

cultés pour se procurer les ouvriers nécessaires à la continuation des travaux; on persista cependant à regarder ces obstacles comme des choses ordinaires au commencement de tous les établissemens nouveaux, et comme une suite de la méfiance d'un peuple ignorant à l'égard de la nouvelle autorité des Européens.

Mais on ne tarda point à remarquer que la plus grande persévérance dans les moyens sanitaires ne diminuoit en rien les funestes effets de la maladie. La mort de six officiers fut bientôt suivie de la nécessité d'éloigner la presque totalité des Anglois composant la direction de l'établissement, et qui, en proie aux plus cruels accès de fièvre, furent transportés à Malacca, à Java ou à Palembang, suivant l'exigence particulière du cas, et les occasions qui se présentoient pour le transport; enfin les progrès alarmans de la mortalité parmi les troupes et les ouvriers, donnèrent la conviction de la fatale imprudence qu'on avoit commise et démontrèrent l'impossibilité de persévérer plus long-temps dans le projet de former un établissement permanent dans ce funeste et trop séduisant endroit.

Depuis, on choisit un endroit entre Rangam et Belon, à une petite distance de Minto. Là, les malades furent transportés sous un abri provisoire; et l'amélioration de leur état, par le changement d'air, fut presque immédiatement visible;

mais cet endroit se trouvoit très-peu convenable à la marine; et enfin, ayant pris possession de toute l'île treize mois plus tard, on fit choix de Minto même pour le chef-lieu du gouvernement. Depuis ce moment, cette position n'a cessé de soutenir sa réputation de salubrité, car il n'est pas mort un seul officier jusqu'à présent, et en soldats le nombre des morts ne passe pas la proportion ordinaire; il ne s'y est déclaré aucune maladie contagieuse.

La population de la ville avoit beaucoup augmenté depuis lors, et elle augmentoit journellement, lorsqu'elle fut cédée au gouvernement des Pays-Bas; on fit le recensement de la population en 1813, treize mois après la prise de possession, et l'on trouva la population de Minto composée comme il suit:

Chinois	86	hommes.
Id.	13	femmes.
Id.	8	enfans.
Malais	382	hommes.
Id.	332	femmes.
Id.	506	enfans.
Esclaves	43	hommes.
Id.	92	femmes.
Id.	36	enfans.
Total	1498.	

Vers la fin de l'année 1815 on fit un nouveau recensement, et la population de la ville présenta l'état suivant :

Chinois............	242	hommes.
Id...............	22	femmes.
Id...............	2	enfans.
Malais..............	499	hommes.
Id...............	314	femmes.
Id...............	550	enfans.
Esclaves............	27	hommes.
Id...............	72	femmes.
Id...............	27	enfans.
Total....	1755.	

Dans cet état on n'a compris aucun individu employé par le gouvernement, et cette estimation est très-certainement au-dessous de la réalité, car ces peuples ont beaucoup de répugnance à donner le relevé exact de leur famille. Cette remarque est particulièrement applicable à la population indigène de l'île sous le gouvernement du sultan de Palembang. Les naturels de l'intérieur, ou *Orang-Goonoongs*, étoient obligés de transporter l'étain, et de s'acquitter d'autres corvées, en proportion de leur nombre. Bien que sous notre administration on leur fournît des rations régulières, et qu'on les payât toutes les fois qu'on exigeoit leurs services pour les travaux publics,

les chefs des naturels se montroient très-intéressés à ce qu'on exigeât le moins de monde possible pour ces travaux, croyant toujours prudent de faire paroître la population de leurs *Campoons* aussi petite qu'il étoit possible.

Afin de prévenir toute infraction à l'acte du parlement pour l'abolition de la traite des esclaves, et en même temps pour empêcher toute sorte de prétentions injustes envers les particuliers, on somma les habitans, au commencement de l'année 1814, de faire enregistrer les esclaves en leur possession. A cet effet il leur fut ordonné de mener ces esclaves en personne devant le résident, afin qu'il s'assurât, d'après leur propre aveu ou au moyen des preuves produites par leurs maitres, de leur état d'esclaves. On inscrivit dans le registre le signalement particulier de chaque individu, contenant son sexe, son âge, son pays natal et sa constitution physique, et l'on délivra un extrait du registre en forme de certificat pour chaque esclave. A la mort d'un esclave, ou bien lors de son transfert à un autre maître, il fut enjoint au propriétaire, sous peine d'amende, de remettre son certificat à l'inspecteur. Dans le premier cas, le certificat étoit détruit et le nom de l'esclave biffé sur le registre; dans le second, il étoit fourni un autre certificat au nouveau maître.

Il fut enjoint aussi aux maîtres d'accuser la

naissance de chaque enfant né d'une femme es-
clave, pour lequel aussi on accorda un certificat
aussitôt qu'il eut atteint l'âge de six mois, et on
l'inscrivoit sur le registre; mais il fut défendu de
vendre ces enfans esclaves séparément de la mère,
à moins qu'elle n'y donnât son consentement. Une
esclave femelle, donnée en mariage par son maître
à un homme libre, devint libre elle-même, et
tous les enfans provenant de ce mariage furent
déclarés libres. Chaque maître fut d'ailleurs
obligé d'accorder une subsistance convenable
aux esclaves devenus vieux et infirmes à son ser-
vice; et toutes les personnes venant fixer leur ré-
sidence à Minto furent tenues de faire enregistrer
les esclaves qu'elles amenoient avec elles.

Cette inscription terminée, tous les habitans
de l'île de Banca, à la seule exception des es-
claves enregistrés, furent déclarés sujets libres
du gouvernement britannique, et, comme tels,
nécessairement sans capacité pour se vendre,
même de leur propre consentement, ni pour
engager leur liberté personnelle ou celle de leurs
enfans.

Il fut dressé en même temps un registre con-
tenant le relevé des maisons et terres dépen-
dantes, qui appartenoient à chaque habitant de
la ville de Minto, et l'on accorda un certificat
de possession à chaque propriétaire. Le but de
cette mesure étoit de prévenir les contestations

au sujet de la propriété de leurs domiciles, aussi bien que toute occupation clandestine, ou appropriation illégale des terres attenantes à la ville.

La ville de Minto, dès le premier établissement de la résidence et de l'administration, avoit été constituée l'entrepôt de tout le commerce étranger avec l'île de Banca, et il étoit défendu à tous bâtimens de toucher aux autres ports, à moins d'avoir reçu un permis du résident établi à Minto. Cette ordonnance étoit motivée sur la nécessité de prévenir la contrebande de l'étain. Les importations de la ville de Minto, dans l'année 1815, furent estimées, d'après le relevé des registres de la douane, à la valeur de 450 mille roupies; de ce montant total il y avoit pour 300 mille roupies en provisions de riz, de sel, d'huile, de tabac, de thé, sucre, etc., etc.; 90 milles, année commune, pour les toiles du Bengale et de Madras, les étoffes de laine et de coton d'Angleterre, et 60 mille pour divers autres articles et marchandises.

Dans le relevé ci-dessus, les importations pour le compte du gouvernement peuvent aller à la valeur de 300 milles roupies, et celles pour compte des particuliers à 130 milles. Le grand objet de l'importation consiste en riz, dont il faut quarante mille *pécouls* par an.

De tous les objets apportés cette même année, l'étain étoit le seul article qu'on expédia pour le

compte du gouvernement. Les exportations des particuliers ne paroissent pas avoir dépassé la somme de 40 milles roupies.

Ayant maintenant donné l'histoire de la ville principale de cette île, nous allons faire connoître l'administration des districts et des mines d'étain.

Sous l'administration du sultan de Palembang, l'exercice de son autorité et le soin de ses intérêts furent confiés, dans les districts des mines, à sept personnes marquantes, natives de Palembang, auxquelles, sous la dénomination de *Tékos*, le sultan faisoit l'avance des fonds nécessaires pour l'exploitation des mines. Les stations assignées à ces Tékos et les districts confiés à chacun d'eux, étoient *Deboos* et *Klabat*, dans la partie nord-ouest de l'île; *Plinyoe* sur la côte orientale de la baie de l'Aabat; *Songy-Leat*, *Marawang* et *Pankal* sur la côte orientale, et *Toubouālie* au midi.

Les Tékos étoient les descendans du fils d'un père chinois et d'une femme malaie; ils suivoient la croyance de Mahomet, et conservoient, de père en fils, la connoissance de la langue chinoise, aussi bien que celle des Malais. C'est sous ce rapport, aussi bien qu'à cause de leur adresse dans les affaires, qu'on les préféroit à tout autre pour la direction des districts des mines exploitées par des mineurs chinois. La principale résidence de ces chefs étoit Palembang, d'où ils faisoient

passer aux mineurs, sous leur direction, toutes les provisions et marchandises nécessaires à leur subsistance et à leur bien-être. Il est bon de remarquer ici qu'une grande diminution dans le commerce de Palembang a été la conséquence de la cession de l'île de Banca, attendu qu'elle est maintenant approvisionnée de Java, ou par le moyen de bâtimens allant et venant de l'ouest.

Ces Tékos ne se rendoient dans leurs districts respectifs que de temps à autre, pour arrêter leurs comptes avec les mineurs, et pour prendre leurs arrangemens avec leurs agens subordonnés, nommés *Congsées*, relativement aux travaux à faire pendant leur absence. Ces Congsées avoient l'inspection des mines et tenoient les comptes des mineurs dans l'intérêt du Téko, duquel ils recevoient un salaire convenu.

Le sultan avançoit de 5 à 10 mille piastres à chaque Téko, suivant l'importance de sa charge, et il passoit contrat avec eux pour la totalité de leur étain, à raison de huit piastres par pécul de cent cinquante *cattées*, ou deux cent dix livres, poids d'Angleterre.

L'érection des fourneaux, toute la dépense pour les ustensiles et machines nécessaires à l'abatis des bois, et tous les autres travaux préparatoires à faire à l'exploitation de la mine, étoient défrayés par le Téko, qui payoit ensuite aux mineurs le prix réglé de 6 piastres environ pour

chaque pécul de cent cinquante cattées qu'ils livroient entre ses mains. Les deux tiers de ce dernier paiement s'effectuoient en provisions et marchandises livrées aux mineurs dans le courant de leurs travaux, et le tiers qui restoit en monnoie d'étain, nommée *pétis*, que chaque Téko avoit le privilége de frapper pour la circulation courante de son district; mais, hors les limites de ce district, elle n'avoit plus cours.

Un *Demang*, ou chef natif de Palembang, étoit revêtu de l'autorité principale sur les *Orang-Geonoongs*, ou naturels de l'intérieur, car l'autorité des Tékos se bornoit aux mineurs chinois. Sa résidence étoit fixée à Kotabringen, d'où il étoit tenu de surveiller la conduite des Congsées, afin d'empêcher toute contrebande d'étain au préjudice du sultan.

Le chef indigène des *Orang-Laots*, ou de la peuplade qui s'occupoit de la pêche et de la conduite de bateaux, étoit chargé du soin de protéger les côtes contre les barques des contrebandiers. Son autorité s'étendoit depuis la rivière Deboos, où se trouvoit son campoong, autour des côtes septentrionales et orientales de l'île, jusqu'à la rivière Murawang. Mais ce chef, cédant à la tentation, oublioit souvent son devoir. Les mineurs qui avoient des rapports avec les contrebandiers faisoient en sorte de se soustraire à sa vue; mais lorsqu'il leur arrivoit d'être

aperçus par lui, il se montroit d'ordinaire fidèle aux devoirs de sa charge, en cherchant à les intercepter ; dans tous les cas, avant d'avoir réglé la quotité du présent à lui faire, il n'y avoit aucune sûreté pour eux. Les gens qui se trouvoient sous ses ordres, étant constamment occupés aux environs de la baie de Klabat, s'apercevoient bientôt de l'approche de barques suspectes, et informoient leur chef sur-le-champ de leur apparition ; celui-ci devenoit alors ou passif ou actif, suivant la nature du cas et selon la conduite des contrebandiers.

Indépendamment de l'étain reçu par les Tékos des mineurs chinois dans leurs districts, les Orang-Goonoongs en ramassoient des quantités considérables, qu'ils livroient en totalité au sultan, à raison de 3 piastres par pécul de cent cattées.

Avant l'émigration de beaucoup de Bancanais et l'enlèvement d'un bien plus grand nombre par des pirates qui infestoient les côtes de cette île, il y a vingt-cinq années environ, on dit que le sultan recevoit annuellement quinze mille péculs qui provenoient particulièrement de l'industrie des *Orang-Goonoongs*, et qui, réunie à une quantité égale provenant des mines exploitées par les Chinois, donnoit un total de trente mille péculs. La dépense totale du sultan n'excédoit point 150,000 piastres ; savoir, 45,000 piastres données en paiement aux *Orang-Goonoongs* ; le-

quel paiement consistoit principalement en draps, sur lesquels le sultan avoit un profit, et en 80,000 piastres aux Tékos, au taux ci-dessus indiqué. Par un contrat passé avec la compagnie hollandoise des Indes orientales, le sultan recevoit, pour la quantité d'étain ci-dessus, 300,000 piastres, dont, déduction faite du prix coûtant, il lui restoit un revenu net de 75,000 piastres.

Voici le rapport qui m'a été fait au sujet de la dépopulation de l'île de Banca.

Il y a vingt-cinq années environ qu'un chef indigène de Palembang commit un crime si grave, que le père du sultan actuel étoit décidé à le punir avec la dernière sévérité. Ce chef, qui s'appeloit *Radeen-Jaffier*, afin de se soustraire à la vengeance du sultan, se sauva dans l'île de Lingen; et la majeure partie des principaux habitans de Minto qui avoient pris part à son crime, se sauvèrent aussi avec leurs familles. Les Bancanais, qui habitoient les côtes au sud de Minto, alors la partie la mieux peuplée de l'île, à l'instigation des gens de Minto, émigrèrent en même temps en nombre considérable. Leur premier projet étoit d'aller se fixer à Poulo-Penang, appelée maintenant île du Prince de Galles; mais en route pour s'y rendre, ils s'arrêtèrent à Lingen, île qui se trouve à 80 milles environ au nord-ouest de Banca; ils y furent retenus par le rajah de Lingen, qui ne vouloit pas leur permettre de

passer outre. Radeen-Jaffier invita ensuite les pirates de *Lanoon*, qui sont les plus redoutables de ces parages, à faire une descente sur la côte de Banca, dans le détroit au sud de Minto, en même temps que *Pengleina-Ramen*, chef indigène de Lingen, de concert avec d'autres individus du même rang, devoient descendre sur la côte orientale, vers Marawang et au sud de cette rivière, où la population de Banca étoit également très-considérable.

On a estimé que plus de trois mille Bancanais furent enlevés en cette occasion ; moitié furent vendus à Lingen, Pontiana et dans d'autres endroits adjacens. Les pirates, ayant amené des émigrés de Banca pour leur servir de guides, ne rencontroient que peu de difficulté pour venir à bout de leur entreprise; la connoissance qu'ils acquirent des rivières et des lieux où résidoit ce peuple, leur facilita par la suite toutes leurs expéditions et leurs projets de brigandage contre une population sans défense.

Les incursions continuelles de ces brigands, jusqu'à la cession de l'île au gouvernement britannique, empêcha nécessairement la population de réparer les pertes qu'elle avoit éprouvées dans ces temps de calamité, et c'est ainsi que la partie méridionale de l'île, jusqu'au district de Touboualie, reste encore mal peuplée.

L'exploitation de l'étain se trouvoit déjà consi-

dérablement réduite en conséquence de cet événement, lorsque la guerre entre la Grande-Bretagne et la Hollande vint encore ajouter une nouvelle cause de diminution dans des livraisons d'usage au sultan de Palembang et dans la part qui revenoit aux Hollandois ; l'absence forcée des bâtimens de guerre hollandois favorisa l'activité croissante des contrebandiers et l'esprit entreprenant des négocians, qui surent accaparer la majeure partie du commerce de l'étain.

Les Hollandois, s'étant aperçu de la grande diminution de leurs rapports commerciaux avec Palembang, profitèrent de l'intervalle de tranquillité qui eut lieu après la paix d'Amiens, pour y envoyer une frégate avec des commissaires chargés de s'informer des causes qui produisoient un aussi grand déficit dans le produit de leur contrat.

Le sultan accueillit les commissaires avec toutes sortes d'attention et de respect ; il se montra, on ne peut plus, disposé à faciliter leurs recherches ; il fit expédier les ordres nécessaires pour ses subdélégués à Banca, relativement à la réception convenable des commissaires. Il n'y a pas de doute qu'il ne fît passer en même temps des instructions particulières à ses agens, afin qu'ils missent tous les obstacles possibles à l'exécution du dessein des Hollandois. En terminant leur rapport, les commissaires donnent eux-mêmes

CARTE
DE
L'ILE BILLITON

d'après les renseignemens donnés par les Naturels.

dressée

par M.H. Court.

Poulo Mindany

Poulo Nadoh

Gravée par G. Lemaitre, Rue des Fossés St Victor, No 32.

le détail très-circonstancié des difficultés élevées par les chefs de l'île, afin de traverser l'accomplissement de leur mission.

Les points essentiels sur lesquels leur rapport contenoit de nouveaux renseignemens, ont trait aux positions sur la côte qu'ils avoient inspectées et qu'ils avoient jugées les plus convenables pour l'établissement de postes d'observation et de sûreté contre les contrebandiers et les pirates. Il ne paroît pas qu'ils aient risqué de pénétrer dans l'intérieur, ni qu'ils aient étendu leurs observations hors la portée des canons de leur frégate. Quelles que puissent avoir été leurs vues ultérieures sur l'île de Banca, elles furent déjouées par la reprise des hostilités et par l'esprit entreprenant des négocians de Penang.

Le sultan, sans doute, encouragea le commerce de contrebande, et trouva son avantage dans le haut prix qu'il obtenoit par ces ventes clandestines; mais il avoit toujours le plus grand soin de ne jamais donner au résident hollandois à Palembang la moindre raison pour supposer une disposition de sa part de contrevenir à son traité de commerce avec le gouvernement de Batavia.

L'île de *Billiton* étoit administrée par un chef nommé par le sultan de Palembang, avec le titre de *Dupattée*. Ce chef exerça, dans le fait, l'autorité souveraine sur l'île, car le sultan n'attachoit pas grande importance à une possession de la-

quelle il tiroit un revenu aussi peu considérable. La contribution de cette île étoit consignée sur les registres de Palembang à raison de 150 piastres et 150 faisceaux de barres de fer par an, et le sultan se contentoit de cette foible reconnoissance de vasselage, ainsi que de la preuve de soumission à son autorité souveraine qu'offroit la nomination du chef de cette île.

Après avoir indiqué les traits distinctifs de l'administration des îles de Banca et de Billiton, sous le gouvernement du sultan de Palembang, je vais donner l'esquisse générale du système d'administration adopté par notre gouvernement après sa prise de possession.

Immédiatement après, le gouvernement anglois de Java décréta le paiement d'un prix au-dessus de celui qui avoit été contracté pour l'étain que l'île devoit lui livrer, dans l'espoir d'écarter jusqu'au moindre prétexte pour justifier les ventes clandestines, motivées sur l'insuffisance de la rétribution, ainsi que dans la vue de donner toute l'extension possible à l'exploitation de ces mines précieuses. Les *Tékos* et les *Congsées*, chargés de la direction des diverses mines, furent avertis en conséquence que le gouvernement accorderoit par la suite, pour toutes les livraisons faites au résident anglois à Banca, la somme de 8 piastres d'Espagne par chaque pécul de cent cattées ou cent vingt-cinq livres de Hollande.

Cette augmentation s'élevoit à 2 piastres et deux tiers par cent cattées au-dessus du prix reçu jusqu'alors du sultan de Palembang. Une semblable augmentation, dépassant cinquante pour cent, assuroit un grand bénéfice au Congsée, avec une rémunération convenable pour les mineurs; on devoit croire qu'ils seroient infailliblement stimulés à pousser l'extraction du minérai au plus haut degré possible; il est difficile de deviner si les Congsées se laissèrent influencer uniquement par le désir d'obtenir une nouvelle augmentation dans le prix du contrat, ou bien par l'espoir de décourager le gouvernement anglois et de lui ôter l'envie de se charger de l'administration de Banca, et de provoquer par là la rétrocession du contrat au sultan de Palembang et le rétablissement de l'ancien système d'administration. Dans tous les cas, leur conduite, quel qu'en fut le motif, fit d'abord échouer complétement les projets du gouvernement.

Les mineurs chinois ayant eu connoissance des conditions du gouvernement en faveur des Congsées, se croyoient en droit de participer aussi aux avantages accordés par le nouveau tarif, et demandoient à leur tour une augmentation sur la valeur de leurs livraisons. Les Congsées se refusoient d'y acquiescer; et les mineurs, en conséquence, refusoient de griller le minérai déjà

exploité, ainsi que de continuer plus long-temps leurs travaux dans les mines.

Dans cet état de choses, les livraisons de l'étain pour les magasins du gouvernement devenoient tellement peu considérables, qu'elles réveillèrent son attention la plus particulière ; déjà il étoit sérieusement alarmé par des rapports non interrompus sur les maladies qui affligeoient le nouvel établissement.

Une commission fut nommée en conséquence, composée du président et de deux autres personnes envoyées de Batavia, et chargées de faire leur rapport sur l'état de l'île. Le résident et un des commissaires ayant été atteints par la fièvre dominante, l'exécution de tous les devoirs de la commission retomba sur le docteur *Horsfield*, dont les talens y convenoient parfaitement (1).

Il fit sa tournée dans tous les districts qui se trouvent au nord et à l'est de Minto ; et, par suite de ses recherches et de ses propres observations, il se crut fondé à conclure que le déficit existant dans la récolte de l'étain depuis l'administration du gouvernement britannique, provenoit de la di-

(1) Le docteur Horsfield publie par livraison un ouvrage très-beau et très-utile aux sciences, intitulé *Recherches zoologiques sur l'île de Java.*

(*Note du rédacteur.*)

rection maladroite et des prétentions extravagantes des Congsées, de la mauvaise volonté des mineurs et des succès toujours croissans des contrebandiers.

Le gouvernement, en conséquence, arrêta un changement de système, conformément aux vues du résident qui m'a précédé, et à celles du docteur Horsfield.

Les Congsées devoient être remboursés de la valeur de tous les fonds qu'ils avoient dans les mines et de celle de tout le minérai qui se trouvoit préparé par les mineurs, et sur lequel les Congsées leur avoit fait des avances. Quant aux dettes contractées par les mineurs envers les Congsées, pour avances faites depuis la cession de l'île aux Anglois, et qui ne se trouveroient pas compensées par la quantité d'étain déjà préparé, le gouvernement se chargea de les payer aux Congsées. Ces comptes ayant été définitivement soldés, à la satisfaction entière des Congsées, tous les contrats passés auparavant avec eux pour l'exploitation des mines furent annullés. L'administration des mines devoit désormais être conduite par le résident, assisté d'un nombre suffisant d'officiers civils, dont l'un devoit résider auprès de chaque dépôt principal qui se trouvoit dans l'île. Ces officiers civils, qu'on nomme inspecteurs, avoient à leur charge les dépôts de provi-

sions nécessaires à l'entretien des mineurs, le contrôle des avances et la tenue des registres de chaque mine, ainsi que de la surveillance générale des mines et des mineurs dans leurs districts respectifs.

Le résident fit convoquer les mineurs, en faisant sa tournée dans chaque district, et dressa, d'accord avec eux, l'engagement suivant, auquel ils apposèrent leur signature avec empressement; ils retournèrent à leurs travaux, réjouis de la certitude d'une rétribution convenable par leurs efforts futurs. Voici l'arrangement :

« 1° Les mineurs s'engagent à livrer pour le compte du gouvernement au dépôt du district tout l'étain qu'on pourra tirer des mines moyennant le prix de six piastres par pécul, quitte de tous frais quelconques pour grillage ou transport.

« 2° Ils s'engagent de rembourser au gouvernement toutes les avances qui leur auront été faites par les Congsées précédens, depuis la cession de l'île au gouvernement britannique, et qui ne se trouvent pas liquidées jusqu'à présent.

« 3° Ils consentent à recevoir le riz à raison de trois piastres par pécul, et tous autres articles à un taux raisonnable dans les magasins du gouvernement.

« 4° Le gouvernement se charge de la construction des bâtimens et fourneaux nécessaires au

grillage du minérai; mais toute autre dépense restera à la charge des mineurs. »

Ce nouveau système d'administration fut introduit, douze mois environ, après la cession de l'île, période pendant lequel les livraisons d'étain n'avoient été que très-peu de chose.

Les grands avantages qui sont résultés pour le gouvernement pendant la progression de ce système vers son entière perfection, paroîtront incontestables d'après ce relevé des livraisons subséquentes.

Depuis le premier du mois de janvier jusqu'au 30 juin 1813, la totalité des livraisons ne dépassoit pas la quantité de 3,760 péculs.

Du 1er juillet 1813 jusqu'au 31 décembre, la totalité des livraisons d'étain dans l'espace de six mois s'élevoit à 3,730 péculs.

Du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1814, les livraisons pour une seule année s'élevèrent à 19,150 péculs.

Du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1815, elles s'élevèrent à 25,190 péculs.

Et du 1er janvier jusqu'au 2 décembre 1816, date de la cession de l'île au gouvernement des Pays-Bas, les livraisons s'élevèrent à 26,670 péculs.

Ayant maintenant achevé l'esquisse rapide du système général établi pour les mines, je vais présenter certaines particularités relatives à chaque

district. Je suppose d'abord que je commence ma tournée en partant de Minto, pour une inspection générale, et, chemin faisant, je ferai mes observations sur tous les sujets qui me paroîtront dignes d'attention.

(La suite à une autre livraison.)

VOYAGES

DANS LES PARTIES LES MOINS CONNUES

DES ILES BRITANNIQUES.

Les Anglois publient aujourd'hui un si grand nombre de relations de voyages que les presses continentales ne suffisent pas à les reproduire. Le nombre de voyages dans les îles Britanniques même, qui n'ont pas encore été traduits, est très-considérable. Nous allons faire connoître ici quelques-uns de ces ouvrages qui nous sont tombés entre les mains.

I. *Tour dans le duché de Cornouailles, fait en l'an* 1808, par le révérend *Richard Warner*, 1 volume in-8°, 1809.

Le voyageur part de Bath avec un ami. Ils se livrent à de grandes réflexions sur l'influence que les grandes routes nouvellement ouvertes ont sur les mœurs des peuples; les suites de ces communications présentent un mélange du bien et du mal. Nos voyageurs, qui ont de la peine à déci-

der si la civilisation est ou n'est pas un bienfait pour l'humanité, oublient cette discussion en faisant l'agréable découverte qu'à la suite de l'ouverture d'une nouvelle grande route et de l'impulsion qu'elle a donnée à l'industrie, un territoire de 26,000 acres sur le chemin de *Borough-Bridge*, dans le Somersetshire, vient d'être desséché, mis en culture, et tellement amélioré qu'un acre, valant jadis cinq *shellings*, en vaut maintenant quarante. Les sensations agréables, produites par cette observation, ne furent pas diminuées par les objets qui attirèrent leur attention par la suite; et, dans le fait, la belle perspective qui se présente à leurs regards depuis *Hall-Down*, près de *Chudleigh*, la scène vraiment pittoresque d'*Ivy-Bridge*, les beautés diversifiées du *Mount-Edgecomb*, méritent à juste titre d'être comptée, parmi les objets les plus propres à récompenser les fatigues d'un voyageur et à l'entretenir en bonne humeur.

Arrivé à *Falmouth*, les sensations de M. Warner commencent à offrir plus de variété; le charme qu'il éprouve en voyant l'étendue et la beauté de ce port est péniblement diminué par la mesquinerie et l'irrégularité avec lesquelles la ville est bâtie. Cette ville, qui égale en population et richesse toute une douzaine de bourgs du Cornouailles, n'envoie pas cependant un seul membre au parlement, et la négligence du gouvernement

pour l'amélioration de son port, n'est due très-probablement qu'au défaut de représentans pour veiller à ses intérêts dans le sénat. On a répété maintes fois que, moyennant quelques petites améliorations très-faciles, Falmouth présenteroit l'une des positions les plus convenables de l'Europe pour l'établissement d'un chantier maritime.

De cet endroit M. Warner et son ami se remettent en route pour inspecter la pierre célèbre qu'on nomma *Tolmen.*

« Notre curiosité, dit-il, avoit été excitée d'avance par une perspective éloignée de ce fameux monument druidique qui se trouve dans la paroisse Constantine, que les *initiés* nomment *Tolmen*, et le vulgaire le *Caillou de Cornouailles*, et dont la masse, élevée à une grande hauteur dans les airs, se fait apercevoir à la distance de plusieurs milles.

« L'aimable et savant ami, à qui nous avions été recommandés à Penrhyn, voulut bien être notre guide par un chemin très-difficile de huit milles, et nous expliquer la destination du monument, lorsque nous y fûmes arrivés. Rien au monde n'est plus fait pour frapper les spectateurs d'admiration que l'apparence de ce monument d'ancienne superstition. Il se répand tout autour quelque chose qui tient de l'influence magique. Rien d'ailleurs n'est mieux approprié à son caractère imposant que le lieu sauvage où il se trouve. La première

idée qui s'empara de notre esprit en y approchant fut un profond sentiment du caractère sombre et ténébreux d'une superstition qui avoit fait choix d'un pareil désert pour célébrer ses mystères. C'est le point central de la solitude et de la désolation; rien n'arrête la vue, sinon la nature dans sa grossièreté primitive; d'énormes masses de granit s'élèvant au-dessus du sol sous une infinité de formes et dans toutes les directions, occupent encore les mêmes places, et conservent les mêmes positions, dans lesquelles elles y ont été jetées par la dernière convulsion générale de notre planète. Mais, tout extraordinaires que ces masses isolées auroient pu nous paroître indépendamment du Tolmen, notre attention et notre étonnement furent entièrement absorbés par cet objet principal qui, semblable au satan de Milton, dominoit ce *Pandemonium*.

« Le détail de ses dimensions et de sa forme vous mettra à même de juger de l'impression qu'il fit sur notre esprit. Le *Tolmen* a 33 pieds en hauteur, 18 pieds 6 pouces de large, et 14 pieds 6 pouces d'épaisseur; il a 97 pieds de circonférence, et son poids doit être au moins de 750 tonneaux. Sa forme approche de celle d'un œuf; les extrémités indiquent exactement le nord et le midi, et ses côtés sont tournés vers les deux autres points opposés du compas. Une accumulation naturelle des blocs de granit cons-

titue l'ample base du Tolmen, qui est suspendu sur les pointes de deux de ces masses, qui sont plus élevées qu'aucune de celles qui les entourent. Ces deux masses laissent entre elles un passage de trois ou quatre pieds de large, et à peu près une hauteur égale, et les personnes qui ont envie de satisfaire leur curiosité avec un peu de peine peuvent pénétrer en rampant à travers ce passage.

« Nous ne déciderons pas si cet énorme fragment de rocher a été placé dans sa position actuelle par des procédés mécaniques dont nous n'avons plus connoissance, ou bien par le simple effort d'une infinité de bras simultanément employés. Le savant *Johnston* a très-bien observé « que les sau-» vages, dans tous les pays du monde, sont doués » d'un degré de patience proportionné à leur mal-» adresse, et qu'ils se contentent de venir à bout » de leurs besoins par les moyens les plus difficiles » et les moins expéditifs. » Il se peut même que ces pierres se trouvant actuellement dans la même position où la main de la nature les avoit jetées, ne doivent rien à l'industrie humaine, si ce n'est d'avoir enlevé la masse de terre par laquelle elles étoient entourées et cachées; ces questions ont été le sujet de disputes très-animées, comme toutes les questions dont la solution est à peu près impossible. Quant à nous, après un mûr examen, nous sommes très-disposés à attribuer l'élévation du Tolmen aux seuls efforts des hommes.

ni mieux défini. Telle que l'antique Sion, elle paroît avoir été à la fois le séjour de la force et le siége de la piété. Elle est défendue par une forteresse indubitablement de construction britannique, et très-probablement d'une aussi haute antiquité que les vestiges plus grossiers de la superstition qui se trouvent dans son voisinage. La partie véritablement ancienne de ce château (car on y a fait des additions depuis quelques années) présente une apparence majestueuse et singulière. Les murailles sont toutes percées de meurtrières, qui servoient en même temps à découvrir l'ennemi, et à laisser à la garnison la faculté de décocher ses flèches à mesure qu'il se mettoit à sa portée. Ce fut tout près de cette forteresse qu'on trouva, au mois de juin 1749, une grande collection de médailles d'or, qui furent reconnues pour avoir été frappées avant l'invasion des Romains ; et, peu d'années avant cette découverte, on y avoit déterré plusieurs *celts*, instrumens de guerre dont se servoient les anciens Bretons.

« Mais maintenant vous voilà rassasié peut-être » de contes d'autrefois» ; et, bien content d'être débarrassé du druidisme, nous allons changer cette scène pour celle de la mine de cuivre, la plus considérable qui se trouve dans le duché de Cornouailles. »

Nous regrettons que M. Warner n'ait pas at-

taché plus d'importance à la description de la *Sion* des druides ; voici comment il décrit la mine de Dolcooth.

« La mine célèbre, nommée *Dolcooth*, se trouve à 3 milles environ à l'ouest de Carn-Bre, dans une contrée dont les entrailles même paroissent avoir été arrachées à force d'industrie humaine, stimulée par la soif de l'or..... Les galeries de cette mine s'étendent à plus d'un mille de l'orient en occident, et l'étendue entière de ce terrain est comme criblée par une infinité de passages souterrains ; elle a 1200 pieds de profondeur. Cinq machines hydrauliques sont occupées continuellement à monter le minérai et les décombres, et trois autres à débarrasser la mine de l'eau. La plus considérable de toutes ces machines, faite par Bolton et Watt, est d'une proportion énorme; mais le mécanisme en est tellement ingénieux, que la totalité de ses vastes opérations s'effectuent avec autant de facilité et de vitesse que si c'étoit le plus petit instrument manuel. La construction du balancier, sur lequel repose le système de la machine entière est un objet digne de la plus grande admiration. C'est un spectacle vraiment imposant à contempler que ce corps prodigieux en activité, baissant et relevant tour à tour sa tête énorme pour exécuter le travail de deux cents chevaux, et ramenant à chaque coup (dont elle

donne sept par minute) plus de cinquante *gallons* d'eau (1).

« Le nombre total des ouvriers employés à la mine de Dolcooth, y compris les hommes, les femmes et les enfans, tant ceux qui se trouvent au-dessus qu'au-dessous de la surface, s'élève à 1600 personnes environ. Elle donne de 60 à 70 tonneaux de cuivre par mois, et de l'étain pour la valeur de 30 livres sterling environ. Le cuivre, étant préparé, vaut 90 liv. sterling par tonneau : (ainsi le produit de la mine par mois seroit de 6,000 livres sterling.) Voici, continue M. Warner, un aperçu des frais pour un mois et des divers articles de consommation qu'exige son état d'activité ;

Charbon de terre, pour la valeur de.	700 l. st.
Bois divers......................	300
Cordages........................	300
Poudre à canon................	130
Chandelles......................	200
Fer...............................	150
Frais divers, pour environ.......	2,500
TOTAL.........	4,300 l. st.

(1) Le gallon contient quatre *quarts* ou deux pots anglois, qui égalent à peu près *quatre litres* de France.

« La gestion entière de ce vaste établissement est confiée à la surveillance d'un caissier ou teneur de livres, qui a pour appointement huit guinées par mois; un premier capitaine qui a treize guinées par mois, huit capitaines inférieurs à six guinées par mois, et un ingénieur. Les mineurs sont tenus de se pourvoir d'outils, de chandelles et de poudre à canon; ils ne touchent aucun salaire pour leur travail, mais bien une certaine proportion des profits provenant du cuivre, lorsqu'on le livre aux marchands. »

M. Warner trace un portrait général des mineurs de Cornouailles. Comme cette classe d'ouvriers, de même que les charbonniers dans l'ouest de l'Angleterre, a été un objet particulier des soins des missionnaires *méthodistes* ou *wesleyens*, nous étions curieux de voir ce qu'en diroit un ministre de l'église anglicane. C'est avec la plus grande satisfaction que nous trouvons ici chez l'auteur la même libéralité de sentimens qui le distingue dans toute autre occasion. Nous extrairons les passages suivans sur les occupations ordinaires et le caractère distinctif de ces mineurs.

« Nous avons remarqué, dit-il, plusieurs particularités dans leur caractère, qui nous paroissent les distinguer de toutes les autres classes d'ouvriers qui se sont présentés jusqu'à présent à nos regards. Ces particularités proviennent de la nature

même de leurs occupations, qui sont, généralement parlant, entièrement différentes de celles de la classe manœuvrière dans la plus grande partie du royaume. Les frais qu'exige l'ouverture des galeries et des passages qui servent à l'écoulement d'une partie des eaux qui affluent dans les mines, sont soumissionnés par des entrepreneurs qui s'engagent à fournir aussi les machines nécessaires pour effectuer ces travaux. Cela arrêté, le *lode* ou la main d'œuvre est entrepris par les mineurs *à tribut*, comme ils disent, ou, en d'autres termes, moyennant un genre de contrat par lequel ils s'obligent de suivre la veine métallique, de monter le minérai et de se pourvoir d'outils, de chandelles, poudre à canon, etc., à la condition de recevoir une certaine proportion des profits qui seroient réalisés sur la vente du cuivre et de l'étain, bonne ou mauvaise, comme cela se rencontre; et cette proportion, une fois déterminée, est portée en compte à leur crédit, mois par mois. Cette incertitude où ils se trouvent sur le montant de leurs bénéfices, produit un effet très-remarquable sur leur caractère. L'activité, inspirée par l'espérance, tient leur esprit toujours en mouvement, leur donne une disposition gaie et alerte, et dissipe l'humeur sombre qui caractérise en général l'ouvrier anglois. Lorsque le succès couronne leur spéculation, il est inutile de dire quelle est leur satisfaction; et, dans le

cas contraire, l'espoir d'*une chance plus heureuse* leur présente un motif de consolation et dissipe à l'instant le chagrin occasionné par la contrariété passagère. D'ailleurs ils ne peuvent jamais connoître le besoin, attendu que les entrepreneurs leur font toujours une nouvelle avance, après une tentative infructueuse, afin de les mettre en état de se pourvoir des objets immédiatement nécessaires, tant pour leurs propres besoins que pour leurs familles ; et, débarrassés ainsi des soucis qui paralysent en général l'énergie d'un ouvrier luttant contre le malheur, ils se remettent à tenter une nouvelle chance avec une ardeur et un courage infatigables. »

« Attendu que leurs bénéfices se règlent d'après des proportions convenues et déterminées par les chiffres, leur propre intérêt les porte naturellement à se familiariser avec l'arithmétique ; aussi à peine s'en trouve-t-il un seul qui ne connoisse au moins les premières règles de cette science. La grande variété de machines dont on fait usage dans les mines, dirige tellement leur esprit vers l'étude des arts mécaniques, qu'il est très-rare de trouver un mineur passable qui ne soit en même temps un assez bon géomètre pratique. Ces hommes sont d'ailleurs doués d'une rare pénétration en fait de jugement, et surtout pour ce qui regarde leurs travaux, et cette faculté leur est d'une importance singulière lorsque les tra-

vaux sont entrepris à forfait. Après avoir fait ses calculs et comparé quelques-uns des résultats précédens, le mineur, conduit sur les lieux où l'on va percer une galerie, sait déterminer en un clin d'œil à quel prix par toise on doit lui payer sa peine; il fait son marché en conséquence, et, chose remarquable, c'est que le prix arrêté ne donne que rarement aucun désavantage extraordinaire ni à ses maîtres ni à lui-même. »

« Les habitudes morales des mineurs ne sont pas moins respectables en général que leurs facultés intellectuelles.

« Nous avons été informés par les personnes les plus dignes de foi, qu'ils sont très-honnêtes et respectueux dans leurs manières, sobres et modestes dans leur conduite. Le mariage précoce, première sauve-garde de la vertu et premier motif pour stimuler l'industrie honnête, est très-fréquent chez les mineurs de Cornouailles, et y produit naturellement l'ordre dans leur conduite, la sobriété et l'esprit de famille. Il est naturel qu'on voie de temps à autre des exemples d'ivrognerie parmi tant de monde, mais leurs habitudes générales sont sobres. Leurs boissons principales sont l'eau, et le thé surtout, dont plusieurs sont tellement engoués, qu'ils en prennent à leur dîner. Leurs habitations sont des chaumières, enlacées ou construites par eux-mêmes ; car, sitôt qu'un mineur a pu réserver une bagatelle sur le produit

de son travail, il entoure une petite portion de terrain en friche, y élève une habitation, en cultive une partie en guise de jardin, et devient bientôt propriétaire de l'endroit où il réside. C'est là qu'il vit tranquillement sur ses bénéfices, qui s'élèvent ordinairement (lorsque le cuivre est recherché) à 5 liv. sterling (125 fr.) par mois ; et, pour l'ordinaire, il jouit d'nn certain crédit dans son voisinage ; de sorte que, si sa condition n'est pas propre à exciter l'envie, elle peut du moins être contemplée avec fruit par l'économiste politique, avec satisfaction par le moraliste, avec joie par le philanthrope. Il est bon d'observer encore que le *sentiment de la piété* est assez généralement répandu parmi eux, et qu'il ne manque pas d'y produire la tranquillité, la décence et l'ordre, fruit naturel de la connoissance des sublimes vérités de la religion.

« Les habitudes qui abrutissoient le mineur de Cornouailles, il y a peu d'années, et qui le tenoient dans un état peu au-dessus de celui des sauvages, sont, en grande partie, effacées aujourd'hui ; leurs luttes à outrance, qui se terminoient souvent par la mort des lutteurs, ou du moins par la perte de quelque membre, leurs barbares combats de coqs, qui privoient les mineurs du peu de sensibilité qu'ils possédoient, et, en occassionnant des paris, les plongeoient souvent dans l'embarras et la ruine, les batailles

rangées qui se livroient entre les ouvriers de différentes mines et de diverses paroisses, toujours accompagnées d'effusion de sang, enfin les bacchanales qui avoient lieu à certains jours de l'année, et dans lesquelles les fruits de leur travail étoient dissipés au milieu des plus grossières débauches, tous ces désordres ne se voient que très-rarement à présent, et, dans quelques années, ils ne seront peut-être connus que par tradition; car les lieux même où se tenoient ces scènes scandaleuses, sont actuellement enclos et, pour la plupart, couverts par les habitations des mineurs même.

« Vous me demanderez naturellement quels ont été les auteurs de tant de bien dans un pays si peu fait pour promettre d'aussi heureux résultats? Et moi, bien persuadé que je ne fais que mon devoir en rendant justice à une classe d'hommes si souvent et si injustement calomniée, je réponds que ce sont les *méthodistes* de la secte de *Wesley*: oui, avec un zèle qui devroit faire rougir des hommes *à bien plus grandes prétentions*, ces infatigables serviteurs de leur maître céleste ont pénétré dans les régions désertes, et, sans se laisser arrêter par les difficultés ni les dangers, sans se laisser intimider ni par les injures ni par la dérision, toujours inébranlables dans la poursuite de l'œuvre de piété qu'ils avoient entreprise, ils ont mis une persévérance invincible

dans leurs instructions, ils ont rappelé peu à peu au devoir, et à la fin réformé complétement une portion considérable d'hommes qui, sans leurs efforts, seroient, suivant toutes les apparences, plongés dans les plus profondes ténèbres spirituelles et dans l'avilissement moral le plus déplorable. »

Après avoir visité les mines, nos voyageurs se dirigent vers l'extrémité de Cornouailles, le fameux promontoire *Lands'end*; ils s'y rendirent en passant par les villes d'Heyl, de Saint-Yves et de Penzance; la dernière, à cause de la douceur de son climat, est devenue depuis long-temps la résidence favorite des poitrinaires.

Dans le duché de Cornouailles il y a toujours un si grand nombre d'hommes employés dans les mines et à la pêche, que les travaux de l'agriculture sont principalement confiés au sexe le plus foible; et, nonobstant la nature pénible de leurs occupations, on a toujours admiré la beauté rare et la fraîcheur des femmes de Cornouailles. C'étoit dans la saison de la récolte que M. Warner y est arrivé, et les occasions se présentoient à tout instant pour qu'il pût être témoin de l'activité de ces belles ouvrières dans les champs.

Voici ce que M. Warner dit des femmes de la basse classe de Cornouailles :

« La finesse toute particulière de leur peau, la rare délicatesse de leur teint, joint à sa vivacité

et à son air de santé, étoient trop remarquables pour ne pas attirer notre attention. Nous étions très-embarrassés pour nous rendre raison d'un tel phénomène chez des femmes toujours exposées comme celles-ci à l'action du grand air, et condamnées à un genre de nourriture aussi sobre que l'est celle de cette race robuste, jusqu'à ce qu'un ami très-instruit nous eût expliqué que cette particularité provenoit de la nature oléagineuse de leur nourriture qui consiste principalement en sardines; et, pour confirmer cette observation, il nous assura qu'il avoit toujours remarqué les mêmes effets produits par la même manière de vivre dans différentes parties du monde; et dans l'Inde, surtout, cet effet étoit des plus frappans chez les naturels qui habitent les côtes de Malabar, où la même nourriture de poisson produit la même rondeur de formes et la même finesse dans la texture de l'épiderme.

« Toute médiocre que puisse paroître la sardine à ceux qui ne sont pas accoutumés à en manger, elle n'est pas moins regardée comme une rare friandise dans tout le duché de Cornouailles, et c'est un grand bonheur que le goût s'adapte aussi bien à la nécessité; car, pour dire vrai, je ne sais pas ce que deviendroit la basse classe dans ces pays-là, si elle se dégoûtoit du seul aliment que la nature présente en abondance à son solide appétit. Le plus petit bourgeois reculeroit d'horreur

devant la table d'un paysan de Cornouailles, qui est toujours servie d'un seul et modeste plat de sardines hachées avec de l'oignon, assaisonnées avec du sel et humectées avec de l'eau froide, qu'il mange avec les doigts, et quelquefois accompagnées d'un gâteau d'orge ou d'avoine, et c'est néanmoins une vérité que nous n'avons jamais contemplé ces braves gens rangés autour de leur table, munis d'un appétit excellent, et bien contens de ce qui se trouvoit devant eux, sans nous laisser gagner nous-mêmes par la faim, et sans participer à leur humble repas. »

« Comme la sardine constitue l'article le plus essentiel de la nourriture des basses classes dans ce pays-là, et que c'est un poisson de passage qui ne se trouve sur leurs côtes que pendant les mois d'été, il est très important pour les habitans de s'en procurer pendant cette saison une provision suffisante pour la consommation de l'hiver. A cet effet, chaque villageois (l'un portant l'autre) se fait une provision de 1,000 poissons qui, après avoir été salés, sont mis en baril, ou bien suspendus isolément pour sécher à l'air.

La quantité de sel nécessaire à cette opération est d'environ sept livres par centaine de poissons, quantité qu'ils pouvoient se procurer jusqu'à l'établissement du dernier impôt sur cette denrée, à raison de trois demi-pences par livre, et par conséquent la provision entière revenoit à 8 shil-

lings 9 pences (10 fr. 95 cent.); mais, *tempora mutantur*, le sel est augmenté aujourd'hui jusqu'à 4 pences, et par conséquent la préparation de mille poissons ne peut se faire au-dessous de 1 liv. sterl. 3 shillings 4 pences (29 fr. 15 cent.), somme effrayante et à peine à portée d'un homme qui ne gagne qu'à raison de 6 à 7 shillings par semaine (7 fr. 50 cent. à 8 fr. 75 cent.), gages ordinaires d'un paysan aux environs de Lands-End.

Poursuivant toujours leur chemin, nos voyageurs arrivèrent au village de *Sennar*, éloigné seulement d'un mille de Lands-End, où ils furent on ne peut pas plus agréablement surpris de trouver une excellente auberge, qui porte pour inscription sur son entrée orientale: « *La dernière maison d'Angleterre.* » et sur la façade orientale: « *La première maison d'Angleterre.* » La grandeur imposante de la scène qui se présenta à leurs regards, en atteignant le faîte du promontoire escarpé qui termine l'Angleterre, au couchant, fut pour eux un dédommagement complet de toutes leurs fatigues précédentes. Ce promontoire s'avance dans l'Atlantique, sous la forme d'un coin, et s'élève majestueusement au-dessus de l'Océan jusqu'à 250 pieds de hauteur. Le vent qui siffle sur le sommet, le mugissement des vagues qui baignent son pied, le ton sombre et rembruni de ses rochers perpendiculaires, tout excita dans leur

esprit une sensation mêlée d'admiration et d'effroi; mais, après avoir joui un instant de cette immense perspective, ils se hâtèrent de quitter ce rocher le plus avancé du promontoire, crainte d'éprouver des étourdissemens. Du haut de ce promontoire on découvre distinctement les îles Sorlingues (Scilly-Islands), éloigné de vingt-sept milles; l'œil plonge immédiatement sur les *Long-Ships*, chaîne de rochers qui étoient autrefois la scène de naufrages sans nombre, mais devenus heureusement beaucoup moins fréquens depuis quelques années, par suite de la construction d'un phare sur le principal rocher.

Nous avons vu que le promontoire du Lands-End s'élance au milieu des vagues; mais, dit M. Warner, à deux cents verges avant qu'il se termine, une dépression subite a lieu dans sa surface qui continue encore à baisser assez rapidement jusqu'à une certaine distance. Le côté méridional de cette portion du promontoire se trouve absolument perpendiculaire; sa base est hérissée de rochers massifs qui, lors des fortes marées et en temps d'orages, se confondent avec l'écume de la mer. Sa plus grande largeur n'excède pas cinquante verges; et son élévation au-dessus de l'eau ne peut être moindre de 250 pieds.

La prudence défend d'avancer vers cette pointe par un sentier aussi dangereux de toute autre manière qu'à pied; mais un voyageur,

qui visitoit ces lieux l'année avant notre auteur, eut la témérité de tenter ce chemin dangereux d'une manière plus brillante. Monté sur un cheval de prix et très-fringant, il avoit déjà atteint la pente dont nous venons de parler, quoique l'animal, avant d'y arriver, eût donné maints signes de l'épouvante que lui causoit la nouveauté de la scène. Son guide le conjura de mettre pied à terre, mais ce fut en vain; la *gloire* d'atteindre jusqu'au dernier rocher du sol anglois à cheval l'emporta sur toutes les représentations qu'on put lui faire sur le danger qu'il alloit courir, et il avança toujours. Ce fut avec la plus grande peine qu'il vainquit la répugnance de son cheval pour le porter jusqu'à la pointe; mais une fois arrivé, le bruit confus des vents et des vagues et la vue épouvantable des rochers qui élevoient leurs têtes informes de tous les côtés frappèrent l'animal d'une telle terreur qu'il devint absolument indocile à la voix de son maître. Il hennit avec force, rua et se cabra tour à tour, et fit voir tous les symptômes d'une frayeur indomptable.

Le cavalier, convaincu trop tard de sa folle témérité, lui tourna la tête du côté de la terre, et lui donna de l'éperon pour le faire avancer; mais l'animal, maintenant insensible à tout autre sentiment qu'à celui de la frayeur, se dressa sur ses pieds de derrière, au bord même du préci-

pice. Le sort du cavalier ne tenoit plus qu'à un fil; il se jeta à bas de son cheval; et celui-ci, l'instant après, plongeant dans le précipice, fut aussitôt écrasé contre les rochers. Le guide retrouva par la suite la selle et la bride, en descendant du côté septentrional de la pointe, et passant ensuite par une voûte creuse jusqu'aux rochers sur lesquels le malheureux cheval étoit tombé. « Quant au cavalier, nous avons appris qu'on le ramassa plus mort que vif par suite de la terreur qu'il éprouvoit, et que son système nerveux avoit été tellement ébranlé, qu'il est toujours resté dans un état déplorable depuis cet événement. »

M. Warner regrette de ne pas avoir pu voir quelques-unes des mines principales qui se trouvoient fermées dans le moment, par suite de la stagnation occasionnée par la guerre dans le commerce de cuivre. Ce contre-temps lui fut particulièrement sensible en arrivant à la célèbre *Mine à bateaux* (*Wherry-Mine*), située à un demi-mille environ de Penzance : cette mine ayant été poussée jusqu'à une distance considérable au-dessus du lit de la mer, on y descend par une immense cheminée de fer, assujettie au milieu des vagues, et élevée à douze pieds environ au-dessus de leur niveau; une plate-forme étroite, qu'on a poussée de la côte, conduit à l'embouchure de cette entrée maritime.

M. Warner avoit suivi la côte orientale de Cor-

nouailles ; il effectua son retour par la côte occidentale, qui offre moins d'objets frappans. Ce voyageur a adopté une méthode assez remarquable pour suppléer à l'absence d'une carte. Il place en tête de chaque chapitre une esquisse (gravée sur bois) de la route qu'il va décrire, en marquant les relais auxquels il s'est arrêté.

Nous terminerons cet extrait par un court résumé de ses remarques sur les vestiges encore existans de la langue primitive de Cornouailles

« Jusqu'au temps reculé d'Henri VIII, cette langue étoit le dialecte universel du pays, et ce fût le docteur John Mooreman, vicaire de Menhynnet, vers la fin de ce règne, qui enseigna le premier, à ses paroissiens, l'Oraison dominicale, le Credo et les dix Commandemens en anglois. Par une exception très-remarquable à l'attachement manifesté par d'autres nations à leur langue primitive, les habitans du duché de Cornouailles, lors de la réformation du culte, demandèrent qu'on récitât la liturgie en anglois plutôt que dans leur langue maternelle. On acquiesça aussitôt à leur demande, et l'office divin s'est fait par la suite presque partout en anglois. Un petit nombre de paroisses cependant, par motif de patriotisme, donnèrent la préférence à leur dialecte national ; et encore, dans l'année 1640, M. Williams Jackson, vicaire de Phéoke, se vit obligé d'administrer le sacrement en gal-

lois, attendu que ses paroissiens ignoroient absolument toute autre langue.

« Depuis cette époque, son usage s'est graduellement resserré par suite de l'accroissement du commerce et des relations avec l'Angleterre ; il y a déjà un siècle qu'on ne s'en servoit plus dans la conversation ordinaire, si ce n'est parmi les habitans de Saint - Paul et de Saint-Just, vers l'extrémité occidentale du pays. Dans l'année 1768, M. Daines-Barrington fit un voyage dans ce duché, avec l'intention expresse de recueillir ce qu'il en restoit encore ; mais il ne put découvrir qu'une seule personne nommée *Dolly-Pentreathe*, vieille marchande de poisson, à Mouse - Hole, en état de parler le langage de Cornouailles (1).

« Il paroît néanmoins très - bien constaté, d'après des recherches faites depuis, que M. Daines-Barrington auroit pu encore trouver quelques traces de l'ancienne langue, s'il avoit été plus au fait de l'objet qui occupoit son attention ; il est constant qu'à l'époque de son voyage, il y a maintenant cinquante années, la faculté de parler cette langue étoit déjà extrêmement limitée. Nonobstant l'activité de nos propres recherches, il nous a été absolument impossible de décou-

(1) Cette femme est morte, au mois de janvier 1798, à Mouse-Hole, âgée de cent deux ans.

vrir une seule personne en état de la parler aujourd'hui ; et cependant, d'après le récit de M. Whitaker, il ne nous reste pas de doute qu'elle n'existe encore, cachée dans quelque retraite peu accessible, arrivée au dernier période de son existence et destinée probablement à expirer sans jamais plus se faire entendre. »

(*La suite à une prochaine livraison.*)

GUSTAVE IV ADOLPHE,

ANCIEN ROI DE SUÈDE,

MÉMOIRE HISTORIQUE ET POLITIQUE;

PAR M. MALTE-BRUN.

(SUITE ET FIN. — *Voyez* page 235 *de ce volume.*)

JUSQU'A présent, nous avons suivi le roi de Suède dans ses relations générales avec la coalition contre Buonaparte, ainsi que dans les affaires avec la Prusse et l'empire germanique. A l'époque de la paix de Tilsitt, commence une nouvelle période de son règne. Seul sur le continent européen, il se trouve en état de guerre contre le redoutable empire élevé par le vainqueur d'Austerlitz, d'Iena et de Friedland; seul il soutient encore ces principes contre l'usurpation que Frédéric-Guillaume, François et Alexandre avoient alors été forcés d'abjurer; *la Suède,* disoit Buonaparte, *ne fait plus partie de l'Europe continentale.* Cette position honorable n'auroit rien eu en elle-même de très-périlleux, vu les obstacles qui s'opposoient à une invasion françoise dans la

Suède, surtout depuis l'enlèvement de la flotte danoise par les Anglois, si la corruption politique du siècle n'avoit pas fait naître deux causes secrètes qui devoient amener la chute de Gustave.

La première, et la plus redoutable, c'étoit le projet de quelques ministres russes de conquérir la Finlande suédoise, pays sur lequel la Russie n'avoit aucun droit, mais qui, de toutes les acquisitions qu'elle pouvoit faire, lui étoit, sans contredit, la plus convenable. L'empereur Alexandre étoit alors entraîné par l'idée généreuse, mais fausse, d'établir la paix de l'Europe sur la base d'une liaison personnelle entre lui et Napoléon; il cédoit à toutes les inspirations du chef de la France; il avoit accepté de ses mains une partie insignifiante, il est vrai, des dépouilles du roi de Prusse, son allié, son ami; il lui promit encore d'obliger Gustave à reconnoître l'empereur de France et à accéder au fameux système continental, en fermant ses ports à l'Angleterre. C'étoit promettre de lui faire la guerre, car on devoit savoir que le caractère de Gustave ne lui permettroit ni un manque de foi envers les Bourbons ni une violation de ses traités avec l'Angleterre. Le parti machiavélique dans le cabinet russe regarda donc avec raison le moment de l'attaque de la Finlande comme prochain; il commença aussitôt, d'après le plan tracé par le transfuge *Sprengporten*, à tramer

un complot parmi les habitans de cette province ; deux mois après Tilsitt, la trahison qui devoit livrer la Finlande, étoit déjà organisée.

Un autre abîme se creusoit sous les pieds même du trône de Gustave ; et, tandis que l'or russe couloit avec parcimonie en Finlande, l'or françois, versé à grands flots en Suède, ranimoit les restes d'un parti qui, dès 1789, avoit juré haine à la race des Gustaves. Beaucoup de visionnaires religieux, quelques partisans systématiques de la constitution démocratique de 1720, plusieurs complices secrets de l'assassinat de Gustave III, deux ou trois intrigans consommés et prêts à prendre toutes les couleurs, voilà le singulier mélange qui, pour opérer une révolution, se rallia plutôt au nom qu'à la personne du *duc de Sudermanie ;* car les mécontentemens et les foiblesses d'esprit de ce prince n'ont jamais été jusqu'à en faire un véritable conspirateur, mais il vivoit loin de la cour dans une sorte de disgrâce ; il avoit, comme tuteur et régent, pendant la minorité du roi, tenu les amis de Gustave III éloignés des affaires ; enfin, il avoit un des premiers reconnu la république françoise : ces trois motifs le désignoient comme l'homme autour duquel on pouvoit rallier un parti des révolutionnaires.

L'existence de cette double trame, plusieurs mois avant la désastreuse guerre de Finlande, est aussi authentiquement prouvée, que de sembla-

bles faits peuvent l'être devant des contemporains. D'abord, la correspondance diplomatique saisie sur un courrier russe à Hernosand, et après la capture de laquelle Gustave IV fit arrêter M. d'Alopéus comme ayant abusé de son caractère d'envoyé, ne laisse aucun doute sur une tentative du ministère russe de gagner des partisans, non seulement en Finlande, mais même à Stockholm (1). Les preuves contre la France sont moins directes, grâce à l'adresse des agens, mais elles n'en sont pas moins claires; un pamphlet séditieux, distribué en Suède, parut à la même époque en abrégé dans le journal officiel du gouvernement françois; et, à plusieurs reprises, ce journal prédit positivement une révolution en Suède, tandis que tous les témoins oculaires savent qu'il ne s'en manifestoit encore aucun indice.

Ce qui est moins certain, ou plutôt moins facile à prouver, c'est l'étendue des plans tracés par les deux conjurations. Nous croyons savoir que Napoléon avoit deux plans; l'un, de faire détrôner Gustave IV par une révolution de palais, avant que la Finlande ne fût envahie par les Russes, et de faire déclarer le duc de Sudermanie régent et tuteur de Gustave V; l'autre, de laisser

(1) Cette correspondance est imprimée dans l'*Algemeine Zeitung* d'Ulm (aujourd'hui d'Augsbourg); 1808, n° 189-192.

la Finlande aux Russes, de donner au Danemarck toutes les provinces occidentales et méridionales de la Gothie, et d'abandonner au duc de Sudermanie la Suède proprement dite, avec quelques restes de la Gothie. Le parti du duc de Sudermanie ne connoissoit pas ce second plan qu'on présenta comme un appât, mais inutilement, au loyal gouvernement de Danemarck. La fable de la naissance illégitime de Gustave IV, créée et soigneusement reproduite par les conspirateurs, ne fut jamais accueillie par l'esprit judicieux de Napoléon; les propositions régicides n'entroient pas non plus dans son plan, mais les violences extrêmes étoient autorisées. Il nous est encore plus difficile de dire jusqu'à quel point la conjuration russe a poussé ses desseins. Alexandre certainement en ignoroit lui-même, et en ignore peut-être encore les détails; il ne croyoit provoquer qu'un échange de territoire et l'adoption d'un autre système politique; mais il paroît que certains agens russes étoient allés plus loin, et que Gustave-Adolphe, lors de la campagne de 1808, avoit de fortes raisons pour croire à un complot formé pour livrer sa personne à l'ennemi ou pour le faire périr, dans quelque occasion favorable, au sein des forêts de la Finlande.

L'avenir levera toutes les voiles. Poursuivons le récit des événemens publics. L'infortuné Gus-

tave - Adolphe, environné de piéges tendus par les conspirateurs, se confioit avec quelque apparence de raison en l'opinion dominante de son peuple. La Suède étoit loin de désirer que son roi se soumît au système continental; elle comptoit pouvoir prendre, avec les secours de l'Angleterre, une attitude défensive imposante. Le roi, quoique instruit en partie des complots que l'étranger ne cessoit de tramer, jugea plus prudent de dédaigner les conspirateurs, comme un noyau d'hommes sans moyens et sans appui. Il ignoroit que ces hommes disposoient de l'or des puissances étrangères; il persista long-temps, avec une générosité vraiment royale, à rejeter les soupçons trop fondés de M. d'Ehrenheim sur les liaisons de deux grandes cours monarchiques avec une poignée de révolutionnaires. C'étoit Laocoon qui, fort de sa conscience, ne vouloit reconnoître le danger qu'au moment où les deux serpens monstrueux l'enveloppoient déjà de leurs replis.

C'étoit dans cette situation que Gustave refusa les offres de la Prusse et de la Russie, de le réconcilier avec Napoléon, de lui faire rendre la Poméranie, occupée par les troupes françoises, et même de lui assurer de nouvelles acquisitions, au cas qu'il voudroit coopérer à fermer la Baltique aux vaisseaux anglois. M. d'Alopéus, déjà mal vu de Gustave, mais pas encore formellement soup-

çonné, vint à Helsingbourg, en Scanie, offrir au roi des avantages, des subsides, des acquisitions, tout ce qui séduit des monarques vulgaires. Gustave demanda au ministre russe comment la Suède pourroit justifier cette démarche hostile contre l'Angleterre qui ne l'avoit pas attaquée ni lésée? — Le Russe, trop fin pour mettre en avant le *système continental*, dans lequel Gustave ne pouvoit voir rien d'obligatoire pour lui, essaya de démontrer que les deux conventions de la neutralité armée de 1780 et de 1800 obligeoient la Suède à coopérer contre une puissance qui refusoit de reconnoître le principe « que le pavillon » couvre la marchandise », et qui, d'ailleurs, par le bombardement de Copenhague et l'enlèvement de la flotte danoise, venoit de manifester le projet de dominer sur la Baltique. — Le roi répondit que la Russie elle-même, en 1800, avoit abandonné les principes de la neutralité armée et ceux de ses alliés qui les soutenoient au prix de leur sang; qu'elle ne pouvoit pas invoquer une convention qu'elle avoit concouru à anéantir; que l'attaque sur Copenhague et la flotte danoise étoient la conséquence du projet arrêté entre la Russie et la France, d'obliger le Danemarck à employer cette flotte à protéger le débarquement d'une armée françoise en Angleterre ou peut-être même *en Suède*; enfin, que, pour montrer son désir d'éloigner de la Baltique toute ombre de domination

angloise, il s'engageoit à obtenir de la cour de Londres la promesse qu'aucun vaisseau armé anglois ne paroîtroit dans cette mer ni à son entrée; que lui, le roi de Suède, garantiroit cette clause, mais qu'il demandoit en compensation l'éloignement des armées françoises des ports de la Baltique et le libre accès à ces ports à tout bâtiment de commerce.

Etoit-ce de la *hauteur*, de l'*extravagance?* étoit-ce manquer aux grandes puissances? La Russie, en acceptant les propositions de la Suède, seroit rentrée dans une vraie neutralité; la mer Baltique eût été libre; la paix eût régné dans le Nord, mais ce n'étoit pas là ce que Napoléon exigeoit par la bouche de la Russie. C'étoit l'époque des projets de Tilsitt; et, à l'égard de ceux-là, la proposition de Gustave étoit à la vérité une censure indirecte.

Ce monarque, ayant appris l'échange des décorations d'ordres entre les empereurs de France et de la Russie, annonça si publiquement son intention de renvoyer celles de l'ordre de Saint-André, pour ne rien avoir de commun avec le meurtrier du duc d'Enghien, que la cour de Russie en fut instruite d'avance, et résolut de prévenir elle-même cette démarche, une des plus désagréables qui puissent troubler les relations personnelles des souverains. Les deux lettres suivantes se croisèrent en route.

Lettre de l'empereur de Russie au roi de Suède (1).

« MONSIEUR MON FRÈRE, BEAU-FRÈRE ET COUSIN,

» Comme je prévois que V. M. pourroit avoir » l'intention de me renvoyer l'ordre de Saint-» André, je commence par en faciliter les moyens » d'exécution, par la remise de l'ordre des Séra-» phins, que j'ai reçue de V. M. Je prie en même » temps V. M. de recevoir les assurances des sen-» timens invariables avec lesquels je suis, etc.

» *Signé*, ALEXANDRE. »

Pétersbourg, 10 novembre 1807.

Lettre du roi de Suède à l'empereur de Russie (2).

« MONSIEUR MON FRÈRE, BEAU-FRÈRE ET COUSIN,

» Je remplis un triste devoir en remettant à » V. M. l'ordre de Saint-André ; mais, comme je » me suis conduit de la même manière envers le » roi de Prusse, lorsqu'il décora *Néapoléon Buona-» parte* de l'ordre de l'Aigle-Noir, il y auroit de ma » part de l'inconstance si, dans un cas semblable, » j'agissois autrement envers V. M. Je joins à » cette lettre une copie à celle que j'ai écrite au

(1) Publiée en suédois, dans l'histoire des dernières années de Gustave IV.

(2) Publiée en suédois.

» roi de Prusse; elle expliquera à V. M. les mo-
» tifs d'une action fondée sur des principes aussi
» invariables que les sentimens avec lesquels je
» suis, etc. *Signé*, GUSTAVE. »

Helsingbourg, 17 novembre 1807.

Cet inflexible attachement du roi de Suède à ce qu'il regardoit comme les principes de l'honneur, devoient maintenant être mis à l'épreuve la plus sévère. La Russie alloit recourir aux armes. Déjà, sous la date du 26 novembre 1807, l'empereur de Russie avoit fait déclarer à Gustave « qu'il
» avoit rompu toutes ses relations avec l'Angle-
» terre; qu'il étoit indigné des violences com-
» mises contre un roi, son ami et son pa-
» rent, par le bombardement de Copenhague;
» qu'il considéroit *la Suède* comme obligée par
» les traités à coopérer aux mesures qui devoient
» empêcher la réitération d'une semblable lésion
» de la tranquillité de la Baltique. L'empereur,
» ajoute M. de Romanzoff, attache le plus grand
» prix à la coopération de S. M. suédoise, et ver-
» roit avec chagrin un prince, pour qui il a tant
» d'amitié, se séparer du seul système convenable
» aux trois puissances du nord, et rester indiffé-
» rent aux malheurs dont l'Angleterre accable un
» roi de la maison de Holstein. »

Des notes verbales plus positives et plus violentes furent échangées dans le cours des mois de dé-

cembre 1807 et janvier 1808. Gustave, en refusant noblement d'accéder au système continental, ne méconnut pas les dangers de sa position. Pour y soustraire son pays, il obtint de l'Angleterre le consentement de faire sa paix particulière avec les puissances du nord, et la garantie formelle que, dans le cas de cette pacification, l'Angleterre n'enverroit plus de flottes dans la Baltique; mais ces puissances insistèrent sur deux conditions: de fermer les ports suédois aux Anglois, et de reconnoître Napoléon. Il falloit seulement pour cela *violer un traité* et *démentir une parole d'honneur;* Gustave ne pouvoit ni l'un ni l'autre. Il se lia plus étroitement que jamais avec l'Angleterre; il en obtint, par un traité signé le 8 février 1808, mais déjà convenu au mois de janvier, des subsides annuels de 1,200,000 liv. sterl. (30 millions de francs), et s'engagea à ne jamais faire de paix séparée; en même temps il donna des ordres pour qu'on reçût avec respect, dans ses états, les princes de la maison de Bourbon, qui quittoient la Russie, n'osant plus y rester. Ce fut alors que Louis XVIII, en débarquant à Colmar, se fit montrer la place où l'immortel Gustave Wasa avoit mis pied à terre lorsqu'il revint dans sa patrie combattre la tyrannie de Christiern; le monarque françois salua ce lieu sacré en ôtant son chapeau: «Je rends grâces au ciel, s'écria-»t-il, de m'avoir encore permis de toucher à une

» terre libre. » C'étoit un grand et triste spectacle que de voir les Bourbons, exilés du continent de l'Europe, traverser un royaume d'où les Wasa devoient bientôt aussi être bannis.

La Russie fit sa déclaration de guerre le 10 février; le Danemarck publia la sienne le 29 du même mois: ces documens sembloient encore ménager la personne de Gustave et la dynastie des Wasa. Les monarques russe et danois n'auroient pas signé des manifestes révolutionnaires; mais les proclamations du général russe Buxhœwden trahirent tout-à-coup les menées sécrètes qui avoient précédé la guerre ouverte: « Que l'armée » suédoise, au lieu de combattre pour la cause in- » juste soutenue par son roi, retourne tranquille- » ment dans la Suède propre! la générosité russe ac- » cordera des secours en argent à chaque soldat... » Que les Finnois se soumettent au sceptre pater- » nel de l'empereur Alexandre!... Les curés qui » répandront ces proclamations et les recomman- » deront au peuple, recevront des *cartes de sûreté.* » A ce langage séducteur Gustave répliqua par une proclamation remplie d'une juste indignation.

» Le gouvernement russe, dit-il, veut soulever mes » peuples par des promesses de liberté. Un général » russe veut acheter mes soldats un à un, comme » il acheteroit des serfs sur le marché de Péters- » bourg ou de Riga. O fidèles habitans de la » Finlande, peuple digne d'estime! votre roi, pen-

» dant tout son règne, a protégé parmi vous les
» progrès des lumières, de l'agriculture et de la
» prospérité publique; un perfide voisin veut vous
» replonger dans la barbarie des siècles passés.
» La proximité d'un pays libre et heureux seroit
» devenue pour lui un reproche; son glaive plane
» sur vos têtes; ses mains ensanglantées s'étendent
» sur vos propriétés, ses torches incendiaires me-
» nacent vos habitations; toutes ses promesses ne
» signifient qu'une seule chose, c'est qu'il désire vous
» envahir sans danger. Votre roi sait que vos senti-
» mens et votre courage resteront inébranlables jus-
» qu'à ce qu'il puisse arriver à votre secours (1). »

Ce n'étoit pas une proclamation, c'étoit un renfort de troupes et de munitions qui eût pu sauver la Finlande. Mais l'hiver enchaînoit en partie le golfe de Bothnie; il empêchoit les transports d'atteindre le rivage finnois; il retenoit en même temps dans les ports la flottille suédoise, les chaloupes canonnières, véritable force défensive des côtes maritimes; enfin, il changeoit en chemins ouverts ces rivières, ces lacs sans nombre qui, en été, rendent la frontière orientale de ce pays presque inexpugnable. Tout, comme par un coup de baguette magique, retenoit les mouvemens défensifs et secondoit ceux de l'agresseur. Pourquoi, a-t-on dit, Gustave n'avoit-il pas, dès

(1) Déclaration du roi de Suède, du 11 mars 1808.

l'automne 1807, mis la Finlande en état de guerre? Il l'auroit dû, mais il avoit près de lui des traîtres qui lui montroient, dans la loyauté personnelle d'Alexandre et dans ses lettres amicales adressées au roi, une garantie sûre contre toute invasion. Gustave ne vit dans les démarches de son beau-frère qu'une démonstration faite pour tromper et appaiser Napoléon.

La Finlande, envahie subitement par une armée de 40,000 hommes d'élite et défendue par 18,000, seroit pourtant devenue le tombeau des agresseurs, si les places fortes avoient tenu jusqu'à ce que le printemps eût permis aux armées et aux flottes de Gustave d'agir. L'habile et loyal général *Klingspor* s'étoit replié, avec tout ce qu'il pouvoit réunir de troupes, dans l'Ostrobothnie où il restoit en communication avec la Suède par terre. Le peuple de cette province s'arma tout entier pour « la cause juste de son roi », et les Russes en furent repoussés dans plusieurs combats sanglans, entre autres à Rokolax, le 27 avril. Le fidèle amiral *Hielmstierna*, après avoir tenté l'impossible pour faire passer l'escadre d'Abo à travers les glaces, la détruisit tout entière. Sur le lac Saimen aussi les Russes ne trouvèrent que les débris fumans des chaloupes canonnières qu'ils espéroient prendre. Dans toute la Finlande, les seules villes de Nystad et de Lovisa eurent la lâcheté d'écouter les proclamations révolu-

tionnaires des Russes. La Finlande méridionale n'étoit pas conquise, elle n'étoit qu'envahie. Mais à peine attaquée, la redoutable forteresse de *Svéaborg*, le Gibraltar du nord, capitule avec 5,800 hommes, 1989 pièces d'artillerie et 94 bâtimens armés, en stipulant, il est vrai, un délai d'un mois avant de se rendre. M. de *Cronstedt*, cité par le roi à un tribunal militaire, passe au service de l'ennemi. Un autre commandant, M. *Gripenberg*, laisse prendre le fort de Louisa ou la *Svartholm* avec 206 pièces d'artillerie. Alors la déclaration d'Alexandre, qui réunissoit *toute* la Finlande à son empire (1), cessa d'être vaine; alors la foiblesse éclata même parmi des hommes que nous aimons à croire exempts de trahison. L'évêque d'Abo, M. *Tengstrom*, publie sur-le-champ un mandement pour remercier « la divine » Providence d'avoir délivré la Finlande du joug » de Gustave », qu'un autre ministre évangélique, M. *Cygnæus*, dans un sermon, désigna, comme *le fléau de Dieu*, à ce même peuple finlandois, objet de ses sollicitudes paternelles, qui avoit acquis sous son règne un grand accroissement en nombre et en prospérité, et qui rougissoit d'indignation de la conduite de quelques-uns de ses chefs.

Accablé par tant de coups imprévus, le roi fit noblement tête à l'orage. Il ordonna une levée de

(1) Déclaration du 20 mars, vieux style.

la jeunesse de dix-huit à vingt-cinq ans; tous accoururent sous les drapeaux. Il demanda aux villes de construire des chaloupes canonnières; bientôt une nouvelle flottille parut parmi les rochers qui bordent les côtes de la Suède. Il parla aux peuples suédois ce langage religieux qui les a toujours émus. « La Providence met quelquefois » la loyauté et la confiance à de dures épreuves; » mais celui qui remplit ses devoirs éprouve seul » la paix du cœur. » Il adressa aux états-généraux du royaume ces mots : « Sans doute l'attaque » simultanée de la Russie et du Danemarck nous » met dans un grand péril; mais la justice de ma » cause est encore plus grande. Le courage du » peuple que j'ai l'honneur de commander est » encore au-dessus.... Avant d'accéder à ce sys- » tème de désorganisation (le système continen- » tal), avant de recevoir une loi humiliante, je » saurai mourir en roi et emporter l'amour et » l'estime de ma nation avec moi dans ce tombeau » où reposent les rois mes ancêtres. »

Les gazettes officielles de Paris et de Pétersbourg tournèrent en ridicule les manifestes du monarque suédois. « Jamais, disoit le *Moniteur*, » on n'a plus pieusement perdu son pays et sa » couronne. »

Le pieux Gustave étoit loin de s'en tenir à des paroles; son courage personnel l'entraînoit au milieu de ses armées; mais, instruit enfin de

l'étendue des complots qui se tramoient contre sa personne, devoit-il s'exposer à un assassinat? C'étoit dans le triste pressentiment d'un crime semblable qu'il cassa les trois régimens de sa garde, pour désobéissance à ses ordres, avant qu'il ne crût prudent de se montrer sur le théâtre de la guerre. Dès le mois de juin, la Suède eut des chances en sa faveur. Pendant que le brave Klingspor guidoit le corps d'armée du nord, qui, aidé par l'immense majorité des Ostrobothniens et des Finlandois, reprenoit une province après l'autre; pendant que les paysans de la Carélie et du Savolax, quoique sans chefs et quoique tous d'origine finnoise, se soulevoient en masse contre les Russes et répondoient à coups de fusil à leurs perfides offres de *liberté*, le roi Gustave-Adolphe, monté sur une galère, assistoit aux tentatives moins heureuses que faisoit l'armée du sud, sous les ordres du général *Vegesack*. Des combats meurtriers, des marches hardies, des insurrections perpétuelles contre les Russes, multiplioient sur le sol de la malheureuse Finlande les horreurs de la guerre et les prodiges de l'héroïsme. Les troupes de Gustave IV rappelèrent plus d'une fois celles de Charles XII; mais ce qui est surtout remarquable, c'est que la masse du peuple de Finlande et les soldats des régimens finnois se montroient implacables contre un ennemi dans les rangs duquel étoient des

traîtres finlandois d'un rang élevé qui, s'adressant à leurs compatriotes dans leur idiome, les flattoient d'avantages imaginaires. Ainsi l'essai que Vegesack fit de reprendre la ville d'Abo, le 19 juin, avoit été calculé sur la présence d'un grand nombre de paysans finnois qui devoient s'y réunir à une foire; la sagacité du général russe Baggehufunt, qui avoit fait remettre à un autre jour la foire, fit seule échouer cette attaque. De même, la ville de Wasa, fière de porter le nom de la dynastie nationale, provoqua, par la résistance à main armée que firent ses bourgeois le 22 juin, les vengeances les plus barbares de l'ennemi; les habitans étoient fusillés après le combat comme rebelles (à la Russie), et cette ville généreuse et fidèle alloit être livrée aux torches incendiaires, lorsque l'arrivée d'un nouveau corps suédois obligea les Russes à la retraite; alors ces *bienfaiteurs* de la Finlande se virent accueillir par de bandes de paysans qui, accourus au secours de la ville, les poursuivirent en tirailleurs l'espace d'une journée de marche.

Au milieu de ces scènes d'horreur, les Suédois avoient repris la moitié de la Finlande; l'amiral *Céderstrom* avoit chassé les Russes de l'île de Gothland; les flottes d'Angleterre et de Suède réunies tenoient celle de la Russie bloquée à Baltisch-Port; enfin, la mémorable défection de Romana et de 7,000 Espagnols sous ses ordres

avoit paralysé l'armée destinée à envahir la Scanie sous le maréchal Bernadotte. Après six mois de guerre, la Suède sembloit avoir acquis la certitude de la possibilité de se défendre et de sortir avec honneur de cette lutte inégale. Le roi Gustave-Adolphe crut le moment favorable pour obtenir la paix ; et, dans cette intention, il écrivit la lettre suivante à l'empereur Alexandre.

Quartier-général à Graslby, 7 septembre.

« L'honneur et l'humanité m'ordonnent de faire » des représentations énergiques contre les hor- » reurs et les injustices sans nombre que les troupes » russes commettent dans la Finlande suédoise. » Le sang des victimes infortunées ne cesse de » crier vengeance contre ceux qui autorisent de » semblables cruautés. Puisse le cœur de V. M. I. » ne pas rester insensible aux représentations que » je suis obligé de lui faire au nom de mes fidèles » sujets de Finlande! Où conduira cette guerre » aussi injuste que peu naturelle? à exciter la plus » grande horreur contre le nom russe. Est-ce un » crime à mes sujets finlandois de ne pas s'être » laissés séduire par des promesses aussi fausses » que les principes sur lesquels elles étoient fon- » dées? Convient-il à un souverain de leur en faire » un crime? Je conjure V. M. de mettre fin aux » horreurs et aux atrocités d'une guerre qui atti- » rera sur votre personne et votre empire les ma-

» lédictions de la divine providence. Déjà, la moi-
» tié de mes états de Finlande est délivrée par mes
» braves troupes finlandoises; la flotte de V. M.,
» bloquée à Baltisch-Port, n'en peut sortir que
» captive; votre flottille a éprouvé des pertes con-
» sidérables, et chaque instant de nouvelles divi-
» sions de mes troupes débarquent en Finlande
» pour renforcer celles qui leur ont montré le che-
» min de l'honneur et de la gloire. »

Signé, GUSTAVE-ADOLPHE.

Malheureusement deux grandes fautes de stratégie et de politique avoient déjà préparé le retour de fortune le plus fâcheux. Quelques généraux suédois, pleins, comme ils le sont tous, de la fausse idée que la conquête de la Norvège n'est pas difficile à une infanterie aussi excellente que celle de la Suède, avoient promis au roi d'enlever rapidement cette partie des états danois et de mettre ainsi la Suède à l'abri de toute inquiétude de ce côté. Vingt mille hommes, destinés à cette entreprise, étoient autant de perdu pour les opérations de Finlande, les seules importantes. De plus, le prince danois Christian-Auguste, à la tête de 12 à 15,000 hommes, mais soutenus par la nation, repoussa, dans une suite de petits combats, l'armée suédoise avec une perte considérable. Les premiers défilés de la Norvège (et ce ne sont pas les plus difficiles) paralysèrent déjà l'expé-

rience militaire des Suédois, et donnèrent l'avantage aux indigènes, combattant en tirailleurs et en chasseurs. La Norvège, irritée et réveillée, comme l'ours provoqué par un chasseur, faisoit même des incursions en Suède; et l'armée, destinée d'abord à une conquête, fut obligée de rester employée à des opérations défensives. Un appel à la générosité et à la politique fraternelle des Norvégiens, une simple offre de neutralité eût obtenu de meilleurs résultats, et eût rendu 20,000 hommes disponibles pour la Finlande, où ce renfort, arrivé au mois d'août, eût écrasé l'armée russe.

La seconde faute est du genre de celles qui arrivent si souvent dans des guerres de coalition. Le général anglois Moore arriva, au mois de mai, à Gothenbourg, avec un corps de 14,000 Anglois et Hanovriens. Le roi lui proposa le plan très-raisonnable de débarquer en Sélande, d'effrayer le gouvernement danois, et d'obtenir, soit un armistice, soit la possession de Copenhague et du Sund. Moore refuse. Le roi lui propose le parti héroïque d'aller sur les côtes de la Finlande, de surprendre la forteresse de Svéaborg, d'accord avec la flotte angloise, et de s'y maintenir contre l'armée russe, qui, attaquée de nouveau dans le nord, et prise entre deux feux, auroit probablement évacué la Finlande. Moore refuse encore. Il allègue ses instructions qui lui prescrivoient d'attaquer la Norvège. Le roi voit en lui

un traître, s'emporte et veut le faire arrêter, à ce qu'assure Moore. Le général anglois s'échappe, rembarque son armée, et abandonne la Suède à ses propres forces. Mort depuis au champ d'honneur, Moore a laissé en Angleterre la réputation d'un officier brave, mais d'un général irrésolu. L'énigme de sa conduite en Suède ne s'explique pas même par son irrésolution; car pourquoi ne s'avança-t-il pas immédiatement contre la Norvège, où ses instructions l'appeloient. Il est probable que des conspirateurs suédois lui avoient fait entrevoir une révolution intérieure comme prochaine. Moore aimoit la guerre, mais il n'aimoit pas la cause pour laquelle combattoit Gustave.

Ces deux contre-temps avoient diminué les forces dont la Suède pouvoit disposer; en même temps une trève avec la Perse et la Porte mettoit la Russie à même de tourner une grande partie de ses immenses armées contre la malheureuse Finlande. Il est reconnu officiellement qu'il y avoit, au mois de septembre, dans l'armée russe, partagée en quatre divisions, neuf lieutenans-généraux et vingt majors-généraux, parmi lesquels Barclay de Tolly, Bagration, Baggehufwut, Kamenski II, Galizin V, Suchtelen, c'est-à-dire l'élite des généraux russes. On ne peut donc guère douter que *quatre-vingt mille hommes*, au moins, furent nécessaires pour subjuguer cette province. Les opérations offensives des Russes, recommen-

cées au mois de septembre, ne présentent qu'une série de victoires, dues à la supériorité du nombre. La bataille d'*Ori aïs*, gagnée le 14 septembre par 30,000 Russes contre 16,000 Suédois, décida enfin l'évacuation de l'Ostrobothnie. En vain le général Boye, avec 6,000 hommes de la garde suédoise, osa-t-il débarquer dans la Finlande méridionale à Helsing pour faire une diversion ; vainqueur pendant trois jours des forces russes les plus considérables, il fut obligé de cesser des exploits brillans, mais inutiles. Les braves paysans de Carélie furent tués ou désarmés par un corps d'armée russe, sous le prince Dolgorouki, qui fut obligé de poursuivre leurs bandes jusqu'au fond des forêts les plus épaisses. Même sur la mer, la fortune se déclara pour les Russes, et, grâce à des coups de vent, leur flotte s'échappa de Baltisch-Port.

Ces désastres se terminèrent à une *Convention militaire*, signée le 19 novembre, et par laquelle l'armée suédoise s'engageoit à évacuer toute la Finlande. Ainsi, une province contenant une surface de 4,684 milles géographiques allemands, une population de 897,000 habitans, quatorze places fortifiées, dix-huit ports principaux, et donnant près de quatre millions de *risdaler-banco* de revenus publics, fut militairement livrée à la Russie qui, déjà, long-temps avant de l'avoir conquise ou occupée, l'avoit, à la manière de Napo-

léon, contre tous les principes du droit des gens, déclarée *incorporée* à l'empire russe et lui avoit même accordé un simulacre de *constitution représentative* en échange de ses anciennes et imposantes libertés. Par cette acquisition, la nouvelle capitale de la Russie se trouvoit enfin couverte, et la moitié de tous les rivages de la mer Baltique étoient désormais placés sous le sceptre d'Alexandre. Mais si les avantages étoient immenses, l'honneur qui en rejaillissoit pour les armes russes, n'avoit rien d'éclatant. La France avoit, en dix mois, conquis la totalité des états de Prusse, défendus par les armées russes; elle en avoit gardé la moitié par un traité de paix définitif. La Russie, au contraire, n'avoit, en dix mois de temps, conquis que le tiers de la monarchie suédoise, et n'en avoit encore que possession militaire. En faisant ces rapprochemens honorables pour la valeur suédoise, Gustave-Adolphe devoit regarder comme son devoir de continuer une lutte qui n'étoit pas encore sans espoir: Frédéric II, devoit-il se dire, s'est vu deux fois dans une plus mauvaise position sans avoir cédé. La combinaison politique, qui menaçoit d'accabler la Suède, pouvoit se dissoudre comme celle qui, dans la guerre de sept ans, écrasoit la Prusse; il ne falloit pour cela qu'un changement dans les conseils d'Alexandre; et, en effet, si la chute du parti françois, dans le ca-

binet russe, arrivée en 1811, eût eu lieu en 1809, la constance de Gustave eût été couronnée par le succès le plus glorieux.

Mais les traîtres qui, depuis long-temps, avoient creusé un abîme sous le trône des Wasa, profitèrent de la perte de la Finlande pour répandre partout un découragement prématuré. Le Suédois aime sa patrie, il est capable de lui faire les plus grands sacrifices; mais il veut raisonner son dévouement et peser les motifs de ses sacrifices; il est méfiant envers toute autorité et disposé en faveur de celui qui se couvre du masque de la liberté. De plus, il reste dans ce pays un ancieu levain de l'esprit de faction. Les fauteurs d'une révolution se bornèrent à parler de la nécessité de convoquer une diète extraordinaire pour délibérer sur les besoins et les dangers de la patrie. Idée qui devoit séduire la plupart des esprits, et qui pourtant étoit justement redoutée par le roi! Une diète n'auroit pas pu remédier à la disette de vivres, à la rareté du numéraire, à la difficulté d'armer une force suffisante pour résister à l'ennemi; mais on y auroit vu éclater tout-à-coup des germes de désunion entre les divers ordres et même entre les diverses provinces; quelques villes de commerce, toujours pleines des souvenirs de relations lucratives qu'elles avoient eues avec la France pendant la neutralité de la Suède, auroient déclamé contre l'alliance avec l'Angle-

terre, et auroient demandé deux choses impossibles à réunir, liberté des mers pour le pavillon suédois, clôture des ports pour le pavillon anglois; les provinces occidentales et méridionales auroient vu dans la Finlande un objet peu important; enfin un parti russe auroit élevé la voix pour demander la paix à tout prix, et cette seule demande eût affoibli le courage dont le peuple des campagnes étoit encore animé; c'étoit, en un mot, une diète de Pologne qu'on avoit à craindre.

L'espoir d'une session orageuse ayant manqué aux révolutionnaires, c'étoit à mécontenter l'armée qu'ils s'appliquoient. Les vivres manquoient dans beaucoup de provinces, la solde étoit retardée par l'arrivée irrégulière des transports anglois pendant l'hiver. Le soldat murmuroit; c'est la cour, lui disoit-on, qui dissipe les subsides anglois; il faut marcher sur Stockholm et forcer le roi à convoquer une diète. C'est, entraîné par ces idées, que le colonel *Adlersparre*, avec 4,000 hommes, se détache de l'armée de l'Ouest, opposée à la Norvège, et se dirige par Carlstad, vers la capitale, dégarnie de troupes, et, comme tant d'autres capitales, en opposition habituelle avec le gouvernement. Le roi ne pouvant appeler à son secours les troupes qui couvroient les frontières du Nord et les côtes du golfe Bothnique, prit la résolution très-judicieuse de transporter tout le gouvernement, avec sa personne et sa fa-

mille, à Norkiæping, où, en concentrant les troupes et les milices de la Sudermanie, de la Néricie et de l'Ostrogothie, il eût réuni assez de forces pour en imposer au corps d'Adlersparre, même en supposant que ce corps eût grossi en marchant, ce qui ne fut point le cas. Le roi eut, en tout état de cause, paralysé le projet d'une révolution civile, car le colonel Adlersparre, arrivé à Stockholm et n'y trouvant ni le gouvernement ni les principaux personnages de l'État, eût été sans crédit et sans autorité pour obtenir une réunion de la diète. Une circonstance géographique auroit même rendu impossible la réunion à Stockholm d'une diète telle qu'il en falloit une aux mécontens ; la noblesse suédoise habite surtout les provinces de Gothie et les environs de la capitale ; les provinces septentrionales sont habitées par des paysans propriétaires, parmi lesquels il n'y avoit pas un seul révolutionnaire. Il y avoit de plus la chance de couper, à Orebro, la marche du corps insurgé qui déjà à Carlstad avoit rencontré de l'opposition de la part du peuple, et qui, si Gustave Adolphe eût pu exécuter son plan, n'auroit probablement jamais osé avancer au-delà des frontières du Wermeland.

Mais d'autres partisans secrets de la révolution projetée veilloient autour de la personne du roi; et, dans le moment décisif, lorsque l'ordre du départ étoit déjà donné, quelques officiers supé-

rieurs de la garde, abusant des signes du commandement, pénètrent dans l'appartement du roi, lui intiment leur volonté, lui enjoignent de rester à Stockholm, et, sur son refus, le déclarent leur prisonnier. La garde, trompée par ses chefs, croit que le roi est tombé dans une maladie qui rend nécessaire la surveillance de sa personne. Un fidèle Dalécarlien veut secourir le monarque, il tombe percé de coups. Le duc de Sudermanie, qui n'étoit pas loin, signe une proclamation où il annonce que le roi, son neveu, est » dans un état qui le rend incapable de gouverner. » La diète est convoquée par le prince qui prend le titre de *régent.* La bourgeoisie de la capitale appelle le corps d'Adlersparre, et la foule répète ce cri ordinaire des lâches et des traîtres de tous les pays : *Nous avons voulu éviter la guerre civile!*

Un autre cri, propagé avec art, pouvoit tromper même les vrais patriotes; on leur faisoit croire que la paix avec la Russie étoit assurée à des conditions honorables, et le colonel Adlersparre lui-même (il faut le dire à son excuse) déclara que les troupes sous ses ordres ne souffriroient pas qu'un pouce du territoire de la Suède propre fût cédé à la Russie. La diète se réunit donc sous l'impression que la personne de Gustave-Adolphe étoit le seul obstacle à une paix honorable. Des citoyens loyaux, des sujets fidèles

font parvenir à Gustave, dans sa prison solitaire, cette conviction qui leur avoit été inspirée. Le roi, sans hésiter un instant, abdique la couronne en faveur de son fils « *Gustave cinq*, roi légitime » de la Suède. »

Mais cette abdication personnelle ne suffisoit pas aux révolutionnaires; ils renouvellent l'ancienne fable de la naissance illégitime de Gustave IV; et, dans un moment à jamais funeste et ignominieux, la diète se laisse dominer par le cri que poussoit un enthousiaste, M. de *Mannerhielm :* « Renonçons à Gustave et à *sa race !* » Le foible vieillard qui avoit cru diriger une révolution, forcé par les menaces de ses complices, déclare mystérieusement « qu'il est le dernier des Wasa; » et, pour prix du déshonneur de sa famille, la révolution lui permet de chanceler sur le trône sous le nom de Charles XIII.

Les suites politiques de cette révolution, le refus de la Russie de restituer la Finlande, la cessation des subsides anglois, les progrès des armées russes; Charles XIII, forcé de céder non seulement la Finlande qu'on exigeoit de Gustave, mais encore les îles d'Aland et le district de Tornéo; le prince danois, Christian - Auguste de Holstein - Augustenbourg, choisi pour prince royal, dans l'espoir très - raisonnable de réunir dans une alliance éternelle les trois royaumes du Nord; ce prince brouillé avec les factieux et im-

molé par un crime mystérieux; Charles XIII essayant en vain de le remplacer par son frère, le sage et vertueux prince Frédéric d'Augustenbourg ; la faction révolutionnaire lui intimant l'ordre d'adopter pour fils un étranger; les talens et les vertus incontestables de cet étranger vainement employés à fonder un édifice qui manque de base ; la nation suédoise trompée dans l'attente de recouvrir ses provinces perdues ; la politique étrangère lui imposant la tâche ignominieuse d'accepter les dépouilles de son loyal et pacifique voisin; la réunion inutile et d'ailleurs purement nominale de la Norvège servant à nourrir une haine funeste entre trois peuples , faits pour s'aimer, s'estimer, se soutenir; enfin, la Scandinavie infectée d'un germe de désunion et d'un principe de déchirement au gré de son éternel ennemi, qui déjà croit la joindre à tant d'autres nations conquises : tous ces malheurs, qui, depuis quatorze ans , ont découlé d'un premier crime contre les lois conservatrices de la société, sont étrangers à l'objet spécial de ce mémoire.

Nous n'avons voulu , pour le présent, que démontrer que les Suédois n'ont aucun motif fondé sur l'honneur national ou sur la constitution de leur pays, pour flétrir la mémoire de Gustave IV Adolphe. Homme plein d'excellentes qualités, monarque juste et bienveillant, ami généreux ,

allié fidèle, défenseur des principes aujourd'hui avoués par l'Europe, victime de la noblesse de ses sentimens, victime sacrifiée à la vengeance des révolutionnaires et à celle des souverains qui plioient alors sous le joug de la révolution, Gustave IV Adolphe a des droits sacrés sur l'estime des rois, sur le respect des peuples, sur l'éternelle justice de l'histoire. Son nom, sa conduite, sa mémoire sont autant de recommandations qui appuient les droits légitimes et constitutionnels de son fils, Gustave V.

BULLETIN

I.

ANALYSES CRITIQUES.

Lineæ topographicæ Carthaginis Tyriæ, etc., etc. — *Aperçu topographique de la Carthage phénicienne, d'après les anciens;* par M. Estrup; avec un plan topographique. — Copenhague, 1821 (en latin).

Jusqu'à présent on avoit cherché en vain les vestiges de l'ancienne Carthage phénicienne, fondée par les Tyriens; sa position même étoit restée incertaine, et ni la table de Peutinger, conservée à Vienne, ni les plus anciennes cartes de la bibliothèque de Saint-Marc, ni celles d'autres dépôts précieux, ni enfin des investigations plus nouvelles et spéciales, n'avoient pu donner de solution à cet égard. Enfin, les travaux manuscrits de M. le comte Camille Borgia, à Naples, qui a parcouru les côtes de la Libye dans le but d'écrire une histoire de Tunis, et que la mort a trop tôt enlevé aux lettres, ayant été communiqués à un savant Danois, M. Estrup, lui ont fourni la base des recherches qui forment ce mémoire, et qui nous semblent devoir décider la question.

Ce fut l'an 146 avant J.-C. (606 de Rome) que le consul romain P. Corn. Scipion s'empara de Carthage et la détruisit. Il prononça des imprécations contre quiconque tenteroit d'élever une nouvelle ville en ce lieu. Néanmoins, sous Caïus Gracchus, il fut fait plusieurs tentatives pour rebâtir cette ville. Marius se reposa sur les ruines de Carthage. Sous l'empereur Auguste, une ville, fondée sous ce nom par une colonie romaine, devint bientôt florissante, mais, pour échapper à l'anathème prononcé par Scipion, elle fut bâtie sur un autre emplacement.

Elle avoit sur ses monnoies l'épi et la grappe de raisin.

Septime Sévère lui donna le *jus italicum*. Sous Dioclétien, cette ville tint un des premiers rangs : elle devint ensuite la résidence du roi des Vandales. Enfin, Nasan, général du calife Abdul-Mulek-Ben-Mervan, la détruisit et la rasa en 706. C'est avec ses décombres que fut bâtie la ville actuelle de Tunis. Du temps de *Léon l'Africain* (en 1500), on voyoit encore cinq cents cabanes là où est le village actuel d'*El-Marsa*, dont le nom, qui signifie havre, indique assez un ancien lieu de débarquement.

El-Marsa et ses ruines étant reconnues pour occuper l'emplacement de la nouvelle Carthage, bâtie par les Romains, il est plus facile de retrouver la Carthage ancienne, bâtie par les Tyriens.

Les véritables ruines de la Carthage des Romains sont :

1° Un *aquéduc* qui part du mont Zoqvang (Zowan, Zeugitana) à l'ouest, et se dirige à l'est vers la péninsule, où ses eaux se jettent dans vingt bassins (piscines), qui sont ordinairement remplis pendant l'hiver. L'ancienne Carthage n'avoit probablement pas de pareils conduits d'eau ; car Polybe, Diodore ni Appien ne font mention d'un aquéduc détruit par les Romains. Or, couper les eaux à une grande ville est toujours la première chose que fait un assiégeant. Les Vandales, en détruisant celui de la nouvelle Carthage, s'en rendirent facilement les maîtres. Pareil moyen avoit été employé par Dioclétien pour s'emparer d'Alexandrie. Il paroît, d'après une médaille, que cet aquéduc avoit été bâti par Septime Sévère.

L'endroit où il aboutit dans les bassins indique donc l'emplacement de la nouvelle Carthage et non celui de l'ancienne.

2° On pourroit peut-être remarquer comme monument punique un très-grand bassin, la plus grande des citernes, longue de 140 pieds, large de 50, haute de 30, qui est située à la pointe méridionale de la presqu'île, parce que, selon Appien, on ramassoit les eaux des toits dans une citerne à Carthage l'ancienne, principalement dans la partie de la ville appelée *Megara* ; mais cette origine est très-douteuse.

3° On voit les ruines d'un mur, qui paroît être du temps de Dioclétien, au cap Carthagène, appelé à présent *Sidy Busaid*, du nom d'un saint arabe.

4° Un temple rond, de 60 pieds de circonférence, de construction romaine.

Toutes ces constructions romaines prouvent évidemment que c'est ici qu'étoit située la ville fondée par une colonie romaine, et que par conséquent ce n'est pas ici qu'a pu être la Carthage fondée par les Tyriens, car aucun Romain n'auroit osé braver les imprécations lancées par Scipion.

Cette dernière ville, l'ancienne Carthage phénicienne, étoit donc située dans un autre endroit que celui où s'élevoit la nouvelle Carthage romaine; et, d'après les preuves apportées par M. Estrup, il est incontestable que son emplacement étoit à l'extrémité septentrionale de ce que nous appellerons la péninsule (*Chersonesus*, *Peninsula*), pour nous servir du mot employé par tous les auteurs, pour désigner cette localité, et non pas à l'extrémité sud vers Tunis, où on l'a cherché jusqu'à présent. La péninsule sur laquelle étoit bâtie la Carthage tyrienne, et à l'extrémité méridionale de laquelle fut élevée la Carthage des Romains, étoit jointe au continent d'Afrique par un isthme étroit comme une manche, et la Chersonèse elle-même s'étendoit sous la forme d'un marteau, entre les deux promontoires (*prom. Apollinis* et *Mercurii*) du golfe, ayant une pointe tournée au nord (cap Camars), une autre tournée au sud (la Goletta), et projetant à l'est, en face de la Sicile, le cap de Carthage (*Sidy Busaid*), dont une partie avancée a été engloutie par la mer.

C'est de ce côté seul, sur la rive droite du fleuve Bagradas, qu'il est possible de retrouver l'emplacement de l'ancienne Carthage. Voyons maintenant d'après quels indices il est possible de tracer dans cette localité la topographie de l'ancienne Carthage tyrienne.

Strabon donne à toute la péninsule, en dedans des murs de la ville qui en remplissoit l'étendue, 360 stades; l'isthme y est compris pour 60 stades seulement. Il le mesura à l'endroit qu'il jugea le plus large. Polybe le mesura sous les murs de la ville, à l'endroit où Scipion, l'ayant assiégée par mer, creusa un fossé de 25 stades, et s'y fortifia. Les côtes de la péninsule, vers la Sicile, étoient escarpées; c'est pourquoi les Carthaginois n'avoient fortifié de ce côté leur ville que par une seule muraille. Mais, au rapport d'Appien, l'isthme étoit baigné du *second* côté (au

sud), par le *lacus Tunetanus*, et du *troisième* côté, par le *Stagnum*, lagune qui fut occupée par la flotte de Scipion, et dans laquelle une langue de terre étroite, que les Romains appellent le *Tœnia*, qui conduisoit au quartier de la ville le plus facile à emporter. Cette localité, avec la *Tœnia*, le *Stagnum* et la partie la plus facile à emporter, ne peut se trouver près du *lacus Tunetanus*, aujourd'hui le lac de Tunis ; mais il faut la chercher de l'autre côté de l'isthme, c'est-à-dire au nord de la péninsule, où sont aujourd'hui les *salines* ; la petite langue de terre en a disparu.

Il est tout naturel que la péninsule carthaginoise ait subi quelques changemens dans sa forme. La carte de Bianconis, qui est de l'année 1436 ; une autre plus ancienne, de 1426, que possède la célèbre bibliothèque de Morelli, à Venise, montrent que cette péninsule avoit alors une forme toute différente de celle qu'elle a à présent ; et certes, les Caton et les Scipion lui ont fait subir bien des changemens avant de parvenir à détruire Carthage.

Le *Stagnum* étoit autrefois bien plus considérable que le sont à présent *les salines*; l'ancien fleuve que Polybe nomme *Macra*, que les Romains ont ensuite appelé *Bagradas* (à présent *Mejerdah*), et qui vient de très-loin dans l'intérieur, interceptoit souvent, lors des grandes eaux, la communication entre Carthage la Tyrienne et le Continent. Du temps de *Léon l'Africain* (en 1500), il inondoit les champs jusqu'à 6 milles de Tunis, c'est-à-dire à une distance bien plus grande vers le sud, qu'il ne le fait à présent. Le fleuve a donc poussé d'une manière sensible son delta dans la mer ; la côte a augmenté en étendue, le Stagnum a diminué, le lit même du fleuve s'est éloigné de Carthage et s'est porté vers *Utique*. Cette ville d'Utique étoit autrefois adossée à des collines situées au bord de la mer et servoit de port. Les collines les plus rapprochées de la mer sont celles près de *Bu-Shatter*, et Shaw a pris avec raison les ruines qu'on y voit pour les ruines de l'ancienne Utique. Scipion s'empara de ces collines qui commandoient Utique. C'est là, à *Bu-Shatter*, que des fouilles ont mis en lumière l'ancienne ville (*Noah* Trav., p. 322). Le delta du Bagradas s'est donc étendu depuis lors jusqu'à la mer, et M. Estrup paroît très-fondé dans l'hypothèse qu'il met en avant ; savoir, que, dans les temps très-antérieurs, le Bagradas

s'écouloit par deux branches et formoit un véritable delta, à droite par les lacs actuels de Manaba et de Tunis, et à gauche par le golfe d'Utique, et que l'isthme carthaginois, qui unissoit la péninsule avec le delta du Bagradas, a toujours continué à prendre de l'accroissement jusqu'à ce qu'il ait fini par se confondre avec elle.

Ceci posé, le plan de la ville de Carthage tyrienne, avec ses principaux quartiers, se développe d'une manière surprenante sur cette localité, par les passages des auteurs classiques relatifs au siége. En voici les principaux:

Les fondateurs tyriens, en vrais commerçans, entourèrent très-certainement de murailles leur citadelle et leur port. D'abord, ainsi qu'Orose le prétend, les parties de la ville, nommées *Byrsa* et *Cothon*, furent enfermées dans des murailles. Plus tard, on bâtit le triple mur autour du quartier nommé *Diodonia*, à l'ouest, où étoit le *Stagnum*, par conséquent du côté de terre.

Les murs dont parle Strabon, de 360 stades, sont incontestablement ceux qui entouroient toute la péninsule. Ils enfermoient la grande Carthage (*magna Carthago*), c'est-à-dire les trois quartiers de la ville. Mais un de ces quartiers, celui nommé *Megara*, étoit célèbre par la richesse de ses jardins. Ce quartier étoit incontestablement le plus méridional; il n'étoit pas, comme les autres, couvert de bâtimens, hérissé de fortifications; aussi ne fut-il pas réduit en cendres, et les imprécations de Scipion ne s'étendirent pas jusqu'à lui. C'est au bout de ce quartier, au sud, que les Romains bâtirent leur *nova Carthago;* c'est là qu'encore aujourd'hui les ruines qui entourent le cap Carthagine et El-Marsa, sont étendues parmi des jardins délicieux qui donnent une idée du paradis terrestre.

Les habitations des 700,000 habitans dont la ville, au rapport de Florus, fut, à la suite d'un siége de deux ans, réduite en cendres après avoir brûlé dix-sept jours; ces habitations étoient sans doute dans les plus anciennes parties de la ville, c'est-à-dire dans *Byrsa* et dans *Cothon*, à la pointe septentrionale de la péninsule, où, selon ce que rapporte Diodore, le faubourg (*suburbium*) Megara fut le premier entouré d'un mur particulier. Selon les auteurs qui ont parlé de la conquête de la ville, les quartiers de Byrsa et de Cothon étoient les

plus difficiles à prendre. Ils étoient fortifiés à l'est par un triple mur carré, flanqué de doubles tours à double étage. C'est là qu'étoient les écuries pour 300 éléphans et 8,000 chevaux, et des casernes pour 20,000 fantassins. Lœlius emporta d'abord la partie de la ville nommée Cothon, et s'empara ensuite de Byrsa. Cothon, où se trouvoit le port, étoit le quartier principal de la ville. Ce mot signifie, en langue punique, selon Festus Avienus et Servius (*ad Virg*), toute partie d'un port construite par l'art (môle, digue, jetée, etc.); de là vient que Hadrumet et d'autres lieux portent le nom de Cothon. C'est là qu'étoient situés deux ports de l'ancienne Carthage; l'un, l'*intérieur*, à l'ouest, communiquant avec la mer par une entrée large seulement de 70 pieds, qu'on fermoit par une chaîne de fer, il étoit destiné aux vaisseaux de guerre; l'autre port, l'*extérieur*, étoit pour les navires marchands. Le port intérieur étoit, comme celui de Copenhague, caché dans la ville; et, par une autre ressemblance avec la capitale danoise, il avoit au milieu une île ronde où étoit un arsenal; il pouvoit contenir 220 vaisseaux. Les proues de tous ces vaisseaux étoient uniformément ornées de deux colonnes ïoniques, de façon que, lorsqu'ils étoient rangés autour de l'île de l'Amirauté, ils présentoient un portique de 440 colonnes. L'île étoit assez élevée pour que l'amiral, placé sur la hauteur, pût tout voir, tout surveiller. L'entrée de ce port étoit bordée d'un mur de chaque côté, en sorte que les regards étrangers ne pouvoient y pénétrer. La grande flotte carthaginoise devoit sans doute stationner ailleurs que dans ce petit port, vraisemblablement à Utique, dans le Stagnum, à Hadrumed.

La chaussée sur laquelle les marchands avoient leurs magasins étoit en avant des murs de la ville. Lorsque les Carthaginois s'aperçurent que Scipion vouloit, au moyen de cette chaussée, fermer le port de Cothon, ils se frayèrent, du côté opposé (c'est-à-dire à l'est), un passage jusqu'à la mer pour leurs vaisseaux, probablement à travers les murs de la ville aboutissant à un endroit où il n'y avoit aucune chaussée. C'est là le *novus portus* dont parlent Tite-Live, Appien et Strabon. Ce ne peut pas être celui d'El-Marsa, la *nouvelle Carthage*, ou bien le port

de la *Goletta* vers Tunis à sa partie orientale de la péninsule, comme l'ont cru presque tous les voyageurs. Les ruines qu'on a aperçues noyées dans la mer à l'est vers El-Marsa ne peuvent donc provenir du *Cothon*, ainsi que le prétend *Noah* (Trav., pag. 279). Les bas-fonds du lac de Tunis ne peuvent également pas avoir cette origine, ainsi que le soutiennent Bochart et plusieurs autres modernes.

La position du port carthaginois déterminée, il reste peu de choses à examiner; car ce port fut rempli par les décombres de la ville, et les flots de la mer, joints à ceux du Bagradas, l'ont entièrement anéanti. D'ailleurs les Arabes, dans les siècles postérieurs, ont détruit tous les ports de cette côte pour en interdire l'entrée aux chrétiens.

Le qnartier le plus ancien et en même temps le plus fortifié de Carthage la tyrienne, que l'on pourroit appeler son berceau, avec l'Akropolis et les hauteurs où étoient bâtis les temples des dieux protecteurs, formoient la troisième partie de la ville, qui portoit le nom de *Byrsa* qui vient d'un mot hébreu *Bosra*, c'est-à-dire *locus firmus*, selon Bochart.) Nous croyons qu'il pourroit aussi bien venir de *bor*, citerne, et de *tsar*, colline. C'est cette partie qui fut emportée la dernière. C'est là qu'étoient les maisons à six étages sur les toits desquels les Romains jetèrent des ponts ; c'est là qu'étoient le forum, l'arène, etc. Là, au côté septentrional de la péninsule, derrière Cothon, vers la Méditerranée, on voit encore aujourd'hui plusieurs collines, en général plus basses que celles de Rome, mais qui sont assez élevées cependant pour avoir servi de base à la citadelle, au temple d'Apollon couvert de plaques d'or, au temple d'Esculape où le sénat donnoit audience aux ambassadeurs, et où l'on arrivoit après avoir monté soixante marches. C'est sur ces hauteurs qne se défendirent les 50,000 Carthaginois, tandis que le reste de la ville étoit déjà en feu ; c'est là que la femme d'Asdrubal, réfugiée avec 800 fugitifs au haut du temple d'Esculape, se précipita dans les flammes avec ses enfans.

Cette pointe septentrionale de la péninsule fourniroit sans doute bien des vestiges de l'*ancienne Carthage* après des recherches exactes, si déjà, du temps des Romains,

on n'avoit employé la plus grande partie de ses ruines situées à l'extrémité septentrionale, pour bâtir à l'extrémité méridionale de la presqu'île la nouvelle Carthage, qui, à son tour, a fourni ses ruines aux Arabes, pour bâtir la nouvelle Tunis.

Le savant auteur de ce mémoire va incessamment publier en danois la relation de son *Voyage dans la Normandie*, fait dans le but d'y rechercher les traces des anciens Normands.

Voyage en Grèce, etc., etc.; par M. POUQUEVILLE, ancien consul général de France près d'Ali-Pacha de Janina, etc., etc.; cinq volumes.

(SECOND ARTICLE.)

La domination d'Ali-Pacha s'étendoit sur la partie méridionale de la Macédoine, qui forme aujourd'hui le pakalik de Monastrr, dont le possesseur a le titre de *romily-valicy* ou lieutenant de police militaire de Romélie. Ali opprimoit même, sous divers prétextes, des districts qui n'appartenaient pas à l'apanage du *romily-valicy*, et tout le pays à l'ouest du fleuve Vardar ou Axius étoit en quelque sorte sous sa dépendance. M. Pouqueville eut l'occasion d'examiner ces contrées peu connues avant lui, et qui, sous le double rapport de la géographie ancienne et de la géographie physique, excitent la plus grande curiosité.

M. Pouqueville entre dans la topographie de la *Stymphalide*, de l'*Elymée*, de l'*Orestide*, et de la chaîne du mont *Bora*, « au-delà duquel habitoient les Hyperboréens, » qui envoyoient des présens à Delos. » L'*Eordée* et le pays des *Piastes* le conduisent dans la partie orientale de l'Illyrie macédonienne qui embrasse la *Dassaretie*, la *Dardanie*, et une portion de la *Prevalitaine*. Il laisse, à partir de là, entrevoir aux voyageurs futurs les découvertes qui restent à faire au nord et à l'orient du Dryn, en pénétrant dans la chaîne des monts *Ardiens*.

En descendant au midi de cette contrée, il retourne dans la Macédoine par la vallée de l'*Haliacmon*, fleuve auri-

fère, aux bords duquel on retrouve les peuplades des *Bardariotes*, qui s'y établirent sous le règne de l'empereur Théophile. Il arrive ensuite à la description de Pella, patrie de Philippe et d'Alexandre, par laquelle finit sa relation de la Macédoine.

Nous ne pouvons pas examiner en détail toutes les observations et les découvertes que notre savant voyageur a faites dans ces tournées intéressantes. Disons qu'il a déterminé la position du lac *Begorris*, du mont *Bora*, des ruines de *Celetrum*, de celles d'*Amantia*, et de celles d'*Heraclea* ou *Pelagonia*, villes que les géographes avoient en vain cherchées. Les raisons qu'il donne pour regarder comme restes de Celetrum les ruines voisines de Castoria, ville moderne considérable, nous paroissent surtout convaincantes. La distinction qu'il établit entre le moderne *Ochrida* et l'ancienne *Lychnidus* ou *Justinianopolis*, est aussi bien fondée et importante. Mais nous croyons qu'il étend la Dardanie trop au sud, et nous regardons la position du lac Petriski comme mieux répondant au lac Begorris que celle d'Ostrovo. Toutes les subdivisions anciennes de cette partie de la Macédoine présentent encore de grandes obscurités. Nous ferons observer à ceux qui s'en occupent, que plusieurs noms de districts paroissent n'être que des appellatifs tirés de la langue grecque, et probablement inconnus aux peuplades indigènes de la race illyrienne ou thracienne; par exemple, *Elymæa* signifie le pays du millet; *Lyncestis*, le pays des loups-cerviers; *Orestis*, la région montueuse; *Pieria*, le pays gras; *Mygdonia*, peut-être, le pays de boue. Donc le même peuple peut quelquefois être désigné deux fois. L'utilité de l'étude des noms, dédaignée par quelques savans, trouve une nouvelle confirmation dans un fait que M. Pouqueville n'a pas remarqué. La crête des *monts Cambuniens* étoit, selon Tite-Live, nommée *Volustana*, nom encore conservé dans celui des monts Volutza.

M. *J. G. Barbié-du-Bocage*, fils aîné du célèbre géographe, a communiqué à notre voyageur une reconnoissance des ruines de la fameuse ville de Pella, la capitale de la Macédoine et le lieu natal d'Alexandre-le-Grand. C'est un morceau très-précieux et qui remplit une lacune dans les recherches des modernes. Nous ne sommes pas de l'avis

de M. Barbié-du-Bocage, lorsqu'il cherche la citadelle en haut de la ville ; il nous semble qu'elle étoit située sur une éminence au milieu des marais. Nous ne sommes pas étonnés d'apprendre que les restes de Pella sont peu considérables et qu'elles n'indiquent rien moins qu'une capitale magnifique. En effet, Pella n'étoit qu'une petite ville sans éclat et sans attraits. Démosthène s'en moque ; il l'appelle une obsure bourgade (1). Libanius s'écrie : Y a-t-il rien de plus vilain que Pella (2).

Il est bien à regretter que M. Pouqueville n'ait pu examiner l'embouchure d'Haliacmon, ainsi que l'emplacement de Pydna et de Dium.

Les mœurs des habitans actuels de cette région montueuse et boisée, mais fertile, ont offert à notre voyageur des tableaux différens de ceux que présentent les parties plus fréquentées de la Turquie. Il paroît qu'une gaîté patriarcale préside ici aux réunions des Musulmans, ailleurs si graves. M. Pouqueville assista aux noces du bey d'Anaselitzas, où toute la *noblesse* des environs étoit rassemblée.

« Les beys du canton, dit notre voyageur, car il est peuplé en grande partie de cette noblesse militaire qui rappelle nos seigneurs féodaux du quinzième siècle, ont la réputation d'être dissipateurs et amis de la table, défauts qui ne sont guère ordinaires aux Turcs. Leur vie entière se passe en festin ou à la chasse, sans s'inquiéter de thésauriser, et sans penser à l'avenir, qui se reproduit pour eux comme les saisons, en leur donnant les trésors inépuisables des vendanges et des récoltes. Comme on célébroit les noces de l'*Aïan*, je voulus voir un échantillon des fêtes que ces hommes, amis du plaisir, donnent en pareille occurrence.

« J'étois logé dans le sérail; une de mes fenêtres avoit vue sur la salle du festin dans laquelle se trouvoient réunis les principaux chefs de la Macédoine, au nombre de deux cents, groupés par quatre autour de tables rondes en cuivre doré, sur lesquelles on leur servoit une suite de plats qui ne faisoient que paroître et disparoître. Ils mangeoient suivant l'usage primitif des hommes, en déchi-

(1) DÉMOSTH. de Corona.
(2) LIBAN. in vituperatione Philippi.

rant les viandes avec les doigts rapidement et sans parler. De jeunes pages, richement vêtus, leur servoient ensuite, dans des coupes dorées, du vin à la glace, tandis que les musiciens faisoient retentir le palais et les cours des sons de leurs instrumens barbares et de leurs acclamations. Le souper se passoit tranquillement, lorsqu'un derviche, à moitié nu, forçant la porte de la salle, parut au milieu des convives, en criant : *Hou! Hou! Dieu! Dieu!* et en faisant le moulinet avec son bâton pour écarter ceux qui vouloient le repousser. *Puisse ta femme*, dit-il au chef de la maison, *avoir un homme qui me ressemble!* et il accompagna ce propos brutal d'un geste indécent qui fit rire l'assemblée ; puis, sans se faire prier, il saisit une volaille qu'il déchira à belles dents; et, s'élançant sur une table, il arracha un morceau de mouton qu'il mit dans sa chemise, appliqua un soufflet à un des pages, afin de l'avertir de lui donner à boire, dit des injures et se retira pour aller dormir à l'écurie, sans que personne parût étonné de ce qui venoit de se passer.

« Le service étant fini, on donna à laver, et les musiciens firent place aux bouffons et à d'impudiques Bohémiennes, qui exécutèrent, comme les courtisanes d'Athènes, aux banquets des philosophes, les danses les plus lascives, devant ces graves Musulmans. dont quelques-uns daignoient parfois leur sourire. Enfin, on servit les pipes, qui devoient être suivies de café, lorsque je fus prévenu que l'aïan et la société m'attendoient pour recevoir la visite que j'étois en devoir de leur rendre, d'après l'hospitalité qu'on m'avoit accordée.

« J'avois fréquenté, depuis plusieurs années, le palais d'Ali-Pacha. Son luxe, ses ameublemens n'avoient pour moi rien d'extraordinaire; mais je ne pus me défendre d'une sorte d'étonnement, en entrant dans un vaste appartement, où deux cents beys m'attendoient en pied. A leurs têtes nobles, à leur attitude calme, j'aurois cru me trouver dans une assemblée de sages, si je ne les avois connus pour les mêmes hommes qui venoient d'assister aux scènes des Bohémiennes. L'aïan me donna l'accolade en me pressant contre son cœur, et les assistans me saluèrent à la manière orientale. On fut sobre de paroles, discret dans les questions qu'on m'adressa, et prévenant pour les

choses capables de m'intéresser; façon d'agir rarement pratiquée par les Turcs européens, qui sont avides de nouvelles, inquiets et désireux de fouiller dans la pensée. Mais j'avois à faire aux descendans des *Bardariotes*, enfans des heureuses contrées de l'Asie dont la postérité a conservé les mœurs hospitalières de leurs ancêtres. J'aime à répéter combien les beys macédoniens d'Anaselitzas furent réservés et honnêtes envers un chrétien qui n'avoit d'autres titres à leur bienveillance que celui de voyageur, car les recommandations d'Ali-Pacha étoient, à cette époque, d'un foible poids auprès d'eux.

« Rentré chez moi après cette cérémonie, qui se passa comme toutes celles qui ont lieu chez les Turcs, il fallut me barricader. Les gens du sérail qui avoient vu ma réception venoient, sous prétexte de me complimenter, tendre la main en demandant des étrennes; dès qu'une porte s'entr'ouvroit, nous étions assaillis, et je fus obligé d'entrer en capitulation pour éloigner la foule, à laquelle je fis distribuer de l'argent. J'envoyai en même temps demander secrètement des chevaux pour le lendemain matin, afin d'éviter de nouvelles importunités; et ils me furent envoyés exactement à l'heure que j'avois fixée.

« Aux premiers bruissemens des cigognes, je me préparois à monter à cheval, lorsque l'aïan me fit remettre par son secrétaire une écritoire turque en argent; chose qui me surprit, surtout lorsqu'il me dit qu'il avoit l'ordre de ne rien accepter en échange. Le trait étoit rare pour un Turc; mais, voulant au moins témoigner ma reconnoissance à l'homme qui m'offroit ce présent, je lui donnai quelques sequins qu'il retourna pour voir s'ils étoient de poids et de bon aloi, et qu'il empocha sans me remercier.»

Les Bardariotes, selon M. Pouqueville, sont les descendans d'un certain nombre des Persans qui, fuyant la tyrannie des Mahométans, cherchèrent un asile sur les terres de l'empire Byzantin; après avoir formé un corps de troupes auxiliaires, et essayé de mettre un de leurs chefs sur le trône de Constantinople, ils furent disséminés dans la Macédoine et s'y sont maintenus, surtout le long du fleuve Axius auquel ils ont donné le nom de *Vardar* ou *Bardarius*. Cet établissement date du huitième siècle.

Nous ne savons pas pourquoi M. Pouqueville parle si

peu des *Youröuks* ou Turcomans transportés d'Iconium dans la Macédoine lors de la conquête. A peine les nomme-t-il deux ou trois fois sous le nom de *Coniarides* (il auroit dû écrire *Koniari*), il dit qu'ils vivent dans une simplicité patriarcale, contens de leurs troupeaux, et ne demandant au ciel que la jouissance tranquille de leur bonheur rustique. Mais, selon d'autres relations authentiques (1), les Yourouks, constitués les gardiens du pays, jouissent, à ce titre, de grandes immunités; ils occupent principalement des montagnes et des défilés; ils sont gouvernés par un chef de leur nation qui s'appelle le *Yourouk-Bey*, et qui, sur la demande de la Porte, est tenu de fournir un corps de troupes.

M. Pouqueville a rencontré, dans ces contrées peu fréquentées, des Européens, quelques individus françois qu'une destinée extraordinaire y avoit jetés et qui s'étoient faits moines mahométans. C'étoit vers les sources du fleuve Venetico.

« Nous cheminâmes ensuite pendant une demi-lieue à travers des champs cultivés et des massifs de chênes, jusque par le travers du village de *Pigadista*, au-dessous duquel des derviches, qui croient honorer Dieu, par des danses et des contorsions, ont établi leurs *tékets* ou couvens. La retraite de ces fanatiques ignorans et orgueilleux étoit réglée par un sapeur françois, que le sort des armes avoit fait tomber au pouvoir des Turcs, au combat de Nicopolis, en 1798. Il se trouva sur notre chemin, ainsi qu'un jeune homme de Cholet, dans le Poitou, derviche comme lui, qui refusa constamment de me dire son nom, et répétant à chaque interrogatoire : *les bleus ont tué mon père et ma mère.* Et c'étoit au-delà du Pinde, dans la Macédoine, que je retrouvai un homme froissé par l'anarchie dévorante de la révolution! Comment avoit-il pu descendre jusqu'à se faire mahométan? la honte enchaîna sa langue. Le baba ou supérieur des derviches, tout en taisant aussi son nom, m'apprit qu'il étoit de Pau en Béarn; il balbutioit, il se déconcerta; et, quoique fort riche, je vis sans peine qu'il se trouvoit malheureux au sein du pouvoir et de la fortune. Ils s'éloignèrent tous les

(1) Mines de l'Orient, Tom. V, p. 447.

deux en levant leurs yeux au Ciel. Les Turcs, qui m'accompagnoient, me dirent que *ces convertis* étoient des saints; ils leur baisèrent la main, et ne tarissoient pas sur les louanges de leur piété qui étoit pour moi plus qu'équivoque. »

Notre voyageur eut encore dans ces mêmes environs une autre rencontre assez plaisante.

« A une demi-lieue de Pigadista, nous arrivâmes au khan de Bajazet, où l'appétit matinal de mon escorte m'obligea de faire halte; chose qui s'accordoit avec mes désirs, parce que je voyageois pour observer.

« Nous trouvâmes nombreuse compagnie au caravansérail. C'étoit, à mon grand étonnement, une multitude de cadis, de beys et de seigneurs mahométans de la Romélie, tous joyeux compagnons qui vidoient des outres de vin en chantant et faisant grand bruit. Ils me présentèrent une coupe de leur nectar goudronné qu'il fallut boire sous peine de les désobliger et de passer pour incivil. Ils m'apprirent qu'ils se rendoient à Janina pour assister aux noces d'un neveu du visir Ali, auquel ils portoient des présens. Comme ils étoient défrayés dans tous les lieux où ils jugeoieut à propos de planter leur tabernacle, on conçoit qu'ils faisoient bonne chère et qu'ils régaloient fort libéralement les passans; car les Turcs et les Lévantins sont de grand cœur chez autrui, très-généreux quand ils ne dépensent rien, et disposés à donner ce qu'ils ne peuvent pas emporter. Le chef du khan paroissoit au milieu de l'allégresse; un peu rechigné cependant, comme il espéroit être payé par le visir, il tenoit son mémoire de manière à ne pas être lésé par les réductions qu'on feroit sur ses fournitures; et je vis que ce Grec auroit pu, comme un autre, être un excellent munitionnaire d'armée, car il s'entendoit parfaitement à tenir les comptes à parties doubles, ou, comme on dit, à feuilleter la feuille de dépense. Je parcourus les tables, ou plutôt les rondes, car on étoit groupé circulairement sur la pelouse; et il auroit fallu s'enivrer, si j'avois voulu répondre à toutes les libations qu'on offroit à ma bienvenue. Mais un écot séparé, composé d'un *moine* et d'un *dervîche* qui trinquoient à l'écart sans faire attention à la haute société des beys et des agas, m'attira de ce côté.

« Que veux-tu? demanda le fakir en tournant la tête. — Je ne te parle pas, repartis-je. — Eh bien! passe ton chemin. » Le moine lui ayant dit que j'étois étranger et voyageur, on me fit signe d'approcher, et j'obtins la permission de prendre place à côté de ces gens avec lesquels j'entrois en conversation. Les deux gymnosophistes, car ils étoient presque nus, me racontèrent qu'ils venoient de compagnie des extrémités de l'Asie-Mineure, en se servant mutuellement de sauf-conduit et de recommandation. Dans les pays habités par les Turcs, le mahométan portoit la parole pour son camarade, que celui-ci recommandoit dans les villages chrétiens; et ils vivoient ainsi sans aucun but de voyage, prêts à retourner sur leurs pas; errans de teket à teket, de couvent en couvent, passant de la *porte* des visirs aux métropoles des archevêques, contens du présent et sans inquiétude pour l'avenir. »

(La suite à la livraison prochaine.)

II.

MÉLANGES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES.

Rapport fait à l'académie des inscriptions et des belles-lettres sur les antiquités de la Nubie; par M. Gau.

L'importance scientifique des découvertes de M. Gau nous engage à insérer le rapport qui en a été fait à une des classes de l'institut; nous espérons en donner à nos lecteurs, sous peu, une plus ample connoissance.

« Son excellence le ministre de l'intérieur ayant témoigné à l'académie le désir de connoître son opinion relativement à l'ouvrage que M. Gau, architecte, publie sur les *Antiquités de la Nubie*, M. Quatremère-de-Quincy, M. Jomard et moi, avons été chargés de l'examiner et d'en rendre compte à l'académie. Cet examen n'a été ni long ni difficile à faire. Les quatre livraisons de l'ouvrage de M. Gau, qui ont déjà paru, suffisent en effet pour faire apprécier

l'importance des monumens qui y sont décrits sous le rapport de l'antiquité, du style et du caractère, aussi bien que le mérite de l'exécution en ce qui concerne l'exactitude, la précision et la beauté pittoresque des dessins. A l'exception de la carte géographique dont le capitaine Leake a accompagné le *Voyage de Burckhardt*, de quelques notions intéressantes sur les mœurs et les langues de cette contrée, recueillies dans le même Voyage (1), et des Voyages de MM. Light et Legh, qui offrent peu de notions relatives aux monumens, nous ne possédions jusqu'à ce moment que des indications vagues des antiquités de la Nubie et des vues du fameux temple d'Ipsamboul données par M. Belzoni. Mais l'ouvrage de M. Gau, exclusivement consacré à ces antiquités si neuves et si curieuses, ne doit laisser désormais que bien peu de chose à dire, en ce qu'il offrira la réunion complète de tous les monumens d'architecture disséminés sur le Nil, entre la première et la seconde cataracte, monumens dessinés avec un soin et une perfection de détails dont on peut dire que la grande description de l'Egypte avait donné l'idée et souvent atteint le plus haut degré. En nous ouvrant son riche porte-feuille, M. Gau nous a mis à même de nous convaincre, par la vue et l'examen attentif des esquisses et des études terminées en présence même des monumens, quelle religieuse fidélité il a su apporter dans tous les détails de ses compositions, à travers quelles fatigues et quelles difficultés de toute espèce il a su poursuivre et achever sa belle et glorieuse entreprise! Les seuls dessins qu'il a rapportés du grand temple d'Ipsamboul lui ont coûté dix journées entières d'un travail presque sans interruption, et dont on appréciera le mérite, en se rappelant que ce temple, taillé dans le roc et recouvert par le sable, à l'exception de la très-petite entrée qu'on est obligé de s'y frayer à chaque fois qu'on y pénètre, permet à peine d'y respirer dans une chaleur suffocante et à la lueur des flambeaux dont on a besoin de s'environner. M. Gau a pénétré le premier dans d'autres temples également taillés dans le roc ou recouverts de sable.

(1) M. Burckardt a encore donné beaucoup de détails topographiques d'un grand prix ; mais il est vrai que ces détails ne touchent qu'accidentellement aux antiquités. (*Note du rédacteur.*)

Il a fait des fouilles, et en a trouvé le plan entier, et vu ou restitué les détails, de manière à pouvoir tracer, d'après des conjectures qui lui sont particulières, et qu'il se propose de développer dans son texte, l'histoire complète de l'architecture égyptienne, prise des monumens de la Nubie, où il en retrouve tous les types primitifs. Cela seul suffit, à ce qu'il nous semble, pour donner la plus haute et la plus favorable idée de l'ouvrage de M. Gau, qui se recommande encore, par un autre genre de mérite, à l'attention et à l'estime des antiquaires. En copiant, avec le soin dont j'ai parlé, les inscriptions hiéroglyphiques qui couvrent les murs, les corniches, les colosses, les pilastres des temples de la Nubie, M. Gau n'a pas négligé non plus des inscriptions grecques qui s'y trouvoient mêlées. Il en a rapporté un recueil, à ce qu'il paroît, fort ample et fort curieux, dont il a confié la publication au célèbre M. Niebuhr, bien digne assurément de s'associer, sous ce rapport, à l'entreprise de son compatriote, et il a paru déjà un *Essai du travail* de *M. Niebuhr* (1). Je remarquerai, à cette occasion, que deux voyageurs d'un rare mérite, chacun dans leur genre, qui ont visité la Nubie dans le même temps que M. Gau (M. Banks et M. Huot), s'étaient à peu près exclusivement attachés à relever, l'un les inscriptions, l'autre les monumens de l'art; tandis que M. Gau, ne négligeant rien de ce qui pouvoit lui paroître intéressant et utile, dessinoit avec le même soin et les inscriptions et les monumens. J'ajouterai encore que les nombreux dessins que M. Huot a rapportés de son voyage, et qu'il a bien voulu nous montrer, déposent en faveur de la rare exactitude de ceux de M. Gau, et confirmeroient, s'il en étoit besoin, les éloges que nous croyons pouvoir adresser à l'auteur d'un si beau travail.

En résumé, il nous semble que peu d'ouvrages sont aussi dignes de l'estime du public éclairé et des encouragemens d'un gouvernement, ami des arts, que l'ouvrage de M. Gau; et si l'on considère que cet artiste, devenu étranger à la France, lui rapporte en ce moment le prix des

(1) Ce sont les *Inscriptions nubiennes* dont M. de Niebuhr a eu la bonté de nous envoyer un exemplaire dans le temps. Nous lui devons bien des excuses, ainsi qu'au public, de ne pas en avoir pu donner jusqu'à présent une analyse digne du mérite de cet ouvrage.

(*Note du rédacteur.*)

études qu'il y a faites et de l'éducation qu'il y a reçue, se privant par là des encouragemens et des secours qu'il avoit droit d'attendre dans sa propre patrie, on sentira qu'il a plus de droits encore à la faveur qu'il réclame.

Signé QUATREMÈRE DE QUINCY, JOMARD,
RAOUL-ROCHETTE, *rapporteur.*

Certifié conforme à l'original,

Le Secrétaire perpétuel.

Revenus et dépenses du royaume-uni de 1806 *à* 1820.

ANNÉES.	REVENUS, emprunts exceptés.	EMPRUNTS.	DÉPENSES, y compris le fonds d'amortissement
1806....	59,931,000 £	24,058,000 £	82,377,000 £
1807....	66,487,000	15,791,000	83,782,000
1808....	69,611,000	18,234,000	89,802,000
1809....	71,887,000	18,895,000	95,604,000
1810....	74,815,000	18,936,000	94,566,000
1811....	73,621,000	19,763,000	102,340,000
1812....	73,707,000	33,464,000	114,552,000
1813....	81,745,000	42,575,000	131,825,000
1814....	83,726,000	43,815,000	137,348,000
1815....	88,394,000	50,512,000	127,364,000
1816....	73,909,000	11,698,000	99,593,000
1817....	58,757,000	»	73,061,000
1818....	59,391,000	10,850,000	73,224,000
1819....	58,288,000	18,756,000	73,697,000
1820....	59,812,000	17,292,000	74,986,000

Pour connoître la dépense précise, il faut déduire des sommes de cette colonne le montant du fond d'amortissement. Depuis 1817, année où les échiquiers de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ont été réunis, le fonds d'amortissement a été, en 1817, de 14,596,000 liv. sterl.; en 1818, de 15,815,000 liv.; en 1819, de 16,987,000 liv.; en 1820, de 10,596,675 liv.

Relevé décennal de la population de la Grande-Bretagne depuis 1700. (Extrait du New Monthly Magasine.)

ANNÉES.	ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES.	ÉCOSSE.	TOTAL.
1700....	5,475,000	1,048,000	6,523,000
1710....	5,240,000	1,270,000	6,510,000
1720....	5,565,000	1,390,000	6,955,000
1730....	5,796,000	1,309,000	7,105,000
1740....	6,064,000	1,222,000	7,286,000
1750....	6,467,000	1,403,000	7,870,000
1760....	6,736,000	1,363,000	3,099,000
1770....	7,428,000	1,434,000	3,362,000
1780....	7,953,000	1,458,000	9,411,000
1790....	8,675,000	1,567,000	10,242,000
1801....	9,163,000	1,649,000	10,312,000
1811....	10,488,000	1,865,000	12,353,000
1821....	11,977,663	2,092,014	14,069,677

Population de l'Espagne.

Dans l'*Universal* (journal de Madrid), du 31 du mois passé, on a donné l'état suivant de la population actuelle des provinces respectives dans lesquelles l'Espagne étoit divisée par les cortès en 1821.

Provinces.	*Population.*	*Provinces.*	*Population.*
Alicante..............	249,692	Ciudad-Réal.......	296,525
Almeria............	198,762	Cordeva............	337,265
Avila...............	113,135	Corrunna...........	357,970
Bajados............	301,225	Cuenca.............	298,650
Barcelona..........	353,208	Ginona.............	191,243
Bilbao..............	104,186	Granada...........	346,984
Burgos.............	206,935	Guadalaxara.......	222,655
Cadiz...............	261,293	Huelva.............	139,817
Caurez.............	199,205	Huesca.............	182,845
Calatayad..........	105,947	Jaen...............	274,920
Castellon..........	183,079	Jativa.............	161,257

Provinces.	*Population.*	*Provinces.*	*Population.*
Léon	180,587	San Sebastien	164,789
Lerida	168,569	Segovia	145,985
Logrone	184,217	Séville	358,811
Lugo	253,762	Soria	105,108
Madrid	290,495	Tarragona	194,782
Malaga	299,324	Teruel	105,191
Murcia	252,058	Toledo	306,478
Orense	399,576	Valencia	846,188
Oviédo	3 7,501	Valladolid	175,160
Palencia	128,697	Vigo	327,848
Palma	207,785	Villafranca	86,385
Pampluna	185,516	Vittoria	77,465
Salamanca	226,882	Saragossa	315,111
Santander	175,152	Zamara	142,385
		Total	11,248,028

III.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Le premier numéro du *Bulletin* de la société a été envoyé *gratis* aux membres; il rend compte des opérations de la société et de la commission centrale jusqu'au 5 janvier; les autres numéros vont incessamment être distribués. C'est un moyen de publicité et de communication, imité des autres sociétés savantes. Le *Bulletin* doit rendre compte des arrêtés de la commission centrale, de l'admission des membres, des prix proposés et adjugés; il publie les rapports faits à la commission, et fait mention des mémoires qui ont été présentés à la société.

La commission centrale avoit arrêté la confection d'un diplome qui doit être remis aux membres; les douze noms suivans y sont inscrits en autant de médaillons : *Cristophe Colomb*, *Gama*, *Magellan*, auteurs des premières grandes

découvertes modernes, par mer; *Marco-Palo, Pallas* et *Niebuhr*, modèles de l'art de faire des découvertes par terre; *Tasman, Laperouse* et *Cook*, exemples de navigateurs habiles à perfectionner et à achever les découvertes antérieures; enfin, *La Condamine, Saussure* et *Danville*, comme représentans des trois branches, mathématique, physique et historique, de la géographie descriptive.

M. Lesueur-Merlin, membre de la société, a proposé d'ajouter à ces noms celui de *Cassini*. On l'a placé dans un endroit convenable.

Parmi les inventions, présentées à société, nous avons remarqué celle d'une boussole nouvelle, par M. Caillard. Il en sera fait un rapport par MM. Freycinet et Girard.

M. le chevalier Barbié-du-Bocage a donné lecture à la société d'une relation sur les ruines de Babylone, par M. Vidal, attaché au consulat de Bagdad. Nous en ferons connoître la substance.

Prix proposés par l'académie de Bruxelles.

Deux, parmi ces prix, offrent un intérêt spécial aux savans qui s'occupent de géographie.

5ème *du programme*. – « Quelle est l'origine de la différence » qui existe par rapport à la langue entre les provinces » dites flamandes et celles dites wallonnes ? A quelle époque » cette différence doit-elle être rapportée ? Quelle est la » raison que des contrées qui faisoient partie de la France » parlent le flamand et d'autres qui appartenoient à l'em» pire germanique se servent exclusivement de la langue » françoise ? »

8ème *du programme*. « — Les Belges formoient, au temps » de César, la troisième partie des Gaules. On compte dans » cette partie, d'après ses Commentaires, vingt-quatre na» tions ou peuplades, qui, pour la plupart, étoient d'ori» gine germanique, et ils avoient les vertus comme les dé» fauts de leurs ancêtres. César leur donne un caractère » commun qui les distinguoit éminemment de tous les Gau-

» lois; c'est la bravoure. Mais ces différentes nations avoient
» un caractère particulier: la fierté et la haine du luxe étoient
» les qualités dominantes des Nerviens; la sobriété et l'amour
» du travail, celles des Morins et des Ménapiens. Les Ner-
» viens étoient les ennemis du commerce, et ils avoient dé-
» fendu l'entrée de leur pays à tous les marchands étran-
» gers; les autres, au contraire, faisoient leur grande occu-
» pation de l'agriculture, de l'éducation des bestiaux, de
» la culture des arbres et des genres de commerce qui y
» tiennent.

» L'espèce de férocité que les anciens Belges tenoient des
» Germains, leurs aïeux, s'adoucit insensiblement par le
» commerce des Romains.

» Après avoir été soumis aux Francs, ils ont été partagés
» en provinces gouvernées par des ducs, des comtes, etc.
» Ils ont enfin été réunis sous la maison de Bourgogne, et
» ont passé sous les dominations espagnole, allemande et
» françoise. Les différentes provinces ont cependant con-
» servé long-temps leurs usages et leurs lois particulières.

» L'académie demande:

» Quel caractère ces peuples ont-ils déployés dans ces
» diverses positions? Peut-on leur assigner un caractère
» dominant, qui soit commun à toute la nation, connue
» sous le nom générique de Belge? ou les habitans des di-
» verses parties qui ont formé le Pays-Bas espagnols et
» autrichiens, aujourd'hui les provinces méridionales du
» royaume des Pays-Bas, ont-ils montré un caractère par-
» ticulier qui les distingue les uns des autres? Leur carac-
» tère a-t-il éprouvé des altérations ou des modifications
» dans ces diverses révolutions, soit par l'influence des
» événemens, soit par les différentes formes de gouverne-
» ment? »

FIN DU TOME XIV.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Pages.

BULLETIN.

I.

ANALYSES CRITIQUES.

II.

MÉLANGES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

III.

NOUVELLES.

FIN DE LA TABLE DU TOME XIV.

